

# Revue de Presse

Festival des Arcs – 2021



The poster features a central graphic of a stylized bow and arrow, composed of overlapping triangles in shades of blue, green, yellow, and orange. The text is overlaid on this graphic. In the top right corner, there is a logo for 'LES ARCS Paradski' consisting of a white triangle with a smaller triangle inside it, and the text 'LES ARCS' above 'Paradski'. The main text reads '48<sup>e</sup> ACADEMIE FESTIVAL DE MUSIQUE DES ARCS' in large, bold, white and yellow letters. Below this, it says 'BOURG SAINT MAURICE / SAVOIE' and 'DIRECTEUR ARTISTIQUE ERIC CRAMBES'. The dates '19 - 30 JUILLET 2021' are prominently displayed in yellow. Below the dates, the tagline 'MUSIQUE ET POUVOIR -OU- le pouvoir de la musique' is written in white. A section titled 'CONCERTS GRATUITS' lists activities: 'MASTERCLASSES - ACTIVITÉS JEUNE PUBLIC', 'CONCERTS EN PLEIN AIR - CONFÉRENCES', and 'SCÈNE VIRTUELLE'. At the bottom right, there are social media icons for Twitter and Facebook, and the website 'WWW.FESTIVALDESARCS.COM'. The bottom of the poster features a row of logos for partner organizations: Bourg Saint Maurice, La Région Auvergne-Rhône-Alpes, Savoie Le Département, SPEDIDAM, SACEM, MJC, Maison de la Musique Contemporaine, and FIDELIO.

LES ARCS  
Paradski

48<sup>e</sup>  
ACADEMIE  
FESTIVAL  
DE MUSIQUE  
DES ARCS  
BOURG SAINT MAURICE / SAVOIE  
DIRECTEUR ARTISTIQUE ERIC CRAMBES

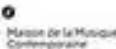
19 - 30 JUILLET 2021

MUSIQUE ET POUVOIR -OU- le pouvoir de la musique

CONCERTS GRATUITS

- ✓ MASTERCLASSES - ACTIVITÉS JEUNE PUBLIC
- ✓ CONCERTS EN PLEIN AIR - CONFÉRENCES
- ✓ SCÈNE VIRTUELLE

WWW.FESTIVALDESARCS.COM



<p><b>le dauphiné</b> LIBÉRE</p> <p>19 juillet 2021</p>	<p><b>« C'est parti pour la 48<sup>ème</sup> Académie-Festival de musique »</b></p> <p>Bon nombre de temps forts de cette édition 2021 se tiendront à la Coupole d'Arc 1600... avec une nouvelle thématique « Musique et Pouvoir ou le pouvoir de la Musique ».</p>
<p><b>le dauphiné</b> LIBÉRE</p> <p>21 juillet 2021</p>	<p><b>« Programme chargé pour le Festival de Musique des Arcs »</b></p> <p>Découverte musicale de personnages du XVII<sup>ème</sup> siècle puis, hommage au grand compositeur argentin Astor Piazzolla avec sur scène l'accordéoniste de réputation mondiale, Bruno Maurice.</p>
<p><b>le dauphiné</b> LIBÉRE</p> <p>22 juillet 2021</p>	<p><b>« Concert en plein air hommage à Astor Piazzolla »</b></p> <p>Rendez-vous à ne surtout pas manquer pour découvrir cet aspect classique du compositeur argentin... dans une adaptation des « Quatre saisons » d'Antonio Vivaldi remaniée à la sauce argentine.</p> <p>plus d'infos sur <a href="http://www.festivaldesarcs.com">www.festivaldesarcs.com</a></p>
<p><b>le dauphiné</b> LIBÉRE</p> <p>24 juillet 2021</p>	<p><b>« Aux Arcs, du cinéma à la musique, il n'y a qu'un pas »</b></p> <p>...Avec une thématique qui fait la part belle à l'histoire de l'art en général ce ne sont pas moins de trois projections qui prouveront que musique et septième art ont toujours fait cause commune...</p>

<p><b>le dauphiné</b> LIBÉRIE</p> <p>29 juillet 2021</p>	<p><b>« La 48<sup>ème</sup> édition du festival de musique des Arcs explore les relations entre musique et pouvoir »</b></p> <p>Compositeur invité cette année au festival, le breton Benoît Menut est aussi au plus près des tout petits dans le cadre des concerts jeune public, proposés par l'artiste intervenante Anne-Laure Pécot.</p>
<p><b>le dauphiné</b> LIBÉRIE</p> <p>31 juillet 2021</p>	<p><b>« Bach à l'honneur à Notre-Dame-des-Vernettes »</b></p> <p>...Suites, sonates, partitas et interventions ont été interprétées par les plus fidèles et brillants musiciens du festival comme la flûtiste Sandrine Tilly, l'accordéoniste Bruno Maurice et le violoncelliste Raphaël Chrétien.</p>
<p><b>le dauphiné</b> LIBÉRIE</p> <p>2 août 2021</p>	<p><b>« Les jeunes musiciens borains invités à l'académie festival des Arcs »</b></p> <p>Petite leçon de chant par les compositeurs Franck Krawczyk et Benoit Menut en salle de répétition et concert consacré à la chanson française avec Bruno Maurice, le violoncelliste Xavier Gagnepain et le percussionniste Jean-Sébastien Borsarello sur la place basse des Villards.</p>
<p><b>le dauphiné</b> LIBÉRIE</p> <p>3 août 2021</p>	<p><b>« La chanson française a eu sa place à l'Académie-festival »</b></p> <p>... petite parenthèse toute dédiée à la chanson française... avec une mise en scène théâtrale de Xavier Gagnepain et Bruno Maire permettant aux festivaliers de découvrir leurs talents de musiciens et de chanteurs...</p>
<p><b>le dauphiné</b> LIBÉRIE</p> <p>6 août 2021</p>	<p><b>« L'Académie-festival a ravi les mélomanes »</b></p> <p>Le bilan de l'édition 2021 de l'académie-festival de musique a été tiré. 7600 spectateurs ont assisté aux concerts, masterclass et conférences. Les montagnes ont inspiré Benoît Menut, compositeur invité tout au long du festival.</p>

<p style="text-align: center;"><small>L'AMOUR DU CLASSIQUE. LA PASSION DE L'EXCELLENCE</small></p> <h1 style="text-align: center;">D'APASON</h1> <p><i>20 avril 2021</i></p>	<p><b>« L'optimisme semble de mise pour les festivals de l'été »</b></p> <p>Du 19 au 30 juillet, les temps forts du festival des Arcs marqueront le centième anniversaire de la disparition de Saint-Saëns et feront par ailleurs une large place à l'œuvre du compositeur Benoît Menut. La programmation va du baroque à la création contemporaine.</p>
<h1 style="text-align: center;">CLASSICA</h1> <p><i>1<sup>er</sup> juin 2021</i></p>	<p><b>« Sur les massifs »</b></p> <p>Tourné vers le centième anniversaire de la disparition de Camille Saint-Saëns, le festival des Arcs suivra le fil rouge « Musique et pouvoir ». Benoît Menut, compositeur en résidence, présentera une création pour quatuor et clarinettes. La série de concerts autour de Schumann, Brahms, Piazzolla,..., laissera place à la jeune génération.</p>
<p style="text-align: center;"><b>Toute La Culture.</b></p> <p><i>20 juillet 2021</i></p>	<p><b>« L'agenda classique et lyrique du 20 juillet »</b></p> <p>Au festival des Arcs, le quatuor Métamorphoses joue deux fois avec deux moments d'œnologie au cours des concerts à 14 heures et 19 heures.</p>
<p><b>La Gazette Musicale</b> <small>Musicologie.org</small></p> <p><i>30 avril 2021</i></p>	<p><b>« La thématique 2021 : Musique et pouvoir ou le pouvoir de la musique »</b></p> <p>.. Quel créateur n'a pas eu un temps à s'accommoder d'un pouvoir extérieur à son génie – ou plus justement formulé : à composer avec des contraintes éloignées de son inspiration ?</p>
<p style="text-align: center;"><b>LA TARENTOISE HEBDO</b> <small>MAGAZINE D'INFORMATION DES TERRITOIRES DE L'INVESTISSEMENT</small></p> <p><i>22 juillet 2021</i></p>	<p><b>« Concert en plein air : hommage à Astor Piazzolla »</b></p> <p>Une dizaine de musiciens ont décliné une originale adaptation des « Quatre saisons » d'Antonio Vivaldi Cette œuvre remaniée à la sauce argentine par le grand compositeur Astor Piazzolla, qui n'hésitait pas à taquiner la musique classique, s'intitule donc « Les huit saisons ».</p>



*26 juillet 2021*

**« La matinale de Clément Rochefort »**



*# été 2021*

**« Que raisonne la musique aux Arcs ! »**

La musique résonnera dans la station avec une nouvelle thématique « Musique et Pouvoir ou le pouvoir de la Musique » qui fera raisonner des œuvres classiques, des créations mondiales, des avant-concerts, des activités jeune public, etc..



Assurez votre instrument en 3 clics...

adagio  
assurance

Accueil > A la une

## Trois festivals dévoilent leur programmation pour cet été

Partagez sur Facebook 2



SHEIN



© Photo Domaine de Chambord



2 pièces Bague à papillon et fleur,  
2 €

Ouvrir

SHEIN

Jewelry,  
Jusqu'à -85%

SHEIN

Par La rédaction

Le 20 avr 2021 à 10h51 - mis à jour 20 avr 2021 à 12h47

ACTUALITÉ / A LA UNE

**L'optimisme semble de mise pour les festivals de l'été. C'est en tout cas ce qu'affichent Chambord, Les Arcs et « Embar(o)quement immédiat ».**

Créé en 2011, le [Festival de Chambord](#) fêtera sa dixième édition du 3 au 17 juillet. Trop de concerts Beethoven ont été annulés en 2020 ? La manifestation dirigée par Vanessa Wagner offre une séance de rattrapage avec trois jeunes pianistes dans un programme de sonates : [Sélim Mazari](#), [Théo Fouchenneret](#) et [Nathanaël Gouin](#). Ce n'est toutefois pas une raison pour oublier les compositeurs célébrés cette année : l'orchestre Silbando, spécialisé dans le tango argentin, commémorera le centenaire de la naissance de Piazzolla avec la complicité de [Ludmila Pagliero](#), danseuse étoile de l'Opéra de Paris (née à Buenos Aires), tandis que [Les Siècles](#) feront honneur à Saint-Saëns. Du baroque à la création contemporaine, des Arts Florissants de William Christie à l'Orchestre des Jeunes du Centre dirigé par Simon Proust, il y en a pour tous les goûts dans la programmation dont l'essentiel se déroulera dans la cour du château de Chambord.

Presque au même moment, dans les Hauts-de-France, le [festival « Embar\(o\)quement immédiat ! »](#), quinzième édition, a revu son format. Initialement prévu pour se dérouler pendant les week-ends de mai, il s'étendra sur 12 jours consécutifs, du 7 au 18 juillet, et convie des talents confirmés comme [Amandine Beyer](#) et ses Incogniti, le claveciniste [Jean-Luc Ho](#), la violiste [Lucile Boulanger](#), mais aussi des musiciens plus discrets — quoique non moins talentueux — comme le luthiste [Diego Salamanca](#) ou les ensembles The Curious Bards et Exit (remarqué dans nos pages pour son disque « *Il Sud* »). Pas d'unité de lieu pour cette manifestation qui entend « sillonner le territoire, partager sa passion du baroque et du patrimoine ».

PUBLICITÉ

Vous faites un don en regardant cette publicité, [en savoir plus ?](#)



Juste après, du 19 juillet au 30 juillet, le plus vénérable [festival des Arcs](#), en Savoie, en sera à sa quarante-huitième édition, dont les temps forts marqueront également le centième anniversaire de la disparition de Saint-Saëns, et feront par ailleurs une large place à l'œuvre du compositeur [Benoît Menut](#). Comme à Chambord, la programmation va du baroque à la création contemporaine, parfois au sein du même concert — tel cet « [Olivier Baumont & friends](#) » où Purcell et Handel croiseront Thierry Pecou, en passant par Ohana et Takemitsu. Le tout fait la part belle à la musique de chambre, en s'autorisant quelques escapades au cinéma.

Voir les sites internet du [Domaine de Chambord](#), du [Festival « Embar\(o\)quement immédiat »](#), du [Festival des Arcs](#).



Les Arcs, Brioude, Riom...

## Sur les massifs

Tourné vers le centième anniversaire de la disparition de Camille Saint-Saëns, le Festival des Arcs suivra le fil rouge « Musique et pouvoir » (18 au 30/07). Benoît Menut, compositeur en résidence, présentera une création pour quatuor et clarinette (26). La série de concerts autour de Schumann, Brahms, Piazzolla... laissera la place à la jeune génération, dans la tradition de l'événement annuel. Suivant le même usage, la saison d'été des Pianissimes mettra les jeunes artistes à l'honneur (17 au 27/06). Ne manquez pas Fanny Azzuro et Adélaïde Ferrière (17), Amandine Ammirati et Timothée Hudrisier (26), Célimène Daudet et le Quatuor Zaïde (27)... En parallèle de son académie, le festival Escales brivadoises propose une saison autour de Mozart (25/06 au 10/07), célébré par Éric-Emmanuel Schmitt (*photo*) et Nicolas Stavy (25), Anne Queffélec (6/07)... Du 1<sup>er</sup> au 19 août, trente-deux concerts sonderont le thème « Méditerranée » au festival Musiques-en-Vercors,



SDP

adossé à l'Académie musicale d'été de Villard-de-Lans. Piano à Riom présentera une série de neuf concerts du 31 mai au 13 juin. S'y retrouveront entre autres Ismaël Margain et Olivier Bellamy (31), Suzana Bartal et l'Orchestre national d'Auvergne (3), Claire-Marie Le Guay (4)... Sur les terres du Bourbonnais, le festival Musiques vivantes présentera sa 37<sup>e</sup> édition, du 8 au 18 juillet. Au programme: l'Ensemble Janequin (9), le Trio Wanderer (17), l'Orchestre des Pays de Savoie (18)... ♦ A.G.

### En savoir plus :

- [www.festivaldesarcs.com](http://www.festivaldesarcs.com)
- [www.pianissimes.org/festival](http://www.pianissimes.org/festival)
- [www.escalesbrivadoises.fr](http://www.escalesbrivadoises.fr)
- [www.musiques-en-vercors.fr](http://www.musiques-en-vercors.fr)
- [www.piano-a-riom.com](http://www.piano-a-riom.com)
- [www.musiquesvivantes.com](http://www.musiquesvivantes.com)



Musique &gt; Classique &gt; L'agenda classique et lyrique du 20 juillet

## CLASSIQUE

**FESTIVAL 10° DE BUS SY 21**  
**20 EDITION 20-25 JUILLET**  
 ARGENTON-SUR-CREUSE (36)



Chapelier Fou Ensemb7e  
 Shani Diluka  
 Ensemble Squillante...

[www.festival-debussy.com](http://www.festival-debussy.com)

## RECHERCHE

Mots clés

| CHERCHER



## L'agenda classique et lyrique du 20 juillet

20 JUILLET 2021 | PAR YAËL HIRSCH

Encore une belle semaine de festivals. Avec l'extension du pass sanitaire aux jauges de plus de 50 personnes, à partir du 21 juillet, ils se recomposent, comme, notamment au Festival Radio France Montpellier, mais les concerts ont lieu...

**Mardi 20 juillet**, à partir de **18 h 30**, c'est l'ouverture du **Festival Debussy** d'Argenton-Sur-Creuse, avec une thématique sur le temps et une soirée d'ouverture avec notamment *Les Temps modernes* de Charlie Chaplin. Pour en savoir plus sur le festival qui fête ses dix ans, lisez [notre interview de Clément Sapin](#).

**Mercredi 21 juillet**, à **21 h 30**, Karol Beffa improvise au piano pour un ciné-concert autour de *Paris qui dort* de René Clair (1923), à la **Monnaie de Paris**.

**Jedi 22 juillet**, à **19 heures**, au Théâtre Debussy de Cannes, Benjamin Lévy, Félicien Brut et Thibaut Garcia rendent hommage à Piazzola, avec l'**Orchestre de Cannes**.

Et à **21 heures**, c'est l'ouverture du Biarritz Piano Festival, Gare du Midi, avec le duo Thomas Enhco et Vassilena Serafimova dans leur *Bach Mirror*.

**Vendredi 23 juillet**, à **19 heures**, s'ouvre le mythique **Festival de la Roque d'Anthéron** avec un programme 5e Concerto/5e symphonie de Beethoven interprétés par le pianiste Vadym Kholodenko et l'Orchestre de Paris dirigé par Lars Vogt.

**Samedi 24 juillet**, place à Vladimir Cosma en ouverture du **festival 1001 notes**, parc du Mazeau à Saint-Priest-Taurion. À **18 heures**, c'est piano jazz avec Nicolas Horvath & Laurent Coulondre et à **21 heures**, ce seront les plus grands succès de Vladimir Cosma par Vladimir Cosma.

Le même jour, le Quatuor Métamorphoses joue deux fois le Quatuor à cordes n°19 « Les Dissonances » en do majeur de W.A. Mozart et il y a deux moments d'œnologie au **Festival des arcs**. Concerts à 14 heures et 19 heures.

Le même jour encore, à **20 h 30**, dans le cadre du festival Que reste-t-il de nos beaux jours à l'**Opéra de Limoges**, a lieu le concert *Victoires* avec le Quatuor Cambini et la soprano, Judith Van Wanroij.

visuel © Affiche du Festival Debussy

CLASSIQUE

FESTIVAL

Partager cet article avec vos amis



« C'est pas (que) des salades », c'est pas que du théâtre (c'est d'autres choses bien aussi)

Pass sanitaire et monde culturel : une relation sous haute tension



**Yaël Hirsch**

Co-responsable de la rédaction, Yaël est journaliste (carte de presse n° 116976), docteure en sciences-politiques, chargée de cours à Sciences-Po Paris dont elle est diplômée et titulaire d'un DEA en littérature comparée à la Sorbonne. Elle écrit dans toutes les rubriques, avec un fort accent sur les livres et les expositions. Contact : [yael@toutelaculture.com](mailto:yael@toutelaculture.com)

## Articles liés



Une nouvelle directrice pour le festival d'Automne



Hoshi annule un concert pour cause de troubles auditifs



L'agenda classique et lyrique du 20 juillet

## Publier un commentaire

Votre adresse email ne sera pas publiée.

Votre adresse e-mail ne sera pas publiée. Les champs obligatoires sont indiqués avec \*

VOTRE NOM \*

EMAIL \*

COMMENTAIRE

POSTER

## DOSSIERS DE LA RÉDACTION



+ DE DOSSIERS

## Catégories

Nos auteurs

Nos partenaires

Ils parlent de nous

Contact

Nous soutenir

Obtenir le Médiakit

## Suivez-nous



## Actualités



Avignon OFF : Chaplin 1939, les prémices d'une rencontre au sommet entre

Charlot et Hitler

23 JUILLET 2021



Agenda culturel du week-end du 24 juillet 2021



Avignon OFF : Loss, Noémie Ksicova comprend le deuil

22 JUILLET 2021



Boire le coucher de soleil avec Sunset cocktails

## A propos

Toute La Culture : Comment choisir ?

Toute La Culture est un magazine d'information pluridisciplinaire et national. Il regarde notre société par les yeux des tendances et de la culture. Fondé en 2009, il est reconnu comme journal en 2012 puis d'Information Politique et Générale (IPG), en 2017

L'objectif de *Toute La Culture* est véritablement de parler de **TOUTE** la culture : un film d'animation d'Europe de l'Est comme blockbuster américain à énorme budget, un récital lyrique comme un nouvel album de rap, la beauté et les tendances sont abordées d'un angle culturel et même les sorties en boîte de nuit et les nouveaux lieux à la mode sont dans nos pages. Enfin, les questions politiques d'actualité sont au cœur de nos articles : covid, #metoo, mémoire, histoire, justice, liberté, identité sont au cœur de nos réflexions à partir des spectacles et œuvres que nous voyons comme critiques. Non seulement nos rédacteurs se proposent être vos guides et de vous aider à choisir dans une offre culturelle large, à Paris, en France, en Europe, mais c'est parce que *Toute La Culture* brasse large que, dans ses quinze articles quotidiens, le magazine doit avoir un point de vue arrêté sur l'actualité. Et ce point de vue part du principe que l'angle culturel offre une grille de lecture unique et précieuse sur le monde dans lequel nous vivons.

Soyez libres - Cultivez-vous !

56 min

# Occitanie Montpellier avec Sol Gabetta, Quatuor Caliente et Michel Dalberto



Emission en direct et en public de la Maison des Relations Internationales à Montpellier dans le cadre du Festival Radio France Occitanie Montpellier avec Sol Gabetta et David Bismuth, le Quatuor Caliente, Michel Dalberto et et Kazumitsu Ujizawa.



Festival Radio France Occitanie Montpellier - du 10 au 30 juillet 2021.

## Programme musical



**Sol Gabetta, violoncelle et David Bismuth, piano**

**Felix Mendelssohn** : *Lied ohne Worte, romance sans paroles*  
**Manuel De Falla** : *Siete canciones populares españolas (5. Nana)*

**David Bismuth, piano**

**François Couperin** : *Les Barricades mystérieuses*

**Quatuor Caliente** :  
 Michel Berrier (violin)  
 Eric Chalan (contrebasse)  
 Lysandre Donosco (bandonéon)  
 Cédric Lorel (piano)

**Astor Piazzolla** : *Duo de Amor*  
**Astor Piazzolla** : *Triunfal*  
**Pintin Castellanos** : *La Puñalada*

**Michel Dalberto et Kazumitsu Ujisawa, piano**

**Isaac Albeniz** : *Iberia : Cahier II : 3. Triana*  
**Wolfgang Amadeus Mozart** : *Sonate en ré K.381 à 4 mains*

## L'actualité de nos invités

**Le Quatuor Caliente**

**Wolfgang Amadeus Mozart** : *Sonate en ré K.381 à 4 mains*

## L'actualité de nos invités

**Le Quatuor Caliente**



Prochains concerts :

- Lundi 19 Juillet à 21h30 – Castelnau le Lez – Parc Montplaisir (Festival Radio France Occitanie Montpellier)
- Dimanche 25 Juillet à Madiran (65) – « Festival Musique à Madiran »
- Lundi 2 Août à Camaret sur Mer (29) – Lundis musicaux de Camaret
- Mardi 3 Août à Guidel (56) – Festival 7 Chapelles en Art
- Mercredi 4 Août à Villeneuve Lembron (63) – Semaine Musicale du Lembron
- Jedi 5 Août à Aubeterre sur Dronne (16) – Eglise souterraine St Jean
- Samedi 7 Août à Allègre (43) – « Festival les trois chaises »
- Samedi 21 Août à Pézenas (34) – Théâtre de verdure
- Dimanche 22 Août à Sylvanès (12) – Festival de l'Abbaye de Sylvanès

À Réécouter



**ÉMISSION**  
 Générations France Musique, le live  
**Le Quatuor Eclisses ; Guillaume Vincent ; le Quatuor Caliente ; Sarah Lavaud-Petroff ; Th...**

1h 58mn

### Sol Gabetta, violoncelle

Prochains concerts :

- Lundi 19 juillet : Festival de Radio France Occitanie Montpellier  
**Concert diffusé en direct sur France musique à partir de 20h.**
- Vendredi 30 juillet : Prades, Festival Pablo Casals
- Mardi 3 août : Prades, Festival Pablo Casals
- m Mardi 24 août : Festival Ravel à Saint Jean de Luz

À Réécouter



**ÉMISSION**  
 Le concert de 20h  
**Sol Gabetta, FX Roth et Les Siècles au Festival Radio France Occitanie Montpellier**

### David Bismuth, piano

Prochains concerts :

- Mardi 20 juillet : Festival de Radio France Occitanie Montpellier
- Mercredi 18 août : Piano Folies, Touquet.

### Michel Dalberto, piano

Prochains concerts:

- 27, 29 et 30 juillet : Académie du Festival des Arcs
- 10 août : Piano à Saint Ursanne
- 13 août : La Roque d'Anthéron
- 15 et 17 août : La Grange aux pianos à Chassignolles
- 1er septembre : Festival Ravel à Saint Jean de Luz.

À Réécouter

Claude-Charlier analyses  
**BACH EN COULEURS** partitions

# La Gazette Musicale

*musicalogie.org*

vendredi 30 avril 2021

---

Actualité . Biographies . Encyclopédie . Études . Documents . Livres . Cédés . Petites annonces . Agenda . Abonnement au bulletin . Analyses musicales. Recherche + annuaire . Contacts . Soutenir



Tweeter

---

## 48<sup>e</sup> Festival des Arcs : 8-30 juillet 2021



Le premier concert aura lieu le 18 juillet et le dernier le 30 juillet. La programmation 2020 sera presque intégralement reportée à cette session 2021.

L'anniversaire de Beethoven est remplacé par celui de Saint Saëns. On redécouvrira le temps d'une journée un compositeur romantique de premier plan, parfois victime de la stature de ses contemporains allemands... et de son caractère entier.

Camille Pépin, compositrice en résidence 2020, sera remplacée par Benoît Menut, une dizaine de ses œuvres seront programmées,

avec une création mondiale.

La thématique 2020 « Musique et pouvoir, ou le pouvoir de la musique » sera le fil rouge 2021.

Bach et le clergé, Mozart et les francs-maçons, Haydn et les princes Esterházy, Beethoven et Napoléon, Strauss et Goebbels, Chostakovitch et Staline... Quel créateur n'a pas eu un temps à s'accommoder d'un pouvoir extérieur à son génie – ou plus justement formulé : à composer avec des contraintes éloignées de son inspiration ? Qu'il soit politique, économique ou religieux, le pouvoir a toujours exercé sur la musique une pression plus ou moins visible, plus ou moins tangible, et ce sont ces rapports que nous nous proposons d'explorer.

Les cartes blanches de Jean Sébastien Borsarello, percussionniste à l'Orchestre du Capitole de Toulouse, de Bruno Maurice, accordéoniste virtuose ou de Olivier Baumont, claveciniste de renommée internationale que nous retrouverons après une absence de quelques années seront de la partie.

Le mini-cycle orchestral de trois concerts (Ensemble du Festival des Arcs pour les 8 saisons de Vivaldi-Piazzolla, l'Orchestre amateur Ondes plurielles et l'Orchestre de l'Académie-Festival) permettra d'explorer un répertoire différent de celui auquel nous sommes habitués aux Arcs.

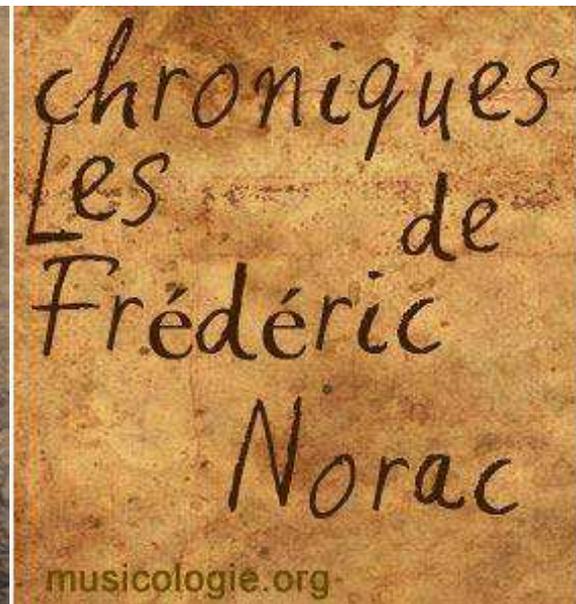
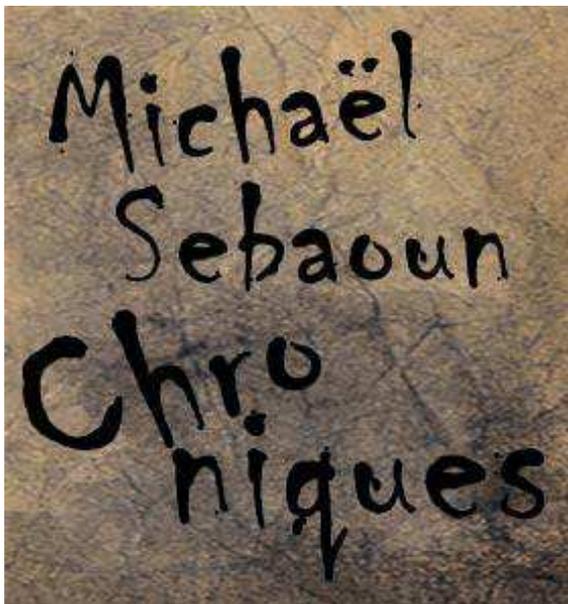
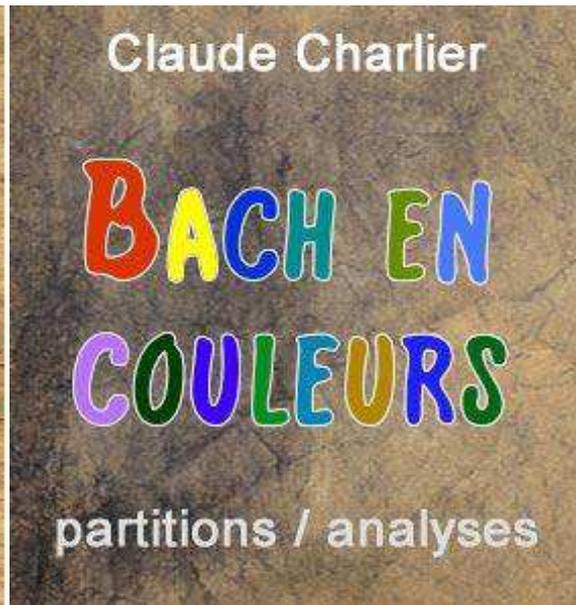
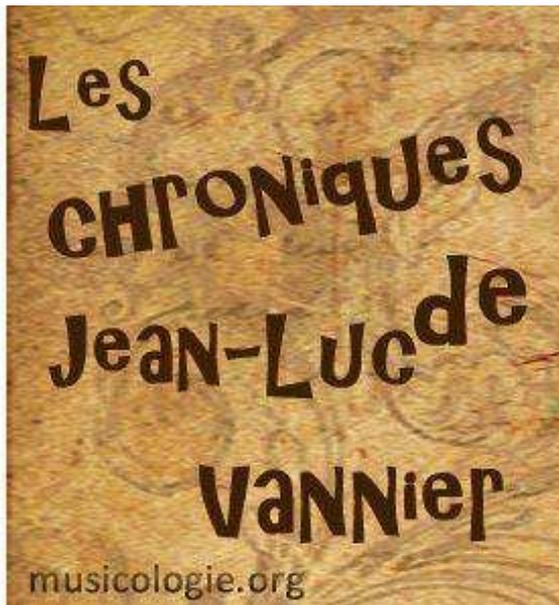
La journée Bach aura lieu le 28 juillet, tout comme le désormais traditionnel concert-dégustation.

Le jeune public ne sera pas en reste avec trois concerts qui lui seront consacrés : le célébrissime Pierre et le Loup de Prokofiev, mis en miroir avec 2 œuvres de Benoît Menut autour... du loup !

Quant aux jeunes talents qui ont illuminé l'édition 2020 de leur présence, de leur enthousiasme et de leur musique, ils seront bien entendu présents en 2021.

Enfin, l'expérience de cette dernière édition pas comme les autres nous aura gratifiés de deux innovations qui seront conservées et

amplifiées : l'Espace Roger Godino, notre nouvelle scène digitale, et les concerts populaires et en plein air de la place basse des Villards.



À propos - contact | S'abonner au bulletin | Biographies de musiciens | Encyclopédie musicale | Articles et études | La petite bibliothèque | Analyses musicales | Nouveaux livres | Nouveaux disques | Agenda | Petites annonces | Téléchargements | Presse internationale | Colloques & conférences | Universités françaises | Collaborations éditoriales | **Soutenir musicologie.org.**

Musicologie.org, 56 rue de la Fédération, 93100 Montreuil. ☎ 06 06 61 73 41

ISSN 2269-9910

*Soutenir*



Vendredi 30 Avril, 2021

**XiTi**

Accueil > Brèves / Que résonne la musique aux Arcs !

Brèves Culture

# QUE RÉSONNE LA MUSIQUE AUX ARCS !

Par Martin Léger - 15 JUILLET 2021

Partager

La 48<sup>e</sup> édition de l'Académie Festival de Musique des Arcs se déroule du 19 au 30 juillet. Des musiciens de renommée mondiale se succéderont pour des concerts gratuits sur la thématique « Musique et Pouvoir ou le pouvoir de la musique ». Ils interpréteront également une dizaine d'œuvre du compositeur en résidence aux Arcs cette année, Benoit Menut (nommé aux Victoires de la Musique Classique 2021, qui se passionne pour le lien étroit entre musique et mots), parmi lesquelles *Rehearsal*, une création mondiale commandée par le Festival (quintette pour clarinette et cordes). Parmi les autres temps forts de cette cuvée 2021, signalons un concert œnologique, des conférences et avant-concerts avec le musicologue Maxime Kaprielian, la carte blanche au percussionniste Jean-Sébastien Borsarello, un concert exceptionnel au sommet de l'Aiguille Rouge, des master classes publiques, des activités jeune public (ciné concerts, concerts autour de la thématique du loup), mais aussi les concerts à ciel ouvert de 14h sur la place basse des Villards, en plein centre d'Arc 1800. Programme complet sur <https://festivaldesarcs.com>

- Advertisement -

SAVOIE LE DÉPARTEMENT Jeunesse

Partager

Article précédent

Montée du Nid d'Aigle à Saint-Gervais

Article suivant

Oisans Trail Tour à Villard-Reculas

ARTICLES CONNEXES PLUS DE L'AUTEUR



**CULTURE**  
La Source, pour découvrir la culture montagnarde en s'amusant au Grand Bornand



**BRÈVES**  
Une course en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air



**BRÈVES**  
La marque Skimum dans le giron de Skiset

< >

À VOS CÔTÉS, AU QUOTIDIEN  
**Sport**  
SAVOIE LE DÉPARTEMENT

### L'ACTU MARMOTTE

### GZA CONSULTING RELANCE SKI GURU

En mars 2020, GZA Consulting, leader de l'analyse touristique en montagne, a repris à sa fondatrice, Gayé Delahousse, la plateforme d'avis clients...



### LES DERNIÈRES BRÈVES



### BRÈVES QUE RÉSONNE LA MUSIQUE AUX ARCS !

Martin Léger - 15 JUILLET 2021

La 48<sup>e</sup> édition de l'Académie Festival de Musique des Arcs se déroule du 19 au 30 juillet. Des musiciens de renommée mondiale...



Une course en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air  
15 JUILLET 2021



La marque Skimum dans le giron de Skiset  
12 JUILLET 2021



Le trail des 5 Vals, une épreuve inédite entre France et...  
7 JUILLET 2021

< >

### LE MAGAZINE INFOS LOISIRS DES ALPES !

Hors-série Actumontagne/Crédit agricole des Savoie n°3  
25 FÉVRIER 2021



J'accepte de recevoir les newsletters et l'ensemble des actualités d'Actumontagne. En cliquant sur « S'inscrire », vous confirmez que vous acceptez les Conditions générales d'utilisation et notre politique de confidentialité qui vous informe des modalités de traitement de vos données personnelles ainsi que de vos droits sur ces données.

Votre adresse email nous sert exclusivement à vous adresser les newsletters qui vous intéressent. Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'accès, de rectifications et d'opposition, en adressant un courriel à l'adresse suivante : [protectiondonnees@actumontagne.com](mailto:protectiondonnees@actumontagne.com)

S'INSCRIRE





## FESTIVAL DE MUSIQUE DES ARCS

### MUSIQUE

Cet été, il vous sera possible d'assister gratuitement à des concerts dans nos salles habituelles, en plein air et sur un espace virtuel. Toutes les conférences, master classes et actions jeune public sont elles aussi maintenues. Nous avons hâte de vous retrouver !

La thématique du Festival cette année est : \* Musique et pouvoir ou le pouvoir de la musique \*. Qu'il soit politique, économique ou religieux, le pouvoir a toujours exercé sur la musique une pression plus ou moins visible. Bach et le clergé, Mozart et les francs-maçons, Haydn et les princes Esterházy, Beethoven et Napoléon, Strauss et Goebbels, Chostakowitch et Staline... ce sont ces rapports que nous proposons d'explorer cette année au sein de notre programmation.

**Prix :** en fonction des animations, concerts gratuits

**DU LUNDI 19 JUILLET  
AU VENDREDI 30 JUILLET**  
BOURG-SAINT-MAURICE  
LES ARCS



## LE CRI DE LA GOUTTE

### MUSIQUE - SPORT - NATURE

Bienvenue au Festival Le Cri de la Goutte, 1<sup>er</sup> du nom !

**Au programme :** musique, sport et nature avec une soirée de concerts plein air complétée par une journée entière d'activités dans un lieu unique au sud de la chaîne du Jura. 14 artistes sur scène avec Suzane (révélation scène lors des Victoires de la musique 2020), La Yégros, Tram des Balkans et Insetr Coins. Des activités sport et nature avec un marché artisanal complété par des balades commentées, des vols en parapente, de l'accrobranche, seront proposés en accès libre de 10h à 18h.

Le Cri de la Goutte vous fera découvrir le site naturel de la station de Menthénières (01) !

**Plus d'infos :** [cridelagoutte.fr](http://cridelagoutte.fr)

**Prix :** de 17 à 22 €

*Jauge limitée à 1000 personnes pour la soirée (pas de pass sanitaire)*

**SAMEDI 24 JUILLET  
À 10H**  
MENTHÉRIÈRES (01)  
PLEIN AIR

# Enedis protège la biodiversité avec des drones

En s'appuyant sur des drones, Enedis souhaite contribuer à la protection des espèces et des espaces naturels à proximité de ses installations. En ce début du mois de juillet, Enedis et ses partenaires ont mené un chantier afin d'équiper une ligne 20 000 volts présente sur le site des Chapieux, sur la commune de Bourg Saint Maurice.



Avidrone intervient à l'aide d'un télépilotage jusqu'à 140 mètres de son point de départ.

« Avidrone » permet de poser des balises Fire-fly sur les lignes électriques 20 000 Volts sous tension dans des espaces naturels protégés, notamment où l'accès est inaccessible avec des techniques classiques (perches depuis le sol et nacelles), grâce à une plateforme porte-outils et une interface automatisée. Destinée à la protection avifaune, « Avidrone » détecte les câbles, embarque les balises et actionne leur système de fixation pour les accrocher sur les câbles tous les 15 mètres, de manière à rendre les fils électriques visibles pour les grands oiseaux.

Ce dispositif est né d'une idée développée par deux techniciens d'Enedis puis d'un développement de trois ans avec l'entreprise Skydrone, qui a signé un accord national avec Enedis en vue de lancer des chantiers de marquage sur l'ensemble du territoire. Belle réussite industrielle, cette innovation fait l'objet d'un dépôt d'une demande de brevet par Enedis en 2019.

« Avidrone » intervient à l'aide d'un télépilotage jusqu'à 140 mètres de son point de départ. Les techniciens sont ainsi préservés du risque électrique et travaillent en toute sécurité.

## Pour aller plus loin :

**Gypaète barbu** : Eradiqué des Alpes par l'homme au début du 20<sup>e</sup> siècle après avoir été accusé à tort d'attaquer troupeaux et enfants, le gypaète (avec ses 3 m d'envergure), autrefois appelé « phène des Alpes », est l'objet d'opérations de réintroduction sur l'arc alpin depuis 1986. Neufs couples sont actuellement présents en Vanoise.

**Hibou grand-duc d'Europe** : Il vit en Vanoise et il fait partie des neuf espèces de rapaces nocturnes répertoriées en France (parmi elles : les chouettes chevêche, de Tengmalm et hulotte, moyen-duc et petit-duc).

**Aigle royal** : L'aigle royal est un grand rapace diurne d'environ 2 mètres d'envergure. Les zones blanches de la queue et des ailes disparaissent avec l'âge. Il possède une vue huit fois plus perçante que celle de l'humain. On le voit souvent voler très haut dans le ciel.

## Les drones, moyens modernes et innovants au service du réseau électrique

Depuis 2016 au sein de la Direction régionale Alpes d'Enedis, les drones sont venus compléter le dispositif de visites de lignes et d'intervention réalisées auparavant essentiellement à pied ou par hélicoptère. Ils présentent en effet l'avantage d'accéder à des zones difficiles, voire inaccessibles à l'homme, tout en diminuant le recours à des moyens logistiques lourds (hélicoptères, nacelles, camions...).

Facilement manœuvrables, ces appareils sont totalement intégrés dans l'activité des techniciens d'Enedis qui, sur la base du volontariat, ont bénéficié d'une formation pour devenir télépilotes. Sur la région Alpes, deux techniciens d'Enedis utilisent les drones pour des besoins d'inspection ou d'interventions sur des lignes parfois sous tension. Le cursus suivi par les télépilotes consiste en une formation qualifiante de 12 jours, alternant théorie et pratique, officialisée par un certificat d'aptitude dans le cadre d'un examen théorique de la Direction générale de l'aviation

civile, leur donnant cette nouvelle compétence clé pour Enedis.

## La force d'un partenariat au service de la biodiversité

Dans le cadre des actions communes menées depuis plusieurs années, Enedis (gestionnaire du réseau d'électricité en France), RTE (gestionnaire du réseau de transport d'électricité en France), la LPO Aura (Ligue pour la protection des oiseaux), les parcs naturels régionaux de la Chartreuse et du massif des Bauges, les parcs nationaux des Écrins et de la Vanoise, AS-TERS-CEN74, le département de l'Isère et le Parc naturel régional du Vercors, travaillent en collaboration pour cartographier toutes les zones du territoire des départements de la Savoie, de la Haute-Savoie et de l'Isère, afin d'identifier les lignes à risque pour l'avifaune. Ces éléments sont croisés avec le programme de travaux d'Enedis afin de déployer les actions adaptées de protection de l'avifaune sur les lignes et de poursuivre le programme d'enfouissement des lignes électriques aériennes.

## Des actions concrètes pour préserver la biodiversité dans les Alpes

Dans le cadre des actions communes menées depuis plusieurs années, Enedis (gestionnaire du réseau d'électricité en France), RTE (gestionnaire du réseau de transport d'électricité en France), la LPO Aura (Ligue pour la protection des oiseaux), les parcs naturels régionaux de la Chartreuse et du massif des Bauges, les parcs nationaux des Écrins et de la Vanoise, AS-TERS-CEN74, le département de l'Isère et le Parc naturel régional du Vercors, travaillent en collaboration pour cartographier toutes les zones du territoire des départements de la Savoie, de la Haute-Savoie et de l'Isère, afin d'identifier les lignes à risque pour l'avifaune. Ces éléments sont croisés avec le programme de travaux d'Enedis afin de déployer les actions adaptées de protection de l'avifaune sur les lignes et de poursuivre le programme d'enfouissement des lignes électriques aériennes.

**Pèlerinage aux Vernettes**

**Vendredi 16 juillet - Peisey-Nancroix**  
Pèlerinage à Notre-Dame-des-Vernettes, sur le thème « montagnes et sanctuaires. 9h30 : temps de confession individuelle, 10h30 : messe en plein air, 11h30 : procession vers l'oratoire, 12h30, pique-nique tiré du sac autour de la chapelle. A 14h, dans la chapelle : temps de prières et de chants, de partage et d'enseignements, et de témoignages.  
+ d'infos : 04 79 07 94 28.



**Fête de la bière**

**Samedi 17 et dimanche 18 juillet - Saint-Martin-de-Belleville**

Au cœur du village de Saint Martin, différentes découvertes gustatives seront expliquées par des brasseurs passionnés. Bar à jus, à sirop, snack et goûter seront en vente grâce à la présence de l'amicale des pompiers et le club des sports.

**Samedi** : 16h, dégustation et vente de bière artisanale et animation ludique en famille avec 3 vallées loisirs. 20h30 : concert Electro deluxe « soul/funk/jazz/hip hop ».

**Dimanche** : 16h, dégustation et vente de bière ; 15h30, manège à propulsion parentale avec le théâtre de la Toupine - Un vache de manège et son organeuh. 18h : spectacle de cirque contemporain - tout public.

**Col de la Loze by (par) Brides-Les-Bains**

**Samedi 17 et dimanche 18 juillet - Brides-Les-Bains**

Parcours du samedi « montée de Pralognan-la-Vanoise », dossards à la salle de la Dova (rue du Chanoine Joly) : de 13h à 16h30. Départ libre de 16h à 17h.

Parcours du dimanche « col de la Loze by Brides-Les-Bains » : trois parcours de 100, 50 et 30 km, dossards à la salle de la Dova : Samedi de 15h à 19h et dimanche de 6h à 7h30 pour le 100 km (départ à 8h), de 6h30 à 8h pour le parcours de 50 km (départ à 8h30), de 7h30 à 9h pour le parcours du 30 km (départ à 9h30).

+ d'infos : [coldelalozebyblb.com/programme/](http://coldelalozebyblb.com/programme/)

**Fournée du cœur Samedi 17 juillet - Séez**

Vente de pains cuits au feu de bois au moulin de Saint-Germain puis à 15h, concert gratuit à la chapelle, violoncelle Bach, Vivaldi, Ferrat, Trenet, Brel. Avec les associations du moulin de Saint-Germain et De belles choses pour de bonnes causes.

**Championnat de France de canoë-kayak slalom Du samedi 17 au dimanche 25 juillet - Bourg Saint Maurice**

Le bassin international de Bourg Saint Maurice sera de nouveau le théâtre d'une manifestation d'envergure en canoë-kayak, plus spécifiquement en slalom, discipline olympique. Une nouveauté cette année sur le dernier jour des compétitions, la nouvelle discipline qui sera présente aux JO de Paris en 2024 : le slalom extrême.

- Les sélectionnés du club Haute Isère :
- championnat de France et pour la finale de Coupe de France N1 : Edouard Chenal - U18 - K1 (équipe de France) et Ilona Martin Laemie - U18 - K1 et C1 (équipe de France et team Les Arcs)
  - finale de la Coupe de France N1 : Djendy Simeant - U23 - K1 et Joey Bercon - K1
  - championnat de France : Elie Sutra - U18 - K1, Axel Clement - U18 - K1 et C1 et Isaac Pinneau - U18 - K1
  - championnat de France master : Bertrand Bercon - Vétéran - K1

**Académie festival des Arcs Du dimanche 18 au vendredi 30 juillet - Les Arcs**

La thématique 2020 « Musique et pouvoir, ou le pouvoir de la musique » sera le fil rouge 2021. Bach et le clergé, Mozart et les francs-maçons, Haydn et les princes Esterházy, Beethoven et Napoléon, Strauss et Goebbels, Chostakovitch et Staline... Quel créateur n'a pas eu un temps à s'accommoder d'un pouvoir extérieur à son génie - ou plus justement formulé : à composer avec des contraintes éloignées de son inspiration ? Qu'il soit politique, économique ou religieux, le pouvoir a toujours exercé sur la musique une pression plus ou moins visible, plus ou moins tangible, et ce sont ces rapports que vous pouvez explorer. Les cartes blanches de Jean Sébastien Borsarello, percussionniste à l'Orchestre du Capitole de Toulouse, de Bruno Maurice, accordéoniste virtuose ou d'Olivier Baumont, claveciniste de renommée internationale que nous retrouverons après une absence de quelques années seront de la partie.

Le concert de l'Ensemble du festival des Arcs pour les 8 saisons de Vivaldi-Piazzolla permettra d'explorer un répertoire différent de celui auquel vous êtes habitués aux Arcs.

La journée Bach aura lieu le 28 juillet, tout comme le désormais traditionnel concert-dégustation.

Le jeune public ne sera pas en reste avec trois concerts qui lui seront consacrés : le célebrissime Pierre et le Loup de Prokofiev, mis en miroir avec 2 œuvres de Benoît Menut autour... du loup !

+ d'infos : [www.festivaldesarcs.com/edition-2021/](http://www.festivaldesarcs.com/edition-2021/)

**Méribel in the sky**

**Du lundi 19 au vendredi 30 juillet - Méribel**

Programmation aérienne de haut rang ainsi que de nombreuses activités d'astronomie pour petits et grands dans le cadre de la quinzaine à thème « Méribel in the sky ».

**Fête des bûcherons**

**Dimanche 18 juillet - La Tania**

Les meilleurs spécialistes de bûcheronnage seront présents lors de démonstrations impressionnantes de force et d'habileté.

Au programme :  
10h30-12h : Concours de bûcheronnage.  
12h-14h : Concert rock.  
14h-18h : Concours de bûcheronnage.  
10h-12h et 13h-17h : Démonstration de sculpture sur bois, initiation au lancer de hache, atelier de sculpture sur bois et de construction de cabanes à oiseaux pour les enfants, jeux en bois traditionnels, exposition artisanale, Parkour slalom, tombola, etc. A partir de 16h : Tirage de la tombola.

**Trail de La Rosière Dimanche 18 juillet - La Rosière**

Cet événement emmène ses coureurs au sein d'un panorama magnifique de la haute Tarentaise et le massif du Mont-Blanc. Et si vous faisiez partie de ses coureurs ? Dépassez-vous sur les différents parcours proposés : 5 km parents-enfants, 15 km avec 800 m de dénivelé positif, 22 km avec 1500 m de D+ et pour les plus courageux, un tracé de 40 km avec 3000 m de D+.  
+ d'infos : 04 79 06 80 51.

**Les AcoustiCimes Du mardi 20 au vendredi 23 juillet - Valmorel**

Les AcoustiCimes de Valmorel reviennent pour une 3<sup>e</sup> édition qui s'annonce exceptionnelle.

Pendant quatre jours, vous êtes invités à découvrir le monde de la musique acoustique dans son ensemble. Que ce soit des concerts de musique classique, en passant par des groupes de jazz ou encore de la chanson française et des expositions de muséologie...

**Instant beaufort  
Mardi 20 juillet - Courchevel**

Installé à 1921m d'altitude au pied de l'altiport, l'alpage de Pralong regroupe plusieurs associés. Le troupeau d'une centaine de vaches contribue, en pâturant, à l'entretien des célèbres pistes de ski. Le lait est livré à la fromagerie du Praz pour la fabrication du beaufort été.

11h30 : rejoignez l'alpage pour rencontrer et échanger avec les producteurs. Dégustation de beaufort. Repas offert par Courchevel Tourisme (places limitées). Inscription sur <https://www.billetweb.fr/les-instants-beaufort-courchevel>

Après-midi : fabrication de beaufort, beurre de baratte et sérac. Animation musicale toute la journée. Traite à 16h.

Accès (voiture) : Depuis Courchevel 1850, prenez direction l'altiport, à 5 min dans une épingle. Vous verrez sur votre droite des bâtiments agricoles. Parking à proximité. 2,7 km en 6 min environ.

**Lez'Arts en Adrets  
Du mardi 20 au vendredi 23 juillet  
- Hautecour**

Voilà 20 ans que les bénévoles de l'association Lez'Arts en Adrets ont créé le sentier artistique d'Hautecour.

Pour célébrer cet anniversaire, durant la période de création, du 20 au 23 juillet, une œuvre monumentale de 5 m sera réalisée par Luciano Di Rosa artiste italien, ainsi que 6 autres œuvres dont une de Hugues Grammont, Ambassadeur Savoie Mont-Blanc.

Les artistes seront présents et échangeront sur leur travail avec les visiteurs/ journalistes.

**Randonnée baroque : Sur les pas de la comtesse Cécile  
Mardi 20 juillet - Séiez**

Pas à pas, marchez sur les traces des hommes et des femmes qui empruntaient la voie romaine et le col du Petit-Saint-Bernard pour franchir les Alpes. Ils étaient colporteurs, soldats, pèlerins, princes, et parmi eux, la comtesse Cécile de Savoie et les artistes qui ont diffusé l'art baroque.

Rendez-vous sur le parking de l'école maternelle à 9h, après inscription au plus tard la veille avant 19h auprès de Pascale Guichon, au 06 84 40 37 17.

Durée : 4 h. 15 € / adulte ; 9 € / enfant de 8 ans à 15 ans. Déplacement en voiture personnelle.

**Explor Games®  
Tout l'été - Méribel**

Méribel vous propose de tester cet été une activité ludique, originale et entièrement gratuite, qui sensibilise petits et grands à la biodiversité : l'Explor Games®. Ce concept à la frontière entre l'escape game et le géocaching, permet de vivre une expérience inédite via un parcours scénarisé, proposé hiver comme été dans la magnifique réserve naturelle du Plan de Tuéda et ses 1200 hectares d'espace protégé. Guidés par une application mobile, en famille ou entre amis, partez à l'aventure, déjouez les pièges tendus sur votre chemin et relevez les défis qui vous attendent ! Vous êtes un groupe d'aventuriers en exploration à Méribel et êtes les seuls à pouvoir sauver la vallée en retrouvant le cœur de Méribel, un bijou qui aurait le pouvoir de ramener la paix et l'harmonie autour de lui... L'Explor Games® est une occasion unique de découvrir l'histoire de la vallée et surtout les nombreux secrets de la faune et la flore alpine. Alors à vous de jouer !

**B-roads, un parcours-jeu numérique pour les ados et leur famille  
Tout l'été - Haute Tarentaise**

La Fondation Facim a créé un parcours-jeu numérique « B-Roads » créé dans le cadre de l'opération Escapades baroques dans les Alpes. En téléchargeant l'appli B-Roads, rejoignez la Ligue des explorateurs de l'époque. Comme eux, votre mission sera d'arpenter la Vallée de la

**Soirée feu de camp  
Mercredi 21 juillet - Bozel**

Une belle soirée ambiance feu de camp organisée par Bozel Animation vous est proposée le mercredi 21 juillet, à 20h30, en plein air, au belvédère du Parc des Rives du Doron de Bozel (base de loisirs). Une ambiance feu de camp avec Philippe Juliette, chanteur / guitariste, qui interprétera des chansons françaises des années 60/70 ((Brel, Ferrat, Brassens, Trenet, Aznavour, Sardou, Hallyday, Cabrel, Sylvestre...). Le spectacle sera chaleureux comme une veillée-chanson entre amis, entre humour et émotion, avec de beaux textes à savourer et également des refrains connus de tous, à reprendre en chœur. Le son de la guitare et la voix chaude de l'interprète vous transporteront à une époque où le « bien-vivre ensemble » avait tout son sens. Participation libre.

**Spectacle pyrosymphonique  
Mercredi 21 juillet - Courchevel Le Praz**

Le 21 juillet (ou le 22 juillet en guise de journée de réserve selon météo), le pyrosymphonique de Courchevel Le Praz devrait époustouffler les amateurs de grands spectacles. Un concert de musique classique sera exécuté en plein air par un orchestre symphonique. Cette année c'est l'orchestre suisse : Ensemble Microcosme qui emmènera les spectateurs dans un voyage musical avec douceur et légèreté sur le thème des 4 saisons. Tandis que les notes s'envoleront dans le ciel, le décor des tremplins olympiques s'illuminera des couleurs vibrantes du feu d'artifice venant sublimer ce concert plein d'émotions. Ouverture des portes à 20h, début du concert : 21h30. Jauge maximum : 1000 personnes, réservation obligatoire.

+ d'infos : [www.courchevel.com/fr/fete-et-manifestation/concert-pyrosymphonie-live](http://www.courchevel.com/fr/fete-et-manifestation/concert-pyrosymphonie-live)



**Atelier cyanotype enfants-parents  
Mercredi 21 juillet - Aime**

Rendez-vous à la Maison des arts de 14h à 17h pour cet atelier. Le cyanotype est un procédé photographique monochrome négatif ancien, par le biais duquel on obtient un tirage photographique bleu de Prusse/bleu cyan. Cette technique a été mise au point en 1842 par le scientifique et astronome anglais John Frederick William Herschel. Essayez cette technique avec Hélène Léonard et repartez avec votre réalisation. Atelier gratuit sur inscription. Pensez à amener des végétaux ou tout autre objet plat pour le reproduire.

+ d'infos : 04 79 55 21 57.

**Visite-jeu : « Les secrets de Peisey »  
Mercredi 21 juillet - Peisey-Nancroix**

Constituez une équipe et partez à la découverte du village de Peisey. A chaque coin de rue, des énigmes vous attendent pour une découverte originale d'un village de montagne. Animée par un guide-conférencier du Pays d'art et d'Histoire / Fondation Facim. Rendez-vous devant l'église de Peisey à 17h30. Inscription indispensable au plus tard à 12h le jour de la visite. Tarifs : adulte 5 €, gratuit pour les moins de 17 ans.

+ d'infos : 04 79 07 94 28.

**Visite guidée : Tignes, architecture et urbanisme au XX<sup>e</sup> siècle  
Mercredi 21 juillet - Tignes**

A partir des années 1930, les sports d'hiver se développent et la montagne se transforme. Architectes, urbanistes et habitants vont inventer une nouvelle façon de vivre et d'habiter à 2000 mètres d'altitude. Un vrai défi ! Animée par un guide-conférencier du Pays d'art et d'histoire/Fondation Facim. Rendez-vous devant la Maison de Tignes Le Lac à 17h. Inscription gratuite à l'office du tourisme

+ d'infos : 04 79 40 04 40.

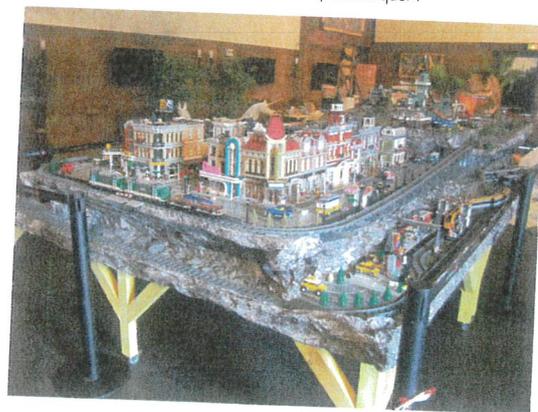
## VALMOREL

■ Une exposition extraordinaire



L'office de tourisme de Valmorel recherche toujours des originalités pour satisfaire les estivants. En partenariat avec la société « Légo », une ville virtuelle a été bâtie. Une extraordinaire réalisation où on peut voir

un réseau ferroviaire en marche, des bâtiments, des chantiers et leurs engins, un parc où jouent les enfants, le tout dans un décor somptueux entouré de dinosaures. Une visite à ne pas manquer !



## PRALOGNAN-LA-VANOISE

■ Début des travaux de remise en état de la forêt sinistrée

Durant l'hiver 2021, les fortes chutes de neige ont été à l'origine d'avalanches particulièrement importantes sur la commune de Pralognan-la-Vanoise. L'avalanche du Dard en particulier a débordé de son contour habituel. Ces avalanches ont détruit de grandes surfaces, près de 10 hectares dans de le cirque de l'Arcelin, au pied du cœur du Parc de la Vanoise et plus de 2 hectares dans la vallée de Chavière

page endommagées pour les professionnels et enfin, paysage de désolation.

Face à ce constat, la commune, propriétaire, et la communauté de communes qui a la compétence Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) ont demandé à l'Office national des forêts des solutions techniques pour remettre en état ces secteurs. Les travaux ont commencé cette semaine

## MOÛTIERS

■ Ils ont participé à la réussite des 20 ans du jumelage

Comme pour de nombreuses manifestations, il faut une bonne équipe de bénévoles pour que la fête soit réussie. Ce fut le cas lors du 20<sup>e</sup> anniversaire du jumelage entre Moûtiers et Verrès, les 3 et 4 juillet derniers. Tous étaient à pied d'œuvre dès le vendredi pour la mise en

place, puis pour assurer les différentes tâches tout au long du week-end.

Le comité de jumelage les remercie chaleureusement, qu'ils soient ou non sur la photo, car tous ont œuvré de la même manière pour la réussite de ce beau week-end festif.



## En bref

**HAUTE-TARENTOISE** Le point sur la vaccination sur le territoire au 9 juillet

Au vendredi 9 juillet, le centre de vaccination de Bourg Saint Maurice a réalisé 21 671 injections dont 12 111 premières injections, 9 560 deuxièmes injections et 61 personnes vaccinées à domicile car intransportables. Le taux de couverture vaccinale par canton à la date du 20 juin, transmis par la Caisse primaire d'assurances maladie est le suivant :

	1 <sup>ère</sup> dose	2 <sup>e</sup> dose
Com Com Haute-Tarentaise	46,1 %	27,9 %
Com Com Versants d'Aime	44,6 %	27 %

Taux affinés par tranches d'âge pour l'ensemble de la CPTS : (chiffres au 20 juin officiels) :

	1 <sup>ère</sup> dose	Schéma complet
+ de 75 ans	82 %	78 %
65-74 ans	82 %	72 %
55-64 ans	69 %	47 %
40-54 ans	49 %	18 %
20-39 ans	32 %	9 %
- de 20 ans	5 %	1 %

Au-delà de la possibilité de se vacciner au centre de vaccination en Pfizer, d'autres points de vaccination, avec d'autres vaccins, existent sur le territoire : pharmacie de Peisey : Astrazeneca, Janssen, Moderna ; pharmacies de Bourg Saint Maurice : Astrazeneca, Moderna ; pharmacie de Séez : Astrazeneca, Janssen ; Médival : Moderna

La fermeture du centre de vaccination, en tous cas sous sa forme actuelle, est prévue fin septembre (fin des prises de rendez-vous pour première injection le 5 septembre).

L'Agence régionale de santé alerte sur une présence importante du variant

## COURCHEVEL

### ■ Le premier marché de produits locaux



Six producteurs locaux ont été accueillis devant l'Alpinium mercredi matin par Jean-Yves Pachod, maire de Courchevel et Jean-Christophe Bérard, directeur général des services de la mairie. Malgré un début de matinée très pluvieux, ce premier marché de produits locaux a attiré les gens du pays et quelques touristes.

Corentin, de Bourg Saint Maurice, maraîcher à Albertville, aime bien revenir en Tarentaise. Il sera présent tout le mois de juillet et août au Praz, et souhaite que ce marché du mercredi devienne une habitude pour les habitants. Valérie, anciennement « Au Pain d'Antan », n'a visiblement rien perdu en savoir-faire en présentant un étal alléchant de brioches et de pains. Le producteur local de spiruline et les deux brasseurs de bière locale, seront rejoints par un fromager, et ponctuellement par un vigneron, ainsi que par une productrice de cosmétiques à base de lait de jument. De quoi vous fournir en bons produits locaux et frais à deux pas de chez vous cet été.

• J.A.



### ■ Un hélicoptère de secours en renfort pour la saison estivale

Cet été encore, la base de Courchevel se voit dotée, jusqu'au dimanche 29 août, d'un hélicoptère de la sécurité civile, dit Dragon 73, par le ministère de l'Intérieur. Il est médicalisé par des médecins du centre hospitalier Albertville/Moutiers et de l'hôpital de Bourg Saint Maurice, en liaison avec le Centre 15 et les unités du Peloton de gendarmerie de haute montagne et de la Compagnie républicaine de sécurité (CRS) Alpes.

L'utilité et la nécessité de l'appareil ne sont plus à prouver. En 2020, ce deuxième appareil de la sécurité civile a effectué en Savoie près de 250 interventions, missions de secours en montagne et évacuations sanitaires. L'afflux massif de touristes que connaît la Savoie, et particulièrement celui présent en montagne où la pratique d'activités en plein air est développée, justifie le renforce-

ment dans l'organisation du dispositif opérationnel, tel qu'il est prévu dans le plan départemental de secours en montagne, avec le concours financier du département et des communes de l'arrondissement d'Albertville.

À cette occasion, Pascal Bolot, préfet de la Savoie, remercie tous les agents et unités œuvrant au quotidien pour la sécurité en montagne de leur professionnalisme et travail d'anticipation. En ce début de période estivale, il appelle les amateurs de montagne à être prévoyants, prudents et à anticiper les risques liés à toute activité en montagne.

Avant de partir, renseignez-vous sur la météorologie, prenez conseils auprès des professionnels de la montagne et adaptez votre parcours à votre expérience et votre niveau. Ne partez pas seul et disposez d'un équipement adapté, d'un moyen

## Aime

### ■ Circuler en Tarentaise, une vraie galère !

On le sait, lors des week-ends d'hiver, particulièrement au moment des vacances de Noël, de février ou en mars, circuler en Tarentaise est une vraie galère. Ce n'est pas nouveau et chacun prend ses dispositions pour éviter au maximum les bouchons.

Mais à l'intersaison, circuler en semaine en Tarentaise est bientôt pire que lors ces chassés-croisés hivernaux. Les usagers quotidiens de la RN90 entre Aigueblanche et Bourg Saint Maurice en savent quelque chose. Ce printemps, après avoir affronté la fermeture de la trémie de Moutiers en raison d'une interminable pose d'une couche de peinture sur les murs de la trémie plus quelques travaux d'entretien, ils ont dû prendre leur mal en patience à Villette, à hauteur du pont de la Tour où la circulation était en alternat pendant plusieurs mois en raison de travaux de renforcement d'un mur de soutènement. Puis une fois passé Aime, c'est dans la montée de Frébugue que la circulation était à nouveau en alternat pour permettre des travaux de sécurisation de falaise.

Bref, ces travaux nécessaires occasionnent bien des désagréments à ceux qui travaillent et qui ont un horaire à respecter. Être bloqué, 5 minutes, 10 minutes, parfois 15 minutes, chacun le comprend et accepte. Par contre, la semaine dernière, et notamment lundi et jeudi, après les travaux de renforcement

du mur de soutènement à Villette, ce sont les travaux d'enrobée de la chaussée que les automobilistes ont eu à subir. Et là, il ne s'agissait plus de 5, 10 ou 15 minutes d'attente, mais on atteignait la 1/2 heure et parfois même l'heure complète à se retrouver ainsi bloqué sur la RN90. Et c'est parfaitement inacceptable !

Des chefs d'entreprise attendent leurs salariés sur leur lieu de travail, ceux qui ont besoin de circuler dans le cadre de leur profession arrivent en retard à leurs rendez-vous ou sont obligés d'en annuler, sans parler de tous ceux (chauffeurs, livreurs, etc...) qui ne peuvent assurer la totalité de leur mission dans la journée en raison de cette attente bien trop longue, occasionnant de gigantesques bouchons (photo bretelle entrée d'Aime).

Prendre ainsi les automobilistes en otage est intolérable et il est grand temps que le cahier des charges pour limiter les temps d'attente sur la route en cas de travaux soit respecté. Un problème sur lequel devrait davantage se pencher les pouvoirs publics car la patience a ses limites.



## BOURG SAINT MAURICE

### ■ 262 anciens téléphones portables collectés

Deux cent soixante deux anciens mobiles ont été collectés par les habitants de Bourg Saint Maurice et Albertville dans le cadre de la collecte solidaire ecosystem. Grâce aux dons des habitants, ecosystem a pu réparer et reconditionner 145 téléphones qui ont été offerts aux Centres communaux d'action sociale des villes de Bourg Saint Maurice et Albertville à l'occasion du passage du Tour de France.

Mais la collecte ne s'arrête pas uniquement au passage du Tour de France. Pour les retardataires qui souhaitent donner une seconde vie à leurs vieux mobiles, c'est toujours possible sur le site Je donne mon téléphone.fr. La plateforme est disponible toute l'année et permet de renvoyer gratuitement tous les vieux téléphones inutilisés qui méritent

mieux que le tiroir ou le placard. Depuis début juin, près de 34 000 téléphones ont été collectés via Je donne mon téléphone.fr et dans les villes étapes du Tour de France.

Sur nos photos, l'une prise à Bourg Saint Maurice lors de la remise officielle des téléphones reconditionnés, on peut voir Françoise Besnard, adjointe jeunesse et sports, Betty Machline d'ecosystem et Clotilde Prévost, responsable du service social du CCAS, alors qu'à Albertville, la remise s'est effectuée au club Olympique de cyclisme en présence de Yves Breche, vice-président du Centre communal d'action sociale, de l'adjointe au Développement Durable, du maire d'Albertville, Frédéric Burnier Framboret et de Donatien Drilhon d'ecosystem



## PAYS DE SAVOIE



Athos Bassissi et Bernard Marly devant la fontaine des éléphants. Photo Le DL/Sylvain MUSCIO

## Le duo franco-italien veut remettre l'accordéon au goût du jour

L'accordéoniste chambérien, Bernard Marly, revient en duo avec l'italien Athos Bassissi pour annoncer la sortie d'un nouvel album. Prévu à la rentrée, ce nouvel opus intitulé "New Guinch" tente de réhabiliter l'accordéon auprès des plus jeunes. « Dans les années 40, on disait "on va guincher" pour dire qu'on allait danser », explique Bernard Marly. Mais les deux artistes cherchent à se débarrasser de cette vision de l'accordéon comme l'instrument de bal. Sans pour autant renier les grands musiciens du genre, selon eux, l'accordéon a tout pour être sur le devant de la scène. « On veut faire des concerts et non plus des bals », confie Bernard Marly.

### Entre créations inédites et hommage musical

Preuve à l'appui, parmi les treize pièces qui composent leur album, un seul morceau est chanté. Les autres mettent à l'honneur leur instrument favori avec des créations inédites et quelques

rait fait cent ans en 2021 », précise l'artiste chambérien. Le duo franco-italien n'en n'est pas à son coup d'essai. Ils travaillent ensemble depuis sept ans et ont déjà réalisé plusieurs albums. Dont un dédié à Aznavour, qui aurait reçu les félicitations de l'intéressé. Cette alliance transfrontalière permet aux deux artistes de toucher un public plus large. Allemagne, Autriche, France, Italie étaient les pays destinés à accueillir leur tournée, mise entre parenthèses à cause de la pandémie.

Habitué à rencontrer un public étranger, les accordéonistes remarquent des différences d'accueil selon les pays. « On est mieux reçu à l'étranger que chez nous », s'attriste Bernard Marly, habitué du Tour de France. De son côté, l'italien Athos Bassissi s'étonne de la réception de l'instrument à vent par les Français. « Je pensais que c'était mieux en France, mais l'accordéon est quand même bien vu en Italie. Il y a plus

## PAYS DE SAVOIE

# Résidences secondaires : un engouement rarement vu

**Avec la crise sanitaire, l'appétit des acquéreurs pour une résidence secondaire en Savoie et Haute-Savoie n'a pas faibli. Certains dépensent même des fortunes pour un pied-à-terre en montagne ou au bord d'un lac.**

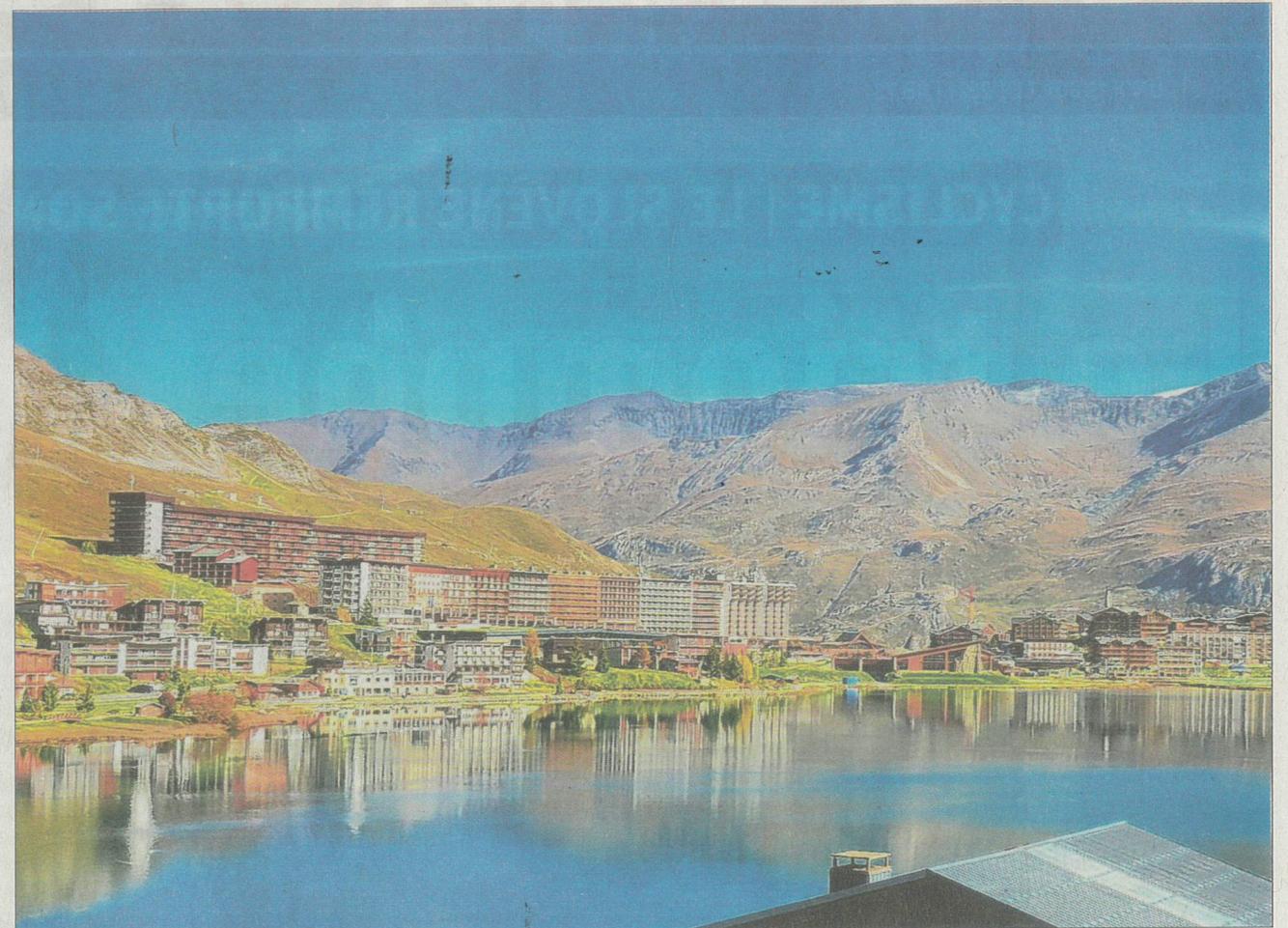
Rarement la frénésie a été telle en Pays de Savoie. Avant la crise sanitaire, ce marché, bien particulier, était déjà très prisé aussi bien en plaine qu'en altitude, notamment par des acquéreurs étrangers et/ou fortunés.

Mais depuis un an, des acquéreurs plus locaux se bousculent pour s'offrir une résidence secondaire en terre savoyarde. « Avec la crise sanitaire, l'envie de consommer du grand air s'est renforcée », confirme Benjamin Berger, directeur général des agences immobilières Cimalpes.

« L'attractivité des Savoie, où l'on trouve de nombreuses stations de ski d'exception et des villes de charme au bord des lacs alpins, répond à ce besoin. » Ajoutons à cela l'essor du télétravail, qui a donné des idées d'expatriation à certains acquéreurs parisiens et lyonnais.

Trois secteurs concentrent les convoitises : la montagne, Annecy et les rives du lac Léman.

**La montagne, un refuge à 10 000 euros le m<sup>2</sup>**



Les prix des appartements anciens ont augmenté de 16 % à Tignes sur les 12 derniers mois. Photo ADOBE STOCK

longtemps perçu comme une valeur refuge. » Et il y a de quoi.

Malgré des prix déjà élevés, entre 7 000 et 10 000 euros le m<sup>2</sup> pour la plupart des stations, la valeur du mètre carré des appartements anciens continue de grimper en un an, sur les 12 derniers mois

## À Annecy, des prix différents d'une rive du lac à l'autre

La dynamique est similaire en plaine, en particulier au bord des lacs. Si la ville-centre d'Annecy ne concentre finalement que très peu de résidences secondaires (5,6 % sur le





## PAYS DE SAVOIE

HAUTE-SAVOIE/SAVOIE

## Chambéry, Annecy, Chamonix et Passy discutent qualité de l'air

Des élus des quatre communes françaises ayant intégré le réseau de l'association Villes des Alpes se sont réunis jeudi 15 juillet à Chamonix pour échanger leurs idées pour améliorer la qualité de l'air de leurs territoires.

Une quatrième commune française intégrera très prochainement le réseau de l'association Villes des Alpes. Passy vient en effet de voir sa candidature acceptée par cette association internationale regroupant déjà 18 villes suisses, italiennes, slovènes ou françaises de l'arc alpin. Une association créée en 1997 qui tente de rapprocher les différentes régions alpines entre elles pour en renforcer l'identité commune et concevoir ensemble l'avenir de façon durable, en impliquant notamment les habitants.

Jeudi 15 juillet, des représentants des quatre villes françaises du réseau (Chambéry, Annecy, Chamonix, et donc Passy) se sont retrouvés au centre des congrès le Majestic de la capitale de l'alpinisme pour échanger sur une des problématiques qui unit le plus ces quatre communes : la qualité de l'air. Leur



Les quatre communes françaises ayant rejoint l'association Villes des Alpes se sont réunies jeudi 15 juillet au centre des congrès le Majestic à Chamonix. Photo Le DL/B.S.

et le début de la crise sanitaire.

**« Cela leur évite de réinventer la roue à chaque fois »**

« L'idée de l'association, c'est de mettre en lien les différentes villes de l'arc alpin pour qu'elles fassent part de leurs expériences concluantes ou non, mais aussi qu'elles échangent leurs idées pour mettre en œuvre

riat de l'association, Claire Simon, qui y voit surtout un gain de temps : « Avec les retours de communes confrontées aux mêmes enjeux, cela évite aux autres de réinventer la roue à chaque fois. »

Villes des Alpes regroupe ainsi des communes de tailles variées. Des territoires très urbanisés, d'autres plus montagnards. Mais cette diversité s'avère très riche

d'échanger sur l'obtention de financements pour leurs projets. « Une problématique que nous rencontrons tous », reconnaît l'adjointe d'Annecy Marie Bertrand.

**À la pointe de la décentralisation**

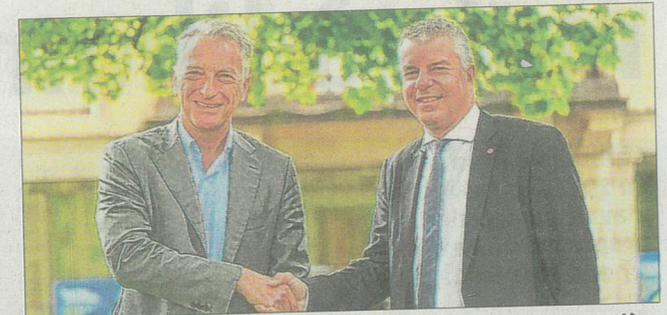
« On parle beaucoup de décentralisation avec le projet de loi 4D. Avec ce genre de structure, nous pouvons montrer que le territoire alpin est à la

ajoutait le maire de Chamonix, Éric Fournier.

« Nous n'avons de toute façon pas le choix que de faire rapidement bouger les choses plus vite que les autres. Nos territoires sont les premiers impactés par le réchauffement climatique », concluait l'édile, en donnant rendez-vous à Chambéry, en septembre, pour présenter une liste de mesures concrètes que chaque commune membre pourrait met-

SAVOIE/HAUTE-SAVOIE

## Première rencontre entre les présidents des Savoie



Les deux hommes se connaissent déjà, mais c'est leur première rencontre en tant que présidents des deux départements. Photo Département de la Savoie

Ce vendredi 16 juillet, Hervé Gaymard et Martial Saddier, présidents des conseils départementaux de la Savoie et de la Haute-Savoie, se sont rencontrés pour la première fois depuis leur élection, il y a deux semaines. « Je suis très heureux de retrouver Hervé Gaymard, avec qui j'avais travaillé lorsqu'il était ministre de l'Agriculture<sup>(\*)</sup>, puis ensemble sur les bancs de l'Assemblée nationale. Nos premiers échanges ont porté sur les

enjeux des deux Départements et la définition d'un calendrier de travail avec, dès septembre prochain, une rencontre des 72 conseillères et conseillers départementaux de Savoie et de Haute-Savoie », a déclaré Martial Saddier, à l'issue de la rencontre, qui s'est déroulée à Chambéry.

<sup>(\*)</sup> La première mission du député Saddier au parlement avait porté sur l'agriculture biologique.

## FORMATION

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
Une web série pour le BTP CFA

Lors de son assemblée générale qui s'est tenue le 17 juin, la présidente de BTP CFA AuRA, association régionale paritaire des 11 CFA (Centre de formation des apprentis) du BTP de la région, Christelle Rozier, a annoncé le lancement, en juillet, d'une web série, « Les rencontres de Julien ». La première a été mise en ligne il y a quelques jours et présente le métier de canaliseur. Toutes les vidéos ont été réalisées sur le même principe : l'influenceur Julien Geloën échange avec un apprenti sur son métier et son parcours. Au total, 12 métiers seront passés au crible et les vidéos mises en ligne, au fur et à mesure, jusqu'à la mi-octobre. Les tournages se sont tous déroulés dans des entreprises ou sur des chantiers de la région.

ALPES ENCHÈRES HÔTEL DES VENTES DE CHAMBÉRY - SELARL ANNE LEROY  
Commissaire-Priseur Judiciaire  
SVV: 123-2018 - 63 Allée François POLLET 73000 CHAMBÉRY - 04 79 69 54 81  
leroy@alpes-encheres.fr - http://www.interencheres.com/73001

Mardi 20/07/2021 à 9h à L'HÔTEL DES VENTES DE CHAMBÉRY, 63 ALLÉE FRANÇOIS POLLET - Par suite de liquidations judiciaires

## VOS COMMUNES

LES ARCS

C'est parti pour le 48<sup>e</sup> Académie-Festival de musique

Rare événement maintenu l'an dernier malgré la crise sanitaire, le Festival de musique des Arcs a débuté ce dimanche 18 juillet. Concerts, conférences et visites guidées aux Arcs et dans la vallée rythmeront la quinzaine.

Après déjà un premier événement culturel et estival de grande tenue, Le Cabaret des Monstres, en début de semaine, à Arc 1600, c'est parti pour deux semaines de musique classique à Bourg-Saint-Maurice/Les Arcs et ses proches alentours, à savoir dans diverses églises de Peisey-Vallandry, de Villaroger et de Sainte-Foy-Tarentaise.

Et parmi les rendez-vous récurrents de l'événement, tous gratuits, en salle comme en plein air, les festivaliers retrouveront la Journée Bach, le mercredi 28, consacrée au compositeur allemand, notamment dans le si charmant cadre alpestre et baroque de la chapelle Notre-Dame des Vernettes.

Une autre et nouvelle commémoration aura lieu, le dimanche précédent, pour le centenaire de la mort du pianiste et compositeur romantique français, Camille Saint-Saëns, avec sur la place des Villards, avec un concert jeune public consacré au si poétique "Carnaval des animaux". Le compositeur



Bon nombre de temps forts de cette édition 2021 se tiendront à la Coupole d'Arc 1600, l'un des bâtiments les plus emblématiques de la station des Arcs. Archives photo Le DL/Julien LEGRAND

argentin Astor Piazzolla sera également honoré, pour le centenaire de sa naissance.

## L'académie devra attendre

Le directeur artistique de l'événement, le violoniste Éric Crambes, a aussi dévoilé une nouvelle thématique, "Musique et pouvoir ou le pouvoir de la musique", qui sera abordé

dans le cadre de diverses conférences tout aussi gratuites.

Et si, crise sanitaire oblige, son académie ne peut encore se dérouler car les quelque 150 stagiaires viennent du monde entier, il n'en demeure pas moins que cette année, le festival arcadien a pris un sacré coup de jeune. En effet, et cela va être aussi une originalité de cette édition 2021, elle débute ce dimanche et le lundi à la Coupole

d'Arc 1600 au lieu du centre Bernard Taillefer d'Arc 1800 avec une vingtaine de jeunes talents qui pour la plupart connaissent très bien l'événement. C'est certainement pour cela qu'ils se sont baptisés Les Arcs 2.0.

La jeunesse sera également présente dans le cadre d'une journée portes ouvertes, au dernier jour du festival et de son concert de clôture, où sont

attendus des petits savoyards de 8 à 15 ans, notamment issus de l'école de musique de Bourg-Saint-Maurice.

## L'espace numérique toujours actif

Ils assisteront ainsi aux conférences proposées par le musicologue Max Kaprielian et le compositeur Franck Krawczyk, épaulé par son homologue breton, invité en résidence pour également diriger l'œuvre qu'il a spécialement écrite pour l'occasion et qui sera jouée, le lundi 26 au centre Bernard-Taillefer.

Et pour aussi rester jeune, même s'il n'a pas trop eu le choix avec la Covid, le festival s'est doté d'un Espace Roger-Godino en ligne (qu'une vacancière cherchait désespérément la salle à Arc 1600, jusqu'à ce qu'elle apprenne qu'il s'agit d'un espace virtuel) sur lequel on peut assister en streaming, en direct comme en différé, aux grands rendez-vous de l'événement.

Et comme il plane toujours une certaine incertitude quant à l'évolution de la crise sanitaire, l'équipe du festival propose dès maintenant d'accueillir et de renseigner des festivaliers qui pourront aussi se procurer son programme, dans ses nouveaux bureaux installés au pied de résidence Bellechalles, au Charvet d'Arc 1800.

Vincent ZAVARONI

HAUTE TARENTEISE

## État civil du mois de juin

## ■ Naissances

Gaston Jean, Schweizer (Tignes); Yuna, Celma Combralier (Tignes); Loélie, Bimet (Bourg-Saint-Maurice); Juno Yvette, Greatorex (Bourg-Saint-Maurice); Louis Marcel Guy, Vandramme (Bellentre); Alicia Michèle, Blard Pilot (Tignes); Jade Gaïa, Houplain (Bourg-Saint-Maurice); Mona Jadis, Lagarde Tignes-Alicia Nicole, Metral (Sainte-Foy-Tarentaise); Rayssa, Vidinha Furnas (Bourg-Saint-Maurice); Basile Pierre Laurent, Le Meur (Tignes); Eliot Théo, Pottier (Bourg-Saint-Maurice); Léo Jean-Claude Roland, Guillot (Séiez); Armelle Marie, Bachelot (Bourg-Saint-Maurice); Ariana, Teixeira Pinto (Bourg-Saint-

Maurice); Marilou, Leger (La Léchère-les-Bains); Camille Daniel, Bernard (Séiez).

## ■ Décès

Odette Julie, Guyomarc'h née Noz (90 ans-Bourg-Saint-Maurice); Abilio, Cardoso, Vieira (77 ans-Bourg-Saint-Maurice); Albertine, Gaidet née Gaidet (93 ans-Bourg-Saint-Maurice); Serge, Koltchanoff (71 ans-Bourg-Saint-Maurice); Fabrice, David (51 ans-Aime); Huguette, Estève née Grand (92 ans-Bourg-Saint-Maurice); Nicole, Mihelic (80 ans-Bourg-Saint-Maurice); Angèle Merel (91 ans-Aime); Marie-Thérèse, Perriau (84 ans-Bourg-Saint-Maurice); Ray Davison (77 ans-Montvalezan).

## BOURG-SAINT-MAURICE

## Christian Broche est le nouvel entraîneur du FCHT

Après trois ans à la tête des U17, Christian Broche va reprendre en main les destinées de l'équipe fanion du FC Haute-Tarentaise la saison prochaine. Il succède à Jean-Christophe Lecoq qui demeure directeur sportif dans le club haut-tarin. « Suite au départ en retraite de Patrick Cortade, il a fallu recomposer l'organigramme », explique Jean-Christophe Lecoq qui entrainera désormais les U15, les U17 et les féminines. Pour cette nouvelle saison, Christian Broche sera accompagné par Alexandre Auger, qui sera son adjoint principal.



Christian Broche, le nouvel entraîneur du FCHT. Photo DR

LES CHAPELLES

Paul Bellocqer premier de cordée au pied du Dôme de Vaugellaz AIME-LA-PLAGNE

## Aix-les-Bains en évidence

Du 10 au 16 juillet se sont déroulés les championnats de France de voile minimes (jeunes de moins de 15 ans) dans la baie de Quiberon.

Le Club nautique voile Aix-les-Bains était représenté par 15 coureurs : huit en optimist, un en openskiff et trois équipages en double en RS féva.

Baptiste Courtias, en Openskiff, a dominé son sujet puisqu'il est sacré champion de France avec une avance confortable sur ses concurrents.

Du côté des optimist, Justine Barbarin et Nolann Huet des Aunay revenaient respectivement du championnat d'Europe et du championnat du monde. Malgré des résultats en demi-teinte (98<sup>e</sup> pour la première et 153<sup>e</sup> pour le second), ils y ont acquis une précieuse expérience pour leurs futurs championnats internationaux. Sur ce championnat de France, ils confirment leur niveau et leur progression en terminant tous les deux à la 9<sup>e</sup> place.

Enfin, en RS féva et pour leur premier championnat de France, l'équipage composé d'Edgar Chevillon et Paul Beau-Bianchi prennent la 10<sup>e</sup> place.

Un championnat réussi pour le CNVA avec un podium et trois places de finalistes.

Rendez-vous du 23 au 30 juillet pour les championnats d'Europe de Laser puis du 21 au 27 août pour les championnats de France Espoirs et d'autres promesses de podiums.

## SPORT EXPRESS

## BASKET-BALL

## Pro B : Moendadze (AMSB) a prolongé

Le joueur d'Aix-Maurienne Savoie basket Kadri Moendadze a prolongé son contrat d'un an avec le club savoyard, fort d'une saison 2020-2021 convaincante en Pro B pour le 2<sup>e</sup> arrière (1,89 m, 27 ans). Avec plus de temps de jeu (27 minutes par match en moyenne) et des statistiques en hausse (9,7 points par match, meilleure moyenne en carrière à 37,4 % de réussite aux tirs) pour le shooteur formé à Cholet (mais seulement 29,5 % à 3 points) qui a apporté aussi sa contribution au rebond (4,3 prises). F.R.

## FOOTBALL

## R3 : Broche rejoint le FC Haute-Tarentaise

Après trois ans à la tête des U17, Christian Broche va reprendre en main la destinée de l'équipe-fanion du

FC Haute-Tarentaise qui évolue en Régional 3 cette saison. Il succède à Jean-Christophe Lecoq qui demeure directeur sportif dans le club haut-tarin. Christian Broche sera accompagné par Alexandre Auger, qui sera son adjoint principal. J.M.

## HOCKEY SUR GLACE

## D1 : Chambéry connaît ses matches amicaux

Les Éléphants continuent leur préparation physique d'avant-saison d'arrachepied mais l'entraînement sur la glace n'a pas repris. Toutefois, Chambéry connaît déjà ses futurs adversaires en matches amicaux lors du mois de septembre. Chambéry recevra Mont-Blanc le 17 septembre mais se déplacera lors de ses quatre autres matches. Marseille, Roanne ou encore Montpellier seront les adversaires des Éléphants pour leur préparation de la nouvelle saison. P.H.

## CANOE-KAYAK / CHAMPIONNATS DE FRANCE DE SLALOM

## « Les "France" à Bourg-Saint-Maurice toutes les années impaires »

**Mathieu Leclerc, président du club de canoë-kayak de la Haute-Isère, évoque les neuf jours de compétition sur le stade national de Bourg-Saint-Maurice.**

**Avec neuf jours de compétition, du 17 au 25 juillet, l'organisation doit être à la hauteur de l'événement ?**

« L'organisation nécessite la mobilisation de quelque 70 bénévoles sur neuf jours, sans compter la présence des trente juges. Nous sommes rodés après avoir organisé plusieurs championnats du monde (1987, 2002, 2012), des championnats et des Coupes d'Europe et une dizaine de championnats de France sur le site de Bourg-Saint-Maurice. La Fédération s'est engagée récemment à confier à Bourg-Saint-Maurice les Arcs, un championnat de France tous les deux ans, toutes les années impaires. »

**Le programme est particulièrement chargé ?**

« Après les épreuves réservées

aux Masters les 17 et 18 juillet, lundi, les U18 entreront en scène. Mardi, ce sera au tour des U15, mercredi les finales U15 et U18. Jeudi, le championnat sera réservé aux équipes, vendredi et samedi, sélections et finales N1 et samedi après-midi et dimanche, le Slalom Xtrem clôturera ces neuf jours de compétitions. »

**Quels sont les enjeux ?**

« Les sélections pour l'équipe de France de slalom sont réalisées sur les pîges, avant les championnats de France. Néanmoins, la quête du titre national est toujours un rendez-vous important dans la saison. »

**« Trois membres du club peuvent tirer leur épingle du jeu »**

**Plusieurs jeunes du club ont l'opportunité de briller à domicile à l'occasion de ces championnats ?**

« Nous avons en effet sept membres du club qualifiés dont trois qui potentiellement peuvent tirer leur épingle du jeu. Édouard Chenal (U18, K1), Ilo-



## REPÈRES

## ■ APRÈS LES FRANCE, L'INTERNATIONAL ?

La commune de Bourg-Saint-Maurice, qui revendique d'être une place forte du sport outdoor, serait en passe d'obtenir prochainement l'organisation d'événements d'envergure internationale. On pense notamment à des compétitions de Slalom Xtrem, très en vogue actuellement dans le canoë-kayak.

**Mathieu Leclerc, président du club de canoë-kayak de la Haute-Isère.** Le DL/E.C.

na Martin-Laemle (U18, K1 et C1) et Djendy Simeant (U23, K1) se mêleront à la lutte pour un podium. »

**La nouvelle discipline, le Slalom Xtrem, qui sera au programme du week-end prochain, est de nature à attirer un public plus large ?**

« C'est une discipline que l'on verra apparaître aux Jeux Olym-

piques 2024 à Paris. C'est la première fois que le Slalom Xtrem est au programme des championnats de France de slalom. C'est une discipline très spectaculaire. Quatre concurrents sont sur l'eau en même temps, ça frotte gentiment. Il y a un eskimo obligatoire dans la descente. C'est-à-dire un passage dans une zone où les concurrents sont obligés de faire un demi-tour et de réaliser

un tonneau sous l'eau. »

**C'est aussi une contrainte supplémentaire pour vous ?**

« Forcément. Ce sont 100 personnes mobilisées une journée et demie de plus. D'ordinaire, les championnats se déroulent sur sept jours. Avec le Slalom Xtrem, on en rajoute deux. C'est une implication supplémentaire. »

Recueilli par Eric CLERT

## AVIRON / CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUNES ET SPRINT

## Des médailles à foison pour les rameurs savoyards

**Les clubs d'Aix-les-Bains, Aiguebelette et Chambéry-Le Bourget ont ramené moult médailles des championnats de France jeunes et sprint seniors à Mantes-la-Jolie (Yvelines).**

Quatre titres nationaux pour l'Entente nautique Aix-les-Bains aviron, un pour Aiguebelette ! Les clubs savoyards ont marqué de leur empreinte ces championnats de France disputés de jeudi à dimanche à

Mantes-la-Jolie.

**Filias : « De bon augure pour la suite »**

Aix-les-Bains, qui avait ouvert le bal jeudi avec le titre du huit minimes garçons, a enchaîné le vendredi sur un doublé historique chez les cadets. Dimanche, le huit seniors mixte a rapporté un quatrième titre au club du président Stéphane Bichet. Auquel il faut rajouter trois nouvelles médailles avec le quatre de couple hommes (bronze), le quatre de couple femmes (argent) et le

quatre de couple mixte (argent).

Le club d'Aiguebelette peut lui aussi être satisfait de ces championnats avec, au bilan, un titre dans le quatre barré cadettes vendredi, deux médailles de bronze dans le huit minimes (garçons et filles). Dimanche, c'est une nouvelle médaille de bronze dans le deux sans barreaux seniors femmes qui a conclu cette belle moisson : « Nous possédons un gros effectif minimes sur le huit (35 étaient présents à Mantes-la-Jolie) et c'est de bon augure pour la suite », expli-

que Thibaut Filias, le vice-président du club.

Avec deux médailles de bronze (quatre de pointe barré cadettes et deux sans barreaux seniors hommes), le club de Chambéry-Le Bourget pouvait lui aussi se satisfaire de ces "France" : « Avec 21 bateaux engagés, nous étions le deuxième club le plus représenté sur ces championnats », se félicite le président Vincent Cavard. « On reconstruit progressivement et les résultats suivront dans quelque temps. »

Eric CLERT



**Le quatre barré d'Aiguebelette a été sacré champion de France cadettes.** DR

ÉPIDÉMIE DE COVID-19

## Restrictions sanitaires : le grand flou

**Il reste beaucoup d'incertitudes autour des mesures annoncées pour freiner le variant Delta et inciter les Français à se faire vacciner. Le Conseil d'État, le Parlement et le Conseil constitutionnel pourraient modifier le projet de loi. Explications**

À partir de mercredi, le pass sanitaire devient le sésame indispensable pour accéder aux théâtres, cinémas, concerts et parcs d'attractions accueillant plus de 50 personnes. Puis il sera étendu début août aux cafés, restaurants, centres commerciaux, maisons de retraite, TGV et autocars longue distance. Le pass sera aussi exigé pour les salariés qui y travaillent dès la fin août. Clients et employés devront donc avoir une vaccination complète, un test PCR ou antigénique négatif de moins de 48 heures ou la preuve qu'ils sont rétablis après avoir été contaminés.

#### Équilibre entre protection et restrictions de libertés

Le gouvernement prévoit aussi de rendre la vaccination obligatoire dès le 15 septembre pour les soignants et non-soignants travaillant dans un hôpital, une clinique, une maison de retraite ou au contact de personnes âgées, y compris à domicile. L'exécutif va également imposer un isolement de 10 jours avec des contrôles à domicile pour toutes les personnes testées positives au Covid-19.

Le but est de freiner la progression du variant Delta et de limiter les conséquences d'une quatrième vague annoncée, tout en incitant les récalcitrants et les étourdis à se faire vacci-

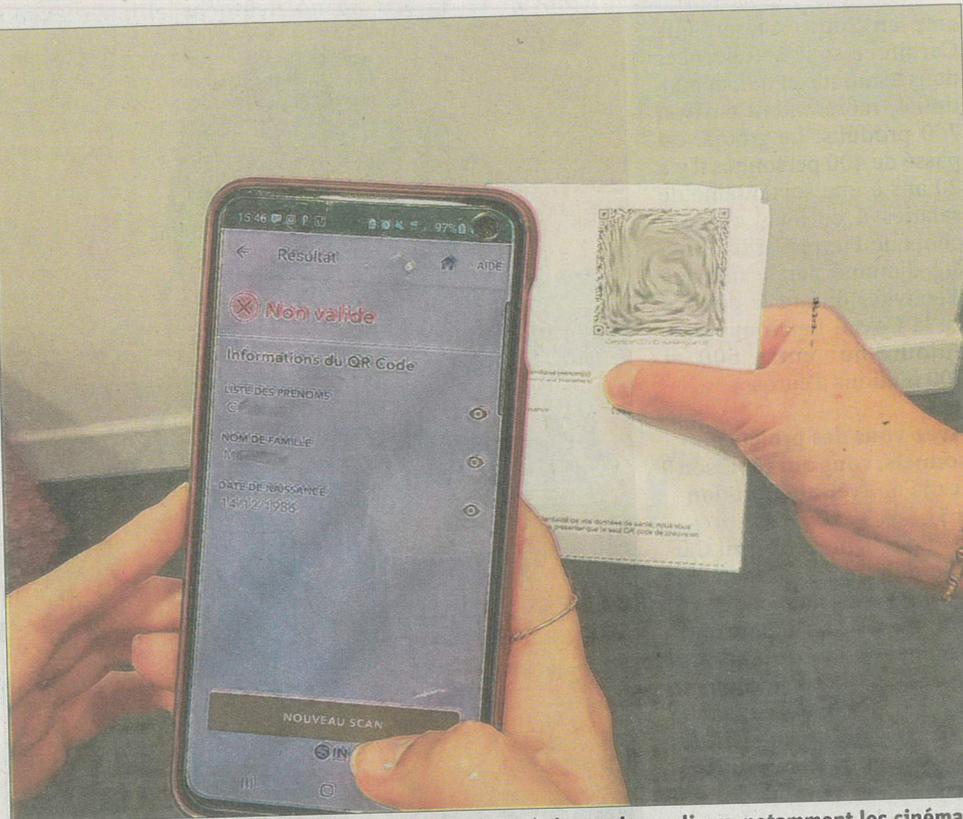
Cette batterie de mesures figure dans un projet de loi d'adaptation des outils de gestion de la crise sanitaire dont les détails restent flous. Le texte présenté en conseil des ministres ce lundi en fin de journée doit franchir une série d'obstacles qui pourraient en modifier la teneur, au moins à la marge.

Le gouvernement attend d'abord l'avis du Conseil d'État prévu ce lundi. Le projet de loi sera ensuite débattu à l'Assemblée nationale à partir de mardi puis au Sénat à partir de jeudi. Les débats s'annoncent vifs car les parlementaires ne sont pas d'accord sur les moyens d'arriver au meilleur équilibre entre la protection de la population et les restrictions de libertés. Le Conseil constitutionnel sera saisi à son tour dès que la loi sera adoptée.

Le 6 juillet, le Conseil d'État saisi en référé ne s'était pas opposé au pass sanitaire en justifiant sa décision par le fait qu'il ne s'appliquait pas aux « activités quotidiennes ». Quelle sera sa position maintenant qu'il devient nécessaire pour entrer dans un centre commercial et que diront les Sages du confinement obligatoire pour les cas positifs ?

#### Quel cadre légal pour les contrôles d'identité ?

D'autres zones d'ombre subsistent. Les commerçants et les restaurateurs se demandent dans quel cadre légal ils seront amenés à vérifier l'identité du détenteur d'un pass sanitaire. Une vérification est indispensable pour éviter les fraudes mais les contrôles d'identité restent très encadrés. En 2017, le Conseil constitutionnel a rappelé « l'interdiction de déléguer à



Le pass sanitaire va devenir nécessaire pour accéder à de nombreux lieux, notamment les cinémas, les théâtres, les salles de concert et les parcs d'attractions dès mercredi. Photo Luc CHAILLOT

pétences de police administrative générale ».

Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a annoncé ce dimanche que seuls les 396 centres commerciaux de plus de 20 000 m<sup>2</sup> seront concernés par l'obligation du pass sanitaire, soit près de la moitié des 840 en activité.

Selon les représentants du secteur, il faudra en moyenne 30 secondes par client pour vérifier la validité d'un pass et 15 secondes de plus pour un éventuel contrôle d'identité. Ils craignent de longues files d'attente avec le risque que certains clients se découragent et fassent demi-tour.

## Darmanin demande de la fermeté aux préfets

Confronté aux manifestations des anti-vaccin et aux réticences des professionnels des secteurs concernés, le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin a écrit dimanche aux préfets, pour leur demander de la fermeté dans l'application des nouvelles mesures anti-Covid, en réclamant notamment des fermetures administratives pour les boîtes de nuit ne respectant pas le contrôle du pass sanitaire. « La fermeture administrative des établissements n'y procédant pas, ou de façon lacunaire, sera prononcée à brève échéance », indique-t-il. Il a également demandé aux préfets de veiller à ce que les Français puissent avoir une « offre vaccinale adaptée pendant l'ensemble de la période estivale ». Pour ce faire, les représentants de l'État

devront notamment « augmenter les amplitudes d'ouverture journalière » des centres de vaccination et veiller à ce qu'ils soient ouverts tous les jours, « week-end compris ». Il appelle aussi à accélérer la vaccination pour les agents publics, en particulier ceux en contact avec le public. Leurs employeurs pourront être incités à « se rapprocher des centres de vaccination pour réserver des plages horaires » et des barnums de vaccination pourront être installés dans les cités administratives. Gérard Darmanin réclame enfin un « renforcement des dispositifs d'accompagnement et d'isolement » des cas positifs et cas contacts, avec notamment des « offres de logement » pour les personnes ne pouvant pas s'isoler à domicile.



Le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin. Photo AFP/Ludovic MARIN

LES CHIFFRES DE L'ÉPIDÉMIE, EN FRANCE AU 18 JUILLET 2021

**12 532** nouveaux cas en 24h.

5867730 cas au total.

Positivité des tests: 2%

**54** admissions à l'hôpital.

6936 personnes hospitalisées.

soit 14 de plus en 24h.

**9** admissions en réanimation.

891 patients en réanimation.

soit 1 de plus en 24h.

**5** décès à l'hôpital en 24h.

111 472 morts au total dont:

84 967 à l'hôpital et 26 505 en Ehpad

**30** retours à domicile en 24h.

387 469 retours au total.

Tendance sur 24h: ▼ en baisse, ▲ en hausse.

Source: Santé publique France. VISACTU

### L'INFO EN +

#### La députée Martine Wonner écartée

Le groupe parlementaire Libertés et Territoires a demandé dimanche le départ de ses rangs de la députée Martine Wonner, après qu'elle a exhorté samedi les manifestants contre le pass sanitaire à « faire le siège des parlementaires » et « envahir leurs permanences ». « Les débats comme les critiques à l'encontre de la gestion de l'épidémie de Covid-19 par l'exécutif sont légitimes mais de tels propos sont intolérables. Constatant l'échec des précédentes médiations, il apparaît que Martine Wonner ne peut plus désormais être membre du groupe Libertés et Territoires », a écrit le groupe. D'éventuelles suites pénales pourraient avoir lieu, a déclaré le chef des députés LREM Christophe Castaner.

**sonance**  
AUDITION

Bilan auditif gratuit

Essais aides auditives jusqu'à satisfaction

Suivi illimité. Réglages et rééducation auditive

**DRUMETTAZ**

376 Avenue du Golf - 73 420 Drumettaz-Clarafond - 04 79 88 40 38  
drumettaz@sonance-audition.fr @SonanceAuditionDrumettaz

**CORONAVIRUS | IL ENTRE EN VIGUEUR DANS LES LIEUX DE CULTURE ET DE LOISIRS**



# Pass sanitaire : suffisant pour casser la vague ?

Pas de culture ou de loisirs sans pass sanitaire ! À partir d'aujourd'hui, il devient obligatoire pour aller dans les théâtres, cinémas, musées, salles de spectacle, stades, piscines ou parcs d'attractions. Alors que le projet de loi sera débattu au Parlement en fin de semaine, l'exécutif mise sur cette mesure vilipendée par une partie des Français pour freiner la nouvelle vague de contaminations. Mais sera-t-elle suffisante pour contenir le rebond épidémique provoqué par le variant Delta du coronavirus ? Photo MAXPPP/Ludovic MAILLARD

## PAYS DE SAVOIE

## CHAMBÉRY

## L'expulsion des occupants des écuries de Boigne se prépare

Après deux mois d'occupation des écuries de Boigne à Buisson rond, les 150 membres du collectif des écuries de Boigne s'apprentent à être expulsés dès ce mercredi 21 juillet.

Au milieu de la cour des écuries de Boigne, on entrepose des meubles, des tables, des chaises, des sacs... Le collectif des écuries de Boigne, qui occupait les lieux depuis le mois de mai, déménage.

De force, car le 12 juillet dernier, le tribunal administratif de Grenoble a rendu sa décision suite à l'arrêté pris par la Ville de Chambéry. Les 150 occupants

sont priés de quitter les lieux, sous un délai de huit jours à partir du 13. Ce mardi 20 juillet, à la veille de l'expulsion, le collectif parle d'une seule voix : « On part parce qu'on n'a pas le choix, mais on ne laissera pas passer les choses sans broncher. »

Il faut dire que depuis son installation, le collectif a développé une activité culturelle et sociale, et a accueilli des associations jusqu'alors sans locaux. Une quinzaine de personnes sans logement y étaient hébergées. Et une question résonne aujourd'hui : « Où est-ce qu'on va maintenant ? »

La mairie a bien proposé les champs de tir, mais le collectif a refusé l'alternative, jugée in-

adaptée et mal située. « On veut nous rendre invisibles. » Si le collectif n'a désormais d'autre choix que de partir, il n'a pas dit son dernier mot. « L'urgence, c'est de trouver une solution pour les personnes qui se retrouveront sans domicile. » Alors le collectif a décidé de camper devant la mairie de Chambéry, dès ce mercredi, pour demander que leur situation soit prise en considération.

Et concernant l'expulsion, s'ils ne savent pas la manière dont elle sera menée, ils comptent bien faire une sortie... spectaculaire. « On ne vous dévoile pas tout, mais on va s'amuser un peu. »

Sarah CORTAY



Parmi les 150 occupants des écuries de Boigne, 15 personnes se retrouveront sans logement à partir de l'expulsion, prévue mercredi 21 juillet. Photo Le DL/S.C

## VOGLANS

## 140 caravanes sur le terrain de foot : expulsion mercredi



Les gens du voyage se sont installés dimanche soir sur le terrain de foot. Photo Le DL/Sylviane GARCIN

Dans la soirée de dimanche 18 juillet, 140 caravanes et des fourgons avec 80 foyers de gens du voyage se sont installés illé-

galement obtenu un arrêté préfectoral d'expulsion qui a été signifié aux organisateurs, ce mardi 20 juillet.

## DÉTRIER

## Un chien retrouvé tué par balle sur le parking d'un supermarché

Les rumeurs allaient bon train ce mardi dans les rues de La Rochette et aux alentours car ils étaient nombreux à imaginer le pire.

Sur une partie du parking du supermarché Super U à Détrier, un cordon de rubalise, siglé gendarmerie nationale, empêchait les gens de passer, mais le magasin a pu ouvrir ses portes.

Dans la nuit de ce lundi 19 juillet, le corps d'un chien, tué par balle, a été retrouvé dans une voiture. Les gendarmes ont aussitôt...



Le corps de l'animal a été retrouvé dans une voiture. Photo Le DL/Brigitte MAURAZ

## CHAMBÉRY

## Antivax : mise en garde de la préfecture

Dans un communiqué, la préfecture de la Savoie annonce qu'une nouvelle manifestation antivax non déclarée se tiendra ce mercredi 21 juillet après-midi. C'est la troisième mobilisation post-allocation présidentielle annonçant la vaccination obligatoire des soignants et l'extension du champ d'application du pass sanitaire. Par ailleurs,

la préfecture met en garde contre une nouvelle invasion de la VRU : « Les personnes qui se rendraient sur la voie rapide urbaine de Chambéry et qui seraient à l'origine d'un accident seraient susceptibles de voir leur responsabilité engagée. » Le préfet appelle les manifestants à privilégier un autre axe pour manifester.

## MAURIENNE/ISÈRE

## Accidents de VTT et de parapente pour les secours

C'était une nouvelle journée chargée pour les hommes de la CRS Alpes (Compagnie républicaine de sécurité) de Modane, ce mardi 20 juillet. Accompagnés par un médecin du Smur de Saint-Jean-de-Maurienne, ils se sont envolés vers Aussois, le matin, pour secourir un vététiste de 28 ans participant à la TransMaurienne Vanoise, en mauvaise posture dans des pentes très raides après une chute. Se plaignant de blessures au bassin, au dos et aux mollets, les secouristes ont dû l'immobiliser avec une attelle cervico-thoracique. Il a été évacué vers l'hôpital de Saint-Jean-de-Maurienne en ambulance après avoir été déposé à Modane. Une autre vététiste, une femme belge

une piste de Valloire. Des plaies saignantes et plusieurs traumatismes ont nécessité son évacuation à l'hôpital de Saint-Jean-de-Maurienne.

Les secours en montagne ont aussi aidé deux randonneurs qui avaient perdu leur chemin : un à Termignon (un vacancier originaire de la Loire) et un sous le Roc des Corneilles, à Aussois. Ils ont tous les deux été ramenés à leurs véhicules. En Isère, au Plateau des Petites Roches, près de la Dent de Crolles, les secouristes de Modane sont également intervenus pour un grave accident de parapente. Un homme de 59 ans a subi un violent retour au sol, lui causant des fractures au bassin et, sans doute, aux vertèbres. Il a été amené au service de

## PAYS DE SAVOIE

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

## Région : la majorité adopte seule son plan sécurité à 300 millions

**Il passe mal. Le plan sécurité au budget doublé, promesse de campagne du candidat Laurent Wauquiez, était au cœur de l'assemblée plénière lundi. La majorité, qui n'a besoin de personne pour l'adopter, voulait aller vite. C'est fait.**

Même le Rassemblement national s'est déclaré contre l'usage de la reconnaissance faciale, mesure phare du plan sécurité présenté à la Région. « Sous le prétexte de protection des honnêtes citoyens, vous vous apprêtez à mettre en place un terrifiant moyen de contrôle de ces mêmes honnêtes gens. Car les voyous, racailles, terroristes et autres malfaisants trouveront vite des parades qui existent d'ailleurs déjà », a souligné Vincent Lecaillon (RN), pointant « une évolution inacceptable et insensée ».

Une déconvenue pour le président de Région LR Laurent Wauquiez, qui a avoué ne pas comprendre ce positionnement. Pour lui, il y a confusion. Et de préciser : « L'usage de la reconnaissance faciale se fait a posteriori, pas en temps réel, et permet de retracer le parcours des délinquants et des criminels. »

Pour Renaud Pfeffer, vice-président en charge de la sécurité et rapporteur de la délibération, le RN réagit comme il y a 30 ans avec la vidéo-surveillance. Il insiste : « Il est évident qu'on s'inscrit dans un cadre légal. » La remarque vaut pour Anna AUBOIS (PS et démocrates) qui s'inquiète de l'expérimentation annoncée. « Elle ne peut avoir lieu que sous le contrôle de la Cnil, sur un temps limité et avec le consente-

ment des usagers de la ligne concernée », défend la conseillère régionale d'opposition.

Plusieurs voix s'élèvent alors pour réclamer, au-delà des moyens répressifs, des moyens humains. « Vous reprenez d'une main ce que vous donnez de l'autre. Nous réclamons une attention particulière au fait de ne pas vider les trains et les gares de présence humaine », souligne Jean-Baptiste Baud (PS et démocrates), qui demande « 10 millions pour recruter du personnel dans les TER ».

« Nous serons des garde-fous »

Finalement, les différents groupes d'opposition ont voté contre le plan sécurité, qui sera mis en œuvre sur ce mandat et comprend aussi 10 000 caméras supplémentaires dans les communes, des caméras dans les cars scolaires, une brigade pour les lycées, des dispositifs d'alerte pour les commerçants agressés, pour les femmes violentées, etc.

Najat Vallaud-Belkacem (PS), qui veut « apprécier le plan proposé à l'aune de son efficacité », pointe des effets de manche et regrette que la prévention ne soit jamais abordée. La cheffe de file du groupe PS aurait voulu voter certains aspects du plan, mais en est empêchée par le règlement intérieur.

La charge est plus violente de la part des écologistes. « Votre programme était présidentiel, or vous n'êtes pas président de la République. Pour l'échelon régional, il vous faut tordre votre arsenal qui ne permet pas de vous doter de telles politiques.



La Région compte expérimenter la reconnaissance faciale. « L'usage de la reconnaissance faciale se fait a posteriori, pas en temps réel, et permet de retracer le parcours des délinquants et des criminels », assure Laurent Wauquiez. Photo Le Progrès/Joël PHILIPPON

Nous serons des garde-fous », prévient Zerrin Bataray tout en annonçant un recours en justice. « La reconnaissance faciale a été utilisée place Bellecour donc par la Ville de Lyon », lui répond, énervé, Laurent Wauquiez.

« On répond à la question de la criminalité mais pas aux incivilités, ni à la délinquance », selon Cécile Cukierman (PC/LFI) qui a voté contre. Comme le RN. Seuls les Radicaux ont choisi l'abstention. « Humanité et fermeté » attend Guillaume Lacroix (PRG) qui pointe des manques. « Ce rapport permet des choses concrètes, dont 30 % d'effectifs de police ferroviaire en plus d'ici la fin de l'année », répète Laurent Wauquiez, regrettant des « postures » et citant régulièrement Rousseau, son contrat social et le fait que la sécurité est la première des libertés.

Dominique MENVIELLE

## Tous derrière Luxfer et Ferropem

Reprenant les vœux présentés par les écologistes et le groupe PC/LFI à propos de deux entreprises dans la tourmente, Laurent Wauquiez a proposé un engagement de la Région de 3 millions d'euros pour Luxfer. Luxfer (Puy-de-Dôme) est, en effet, concernée par un projet de reprise jugé sérieux. « On attend toujours une réponse de Bercy », a insisté le président LR, qui mentionne une réunion avec les services de l'État sur le sujet ce mardi. Le soutien de la Région irait à l'investissement productif (achat de machines) et la formation.

Soutien aussi à Ferropem (Savoie et Isère) mais non chiffré car pas de projet de reprise pour l'instant pour l'entreprise spécialisée dans la production de silicium. L'objectif est donc de faire pression pour obtenir sa cession et contrer une politique de la terre brûlée.

Unanimité autour des deux vœux. La seule de la séance plénière.

D. M.

CHAMBERY/AIX-LES-BAINS

## De Perpignan à Biarritz à vélo et d'une seule traite



Entre Méditerranée et Atlantique, les cyclistes ont défié les kilomètres, les cols et la météo pour accomplir une fabuleuse traversée pyrénéenne. Photo 350 l'Agence

Un tour de force. Par goût du défi. Par amour du vélo. Une équipe de cyclistes amateurs a rallié les Pyrénées-Orientales aux Pyrénées-Atlantiques d'une traite, entre mardi 13 et jeudi 15 juillet. Elle était composée de La Bisontine Rosalie Beliard, du Chambérien Andréa Costa, des Aixois Henry Jumeaux et Tanguy Hertzog. Les coureurs, accompagnés par l'ancien biathlète de l'équipe de France Simon Fourcade dans le premier col, étaient suivis par l'Aixois Paul Foulonneau (photographe et manager du team cycliste Cube-Shimano), les vidéastes de Puur-Film, des membres de Cube (qui avaient des vélos et roues de rechange et assureraient l'éclairage avec les phares la nuit) et de Christo-

phe Costa, le père d'Andréa.

## Des conditions météorologiques difficiles

Le périple a été marqué par la brume, la pluie et le froid en altitude. Il a fallu gérer la nuit au guidon et le franchissement du célèbre col du Tourmalet (à 2 100 m d'altitude). Andréa Costa a parcouru entre Perpignan et Biarritz 700 km et 15 900 m de dénivelé positif, en 28 h 23 à vélo. Tanguy Hertzog, qui s'est élancé depuis Massat en Ariège, 500 km et 11 700 m de dénivelé positif en 21 h 13. Rosalie Beliard les a accompagnés sur les 130 derniers kilomètres, alors que Henry Jumeaux a dû jeter l'éponge après 350 km, épuisé et transi de froid.

D.M.

# VOS COMMUNES

BOURG-SAINT-AURICE

## Canoë : les championnats de France ont lieu toute la semaine

Après cinq jours de compétition à Aime-la-Plagne pour les descendeurs, c'est au tour du bassin international d'eaux-vives de Bourg-Saint-Maurice d'accueillir la fine fleur des céistes et kayakistes français à l'occasion des championnats de France slalom Masters, du 17 au 25 juillet prochain.

Ce week-end, les vétérans (Masters) ont traditionnellement ouvert les championnats de France de slalom, seule discipline olympique en canoë-kayak.

Durant les qualifications, samedi 17 juillet, puis les finales, ce dimanche 18, ils ont montré toujours autant d'envie dans une eau de nouveau verte sous un soleil d'été qui devrait durer toute la semaine.

### Titouan, le fils d'un certain Tony Estanguet

Lundi 19 juillet ont commencé les championnats de France des jeunes et de l'élite U18 et U15, avec les épreuves de qualification. Parmi les qualifiés, certains courent en canoë et en kayak. Une polyvalence qui montre la progression dans ce sport.

Certains devront notamment « se faire un prénom », à l'image de Titouan, le fils d'un certain Tony Estanguet, le plus titré des céistes mondiaux.

Aux abords du bassin, masque obligatoire pour tout le monde et spectacle garanti.

Jean-Luc TRAINI



Edouard Chenal, du club Borain CK Haute Isère, qui a intégré l'équipe de France U18 le mois dernier a pu naviguer en « tricolore ». Photos Le DL/Jean-Luc TRAINI



Famille et compétiteurs du même club encourageaient « les anciens » dans leur course.



Sylviane Quemerai du côté de la porte 16.



David Egraz, la volonté d'en découdre.

BOURG-SAINT-AURICE

## Canoë : pass sanitaire obligatoire dès ce mercredi



Un centre provisoire de tests est mis en place dans les locaux du club de Canoë-Kayak de la Haute Isère. Photo Le DL/J.-L.T.

Pour les demi-finales et finales des Championnats de slalom cadets et juniors ce mercredi sur le bassin borain, un test négatif ou un schéma vaccinal complet sera exigé pour toutes les personnes.

Compétiteurs, accompagnants, encadrement, spectateurs devront montrer patte blanche pour accéder à l'encein-

te de la compétition. Le calendrier des décisions nationales aura fait de Bourg-Saint-Maurice la première commune organisant un championnat de France à mettre en œuvre le dispositif.

Un centre temporaire de tests a été mis en place pour permettre à tous les « négatifs » d'être présents.

J.-L.T.

BOURG-SAINT-AURICE/LES ARCS

## Ivan Do-Duc, un cycliste artistique et circassien

À l'initiative de l'adjointe à la culture de la commune, Cécile Mulot, « Le Cabaret des monstres » s'est achevé le 15 juillet sur la place du Soleil d'Arc 1600. Sur les trois journées de festivités figurait un plateau de talentueux artistes circassiens dont un ancien membre du Cirque du Soleil, « Dodar ». Il s'agissait en réalité d'Ivan Do-Duc, originaire de Clermont-Ferrand. Ce dernier a débuté le vélo artistique sportif à l'âge de sept ans.

L'homme effectue aujourd'hui ses acrobaties sur un Langenberger, un vélo allemand, comme cette discipline néo-Circus.



Ivan Do-Duc et son vélo accompagné par le groupe Demi Mondaine. Photo Le DL/V.Z.

son spectacle « Saltimbanco ». Il participera à 1200 représentations dans le monde entier. C'est

LA PLAGNE-TARENTEAISE

# Rencontre de deux cultures au premier Salon de l'Asie

Ce week-end des 17 et 18 juillet, La Plagne accueillait son premier Salon de l'Asie, dont l'invité d'honneur était le Vietnam. Cet événement était proposé par la commune de La Plagne Tarentaise, en partenariat avec l'association ANGV (Asia new generation Vietnam), en présence de Dinh Toan Thang, l'ambassadeur du Vietnam en France, et de Thi Hong Van Le, ambassadrice déléguée permanente du Vietnam à l'Unesco.

L'acteur Jean-Claude Tran, le jazzman de renom Neguyen Le, ainsi que le chef cuisinier parisien réputé Kim Lam Thanh ont également contribué activement à l'animation de l'événement.

Pendant deux jours, à Plagne centre, le public a profité d'une ambiance dépaysante, entre spectacles, concerts, concours de chant Asia Voice, démonstrations d'arts martiaux, défilés du dragon, masterclass de cuisine, mais aussi de nombreux stands de produits vietnamiens.

La rencontre de deux cultures, celle de la Tarentaise et du Vietnam, a fait le succès de cette première édition.

Anne TELLIER



Jean-Luc Boch, maire de La Plagne Tarentaise, a accueilli la délégation vietnamienne. Photo OTGP



Les vacanciers ont profité des stands de produits vietnamiens, comme ici celui du thé. Photo OTGP



Défilés colorés et démonstrations ont ravi le public. Photo Le DL/OTGP

LA PLAGNE-TARENTEAISE

# À la rencontre des vignerons au pressoir de la Côte d'Aime

Le pressoir de la Côte d'Aime ouvre ses portes les 21 juillet et 11 août prochains. Ce sera l'occasion d'aller à la rencontre des vignerons réunis au sein de "Vignes de Tarentaise". Cette association a pour but de soutenir les exploitants et de susciter des vocations pour retrouver le chemin des vignes, conserver et entretenir le patrimoine paysager.

Ces passionnés ont à cœur de présenter leur travail et de permettre au grand public de découvrir les secrets de fabrication de leur vin. Au programme sera proposée la visite de la cave, ancienne et authentique cave voûtée, situé au presbytère

de la Côte d'Aime, au chef-lieu, en face de l'église Saint-Laurent. Des dégustations de vin et de jus de raisin seront également organisées.

Cette opération portes ouvertes vise à faire découvrir ou redécouvrir les produits de l'association, présenter l'association elle-même, ainsi que ses diverses activités.

En effet, les membres de l'association ne sont pas en reste de travaux divers et variés, soit dans le pressoir lui-même, soit dans les vignes elles-mêmes. « Il y a la mise en bouteilles de la récolte 2020, mais aussi l'épamprage qui consiste à se débarras-

ser des pampres et autres gourmands, l'émondage ou taille d'hiver, la pose de ficelles pour maintenir les sarments, sans oublier encore et toujours le désherbage, avant les vendanges, etc... », précise-t-on du côté des vignerons.

Ces derniers ont vu leur activité diminuer du fait de la crise Covid. Aussi souhaitent-ils voir le public revenir et partager leur passion, que ce soit avec les gens du pays ou bien avec les estivants.

Sonia JULIÉ

Pour tout renseignement : [www.vignesdetarentaise.fr](http://www.vignesdetarentaise.fr)



Visite des caves du pressoir de la Côte d'Aime et dégustation sont au programme des portes ouvertes. Photo Le DL/S.J.

son spectacle "Saltimbanco". Il participera à 1200 représentations dans le monde entier. C'est donc naturellement qu'il a pu intégrer le spectacle du "Cabaret des monstre", composé d'amis de longue date. Aux Arcs, les spectateurs, petits et grands, ont été émerveillés par ses prouesses, chorégraphiées au son et à la voix de Demi Mondaine.

On doit à Ivan une figure acrobatique qui a incité le Cirque du Soleil à le recruter en 2007, pour

son spectacle "Saltimbanco". Il participera à 1200 représentations dans le monde entier. C'est donc naturellement qu'il a pu intégrer le spectacle du "Cabaret des monstre", composé d'amis de longue date. Aux Arcs, les spectateurs, petits et grands, ont été émerveillés par ses prouesses, chorégraphiées au son et à la voix de Demi Mondaine.

Vincent ZAVARONI

LES ARCS

# Programme chargé pour le festival de musique des Arcs

Après trois jours de festival, c'est ce mardi 20 juillet que les choses sérieuses ont commencé lors du festival de musique des Arcs, avec désormais des rendez-vous quotidiens sur plusieurs sites, et ce en dépit des nouvelles directives sanitaires.

La Coupole d'Arc 1600 va permettre de découvrir musicalement deux personnages du XVII<sup>e</sup> siècle. D'abord, ce mercredi 21 juillet, à 18 heures, Henri Coëffier de Ruzé d'Effiat, favori du roi Louis XIII puis tombé en disgrâce et exécuté par ordre du cardinal de Riche-

lieu contre lequel il avait conspiré.

Puis, le lendemain à 14 heures, autre rendez-vous à ne pas manquer : un hommage au grand compositeur argentin Astor Piazzolla, dont on célèbre le centenaire de la naissance, à l'occasion d'un concert en plein air, sur la place basse des Villards d'Arc 1800, avec sur scène l'accordéoniste de réputation mondiale, Bruno Maurice.

V.Z.

Plus d'infos sur [www.festivaldesarcs.com](http://www.festivaldesarcs.com).

## BOURG-SAINT-AURICE

### URGENCES/DE GARDE

**Pharmacie de garde**  
Jusqu'au mardi 27 juillet, pharmacie Champier à Bourg-Saint-Maurice. Tél. 04 79 07 04 66.

**Hôpital**  
Tél. 04 79 41 79 79.  
**Médecin de garde**

Pour obtenir son numéro : appelez le 15.

**Police municipale**  
Ouverture au public du lundi au vendredi, de 9 à 17 heures. Tél. 04 79 07 22 81.

**Gendarmerie nationale**  
Tél. 04 79 07 04 25.

## INFOS SERVICES

**LA LÉCHÈRE**  
**TAXI ALPES**  
VTC Transferts - Transport de malades assis  
Consultations - Dialyses - Rayons  
**06 84 60 95 52**

**SALINS-LES-THERMES**  
**TAXI CHRISTINE HUMBERT**  
Transport de malades assis  
Consultations - Dialyses - Rayons  
**06 09 41 23 64**

**AVANCHERS / VALMOREL**  
**TAXI ALBATRANS STEPHANE BOUVIER**  
Toutes distances - Transport malade assis  
Conventionné Sécurité Sociale  
**06 16 55 43 22**

**AIGUEBLANCHE**  
**TAXI ALBATRANS LAURENT HYVOZ**  
Toutes distances - Transport malade assis  
Conventionné Sécurité Sociale  
**06 15 38 57 98**

13 B 1 - 14

C N J M

73AB16 - V1

16 73AB

P1 T2 CE PA adv1

## ROYAUTÉ

## Le prince Harry va publier ses mémoires fin 2022

Le prince Harry, 36 ans, désormais retiré avec son épouse Meghan Markle de la famille royale britannique, publiera ses mémoires à la fin de l'année 2022, a annoncé lundi la maison d'édition Penguin Random House. « J'espère qu'en racontant mon histoire — les hauts et les bas, les erreurs, les leçons apprises — je peux aider à montrer que, quelles que soient nos origines, nous avons plus en commun que nous ne le pensons », a déclaré le prince. Les mémoires, qui seront publiés dans le monde entier et dont les recettes iront à des œuvres caritatives, couvriront « sa vie sous les projecteurs, de l'enfance à aujourd'hui », notamment son « engagement militaire qui l'a mené deux fois [...] en Afghanistan et ses joies de mari et de père ».



Photo AFP/Charly TRIBALLEAU

## DISPARITION

Françoise Arnoul, la « Nini » de *French Cancan* de Jean Renoir, est morte

L'actrice Françoise Arnoul, vedette des années 1950 et étoile du célèbre *French Cancan* (1954) de Jean Renoir, est morte mardi à l'âge de 90 ans, a annoncé sa famille. Elle s'est éteinte dans un hôpital parisien à la suite d'une longue maladie. Née en 1931 à Constantine (Algérie) où son père était général d'artillerie et sa mère comédienne, Françoise Arnoul, de son vrai nom Françoise Gautsch, rêvait d'être danseuse. À 17 ans, elle décroche son premier rôle dans *L'Épave* de Willy Rozier. Étant mineure, elle est doublée pour une scène très déshabillée. Elle est considérée comme un « sex-symbol » des années 1950, avec des films comme *La Rage au corps*, *Secrets d'alcôve* ou encore *Le Fruit défendu* avec Fernandel.

## CINÉMA

La 75<sup>e</sup> édition du Festival de Cannes aura lieu du 17 au 28 mai 2022

La 75<sup>e</sup> édition du Festival de Cannes se déroulera du 17 au 28 mai 2022, indiquait mardi le compte Twitter de cette manifestation, la plus importante au monde consacrée au cinéma, dont l'édition 2021 vient de s'achever. Le festival 2021, première édition depuis le début de la pandémie de Covid-19, a décerné samedi la Palme d'or à une réalisatrice de 37 ans, la Française Julia Ducournau, pour *Titane*, au terme de presque deux semaines hautes en couleur. Elle est la deuxième femme à remporter cette récompense, 28 ans après la Néo-Zélandaise Jane Campion et *La Leçon de piano*. Cette année, quelque 875 000 téléspectateurs ont suivi le 17 juillet en clair la cérémonie de clôture du 74<sup>e</sup> Festival de Cannes sur Canal +.

## FRANCE-MONDE

## ESPIONNAGE

## Pegasus : Emmanuel Macron ciblé

Un des téléphones du chef de l'État faisait partie de la liste des appareils sur lesquels les services marocains envisageaient d'installer un logiciel espion. Une enquête a également été ouverte par le parquet de Paris, à la suite d'une plainte de deux journalistes.



Emmanuel Macron faisait partie des cibles, selon l'enquête du Monde. Photo AFP/John THYS

Emmanuel Macron faisait partie des cibles. *Le Monde* a révélé mardi qu'un téléphone appartenant au président de la République figurait dans la liste des appareils présélectionnés par les services marocains pour y installer Pegasus, le logiciel espion de la société israélienne NSO.

Les téléphones de 15 autres ministres, dont l'ancien chef de gouvernement Édouard Philippe, auraient également été ciblés, selon le quotidien. « Si les faits sont avérés, ils sont évidemment très graves », a réagi l'Élysée.

Cette révélation s'inscrit dans le cadre de l'enquête menée par

nées par les services marocains, un des plus gros clients de NSO. D'autres victimes françaises ont également annoncé leur intention de porter plainte, à l'image de Dominique Simonnot, ancienne collaboratrice du *Canard enchaîné*, devenue Contrôleuse générale des prisons.

Radio France a par ailleurs révélé que le roi du Maroc Mohammed VI lui-même, ainsi qu'une

## ÉPIDÉMIE DE COVID-19

## Un pass pour limiter la casse ?

Le pass sanitaire entre en vigueur ce mercredi dans les lieux de culture et de loisirs. Vilipendé par une partie des Français, il doit permettre de freiner la reprise « éclair » de l'épidémie de Covid en France.

C'est une rengaine désormais connue. Comme la plupart des pays d'Europe, la France, à peine déconfinée, renoue avec la crainte d'une reprise de l'épidémie de Covid, liée au variant delta, et le spectre d'une nouvelle vague de contamination qui serait la quatrième depuis le printemps 2020. Pour y faire face, l'exécutif mise sur un projet de loi qui sera débattu en fin de semaine au Parlement, et dont les contours se dessinent peu à peu. Lundi soir, le Conseil d'État en a validé les grandes lignes, notamment la vaccination obligatoire des soignants.

## Bas les masques

Le texte prévoit la mise en

tations qui ont rassemblé 114 000 personnes en France samedi dernier pour dénoncer une « dictature sanitaire ».

Ce mercredi matin, le « pass » devient en tout cas une réalité tangible. Obligatoire pour entrer dans un musée ou un cinéma, il soulève encore de nombreuses questions pratiques du côté des professionnels amenés à le mettre en place le mois prochain. « Nous continuons de penser que le contrôle du pass sanitaire des clients est impossible de manière systématique », a ainsi lâché Franck Trouet, porte-parole du GNI, le syndicat des indépendants de l'hôtellerie-restauration. « De nombreux chefs d'entreprise concernés restent dubitatifs », abonde la CPME (petites et moyennes entreprises).

En réponse, le porte-parole du gouvernement Gabriel Attal assure qu'il y aura une « période de rodage » d'environ « une semaine » pour accompagner les professionnels dans sa mise en place. « Il faut consi-



Le pass sanitaire, déjà obligatoire pour accéder aux boîtes de nuit ou aux festivals, entre en vigueur ce mercredi dans les lieux de culture et de loisirs. Photo AFP/Sameer AL-DOUMY

## « Des moments difficiles attendent notre pays »

De son côté, le ministre de la Santé a affirmé que la mise en place du pass permettra au public qui se rendra dans ces établissements de se passer du masque à l'intérieur, sauf contre-

ordre préfectoral. « On est d'ailleurs pas étendue aux employés, qui seront tenus de garder leur masque jusqu'à la mise en place du pass sanitaire pour les salariés le 30 août. À Toulouse et dans 45 communes de Charente-Maritime, le masque obligatoire a aussi fait son retour dans les musées.

sur une semaine, a-t-il insisté. Nous n'avons jamais connu cela. » Dans le même temps, le cap des 40 millions de primo-injections de vaccins devrait être atteint d'ici la fin-juillet.

Incitation à la vaccination et pass sanitaire seront-ils suffi-

graves », a réagi l'Élysée. Cette révélation s'inscrit dans le cadre de l'enquête menée par une quinzaine de médias internationaux sur l'utilisation de Pegasus. Quasiment indétectable, ce logiciel – présenté par son éditeur comme un outil de lutte contre le terrorisme et la criminalité à disposition des États – permet d'accéder au contenu d'un smartphone à l'insu de son propriétaire, et même d'intercepter ses appels.

#### Plusieurs plaintes en vue

Le parquet de Paris a également ouvert une enquête, notamment pour « association de malfaiteurs », « piratage informatique » et « interception de correspondances », à la suite de la plainte déposée lundi par Edwy Plenel et Lénaïg Bredoux. Les traces de Pegasus ont été retrouvées sur les téléphones du fondateur de *Mediapart* ainsi que de la journaliste, dont les numéros faisaient partie des cibles sélection-

nées. Radio France a par ailleurs révélé que le roi du Maroc Mohammed VI lui-même, ainsi qu'une bonne partie de son entourage, faisaient aussi partie des « cibles potentielles » de Pegasus.

#### 600 hommes et femmes politiques espionnés ?

L'enquête se base sur une liste de 50000 numéros, obtenue par le réseau Forbidden Stories et Amnesty International, et correspondant aux cibles potentielles sélectionnées depuis 2016 par une dizaine d'États, clients de l'entreprise israélienne.

Régulièrement accusé de faire le jeu de régimes autoritaires, NSO a « nié fermement les fausses accusations portées » d'après elle dans l'enquête. Selon cette dernière, Pegasus aurait permis d'espionner les numéros d'au moins 180 journalistes, 600 hommes et femmes politiques, 85 militants des droits humains ou encore 65 chefs d'entreprise de différents pays.

### TARASCON (BOUCHES-DU-RHÔNE)

## Adolescent décapité : le meurtrier s'est acharné

L'autopsie de l'adolescent de 13 ans découvert décapité à Tarascon, le 18 juillet, donne toute la mesure de l'extrême violence dont a fait preuve le meurtrier.

« Le légiste a conclu à un traumatisme crânio-cérébral associé à une dissociation de la tête », indique Laurent Gumbau, procureur à Tarascon. Rien ne permet de dire si le jeune était vivant à ce moment-là. En revanche, pas de trace d'un sévice sexuel. Des tests ADN sont en cours, afin d'établir avec certitude qu'il s'agit bien du fils d'une voisine.

#### Un homme violent, connu pour ses troubles psychiatriques

Un homme de 32 ans a été abattu par un policier peu après, dans le centre-ville. C'est le locataire du logement où le meurtre a été commis. Un homme connu pour des violences et des troubles psychiatriques qui l'ont conduit à être interné plusieurs fois. Il venait tout juste de sortir de l'hôpital. À ce stade, le pôle criminel du tribunal judiciaire d'Aix-en-Pro-



Les constatations de l'identité judiciaire sont désormais terminées. Photo Le DL/Riad DOUA

vence a pris la main sur le volet mettant en cause le policier. Une information judiciaire est ouverte du chef de « violence par personne dépositaire de l'autorité publique ayant entraîné la mort sans intention de la donner ». Pour l'enquête liée au meurtre, Laurent Gumbau attend le résultat des tests ADN, afin d'ouvrir une seconde information judiciaire pour « homicide volontaire sur mineur de 15 ans ».

R. D.

#### Bas les masques

Le texte prévoit la mise en place, d'ici début août, du pass sanitaire pour les cafés, les restaurants, les trains grandes lignes ou les centres commerciaux. Ce point cristallise le débat public sur la lutte anti-Covid, entre un sondage affirmant que 61 % des Français y sont favorables, et des manifes-

« une semaine » pour accompagner les professionnels dans sa mise en place. « Il faut considérer chaque profession, et adapter un certain nombre de choses, a ajouté sur Europe 1 Olivia Grégoire, secrétaire d'État chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable. Ça n'est pas du tâtonnement, c'est du rodage et de la précision. »

blissements de se passer du masque à l'intérieur, sauf contordre préfectoral. « On est sûr que toutes les personnes qui rentrent sont vaccinées complètement ou ont un test très récent qui est négatif », a déclaré sur RTL Olivier Véran, pour justifier une mesure qui peut paraître contre-intuitive à l'heure où l'inquiétude revient. Cette souplesse ne sera

### QUESTIONS À

Anne-Claude Crémieux Spécialiste des maladies infectieuses à l'hôpital Saint-Louis à Paris

## « La levée du masque est prématurée »



Photo DR

#### La situation épidémique est-elle inquiétante ?

« Le niveau de la couverture vaccinale est insuffisant pour contrôler la circulation du variant delta. Il profite de son caractère rapidement transmissible et du fait qu'on a augmenté de façon importante les interactions sociales, en particulier chez les jeunes adultes. Il y a une progression exponentielle, qui rappelle celle du Royaume-Uni, qui n'est pas encore arrivé au maximum d'infections. L'espoir, c'est que la majorité des personnes âgées sont vaccinées et par conséquent le vaccin va atténuer l'impact sanitaire et donc probablement les hospitalisations. »

#### L'extension du pass sanitaire est une bonne nouvelle ?

« L'accélération de la campagne vaccinale est notre meilleure protection, avec le masque qui reste très important dans cette période. Le vaccin est aussi efficace contre la transmission. Une personne vaccinée qui porte le virus a deux fois moins de risque de le transmettre. »

#### La levée de l'obligation du masque dans les lieux accessibles avec le pass est-elle prématurée ?

« La seule situation où l'on peut se passer de masque, c'est quand tout le monde est vacciné dans un endroit. Tant qu'on n'a pas de pass vaccinal, il faut garder le masque, car des gens non-vaccinés sont susceptibles à la fois de transmettre et d'être infectés. Malheureusement, un test laisse passer des gens qui sont infectés le jour même. »

#### Faut-il une obligation vaccinale pour les personnes à risque et pour les plus âgés ?

« Je pense que l'incitation maximale portera ses fruits. Les gens hésitants se font massivement vacciner et il y a un effet boule de neige. C'est un peu comme le masque. Quand l'essentiel des gens l'a porté, tout le monde s'y est mis. La norme devient d'être vacciné. Sauf quelques irréductibles que vous n'aurez jamais, même avec l'obligation. »

Propos recueillis par Luc CHAILLOT

### REPÈRES

#### ■ Ce qui change ce mercredi

Ce 21 juillet marque l'entrée en vigueur du pass sanitaire, uniquement dans les lieux de culture et de loisirs rassemblant plus de 50 personnes. Cela concerne les théâtres, cinémas, musées, salles de concert, festivals, stades, piscines, parcs d'attractions... Les lieux de culte sont aussi concernés, mais pas pour les cérémonies religieuses, uniquement en cas de visite ou pour les événements sans caractère culturel. Concrètement, l'établissement doit contrôler le pass sanitaire de chaque client. Pour cela, les professionnels peuvent télécharger une application dédiée : TousAntiCovid Verif. Elle permet, via l'appareil photo d'un smartphone, de scanner le QR code d'une personne. Pilotée par le gouvernement (comme TousAntiCovid pour les particuliers), l'application renseigne le professionnel sur la validité du pass, l'identité et la date de naissance de la personne qui le présente, sans autre information. La raison pour

laquelle un pass est invalide n'apparaît pas. Pour les 12 à 17 ans, le pass sanitaire s'appliquera à compter du 30 août, comme pour les personnels des lieux où il est imposé aux clients. S'ils ne sont pas vaccinés, ils devront faire un test tous les deux jours pour pouvoir continuer à travailler.

#### ■ Trois critères pour un pass sanitaire validé

- Un schéma vaccinal complet. Cela veut dire deux doses + une semaine après la deuxième injection pour les vaccins Pfizer, Moderna, AstraZeneca. Pour le vaccin à une seule dose (Janssen), ce délai est de quatre semaines. Et il est de deux semaines après l'unique injection réalisée chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid.
- Un test PCR ou antigénique négatif de moins de 48 heures.
- Un certificat de rétablissement : test PCR ou antigénique d'au moins 11 jours et de moins de six mois.

Charente-Maritime, le masque obligatoire a aussi fait son retour dans les rues.

Dans l'après-midi, le même Olivier Véran annonçait que le nombre de cas de contaminations sur les dernières 24 heures a grimpé à 18000, contre moins de 7000 une semaine auparavant. « Nous avons une augmentation de la circulation du virus de l'ordre de 150 %

Incitation à la vaccination et pass sanitaire seront-ils suffisants pour contenir ce rebond épidémique ? « Des moments difficiles attendent notre pays », a prévenu le Premier ministre Jean Castex devant les députés. Les semaines à venir s'annoncent à nouveau décisives. La même rengaine, encore.

Aurélien POIVRET

## 40 millions de primo-injections attendues fin juillet

L'objectif de 40 millions de premières doses de vaccin contre le Covid-19 injectées « devrait être atteint à la fin du mois de juillet », soit avec un mois d'avance sur le tableau de marche initial, a annoncé mardi Jean Castex devant l'Assemblée nationale. Mi-juin, le Premier ministre avait dit viser la barre des 40 millions fin août, ainsi que celle des 35 millions de Français totalement vaccinés au même horizon. Le Premier ministre a indiqué que la France disposait actuellement d'un « stock de 6 millions de doses ». « Et jusqu'à fin août sont prévues d'arriver de l'ordre de 4,5 millions de doses par semaine » dont 2,5 seront réservées pour les 2<sup>es</sup> doses.

## Centres commerciaux : le casse-tête

Le gouvernement veut maintenir l'extension du pass sanitaire aux grands centres commerciaux de plus de 20 000 m<sup>2</sup>, malgré les réserves exprimées par le Conseil d'État. Dans leur avis rendu lundi, les Sages estiment que cette mesure risque de poser un problème d'accès aux biens de première nécessité, notamment à l'alimentation, qui doit être garanti pour tous. Début août, les clients sans pass sanitaire pourraient en effet ne plus pouvoir faire leurs courses dans les supermarchés et hypermarchés, ainsi que les pharmacies situées dans l'enceinte d'un grand centre commercial.

L'étude d'impact du projet de loi présenté lundi en Conseil des ministres stipulait pourtant que les « lieux et établissements retenus pour le pass sanitaire concernent des activités qui ne relèvent pas du quotidien ». « Cette mesure porte une atteinte disproportionnée aux libertés des personnes concernées au regard des enjeux sanitaires poursuivis », estime le Conseil d'État. Les Sages observent qu'elle va contraindre des personnes non-vaccinées

à se faire tester très régulièrement pour pouvoir acheter leurs produits alimentaires, dans le cas où il n'y a pas d'autre magasin alimentaire à proximité de leur domicile.

#### Le flou autour des « bassins de vie »

Le gouvernement cherche à contourner l'obstacle, en limitant le pass sanitaire aux centres commerciaux dans des « bassins de vie » disposant d'autres grandes surfaces alimentaires situées dans des ensembles de moins de 20 000 m<sup>2</sup>. À charge pour le préfet et les élus locaux d'en établir la liste. Un rayon de 20 kilomètres a été évoqué, mais Alain Griset, le ministre des PME, le juge démesuré pour définir un bassin de vie. « Cette mesure est à la fois inacceptable et impraticable », réagit le Conseil national des centres commerciaux (CNCC), qui compte sur les députés et les sénateurs pour amender le projet de loi, lequel sera débattu à partir de ce mercredi à l'Assemblée nationale, avant d'être examiné au Sénat.

L.C.

## JUSTICE

## Nouvelle loi sur l'irresponsabilité

Le ministre de la Justice **Éric Dupond-Moretti** a présenté lundi soir en Conseil des ministres son projet de loi pour réformer le régime de l'irresponsabilité pénale. Le texte doit être débattu au Parlement à la rentrée.

Ce sont trois articles dans une (nouvelle) loi sur la sécurité intérieure : le garde des Sceaux **Éric Dupond-Moretti** a présenté lundi soir en Conseil des ministres son projet de loi réformant le régime de la responsabilité pénale. L'objectif ? Répondre aux « importantes difficultés soulevées lorsque l'abolition du discernement résulte d'une intoxication volontaire de la personne, notamment lorsque celle-ci se trouvait sous l'emprise de substances stupéfiantes », indique ainsi l'exposé des motifs du texte, qui sera débattu à la rentrée au Parlement.

#### ■ Que dit le droit actuellement ?

En l'état actuel du droit, l'article 122-1 du code pénal prévoit que « n'est pas pénalement responsable la personne qui était atteinte, au moment des faits, d'un trouble psychique ou neuropsychique ayant aboli son discernement ou le contrôle de ses actes ». Dans un arrêt remarqué, la chambre criminelle de la Cour de cassation avait estimé en avril qu'il ne revenait pas au juge de distinguer l'origine du trouble psychique ou neuropsychique qui avait conduit à l'abolition du discernement, y compris quand il résultait par exemple d'une prise volontaire de stupé-

du meurtre de Sarah Halimi, battue à mort par Kobili Traoré le 4 avril 2017 à Paris. L'homme, en proie à une « bouffée délirante aiguë », avait été déclaré irresponsable par la justice, fermant la porte à un procès. Une nouvelle loi avait été réclamée par le chef de l'État et le ministre de la Justice s'était alors engagé à faire évoluer les textes.

#### ■ Que contient le texte ?

Le projet de loi prévoit ainsi de modifier le code pénal en y insérant un alinéa pour exclure des causes d'exonération de responsabilité pénale l'abolition du discernement lorsqu'elle est liée à une intoxication volontaire à l'alcool ou à la drogue « dans le dessein » de commettre l'infraction. En bref : réprimer l'auteur qui a pris des produits pour « se donner le courage » de commettre une infraction imaginée au préalable.

Autre évolution : la création de deux infractions autonomes, en cas d'« intoxication volontaire » de l'auteur d'un homicide ou de violences, déclaré irresponsable. Dans un premier temps, l'auteur pourra être déclaré irresponsable pénalement, si son discernement était aboli au moment du meurtre ou des violences, après la prise de drogue ou d'alcool. Mais les juges pourront estimer qu'au moment de la prise de substances, le mis en cause avait tout son libre arbitre, qu'il avait la connaissance que cette consommation puisse la conduire à commettre des violences... ouvrant la voie à un procès et une éventuelle condamnation.

## ENVIRONNEMENT

## Oui définitif pour la loi Climat

L'Assemblée et le Sénat ont définitivement adopté ce mardi la loi « Climat et résilience », issue des propositions formulées par la Convention citoyenne sur le climat. Mais l'ambition de bon nombre de mesures a été revue à la baisse.

Examinée depuis mars dernier, la loi « Climat et résilience » a enfin été votée ce mardi par le Parlement, à l'issue de longues tractations nocturnes. Le texte traduit une partie des 149 propositions formulées par la Convention citoyenne sur le climat (CCC). L'objectif ? Réduire d'au moins 40 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à leur niveau en 1990. Mais force est de constater que la portée de plusieurs mesures a été amoindrie. On fait le point.

#### ■ Les mesures phares

Pour le ministre de la Transition écologique **Barbara Pompili**, la loi représente une « bascule culturelle globale ». Les associations environnementales, elles, dénoncent le « détricotage » de leurs propositions et le « manque d'ambition » du texte.

Parmi les mesures phares promues par le gouvernement, il y a d'abord la fin des passoires thermiques en 2028, plébiscitée par la CCC. Afin d'encourager la rénovation énergétique, un encadrement du loyer va d'abord être mis en place pour les logements classés F et G, soit près de 5 millions. Le dispositif sera progressivement étendu. La loi « Climat et résilience » prévoit aussi la fin des voitures polluantes dans les grandes villes en 2025. À cette date, toutes les agglomérations métropolitaines de plus de 150 000 habitants devront instaurer des zones à faibles émissions, où certains véhicules ne pourront plus circuler. Comme le



Lors de la manifestation parisienne pour demander une loi Climat (plus) ambitieuse, en mai dernier. Photo AFP/Philippe LOPEZ

préconisait la Convention citoyenne, la lutte contre l'artificialisation des sols figure également dans le texte. Il va par ailleurs généraliser le menu végétarien hebdomadaire dans les cantines, déjà expérimenté depuis 2019.

#### ■ Celles partiellement reprises

Toutes les propositions de la CCC n'ont pas été transposées dans la loi à l'identique. En réalité, la plupart d'entre elles ont été largement modifiées par l'exécutif et les parlementaires. À commencer par celle concernant la fin du trafic aérien sur les vols intérieurs. La Convention voulait interdire les vols aériens quand il existe une alternative en train par une liaison directe en moins de 4 heures. Ça sera finalement 2h30. Des exceptions sont possibles pour des trajets assurant des correspondances. Seule la liaison Orly-Bordeaux devrait donc être concernée. En ce qui concerne la vente en vrac, les objectifs ont été revus à la baisse. La CCC souhaitait que 50 % des surfaces de vente soient consacrées à la vente en vrac d'ici à 2030. Au fi-

nal, la loi table sur 20 %.

La Convention citoyenne plaide aussi pour l'interdiction de la publicité en faveur des produits les plus émetteurs de gaz à effet de serre. Le Parlement est allé moins loin, en l'interdisant seulement pour les énergies fossiles.

Enfin, le texte va créer un délit général de pollution de l'eau et de l'air. Lorsque les faits seront commis de manière intentionnelle, le délit d'« écocide » pourra être retenu et la personne mise en cause risquera jusqu'à 10 ans d'emprisonnement et 4,5 millions d'euros d'amende.

#### ■ Les mesures abandonnées

Si le poids de certaines mesures plébiscitées par la CCC a été réduit, d'autres ont simplement été abandonnées. C'est notamment le cas de la baisse demandée de « la TVA sur les billets de train de 10 % à 5,5 % ». Le gouvernement a par ailleurs renoncé au projet de loi constitutionnel destiné à graver par référendum le climat dans la loi fondamentale. Et ce, faute d'accord entre les deux chambres.

## CO2 : émissions records en vue

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a mis en garde ce mardi contre les émissions mondiales de CO<sub>2</sub>, qui devraient atteindre un niveau record jamais vu d'ici à 2023. À l'origine de cette hausse inquiétante pour la lutte contre le réchauffement climatique, les différents plans de relance nationaux et internationaux, qui, selon l'AIE, ne consacrent pas suffisamment d'argent et d'efforts aux énergies renouvelables. Les États ont débloqué des sommes sans précédent pour affronter la pandémie, mais à peine 2 % sont allés à ce jour à la transition en faveur des énergies propres, a calculé l'AIE. À ce stade, l'essentiel des 16 000 milliards de dollars de mesures fiscales annoncées est allé dans les dépenses sanitaires et le soutien d'urgence aux entreprises et ménages. Quelque 2 300 milliards ont été consacrés à la relance économique, dont 380 milliards liés à des projets énergétiques « durables ». Conséquence : « au vu des prévisions actuelles de dépenses publiques, les émissions de CO<sub>2</sub> sont parties pour atteindre des niveaux records en 2023 et continuer à croître les années suivantes ». La tendance est particulièrement alarmante dans les pays en développement et émergents, où, par exemple, le rebond de la demande électrique trouve sa réponse dans le charbon plutôt que le solaire ou l'éolien. Ces régions affichent à peine 20 % des investissements nécessaires à leur décarbonation, selon le rapport, qui craint un « fossé grandissant » avec les pays riches. Avec la crise du Covid, l'AIE veut, par cet outil de suivi des plans de relance (« Sustainable Recovery Tracker »), aider les gouvernements à mesurer l'impact de leur action. Ce bilan actualisé est aussi publié en vue du G20 des ministres de l'Environnement et de l'Énergie, les 22-23 juillet à Naples.

que qui avait conduit à l'abolition du discernement, y compris quand il résultait par exemple d'une prise volontaire de stupéfiants.

■ **Quel est le contexte ?**  
C'était le cas dans l'affaire

## ALPES-MARITIMES

# Le fugitif suspecté de meurtre retrouvé mort

Après deux jours de traque, le corps de Marc Floris, ce trentenaire soupçonné d'un féminicide, a été retrouvé mardi à Gréolières, dans les Alpes-Maritimes.

Quelque 200 gendarmes, dont des unités d'élite du GIGN appuyées par des équipes cynophiles et des hélicoptères, fouillaient depuis dimanche les alentours, un territoire escarpé et sauvage, explorant une à une les près de 90 grottes de cette zone de montagne bien connue du suspect, qui a grandi non loin du bourg de Gréolières.

## Suicide ou chute accidentelle ?

Rien n'a été précisé par la gendarmerie sur la façon dont cet homme de 33 ans serait mort. Le procureur adjoint de Draguignan a simplement déclaré que le corps avait été retrouvé à 12 h 50, dans un relief montagneux, et que le cadavre était dans un état « relativement abîmé ». Le magistrat a refusé de se prononcer sur la thèse d'un suicide ou d'une chute accidentelle.

Les enquêteurs étaient sur la trace de Marc Floris depuis la découverte dimanche matin, par un

cette consommation puisse la conduire à commettre des violences... ouvrant la voie à un procès et une éventuelle condamnation. Le projet de loi prévoit des peines jusqu'à 10 ans d'emprisonnement pour ces nouveaux délits.

livreur de journaux, du corps de Doriane, devant sa résidence du Plan-de-la-Tour, une commune sur les hauteurs du golfe de Saint-Tropez (Var). La jeune femme a été tuée par balle.

Identifié par les enregistrements des caméras de surveillance de la résidence et l'analyse technique du téléphone de la victime, Marc Floris, salarié d'une entreprise de travaux publics dans les Alpes-Maritimes, entretenait ou avait entretenu, sur une courte période de temps, une relation avec la victime, selon le procureur adjoint de Draguignan, Guy Bouchet. « La victime avait déploré le caractère relativement harcelant de celui qui fut son compagnon », a précisé le magistrat. Armé et dangereux, le suspect avait fui vers le village de ses parents, Gréolières, et avait tiré, sans le blesser, sur l'un des gendarmes venu l'auditionner dimanche soir.

Le suspect était inconnu de la justice et semble avoir « été pris d'un coup de folie meurtrier, dramatique », a indiqué le commandant du groupement de gendarmerie des Alpes-Maritimes Nasser Boualam.

taurer des zones à faibles émissions, où certains véhicules ne pourront plus circuler. Comme le

## PRÉSIDENTIELLE

# Droite : un candidat unique annoncé... sans Bertrand

« Une démonstration d'unité et de loyauté ! », a vanté Christian Jacob, président du parti Les Républicains, mardi, à l'issue d'un conclave réunissant cinq candidats potentiels de la droite à la présidentielle de 2022 dans un hôtel parisien.

Chacun des participants « s'est engagé à respecter une règle commune dans une démarche collective qui permette le rassemblement autour d'un seul candidat », font valoir dans un communiqué les « parrains » de la rencontre : outre Christian Jacob, le président du Sénat Gérard Larcher et le maire d'Anti-

bes Jean Leonetti, chargé du « processus de rassemblement ».

« La victoire est à portée de main et nos électeurs ne nous pardonneraient pas la division », justifie Christian Jacob. Lundi, Michel Barnier, ancien négociateur du Brexit pour l'Europe et l'un des cinq candidats potentiels, présent à ce huis clos, a passé le même message. Les autres signataires de cet engagement, participants au raout parisien, sont le chef des sénateurs LR Bruno Retailleau, le président LR d'Auvergne-Rhône-Alpes Laurent Wauquiez, son homologue en Île-de-France Valérie Pé-

resse (Libres ! ex-LR) et le maire LR de La Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine) Philippe Juvin. Hormis le principe d'une candidature « unique », les responsables de la droite ont « posé quelques jalons » en vue d'une éventuelle primaire, malgré les réticences de la direction du parti sur ce processus. « C'est toujours bien quand il y a un échange entre les différents protagonistes », avait très diplomatiquement salué le matin sur France Inter Damien Abad, président du groupe LR à l'Assemblée nationale. Son chouchou à lui, l'ex-LR Xavier Bertrand – président des Hauts-

G20 des ministres de l'Environnement et de l'Énergie, les 22-23 juillet à Naples.

de-France et candidat déclaré – a pourtant séché le rendez-vous. Et se refuse, pour l'instant, à se soumettre à la primaire.

« À moi de conduire ce rassemblement », plaide Bertrand, conforté par son score (53,37 %) aux Régionales de juin avec sa liste d'union de la droite et de l'UDI. « Sa capacité à incarner la France populaire, des territoires... Xavier Bertrand coche un certain nombre de cases », défend Damien Abad. Un sondage du 4 juillet donne partiellement raison au député de l'Ain : avec 18 % d'intentions de votes, Bertrand est mieux placé que Pécres-

se (14 %) et Wauquiez (13 %), mais il demeure derrière Macron (24 %) et Le Pen (26 %).

Seule femme potentielle à droite à ce jour, Valérie Pécresse aussi en appelle au « devoir d'unité »... sans renoncer à ses ambitions personnelles. « L'heure des femmes est venue », veut croire la présidente réélue de la première région française, promettant de faire entendre sa voix au cours de l'été. Dès ce mercredi, Jacob, Larcher et Leonetti poursuivront leur tentative de rassemblement : à leur agenda, une rencontre au Sénat avec le président des Hauts-de-France.

## POLITIQUE

# Hollande : « Il y a une dérive dangereuse »

**François Hollande était à Vignieu (Isère), ce mardi, pour décorer l'ancienne députée Joëlle Huillier. L'occasion d'évoquer la situation politique du pays.**

**Au mois de juin, l'abstention a été très élevée. Cela vous inquiète ?**

« Oui, car elle traduit une incompréhension des enjeux. Alors même que les élections régionales et départementales servent à l'amélioration du cadre de vie, à l'insertion des jeunes, à la formation, au développement économique, à la solidarité, une grande partie des Français ne sait plus qui fait quoi et s'en détourne. Les formations politiques, les responsables qui veulent concourir aux suffrages, doivent donner des raisons d'aller voter. Ils ne peuvent pas simplement interpellier les électeurs en leur reprochant de ne pas être venus. Il faut avoir suffisamment de propositions, d'espérances

à lever, afin que les citoyens viennent pour changer leur destin. »

**On a l'impression que le pays n'a jamais été aussi divisé...**

« Oui, le complotisme, qui n'est pas récent, ni propre à la France, est un grave problème, car il emmène le citoyen honnête vers des refus, des rejets, des peurs. Je peux comprendre les réserves à l'égard des vaccins, mais quand on est au service des autres, comme les soignants, on doit comprendre qu'on ne peut pas être propagateur involontaire du virus. De la même manière, le pass sanitaire est une solution qui ne doit pas être une exclusion. Mais comment ne pas être heurté par les comparaisons avec ce qu'il s'est passé pendant la guerre, avec les camps de concentration, l'étoile jaune ? Il y a une dérive qui est extrêmement dangereuse. Ce n'est toutefois pas ceux qui manifestent qu'il faut mettre en



**François Hollande en Isère ce mardi.** Photo Le DL/Mourad ALLILI

cause, mais ceux qui utilisent le mensonge et qui instrumentalisent la peur. »

**Quand vous voyez l'état démocratique du pays, vous regrettez ne pas vous être représenté ?**

« Je l'ai fait dans certaines circonstances. La gauche était déjà divisée. Emmanuel Ma-

cron venait de présenter sa candidature. Mais c'est vrai que quand je regarde la vie politique aujourd'hui, je considère qu'on a tous un effort à faire. Il n'y a rien à regretter, mais il faut sans doute s'engager pour défendre l'idée de la démocratie. La politique doit être réhabilitée, à travers les grands partis, alors que la tentation est de faire sans, comme s'ils n'existaient pas. Les grands partis, de gauche et de droite, ne jouent plus les rôles qui étaient les leurs, je le regrette. On doit s'intéresser aux grands débats, aux grandes idées, et surtout aux solutions. »

**Ces solutions, vous pourriez les présenter en 2022 ?**

« Non, je n'ai pas besoin aujourd'hui d'ajouter encore de la confusion. En revanche, ce que je vais faire dans les prochains mois, c'est donner mes idées. Après elles chemineront. »

**On voit de plus en plus Manuel Valls, vous pensez qu'il s'imagine un destin présidentiel ?**

« Je l'avais nommé Premier ministre, il a fait son travail, ensuite il a fait sa vie, notamment du côté de Barcelone... Bon, ce qui compte, je pense, dans tous les parcours, c'est avant tout la cohérence. »

**Que pensez-vous du quinquennat qui s'achève et de la gestion de la crise sanitaire ?**

« J'ai affronté moi aussi des crises, il est toujours très difficile d'être confronté à l'inédit. On peut toujours critiquer, dire qu'on est allé trop vite, ou pas assez. Ce que je regrette, c'est que le Parlement et les élus locaux ne soient pas associés plus que cela aux décisions. Ce sont les élus locaux qui sont le plus au contact des populations et ce sont souvent les moins bien informés. »

**Propos recueillis par Vincent PROD'HOMME**

## COUP DE CŒUR

- 3 Robin Bernard, la magie dans la peau **Le Villard de La Côte d'Aime**

## AU FIL DE L'ACTU

- 4 Morgane Anxionnaz, nouvelle présidente du Football Club de Haute Tarentaise.  
**Bourg Saint Maurice**  
 4 En marge des prestations de danses et de vieux métiers, les Frontières exposent.  
**Bourg Saint Maurice**  
 7 A la mémoire des Justes.  
**Moûtiers**  
 7 L'actualité en images.  
 8 Remise de diplômes aux lauréats de l'institut de formation des aides-soignants. **Moûtiers**  
 9 Un 14-Juillet patriotique.  
**Les Avanchers**  
 10 Les salariés de Ferropem ont pris « symboliquement » le château de Vizille pour dénoncer la fermeture de l'entreprise. **La Léchère**  
 11 2<sup>e</sup> édition de la cyclosporive « Col de la Loze by Brides-Les-Bains ». **Brides-Les-Bains**

## ACTEURS ET INITIATIVES

- 5 Anthony Favre - Laurence Regnier : « Continuer l'aventure ». **Bourg Saint Maurice - Aime**

## CULTURE

- 6 L'Étincelle, un festival de théâtre cocasse et de danse au pied levé. **Bourg Saint Maurice**

## SORTIR EN TARENTAISE

- 12-14 Quelques idées de sorties

## LES ÉCHOS DES VALLÉES

- 15-16 Les petites nouvelles de Tarentaise

## RETROUVEZ AUSSI...

- 17-20 Annonces légales et petites annonces  
 20 De vous à nous  
 21 Rétro  
 22-23 Jeux et météo  
 24 Bulletin d'abonnement

Légende photo (en haut) :

# Édito



## De portrait en événements

Dans ce numéro estival, nous vous proposons pour commencer un portrait de Robin Bernard du Villard de La Côte d'Aime, jeune magicien plein de talent (page ci-contre). Ensuite, nos objectifs se sont tournés sur Bourg Saint Maurice, avec tout d'abord l'assemblée générale du Football club de haute Tarentaise qui a vu l'élection d'une nouvelle présidente, Morgane Anxionnaz, puis sur l'exposition « Les gestes d'hier... aujourd'hui pour demain », que proposait le groupe Arts et traditions populaires Les Frontières (page 4).

Battu lors des récentes élections départementales sur le canton de Bourg Saint Maurice - Aime, le duo Anthony Favre - Laurence Regnier compte poursuivre l'aventure. Entretien en page 5.

C'est à Bourg Saint Maurice toujours que la compagnie Les Tréteaux de Blaise prépare, pour le vendredi 10 septembre en plein air aux Marais, la première édition du festival de théâtre et de danse « L'Étincelle ». Un rendez-vous inédit soigneusement préparé par cette troupe locale amateur (page 6).

Détour à Moûtiers, pour une cérémonie à la mémoire des Justes très particulière (page 7) et pour une remise des diplômes à la promotion 2021 d'aides-soignants (page 8).

Aux Avanchers, la cérémonie du 14-Juillet a été l'occasion de fêter le 60<sup>e</sup> anniversaire de l'association des anciens combattants (page 9), alors que les salariés du Groupe Ferropem de La Léchère sont allés manifester à Vizille dans l'Isère, en prenant symboliquement le château pour dénoncer la fermeture de l'entreprise (page 10).

Terminons avec notre Une et les 500 courageux qui ont affronté dimanche dernier à vélo, la terrible montée du col de la Loze au départ de Brides-Les-Bains (page 11).

Bonne semaine, bonnes vacances, bon été... Et continuez à être prudent et à prendre soin de vous et des autres.

**Yvon Rocca,**  
 Directeur de la publication

## LA TARENTAISE HEBDO

### Coordonnées :

117 Grand'rue - BP 10 - 73211 Aime Cedex  
 Tel : 04 79 22 76 48  
 Courriel : [contact@la-tarentaise-hebdo.com](mailto:contact@la-tarentaise-hebdo.com)  
 Site internet : [www.la-tarentaisehebdo.fr](http://www.la-tarentaisehebdo.fr)  
 Facebook : La Tarentaise Hebdo

### RÉDACTION :

Ont collaboré à ce numéro : Muriel Chenal, Sonia Julia, Nicole Lachenal, Ennime Raumaux, Lionel Didot  
 Photo de Une : PhotoNomades  
 Mise en page et rédaction : Corine Mollier  
 Création graphique : Florence Greblou

### ([contact@la-tarentaise-hebdo.com](mailto:contact@la-tarentaise-hebdo.com))

Société éditrice : La Tarentaise Hebdo, SARL au capital de 50 000 € - Inscrite au RCS d'Albertville sous le n° 490 173 952 - Durée 99 ans à compter du 22 mai 2006.  
 Commercialisation : La Tarentaise Hebdo  
 Dépôt légal : A parution  
 Numéro de commission paritaire :

**Méribel in the sky**  
**Jusqu'au vendredi 30 juillet - Méribel**

Retrouvez une programmation aérienne de haut rang, ainsi que de nombreuses activités d'astronomie pour petits et grands dans le cadre de la quinzaine à thème « Méribel in the sky ». Levez la tête le temps d'un instant et découvrez de jour comme de nuit les merveilles du ciel ! La station organise des soirées d'observation des étoiles au télescope, la fabrication de micro fusée, spectacle de cerfs-volants, tout est mis en œuvre pour vous faire décoller et avoir la tête dans les étoiles.

+ d'infos : 04 79 08 60 01.

**Un jeu de piste ludique en famille**  
**Tout l'été - Saint-Martin-de-Belleville**

Dans la Vallée des Belleville, dès 6 ans, on fait tamponner son carnet de route au fil des 11 trésors cachés que l'on découvre dans la vallée, de Notre-Dame-de-la-Vie à la Cime Caron, en passant par le bucolique lac du Lou. Du jeu et de la culture, un binôme parfait pour les vacances !

De 1200 m à 3200 m, ce parcours mène à la découverte des trésors emblématiques du territoire bellevallois. L'expérience du voyage ascensionnel se vit à travers onze étapes incontournables, à cocher dans le roadbook, précieux carnet de route à poinçonner à chaque escale tel un passeport que l'on tamponne. De quoi garder un joli souvenir de son périple !

**Sorties castor junior**  
**Tout l'été - Sééz**

Pour les enfants de 6 à 12 ans, tous les vendredis jusqu'au 20 août, de 14h à 17h. Petite marche dans la forêt des Bochères, atelier construction de cabanes, recherche et moulage d'empreintes d'animaux. Tarif : 5 €/enfant. Inscription jusqu'au jeudi 12h.

+ d'infos : 04 79 41 00 54.

**Entrez dans le plus haut barrage de France !**  
**Tout l'été - Tignes**

Ce circuit guidé a été pensé par les hydrauliciens pour vous permettre de partager une partie de leur quotidien. Vous pénétrerez par la centrale hydroélectrique du Chevril, pour découvrir le fonctionnement des groupes de production. Vous cheminerez ensuite par la galerie supérieure du barrage et prendrez le temps de remonter l'histoire en découvrant, entre autres, une descenterie et un pendule. Depuis la galerie supérieure du barrage, vous aurez un point de vue unique sur la vallée !

Tarifs : 10 € / personne à partir de 12 ans ou 8 € / personne à partir de 3 personnes. Rendez-vous à l'entrée de la centrale hydroélectrique EDF à Tignes 1800.

Horaires et jours de visites tout l'été : du lundi au dimanche, 2 à 4 créneaux par jour.

La visite dure environ 1h30 hors cheminement, à partir de l'arrivée et du retour obligatoire à la centrale. Vos affaires personnelles (téléphone, sac, appareil photo, etc, devront être déposées dans les casiers installés).

Equipements et pièces obligatoires : port de chaussures plates et fermées et présentation de la pièce d'identité obligatoire (les identités seront vérifiées sur place). Seule la carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité seront admis pour pénétrer sur le site.

Présentation du e-billet reçu par email après le règlement de la visite (si vous ne recevez pas de confirmation, pensez à vérifier vos spams/emails indésirables)



**LA PLAGNE MONTALBERT**

**IT'S BBQ LIVE PARTY**

**Du 14 Juillet au 17 Août**

20 Juillet - «ECHO»  
 La duo Jazz des Montagnes

27 Juillet - «SOLLIN'S»  
 Pop Jazz des Alpes

3 Août - CABARET  
 Spectacle de Cabaret

10 Août - «4 NO ONE»  
 10 ans de vie et de scène

17 Août - «D'MUSIC»  
 Live d'ensemble et de chambre

Dès 19H00

WWW.MONTALBERT.COM

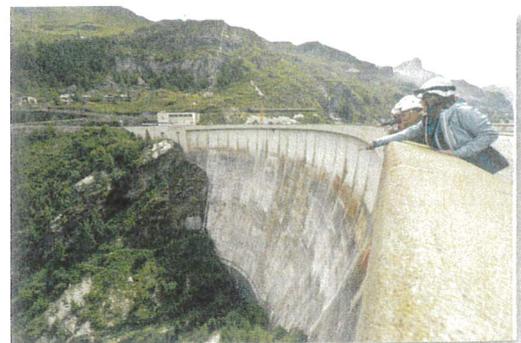
**Académie festival des Arcs**  
**Jusqu'au vendredi 30 juillet - Les Arcs**

La thématique 2020 « Musique et pouvoir, ou le pouvoir de la musique » sera le fil rouge 2021. Bach et le clergé, Mozart et les francs-maçons, Haydn et les princes Esterházy, Beethoven et Napoléon, Strauss et Goebbels, Chostakovitch et Staline... Quel créateur n'a pas eu un temps à s'accommoder d'un pouvoir extérieur à son génie - ou plus justement formulé : à composer avec des contraintes éloignées de son inspiration ? Qu'il soit politique, économique ou religieux, le pouvoir a toujours exercé sur la musique une pression plus ou moins visible, plus ou moins tangible, et ce sont ces rapports que vous pouvez explorer. Les cartes blanches de Jean Sébastien Borsarello, percussionniste à l'orchestre du Capitole de Toulouse, de Bruno Maurice, accordéoniste virtuose ou d'Olivier Baumont, claveciniste de renommée internationale que nous retrouverons après une absence de quelques années seront de la partie.

Le concert de l'Ensemble du festival des Arcs pour les 8 saisons de Vivaldi-Piazzolla permettra d'explorer un répertoire différent de celui auquel vous êtes habitués aux Arcs. La journée Bach aura lieu le mercredi 28 juillet, tout comme le désormais traditionnel concert-dégustation.

Le jeune public ne sera pas en reste avec trois concerts qui lui seront consacrés : le célèbre-sime Pierre et le Loup de Prokofiev, mis en miroir avec deux œuvres de Benoît Menut autour... du loup !

+ d'infos : [www.festivaldesarcs.com/edition-2021/](http://www.festivaldesarcs.com/edition-2021/)



© FRANK CRISTIN

## VOS COMMUNES

HAUTE TARENTAISE

# Un nouvel accueil de loisirs à partir de la rentrée prochaine

Dans le cadre d'un partenariat entre les communes de Bourg-Saint-Maurice, Sées et Les Chapelles, un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) verra le jour à la rentrée de septembre. Un projet visant à répondre aux besoins de garde des enfants en période scolaire.

À ce jour, trois accueils de loisirs sans hébergement (ALSH), gérés par l'intercommunalité, fonctionnent durant les périodes de vacances scolaires sur la Haute Tarentaise : Val d'Isère (Les Aiglons), Tignes (la Nabailla) et Bourg-Saint-Maurice (Club Loisirs). Un service qui n'est toutefois plus d'actualité lorsque les vacances se terminent, ce qui peut ponctuellement poser des problèmes pour les familles, notamment le mercredi, lorsqu'il n'y a pas école.

C'est pour tenter d'y remédier que lors du dernier conseil municipal, le 29 juin dernier, les élus de Bourg-Saint-Maurice ont présenté les contours d'un projet de création d'un nouvel ALSH.

**« Rendre le territoire attractif pour les jeunes familles »**

Les communes de Bourg-Saint-Maurice, Sées et Les Chapelles ont en effet décidé de s'associer pour élaborer un service commun de garde des enfants scolarisés des trois communes concernées, âgés de 3-11 ans, à compter de la rentrée de septembre 2021.

Celui-ci fonctionnera tous les mercredis en période scolaire et



Ce nouvel accueil de loisirs sera installé dans les locaux de l'école primaire Petite Planète et de l'école maternelle Petit prince. Archives Photo Le DL/Rémi MILLERET et René MICOL

sera partagé entre les écoles Petit prince (3-6 ans) et Petite Planète (6-11 ans), situées sur Bourg-Saint-Maurice.

Façonnée dans le cadre du projet éducatif territorial, cette structure sera amenée à fonctionner de 7 h 20 à 18 h 30. « Cet accueil de loisirs à vocation à couvrir les besoins actuels, mais aussi à faire de notre territoire un territoire attractif pour les jeunes familles », confie Johanne Vallée, adjointe à l'éducation, enfance et petite enfance.

Concernant la capacité d'accueil, elle a été fixée à 100 enfants. « L'enquête que nous avons menée fait état d'un potentiel de 152 enfants, mais on sait qu'on en aura beaucoup moins pour les premiers pas de la structure. Si on en a une cin-

quantaine en septembre, et environ 70 pendant les périodes saisonnières, on sera déjà contents ».

Par ailleurs, alors que le conseil municipal se tenait au centre Bernard Taillefer d'Arc 1800, un doute subsiste par rapport aux Arcs, poursuit Johanne Vallée : « on a quelques difficultés à quantifier les besoins dans la station, en décidant qu'on proposerait a minima un transport ouvert d'office pour la saison d'hiver ».

**Inscriptions ouvertes jusqu'au 25 août**

Sur le volet financier, les tarifs seront les mêmes pour les familles des enfants scolarisés sur l'une des trois communes. Les



ARC 1800

## Concert en plein air en hommage à Astor Piazzolla



Juste avant le premier concert du festival, dans le centre Bernard Taillefer. Photo Le DL/V.Z.

Mardi 20 juillet, a eu lieu le premier concert de l'Académie-festival de musique des Arcs, dans le centre Bernard Taillefer. En préambule de celui-ci et devant une salle comble, le nouveau président de l'événement Pierre-Yves Tanguy ainsi que le maire Guillaume Desrués ont tenu à saluer tous ceux qui interviennent sur ce festival ainsi que le public. Pierre-Yves Tanguy a eu aussi un mot plus que dithyrambique à l'égard de son prédécesseur, Pierre Maurel.

Autour du directeur artistique du festival et surtout premier violon, Éric Crambes, une dizaine de musiciens ont décliné une originale adaptation des « Quatre saisons » d'Antonio Vivaldi, remaniée à la sauce argentine, car son grand compositeur Astor Piazzolla, surtout connu pour ses tangos, n'hésitait pas aussi à taquiner de la musique classique.

Cette œuvre s'intitule donc « Les huit saisons » et, au sortir de la salle, les festivaliers arcadiens étaient conquis.

Comme c'est le centenaire de la naissance de ce compositeur argentin emblématique, jeudi 22 juillet, à 14 heures, sur la place basse des Villards d'Arc 1800, un grand hommage lui sera rendu en plein air avec notamment son meilleur spécialiste français, l'accordéoniste chromatique et maître de musique de l'académie du festival, Bruno Maurice.

Un rendez-vous à ne surtout pas manquer pour justement découvrir cet aspect classique du compositeur argentin où, bien entendu, on retrouve aussi sa patte portègne (adjectif qualifiant les habitants de Buenos Aires).

Vincent ZAVARONI

Plus d'infos sur [www.festivaldesarcs.com](http://www.festivaldesarcs.com)

### L'INFO EN +

**Le coût du projet : 120 000 euros**

Le coût global du projet (équipement, matériel, ressources humaines...) s'élève à 120 000 euros.

« Avec les différentes aides on arrive à un reste à charge cumulé de 40 000 euros. Une somme qui sera répartie sur les trois communes en fonction du nombre d'enfants par commune, sachant que Bourg-Saint-Maurice prendra 75 % de la somme », précise l'adjointe.

Toutes les informations sur ce futur accueil de loisirs, notamment le calcul de la tarification en fonction du quotient familial, sont à retrouver sur le site internet de la communauté de communes de Haute Tarentaise (CCHT), rubrique « Actualités ». Inscriptions auprès du bureau du service scolaire de la commune de Bourg-Saint-Maurice - Les Arcs (67 rue Jean Moulin) ou au 04 79 07 99 64.

### BOURG-SAINT-MAURICE/LES ARCS

## Deux Arcadiens champions de descente VTT

Si, à domicile, ils n'avaient pas particulièrement brillé lors de la dernière Coupe de France qui s'était déroulée, il y a quatre semaines, sur la piste Cachette d'Arc 1800, les descendeurs



## Un minibus se renverse : quatre blessés légers



Le minibus s'est couché sur la chaussée au niveau du chemin de Martignon. Photo Le DL/Camille LANTIGNAC

Ce vendredi 23 juillet, aux alentours de 15 heures, un minibus qui transportait huit adolescents d'une colonie de vacances, s'est renversé, chemin de Martignon, sur la commune de Plancherine. Sur cette route qui mène à l'abbaye de Notre-Dame de Tamié, le conducteur

aurait percuté le talus, ainsi qu'un poteau en bois avant que le véhicule ne se couche sur la chaussée. Trois adolescents, ainsi que le chauffeur ont été légèrement blessés. Pris en charge par les sapeurs-pompiers, ils ont été transportés au centre hospitalier d'Albertville.

### LA BALME

## Il casse le matériel et blesse un cuisinier : un an ferme

Ce jeune homme de 25 ans a été condamné par le tribunal correctionnel, ce jeudi 22 juillet. Il effectuera sa peine sous le régime de la semi-liberté.

L'ambiance a dégénéré au restaurant "La table à tonton" dans la nuit du 11 au 12 juillet dernier à La Balme. Un client a été pris d'un coup de folie vers 5 heures du matin. L'homme de 25 ans, par ailleurs fournisseur de viande du restaurant, s'en est sou-

dain pris au cuisinier lui envoyant un vase de 4 kilos sur la tête, entraînant 12 points de suture. La caisse enregistreuse a été endommagée, 25 verres ont volé en éclat et le téléviseur a été arraché du mur.

« Je crois que j'ai été drogué »

Le mobile de ces violences reste flou, devant le tribunal correctionnel de Chambéry ce jeudi 22 juillet. Mais le prévenu reconnaît les faits qui se sont produits devant plusieurs témoins.

## Manifestations contre le pass sanitaire : nouvelle mise en garde du préfet

Alors que deux nouvelles manifestations sont organisées en Savoie, ce samedi, contre le pass sanitaire, à Albertville à 10 heures (déclarée auprès de la préfecture) et à Chambéry, à 14 heures (non déclarée), le préfet de Savoie, Pascal Bolot, sans s'opposer au droit de manifester « garanti par la Constitution et qui s'exerce dans le respect des lois de la République à savoir, notamment, la préservation de la sécurité des biens et des personnes et le respect des institutions et symboles de la République ».

Mais, comme au cours des deux mobilisations des 14 et 17 juillet, des manifestants ont envahi la Voie rapide urbaine de Chambéry, mettant en danger leur sécurité et celle des usagers, puis mercredi des manifestants se sont introduits dans l'hôtel de ville de Chambéry et ont décroché le portrait du président de la République, le préfet met en garde les participants à la manifestation qui souhaiteraient se rendre sur la VRU « au regard des risques qu'ils encourent et qu'ils font encourir aux usa-

gers, notamment dans un contexte de forte circulation sur cet axe en cette journée de chassé-croisé ».

### Responsabilité personnelle engagée

De même, il appelle les manifestants à « exprimer leurs opinions dans le respect des institutions et symboles de la République ». Le préfet conclut en rappelant que « les personnes dont l'action serait à l'origine d'un accident ou de violences ou de dégradations verraient leur responsabilité engagée ».

## Trois jeunes SDF voulaient dérober de la nourriture à Intermarché

Jeudi 22 juillet, vers 21 heures, trois jeunes SDF albertvillois âgés de 19 ans, ont tenté d'escalader l'entrepôt de stockage d'Intermarché, situé rue Pasteur. Ils voulaient pénétrer dans la structure pour dérober de la nourriture et des boissons. Prévenus par un témoin habitant à proximité du supermarché, les policiers nationaux d'Albertville ont rapidement procédé à l'interpellation des trois individus. Placés en garde à vue, ils ont écopé d'une composition pénale.

### SAINT-JEAN-D'ARVES

## Deux jeunes brûlés aux mains en démontant leur highline

La compagnie républicaine de sécurité de Modane est intervenue une seule fois, ce vendredi 23 juillet. Ainsi, à midi, les secouristes du CRS Alpes de Modane et un médecin du Smur de Saint-Jean-de-Maurienne sont venus en aide à deux jeunes hommes d'une trentaine d'années. Victimes de brûlures au deuxième degré aux mains, ils ont expliqué avoir voulu démonter une sangle de highline sur le point méridional entre les aiguilles d'Arves.

Les jeunes gens ont été récupérés à une altitude de 3 000 mètres dans la commune de Valloire, en Savoie, puis ils ont été évacués à Saint-Jean-de-Maurienne.

### SAINT-NICOLAS-LA-CHAPELLE

## À cause d'une sauterelle, la voiture se retrouve sur le toit

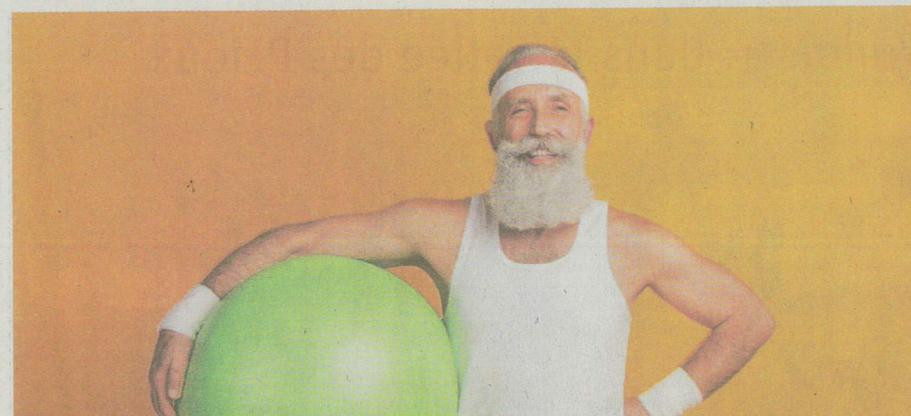


Un accident sans gravité pour ce couple de touristes. Photo DR

Un accident de la circulation s'est produit ce jeudi 22 juillet, vers 12 heures, à quelques centaines de mètres du centre de Saint-Nicolas-la-Chapelle. Un véhicule s'est retrouvé sur le toit après avoir heurté le talus. La conductrice aurait pris peur après qu'une sauterelle est rentrée dans l'habitacle. Plus de peur que de mal pour ce couple de touristes originaires de Loire-Atlantique, qui a réussi à sortir de la voiture par leurs propres moyens. Aucun blessé n'a été à déplorer.

### SAVOIE

## La CGT n'est pas favorable au pass sanitaire



Besoin de s'occuper autrement ?

plateforme de jeux numériques

alentours de 15 heures, un minibus qui transportait huit adolescents d'une colonie de vacances, s'est renversé, chemin de Martignon, sur la commune de Plancherine. Sur cette route qui mène à l'abbaye de Notre-Dame de Tamié, le conducteur

qu'un poteau en bois avant que le véhicule ne se couche sur la chaussée. Trois adolescents, ainsi que le chauffeur ont été légèrement blessés. Pris en charge par les sapeurs-pompiers, ils ont été transportés au centre hospitalier d'Albertville.

s'exerce dans le respect des lois de la République à savoir, notamment, la préservation de la sécurité des biens et des personnes et le respect des institutions et symboles de la République ».

dent de la République, le préfet met en garde les participants à la manifestation qui souhaiteraient se rendre sur la VRU « au regard des risques qu'ils encourent et qu'ils font encourir aux usa-

Republique ». Le préfet conclut en rappelant que « les personnes dont l'action serait à l'origine d'un accident ou de violences ou de dégradations verraient leur responsabilité engagée ».

La compagnie républicaine de sécurité de Modane est intervenue une seule fois, ce vendredi 23 juillet. Ainsi, à midi, les secouristes du CRS Alpes de Modane et un médecin du Smur de Saint-Jean-de-Maurienne sont venus en aide à deux jeunes hommes d'une trentaine d'années. Victimes de brûlures au deuxième degré aux mains, ils ont expliqué avoir voulu démonter une sangle de highline sur le point méridional entre les aiguilles d'Arves. Les jeunes gens ont été récupérés à une altitude de 3 000 mètres dans la commune de Valloire, en Savoie, puis ils ont été évacués à Saint-Jean-de-Maurienne.

## LA BALME

# Il casse le matériel et blesse un cuisinier : un an ferme

**Ce jeune homme de 25 ans a été condamné par le tribunal correctionnel, ce jeudi 22 juillet. Il effectuera sa peine sous le régime de la semi-liberté.**

L'ambiance a dégénéré au restaurant "La table à tonton" dans la nuit du 11 au 12 juillet dernier à La Balme. Un client a été pris d'un coup de folie vers 5 heures du matin. L'homme de 25 ans, par ailleurs fournisseur de viande du restaurant, s'en est sou-

dain pris au cuisinier lui envoyant un vase de 4 kilos sur la tête, entraînant 12 points de suture. La caisse enregistreuse a été endommagée, 25 verres ont volé en éclat et le téléviseur a été arraché du mur.

**« Je crois que j'ai été drogué »**

Le mobile de ces violences reste flou, devant le tribunal correctionnel de Chambéry ce jeudi 22 juillet. Mais le prévenu reconnaît les faits qui se sont produits devant plusieurs témoins.

« Quand je suis arrivé, j'ai bu un verre de rosé et après c'est le trou noir. Ce sont mes frères qui m'ont tout raconté le lendemain et je me suis présenté à la gendarmerie. Je crois que j'ai été drogué. Ce soir-là, il y avait de l'ecstasy qui tournait. » Et d'ajouter : « En plus, j'avais 2 000 euros dans la poche de mon blouson, la recette d'un repas de 120 personnes, et l'argent a disparu. »

Foutaises pour l'avocat du restaurant et du cuisinier qui se sont portés partie civile.

« Drogué à son insu ? aucun

élément ne le prouve. 2 000 euros volés dans son blouson ? Là aussi il n'y a pas d'élément », relève la représentante du ministère public. S'appuyant, entre autres, sur les antécédents violents aggravés par l'alcool sur le casier judiciaire du prévenu, elle requiert un an de prison ferme et la révocation de son sursis probatoire à hauteur de quatre mois avec un maintien en détention.

Pour la défense, M<sup>e</sup> Solène Royon, s'applique à démontrer les arguments du ministère public et de la partie civile.

« Il reconnaît les violences et s'est excusé auprès des victimes qu'il connaît bien. Il a voulu faire un dépistage de stupéfiants, mais on lui a dit que c'était trop tard. » Elle demande un aménagement de peine sous forme de surveillance électronique.

La défense sera en partie entendue. Jason Clarist a été condamné à neuf mois de prison ferme et la révocation de son sursis à hauteur de trois mois. Il dormira en prison, mais pourra poursuivre son travail dans la journée.

Sylviane GARCIN

## SAINT-NICOLAS-LA-CHAPELLE

# À cause d'une sauterelle, la voiture se retrouve sur le toit



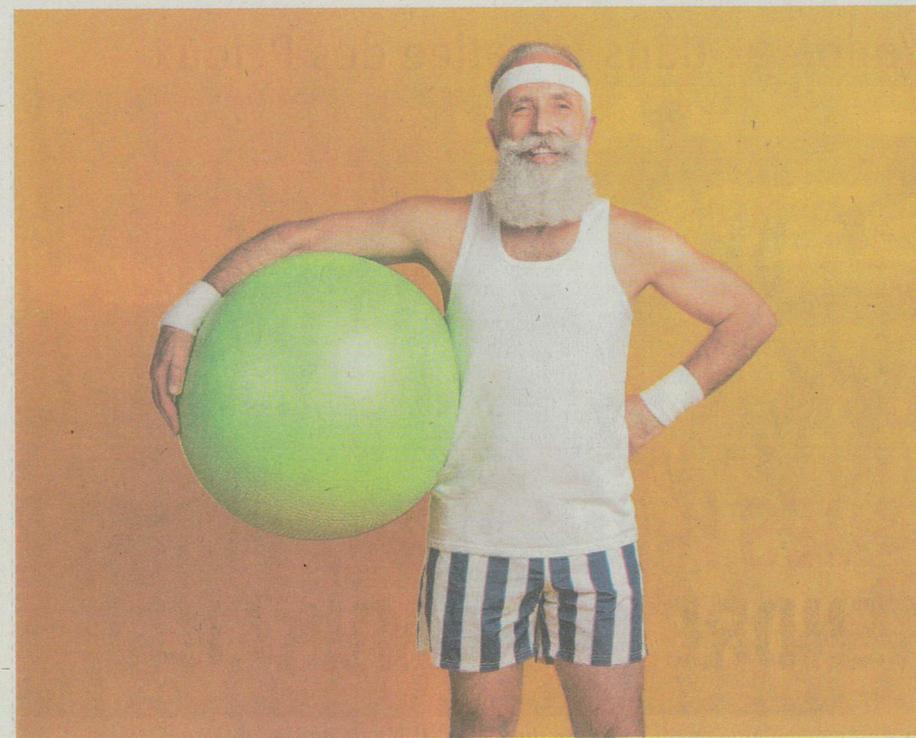
Un accident sans gravité pour ce couple de touristes. Photo DR

Un accident de la circulation s'est produit ce jeudi 22 juillet, vers 12 heures, à quelques centaines de mètres du centre de Saint-Nicolas-la-Chapelle. Un véhicule s'est retrouvé sur le toit après avoir heurté le talus. La conductrice aurait pris peur après qu'une sauterelle est rentrée dans l'habitacle. Plus de peur que de mal pour ce couple de touristes originaires de Loire-Atlantique, qui a réussi à sortir de la voiture par leurs propres moyens. Aucun blessé n'a été à déplorer.

## SAVOIE

# La CGT n'est pas favorable au pass sanitaire

La CGT Savoie a réagi, ce vendredi 23 juillet, contre l'extension du pass sanitaire : « Nous réaffirmons que, pour la CGT, la vaccination est un enjeu essentiel dans la lutte contre le virus, mais il faut convaincre et non contraindre ». Le syndicat a aussi réaffirmé sa volonté de défendre l'hôpital et ses emplois : « Quel mépris pour les soignants qu'on applaudissait il n'y a pas si longtemps. Le gouvernement serait mieux inspiré de leur donner les moyens d'effectuer leur travail dans de bonnes conditions. Il manque par exemple sur l'hôpital Métropole Savoie près de 90 postes, cela en dehors de la situation de la pandémie. L'établissement a fait le choix de fermer 67 lits et certains services comme le bloc opératoire et la chirurgie ambulatoire d'Aix les Bains ».



Besoin de s'occuper autrement ?

plateforme de jeux numérique  
<https://jeux.ledauphine-presse.fr>

Mots fléchés • Mots croisés  
Mots en grille • Sudoku • Quiz  
Dynamix • Mots Mystères  
Tirage au sort • SMS



le dauphiné

+ de 5000 JEUX DISPONIBLES et plein de cadeaux à GAGNER !

# VOS COMMUNES

LA PLAGNE-TARENTAISE

## La 6000 D : ce samedi sera la journée phare du week-end

Le week-end de la 6000 D bat son plein depuis ce jeudi 22 juillet. Traditionnellement, c'est la 6D Bob qui ouvre les festivités avec la montée insolite de la piste olympique de bobsleigh (unique en France). Un concert du groupe Crunchy's était organisé jeudi soir au théâtre de verdure à Aime, en vallée.

Vendredi 23 juillet, trois courses étaient organisées : la douce 6D Découverte (11 km, 600 m D +), la spectaculaire 6D Verticale (5 km, 1000 m D +) et, pour les enfants, la 6D Kids et la 6D Aventure.

Ce samedi 24 juillet sera la journée des grandes sportives : la course reine, la 6000 D (67 km, 3 400 m D +), la toute nouvelle 6D Marathon (42 km, 2 000 m D +) et l'intermédiaire 6D Lacs (28 km, 1 500 m D +). Les coureurs sont encouragés par le public tout au long des parcours avec un point culminant au glacier (3 250 m) pour les coureurs de la 6000 D.

Pour encourager les coureurs de la 6000 D au glacier : télécabine au départ de Plagne Bellecôte à partir de 7 heures (au tarif de 5 euros), pour les piétons uniquement (vélos interdits). Selon conditions météo.

Informations sur [www.la6000d.com](http://www.la6000d.com) et auprès de l'office de tourisme au 04 79 09 02 01.

LA PLAGNE-TARENTAISE

## Balade musicale de Valezan à Montméry, samedi 24 juillet



Au départ de la 6D Bob, les coureurs prennent la pose dans un Bob Raft. Photo OTGP



La 6D Bob est accessible aux petits comme aux grands. Photo OTGP



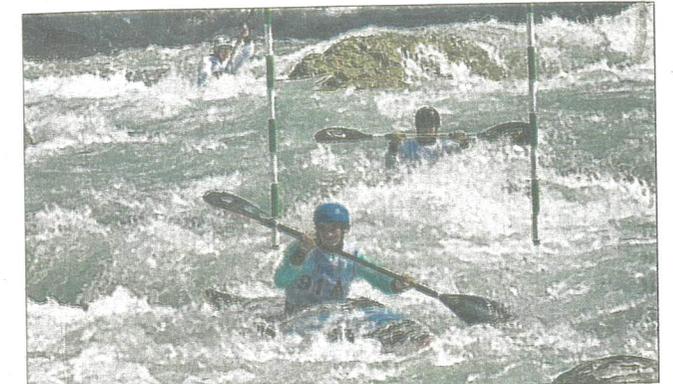
L'arrivée au sommet de la piste de bobsleigh, où les coureurs sont accueillis par le public. Photo OTGP



Vendredi, le départ de la 6 Découverte, à Plagne Centre. Photo OTGP

BOURG-SAINT-AURICE

## Jeudi, les « patrouilles », et vendredi, l'élite de N1



Édouard Chenal, Ilona Martin Laemle et Axel Clément étaient l'une des 27 patrouilles engagées en moins de 18 ans. Photo Le DL/J.-L.T.



Isaac Pinneau, Elie Sutra et Gabin Chenal composaient la seconde équipe engagée par le club Borain. Photo Le DL/J.-L.T.

Le championnat de France de slalom par équipes de club se nomme depuis qu'il existe Championnat de France slalom patrouilles. Il se dispute à trois membres du même club, en fonction des catégories d'âge et du type de bateau, canoë ou kayak, hommes ou femmes et même mixte.

Des centaines d'embarcations ont donc navigué sur l'Isère de 8 heures à 16 heures jeudi 22 juillet, avec une pause déjeuner d'une petite heure entre les deux manches. Le but est d'arriver groupé, avec un écart maximum de 15 secondes entre le premier et le troisième. Le meilleur temps réalisé à permis

un classement. Las, les équipes locales ne sont pas montées sur le podium ce jeudi malgré un engagement de qualité.

Vendredi 23 juillet, place aux sélections pour les finales de Nationale 1. La dernière manche aura lieu samedi 24 juillet au matin.

Samedi après-midi et dimanche, Slalom Xtrem. Cette nouvelle course qui sera en démonstration aux Jeux Olympiques de Paris voit quatre coureurs partir d'un tremplin, un peu comme en ski cross, avant de s'affronter sur un slalom, avec une zone d'esquimautage obligatoire. Spectacle garanti.

Jean-Luc TRAINI

Samedi 24 juillet, une balade de village à village et, en musique, est organisée par la Facim (Fondation pour l'action culturelle internationale en montagne), fondée à Courchevel dans les années 1970 par Gilles de la Rocque, ancien journaliste.

Le circuit proposé et guidé partira à 17 heures de l'église paroissiale de Valezan et prendra la direction Montméry. Tout au long du cheminement, chacun pourra admirer en musique les paysages et les maisons traditionnelles de montagne, sans oublier les chapel-

les baroques qui parsèment le parcours. C'est dans le village typique de Montméry que se trouve la maison de Joannès, où terminera de cette promenade culturelle. Cet ancien habitant du village, un passionné, a conservé en l'état l'habitat avec objets, outils, meubles du quotidien du temps de ses parents et grands-parents. On se retrouve ainsi plongé dans l'atmosphère du début des années 1900. C'est un lieu qui raconte la vie autrefois dans la vallée tout, autant simple que difficile.

Attention, le rendez-vous pour le départ est fixé à 16h45 à Valezan. La durée est de 2 heures et il est indispensable de s'inscrire au préalable avant 12 heures, samedi (au 07 69 09 78 94). Il faudra également prévoir de menus déplacements en voiture. Le tarif est de 6 euros pour les adultes et gratuit pour les moins de 15 ans.  
**Sonia JULIÉ**

Pour en savoir plus sur la maison de Joannès et ses heures d'ouverture : [www.lacotedaime.com/si.lacotedaime@free.fr/04.79.55.69.25](http://www.lacotedaime.com/si.lacotedaime@free.fr/04.79.55.69.25).



À Montméry, la maison de Joannès replonge les visiteurs dans l'atmosphère d'une habitation d'antan. Photo Le DL/S.J.

## BOURG-SAINT-AURICE/LES ARCS

# Aux Arcs, du cinéma à la musique, il n'y a qu'un pas

La station des Arcs compte deux rendez-vous culturels majeurs et reconnus internationalement : celui qui se déroule actuellement consacré à la musique classique et l'autre, en décembre, Les Arcs film festival (LAFF).

Ce dernier, beaucoup plus jeune, évoque néanmoins largement la musique, notamment quand il lui arrive parfois d'inviter au sein de ses jurys des compositeurs de musiques de film, comme le très britannique et jazzy Stephen Warbeck.

De l'autre côté, depuis quelques années, l'Académie festival a su organiser quelques projections comme dans l'ancien temps, avec un film muet accompagné par un soliste voire une formation plus étoffée. Ainsi, Charlie Chaplin ou encore Buster Keaton ont été mis en valeur au sein du festival musical et estival arcadien.

Pour sa 48<sup>e</sup> édition, avec de surcroît une thématique qui fait la part belle à l'histoire de l'art en général, ce ne sont pas moins de trois projections qui prouvent que musique et septième



Judi, sur la place basse des Villards, le septième art était déjà un peu là avec un hommage au grand compositeur argentin Astor Piazzolla. Photo Le DL/V.Z.

art ont toujours fait cause commune. Ce samedi 24 juillet après-midi, à 16 heures, à la Coupole d'Arc 1600, aura lieu la projection du film soviétique "Alexander Nevsky", réalisé en 1938 par Sergueï Eisenstein, une épopée de la Grande Russie (en noir et blanc) et mis en musique par son illustre compatriote Serge Prokofiev, le compositeur de "Pierre et le loup".

Et pour rester dans l'univers des fabulistes musicaux, et même si le compositeur français

Camille Saint-Saëns, dont le festival arcadien tenait à rendre un hommage pour le centenaire de sa mort, peut paraître inconnu du commun des mortels, son "Carnaval des animaux", sera joué et projeté au moins à trois reprises aux Arcs et Bourg-Saint-Maurice. Un exemple de ce que peut apporter la musique au cinéma et inversement. C'est peut-être pour cela qu'il est la musique officielle de la montée des marches au festival de Cannes...  
**Vincent ZAVARONI**

## BOURG-SAINT-AURICE

# La Cie Phie danse pour toutes les générations

Mardi 20 juillet, la compagnie Phie dirigée par Sophie Adam, et soutenue par la Drac (direction régionale des affaires culturelles), le conseil départemental, l'intercommunalité de Haute-Tarentaise, la ville de Bourg-Saint-Maurice/Les Arcs, a donné une représentation de son spectacle "Wilfried" à la salle Chorus devant un public déconcerté et captivé par les danseurs et la musique.

Avec son partenaire, Alain Basso, la chorégraphe, propose une rencontre entre des chants et appels de bergers de l'arc alpin et un motif chorégraphique qui se développe sur le son d'une tempura indienne, présenté sous forme de duo, une danseuse et un musicien, où la danse respire au son de l'accordéon diatonique.

Installée sur le territoire depuis de nombreuses années, la compagnie Phie travaille depuis 2017 avec les Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et maisons de retraite, dans le cadre d'ateliers chorégraphiques. Il s'agit de rencontres autour d'une



Le duo, avec une danseuse et un musicien, à la salle Chorus, devant un public intergénérationnel.

Photo Le DL/T.D.

démarche artistique en partage avec les artistes, avec un public diversifié et intergénérationnel. Une opportunité sur un territoire éloigné des lieux culturels, que celle de réunir deux ou trois établissements autour d'un projet source à la fois de lien, de bien-être et de découverte culturelle.

**Thomas DELANNOY**

## AIME-LA-PLAGNE

# Le père Rémi Doche a fêté ses 50 années de sacerdoce



Dans l'église de Granier, le Père Maurice Dunand à gauche et le père Rémi Doche à droite. Photo Le DL/François DOCHE

L'équipe du MCR (Mouvement chrétien des retraités) de Granier a l'habitude de terminer son cycle annuel de réflexion par une messe d'action de grâce célébrée par le père Maurice Dunand, suivie du repas servi à l'auberge communale.

Cette rencontre, tenue le mercredi 21 juillet, a été rehaussée par deux événements. Le premier a été de fêter le jubilé sacerdotal d'un enfant du pays : Rémi Doche. Ordonné en juillet 1971, il a conquis un long périple dans toute la Savoie. Il a officié tout d'abord à Albertville pendant 20 ans, puis à Moûtiers avec un intermède à Brides-les-Bains, comme aumônier des Jeux olympiques d'hiver 92. Ensuite, il a exercé sur tout le secteur de Bourg-Saint-Maurice et enfin sur la région d'Aix-les-Bains et

les Bauges. Arrivé à la retraite, donnée aux prêtres de plus de 75 ans, il se retire, cette année, à Moûtiers, à la Maison diocésaine. De là, il continue à collaborer avec les prêtres du secteur pour le bonheur de ses anciens paroissiens qui le retrouvent avec beaucoup de plaisir.

Le second événement a été de répondre à l'appel du Pape François qui a institué que le fait que dernier dimanche de juillet soit la Journée mondiale des grands-parents et des personnes âgées. Le MCR national a donc demandé à toutes les équipes de France de faire une action en faveur des grands-parents. Ainsi à Granier, ils ont été invités à une messe suivie d'un pot d'amitié qui a permis à certaines personnes de découvrir ce qu'est le MCR.

F.D.

## HAUTE TARENTAISE

# Messes : les offices du week-end

Samedi 24 juillet, à 18 heures : messes en l'église de Centron et celle de Bellentre.

Dimanche 25 juillet, à 10 heures : messes en l'église d'Aime, de Bourg-Saint-Maurice et à la chapelle Jean-Paul II de la Rosière de Montvalezan ; à 18 heures : messes à Peisey-Nancroix, La Mazure (Sainte-Foy-Tarentaise), Val-d'Isère et Tignes (2 150 m).

## PATRIMOINE

## La Grande Barrière de corail évite la liste des sites en péril

L'Australie a évité vendredi que l'Unesco inscrive la Grande Barrière de corail sur sa liste des sites du Patrimoine mondial en péril, malgré l'inquiétude de la communauté scientifique sur la dégradation de cet écosystème unique. Le Comité du patrimoine mondial, qui se réunit actuellement sous la présidence de la Chine, a décidé de reporter une décision à cet égard, après un lobbying intense de l'Australie qui y était opposée. Les membres du Comité, dont la Chine, la Russie ou l'Arabie saoudite, ont estimé que l'Australie devait se voir donner plus de temps pour faire le point sur ses efforts de conservation de la Grande Barrière, inscrite en 1981 au Patrimoine mondial.

## SCIENCE

## Rien n'arrête les cacatoès, pas même un couvercle de poubelle

L'être humain, pour acquérir de nouvelles compétences, s'inspire souvent de modèles plus expérimentés. Cette méthode éprouvée fonctionne aussi chez les cacatoès, selon une étude publiée jeudi dans la revue *Science*, qui se penche sur les poubelles de Sydney pour documenter un exemple d'« apprentissage social » dans le règne animal. Pour mieux comprendre le phénomène, l'équipe a observé de près les cacatoès à l'œuvre. Et les chercheurs ont constaté que chaque oiseau disposait de sa propre méthode pour ouvrir le couvercle. « Ça montrait l'existence de sous-cultures locales, comme il peut exister des traditions locales », souligne Barbara Klump, autrice principale de cette étude.



Photo AFP/Barbara KLUMP

## CÉLÉBRITÉS

## Amal et George Clooney s'installent dans le Var

C'est à Brignoles, commune du Var, qu'Amal et George Clooney vont poser définitivement leurs valises. Le couple s'installe au domaine du Canadel, qu'il a acquis récemment. « C'est désormais officiel, George et Amal Clooney sont résidents de notre belle commune. J'ai eu le plaisir de les rencontrer, sur leur invitation, au Domaine du Canadel, où ils poseront prochainement leurs valises », a déclaré Didier Brémond, le maire de la commune de 17 000 habitants sur son compte Facebook. Le domaine du Canadel abrite une bastide du XVIII<sup>e</sup> siècle, un étang, une piscine ainsi que quelques hectares de vignes, au cœur d'un espace de 170 hectares. Le couple a acheté cette résidence à des Australiens résidents monégasques.

## FRANCE-MONDE

## DISPARITION

## Jean-Yves Lafesse est décédé à Vannes



Jean-Yves Lafesse a été un des premiers à populariser les caméras cachées. Il avait contracté la maladie de Charcot, il y a un an. Photo MAXPPP/Philippe Arnassan

**L'humoriste Jean-Yves Lafesse, réputé pour ses canulars téléphoniques, est décédé jeudi à Vannes à l'âge de 64 ans des suites de la maladie de Charcot.**

Né à Pontivy (Morbihan) en 1957, ce précurseur des gags par caméra cachée et des canulars téléphoniques souffrait de la maladie de Charcot.

bles et souvent hilarantes. Non dénué d'une certaine cruauté, son manège contenait en réalité une bonne dose de tendresse, dévoilant en filigrane la naïveté et la bienveillance des gens ordinaires.

« Déconneur professionnel »

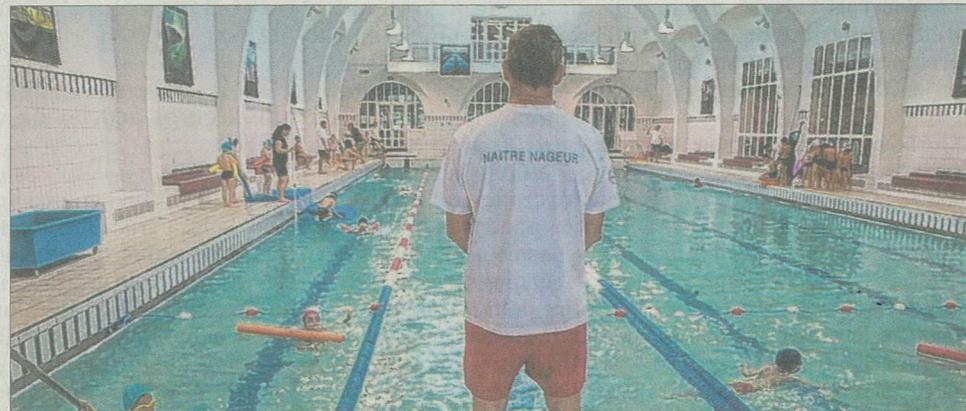
Parallèlement à la télévision et à ses spectacles, il prête ses talents de comédien à plusieurs

## VACANCES

## Noyades : l'été de tous les dangers

Avec la crise sanitaire, plusieurs centaines de milliers d'enfants n'ont pas pu apprendre à nager correctement ces derniers mois. Le gouvernement appelle à la prudence, et a lancé une campagne de prévention, qui vise aussi des adultes.

L'alerte a été lancée dès le printemps. Au mois de mars dernier, la ministre chargée des Sports, Roxana Maracineanu, s'inquiétait du risque accru de noyades chez les enfants au cours de l'été. En cause : la fermeture des piscines au printemps 2020 puis entre janvier et mai derniers, en raison de la crise sanitaire. Les confinements ont empêché environ 800 000 petits Français d'apprendre normalement à nager à l'école. Aujourd'hui, ce sont autant d'enfants potentiellement en danger dans les piscines publiques, autour des piscines privées ou à la plage. Certes, les scolaires ont pu reprendre les activités aquatiques



Les risques de noyade pourraient être accrus cet été par l'impossibilité d'organiser des cours de natation ces derniers mois. Photo archives AFP/Thomas SAMSON

Cette situation est d'autant plus problématique que les statistiques ne sont pas bonnes en France depuis plusieurs années : entre 2015 et 2018, le nombre de noyades accidentelles a bondi de 36 % (1 649 contre 1 266). Chez les moins de 13 ans, la courbe est même dramatique : +77 %. Les moins de six ans représentent 28 % des noyades accidentelles, et entre les différentes structures, c'est dans les piscines que la ten-

ployées pour la gestion de l'épidémie de Covid, ayant pu entraîner une réduction importante de l'activité physique et une prise de poids chez les Français », souligne Santé Publique France.

Pour tenter de limiter les risques, le ministère chargé des Sports a lancé une vaste campagne de sensibilisation tout au long de l'été. Les enfants sont en première ligne : « Si vous tenez à eux ne les quittez pas des yeux »,

nation des parents, sont aussi mis en ligne.

## Manque de structures

Ce concept d'aisance aquatique est l'une des branches du plan gouvernemental pour familiariser les moins de 6 ans à l'eau. Lancé en 2019, il a été mis au point mort pendant près d'un an. L'autre branche, intitulée « Savoir nager » a permis d'apprendre à nager à 218 000 enfants de

## L'INFO EN +

## Comment limiter les risques ?

Si vous reprenez la nage après une longue période d'inactivité, tenez compte de votre état de forme, privilégiez les distances courtes et ne vous baignez pas si vous ressentez un trouble physique.

Pour les enfants, il faut leur apprendre à nager et les familiariser à l'aisance aquatique dès le plus jeune âge. Lorsqu'ils sont dans l'eau, un adulte doit être désigné pour les surveiller. Il faut porter une vigilance particulière lors des baignades dans des piscines « hors-sol » (non enterrées) qui ne disposent pas de dispositif de sécurité. Pour les adultes, il n'est jamais trop tard pour commencer à apprendre à nager... Et de manière générale, il faut respecter les consignes de sécurité et éviter la consommation d'alcool avant d'aller dans l'eau.

gags par caméra cachée et des canulars téléphoniques souffrit de la maladie de Charcot, diagnostiquée il y a un an. « Son état s'était brutalement dégradé dans les dernières 24 heures », a précisé un proche de l'humoriste en ajoutant qu'il s'était engagé dans une association réunissant des personnes atteintes de cette maladie neurodégénérative.

### Un enfant des radios privées

Jean-Yves Lafesse avait débuté à la radio dans les années 1980, au moment de l'éclosion des radios libres, passant de la mythique Carbone 14 à Radio Nova. Repéré par les télévisions publiques comme privées (dont Canal +), sa carrière était lancée quelques années plus tard.

Armé de questions absurdes, avec une carotte ou son auriculaire en guise de micro, il prenait ses interlocuteurs par surprise et les embrouillait ou les conduisait dans des positions inten-

tionnelles à la télévision et à ses spectacles, il prête ses talents de comédien à plusieurs réalisateurs, comme à Pascal Chaumeil, dans *L'Arnacœur* (2010), ou à Mélanie Auffret dans *Roxane*, sorti en 2019.

Le confinement semblait avoir encore renforcé sa popularité. Interrogé en mai 2020 par France 3 Bretagne, il déclarait : « J'ai joué mon rôle (depuis le début du confinement). Celui de déconneur professionnel. J'ai mis régulièrement en ligne des petites vidéos humoristiques sur ma page Facebook. Je suis passé de 180 000 à 300 000 abonnés durant le confinement. La preuve que le rire reste indispensable en toutes circonstances ».

Jean-Yves Lafesse, de son vrai nom Jean-Yves Lambert, était revenu vivre en Bretagne, à Vannes, il y a deux ans. « J'ai passé 43 ans à Paris mais la Bretagne me manquait. Ma relation avec la région est naturelle et très forte », avait-il dit.

Certes, les scolaires ont pu reprendre les activités aquatiques dès le 3 mai, et les mineurs en général le 19 mai, avant la réouverture aux adultes le 9 juin. Mais le retard d'apprentissage était impossible à combler. À l'heure des baignades estivales, d'autres facteurs viennent renforcer l'inquiétude : le déconfinement qui augmente les comportements à risque, et l'engouement des Français pour les piscines privées, par définition non surveillées. La France en compte près de 3 millions, et le secteur est en plein boom.

et dans les différentes structures, c'est dans les piscines que la tendance est la plus inquiétante : +65 % d'augmentation entre 2015 et 2018.

### Des chiffres inquiétants

Depuis le 1<sup>er</sup> juin dernier (*lire ci-contre*), Santé Publique France a aussi constaté une augmentation des noyades accidentelles de 22 % et des décès de 58 % par rapport à la même période en 2018. « Ces noyades sont survenues dans un contexte de levée des mesures de restriction dé-

première ligne : « Si vous allez à eux ne les quittez pas des yeux », martèle un spot radio en rappelant qu'un « enfant qui se noie ne crie pas, n'agit pas les bras ». Des affiches doivent aussi être posées sur les lieux de baignade et des personnalités comme Alain Bernard, champion olympique de natation, le youtubeur D'Nozman ou le chroniqueur et nageur paralympique Théo Curvin, ont été mises à contribution dans des vidéos destinées à circuler sur les réseaux sociaux. Des guides d'« aisance aquatique » pour les plus petits, à desti-

consignes de sécurité et éviter la consommation d'alcool avant d'aller dans l'eau.

Reste la question des équipements. Dans les collectivités les moins riches, le manque de structures ne permet pas d'apprendre à tous les enfants à nager. Dans certains quartiers populaires, la situation est si grave que la population est en rupture avec la natation. C'est le cas de la Seine-Saint-Denis où, en 6<sup>e</sup>, plus d'un élève sur deux ne sait pas nager.

Aurélien POIVRET

# 800 000

**C'est le nombre d'enfants, depuis le printemps 2020, qui n'ont pas pu suivre le cursus scolaire classique d'apprentissage de la natation.**

## Près de 45 % des noyades sur le bord de mer

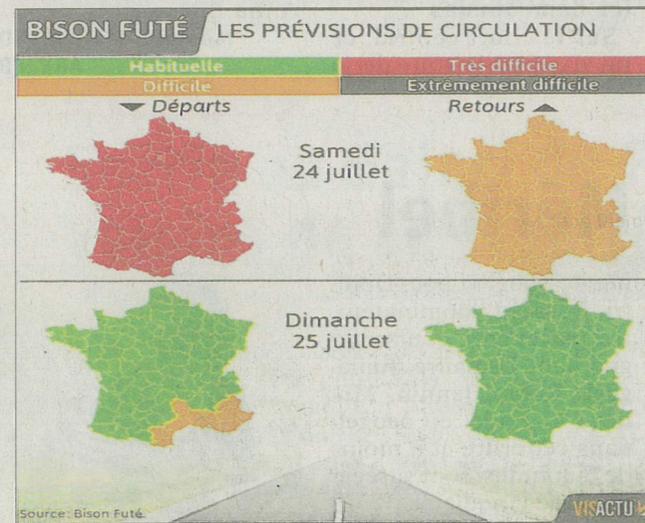
Santé publique France a publié les premiers résultats de l'enquête « Noyades 2021 » portant sur la période du 1<sup>er</sup> juin au 5 juillet. En cinq semaines, pas moins de 314 noyades accidentelles ont été enregistrées en France (+22 % par rapport à l'enquête de 2018), dont 79 mortelles (+58 %). Le nombre de noyades est plus élevé chez les enfants de 0 à 5 ans (21 %) et chez les personnes 65 ans et plus (25 %). C'est dans cette dernière catégorie que l'on recense le plus de décès (27), ainsi que chez les 45-64 ans (19 décès sur un total de 34 noyades), tandis que huit enfants de 0 à 5 ans ont

trouvé la mort durant cette période.

Concernant les lieux de baignade, c'est la mer qui continue de représenter le site le plus sensible : depuis le début de la saison, 45 % des noyades accidentelles ont lieu à moins de 300 mètres du rivage. Suivent les piscines privées familiales (19 %), les cours d'eau (14 %) et les plans d'eau (10 %). Les trois régions qui ont enregistré le plus d'accidents sont Provence-Alpes-Côte d'Azur (88 noyades accidentelles), l'Occitanie (76) et Auvergne-Rhône-Alpes (27), région où sont situés de nombreux cours et plans d'eau.

### CIRCULATION

## Encore un week-end chargé sur les routes



La circulation va encore être dense sur les routes de France pour ce troisième week-end de départs en vacances. Classée rouge, la journée de samedi sera encore particulièrement dense dans le sens des départs. La journée est classée orange dans le sens des retours.

Des difficultés qui se poursuivront dimanche, coloré en orange sur l'arc méditerranéen dans le sens des départs. Samedi dernier, le trafic était saturé pour le deuxième week-end des vacances scolaires avec plus de 1 000 km de bouchons cumulés sur les autoroutes à la mi-journée.

### QUESTIONS À

**Axel Lamotte** Secrétaire général adjoint du Syndicat national professionnel des maîtres-nageurs sauveteurs

## « Il manque 5 000 maîtres-nageurs en France »

**Comment expliquer que si peu de jeunes Français sachent nager ?**

« L'Éducation nationale a décrété que la natation était obligatoire en primaire, mais elle ne possède ni piscines ni maîtres-nageurs. Ce sont les collectivités locales qui les mettent à disposition, mais cela reste très différent d'une commune à l'autre. Elles doivent fournir la piscine et la sécurité des enfants, c'est beaucoup. Globalement, il manque 5 000 maîtres-nageurs en France. Parfois, on les remplace par des surveillants ou on prend les parents. »

**Fallait-il laisser les piscines ouvertes durant le confinement selon vous ?**

« C'est scandaleux d'avoir fermé les piscines couvertes mais d'avoir laissé les piscines découvertes accessibles. L'institut Pasteur a dit que pour tuer le virus, il fallait 0,1 g de chlore par litre d'eau. Dans les piscines publiques, on met entre 1 g et 1,4 g, soit 10 à 14 fois la dose... Je ne comprends pas. On aurait pu profiter de ces établissements pour perfectionner les enfants à la nage et cela leur aurait

permis de garder une activité physique. »

**Quelle est la catégorie de population la plus à risque cet été ?**

« Pour le professionnel que je suis, les tout-petits ne sont pas forcément les plus en danger : ils ne sont pas allés dans l'eau de toute l'année, donc ils ne s'y sont pas habitués, et je pense qu'ils ne vont pas y aller. Ce qui m'inquiète, ce sont tous ceux qui ont eu des cours de natation en 2018, 2019 ou 2020, qui savent nager mais qui ne se sont pas perfectionnés. Ils n'ont que des rudiments et vont vouloir se jeter à l'eau. C'est pour eux qu'il y a le plus de risques, et pour les adultes qui n'ont pas pu pratiquer de l'année, et qui seront moins à l'aise dans l'eau. »

Propos recueillis par A.P.

Tous les conseils sont à retrouver sur le site [www.snprms.org](http://www.snprms.org).



Photo DR

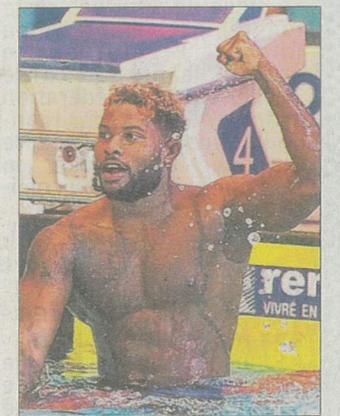
## Les nageurs professionnels mouillent le maillot

Quoi de mieux que l'image de nageurs professionnels pour promouvoir l'apprentissage de la natation ? C'est en tout cas l'une des manières qu'ont choisies les pouvoirs publics pour attirer l'attention de la population, en témoigne cette année encore la participation de champions français, comme le médaillé olympique Alain Bernard, aux spots vidéos de la campagne de prévention.

Rien d'étonnant : la ministre chargée des sports, Roxana Maracineanu, elle-même ancienne nageuse professionnelle, a été nommée à ce poste pour cette raison. « Je suis arrivée à la tête du ministère des Sports avec cette mission, réformer la natation scolaire pour qu'on puisse apprendre à nos enfants à nager très tôt », expliquait-elle encore jeudi dans une interview à nos confrères de *Midi Libre*, en marge d'un déplacement en Occitanie pour parler prévention des noyades.

**Une passion « qui peut sauver des vies »**

La marque « nageur professionnel », c'est aussi sur ça qu'a misé Sophie Kamoun, ancienne nageuse professionnelle, en lançant en 2019 le programme « Nageur citoyen » avec la Fédération française de natation. Avec le soutien d'un autre professionnel : Yannick Agnel. Le but ? Organiser une journée d'initiation à la piscine pour les enfants en compagnie d'un na-



**Mehdy Metella fait partie des ambassadeurs du programme « Nageur citoyen ».**

Photo AFP/Damien MEYER  
 geur ou d'une nageuse de l'équipe de France. La ville s'engage ensuite à continuer l'apprentissage jusqu'à l'autonomie complète de l'enfant. Parmi les ambassadeurs du programme, on trouve Charlotte Bonnet, triple championne d'Europe en 2018, Fantine Lesaffre, championne d'Europe 2018 ou encore Mehdy Metella, champion du monde et vice-champion olympique du 4x100m nage libre.

Cette année, Claire Supiot, sélectionnée cette année aux Jeux paralympiques, va aussi rejoindre le programme. D'après Sophie Kamoun, le concept séduit les enfants, mais aussi les champions : « Ils apprécient tous beaucoup de pouvoir transmettre leur passion, qui peut sauver des vies. Tous les sports ne peuvent pas en dire autant ».

J.B.

## FRANCE-MONDE

## TERRORISME

## Les préfets alertés sur Al-Qaïda



Dernier attentat islamiste meurtrier en France : l'attaque de la fonctionnaire de police Stéphanie Monfermé, le 23 avril dernier à Rambouillet. Photo AFP/Bertrand GUAY

Le ministre de l'Intérieur **Gérald Darmanin** a écrit aux préfets pour les appeler à la « vigilance » cet été face à la menace terroriste, après la diffusion d'une vidéo par Al-Qaïda.

La vidéo, sous-titrée en anglais, a été mise en ligne le 15 juillet par l'organisation terroriste Al-Qaïda : elle vise à « condamner le blasphème incarné par les caricatures de Mahomet », décrit Gérald Darmanin dans une note adressée aux préfets, dont Europe 1 a révélé l'existence vendredi. La France y est « vilipendée », poursuit-il. Le ministre de l'Intérieur et Emmanuel Macron sont « explicitement visés et cités » par ce message « virulent » appelant à l'action contre nos intérêts.

Dans sa note transmise mercredi aux représentants de l'État, Gérald Darmanin leur demande de maintenir à un « haut niveau » les mesures de vigilance en juillet et août, notamment dans le cadre de la « reprise partielle des activités économiques et culturelles » après le confine-

d'individus déjà présents sur notre territoire, comme cela avait été le cas en avril dernier pour le meurtre de Stéphanie Monfermé, fonctionnaire de police à Rambouillet, tuée par Jamel Gorchene, un Tunisien arrivé en France il y a 12 ans.

« C'est un rappel à la vigilance comme on en fait régulièrement, mais il n'y a pas eu d'élévation du niveau de la menace », assure un haut responsable du Renseignement interrogé par *Le Parisien*. Pourtant, selon le quotidien, la note compare le niveau de menace à celui de l'automne 2020, quand la France avait été la cible d'une série d'attaques terroristes durant le procès des attentats de Charlie Hebdo.

#### Menaces sur le procès des attentats de novembre 2015 ?

En toile de fond de cet appel à la vigilance : le procès des attentats du 13 novembre 2015, qui s'ouvrira à Paris le 8 septembre prochain. Il durera neuf mois au lieu des six initialement prévus et s'annonce comme le plus important procès terroriste jamais organisé en France. Près de

## ÉPIDÉMIE DE COVID-19

# Qui sont les 5 millions de Français à risque non vaccinés ?

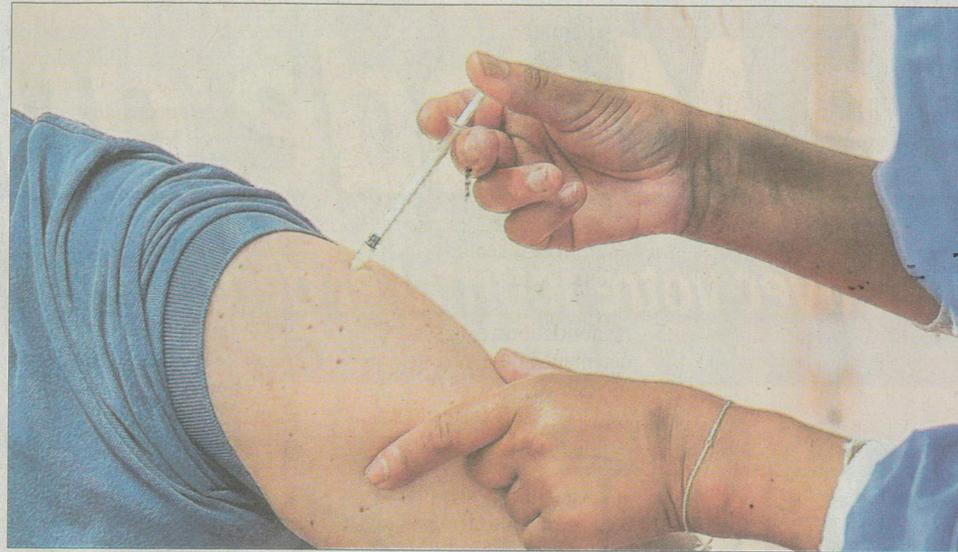
Cancers, âge avancé, diabète... Environ cinq millions de personnes présentant des pathologies à risque ne sont toujours pas vaccinées contre le Covid-19, alerte l'Assurance maladie.

« Plus de cinq millions de personnes » souffrant d'au moins une pathologie ne sont pas encore vaccinées contre le Covid-19, a indiqué jeudi l'Assurance maladie, qui note tout de même « une forte progression de la vaccination sur ces populations ». « Ce sont cinq millions de personnes qui sont en situation à risque au moment où repart l'épidémie », a insisté Dominique Martin, médecin-conseil national de la Caisse nationale de l'Assurance maladie lors d'un point presse.

Un chiffre à relativiser car « il recouvre aussi des pathologies très diverses comme les personnes avec traitement contre le tabagisme (cela concerne près d'un million de personnes en France) ou celles qui prennent des antidépresseurs qui ont une exposition au risque de Covid bien moindre » que les personnes souffrant de comorbidités, note l'Assurance Maladie.

#### Une vaccination insuffisante

L'Assurance maladie donne quelques exemples : à la



L'Assurance maladie explique que cinq millions de personnes à risque ne sont toujours pas vaccinées. Photo AFP/Bertrand GUAY

et le 11 juillet), 70,4 % de celles atteintes de trisomie (+20,9 points), 74,1 % pour celles souffrant de cancers actifs (+26,8 points), 62,7 % pour les maladies respiratoires (+31,8 points) et 69,7 % pour les diabétiques (+31,8 points). D'une façon globale sur ces populations, « on a gagné 14 points pour la première injection et 31 points pour les vaccinations complètement terminées », a indiqué Dominique Martin.

#### Un million de plus de 75 ans non-vaccinés

Sur les deux derniers mois, l'augmentation du taux de vaccination des personnes atteintes d'au moins une pathologie associée à un risque de développer une for-

l'autre facteur de risque, c'est-à-dire l'âge, l'assurance maladie fait état d'« encore un million de personnes de plus de 75 ans qui n'ont pas eu d'injection » (86,15 % ont eu une première injection, 81,4 % ont un schéma vaccinal complet), auquel s'ajoute « un peu plus d'un million de personnes entre 65 et 74 ans » (88,3 % une injection, 82,7 % complet).

#### Comment convaincre les personnes à risque ?

Au rang des actions engagées depuis fin mars pour accompagner la vaccination, l'assurance maladie fait état de 7 millions de courriers envoyés aux personnes de 50 ans et plus, 3,5 millions de courriers

mère, itinérante, à domicile...)

Pour « poursuivre cette mobilisation », les médecins traitants ont la possibilité depuis le 14 juillet « de solliciter la liste de leurs patients non vaccinés », a indiqué le directeur de l'Assurance maladie, Thomas Fatôme, ajoutant que 4 800 médecins généralistes en avaient pour l'instant fait la demande. Les pharmaciens recevront également à partir de jeudi des flyers et des kits pédagogiques à distribuer aux personnes souffrant de diabète ou en situation d'obésité et, la semaine prochaine, le service médical de l'Assurance maladie commencera à contacter les 20 000 personnes de plus de

## L'INFO EN PLUS

#### Les discothèques vont-elles refermer ?

À peine rouvertes après plus d'un an de fermeture, les discothèques sont déjà dans le viseur des autorités sanitaires et politiques françaises. En cause : l'apparition de nombreux clusters sur les dancefloors depuis le 9 juillet dernier, date de la réouverture des boîtes de nuit. Jean-François Delfraissy, président du Conseil scientifique français, est d'ailleurs pour une nouvelle fermeture. Bien que le pass sanitaire soit obligatoire pour accéder aux discothèques, le président du Conseil scientifique souligne que les exemples récents de clusters montrent qu'il n'empêche pas les contaminations dans ces lieux où le port du masque n'est plus obligatoire. Le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin a écrit aux préfets de département pour leur demander la plus grande vigilance et un renforcement des contrôles des établissements qui ne vérifieraient pas suffisamment les pass sanitaires à l'entrée. Sans quoi, ils pourraient se voir imposer une fermeture administrative « à brève échéance ». De leur côté, les patrons de boîtes de nuit seraient plutôt favorables

« dans le cadre de la « reprise partielle des activités économiques et culturelles » après le confinement. Les préfets devront notamment s'assurer de la « mise en sécurité des différents événements rassemblant la population ».

« Un rappel à la vigilance comme on en fait régulièrement »

« Une vigilance toute particulière doit être apportée à ces anathèmes » qui, selon le ministre, « stimulent la menace endogène », à savoir le passage à l'acte

et s'annonce comme le plus important procès terroriste jamais organisé en France. Près de 1 800 parties civiles ont déjà été recensées, et vingt hommes (même si six sont présumés morts en zone irako-syrienne) seront jugés par la cour d'assises spécialement composée.

Gérald Darmanin précise que de nouvelles consignes de sécurité seront transmises aux préfets à la rentrée autour de ce procès-fleuve. Mais on sait déjà que les débats feront une pause de plusieurs jours autour de la date, symbolique, du 13 novembre.

## PARLEMENT

# La loi séparatisme finalement adoptée

Après cinq mois d'allers et retours entre Assemblée nationale et Sénat, le texte « respect des principes de la République », aussi connu sous le nom de « loi contre le séparatisme », retourne au Palais Bourbon. Le projet de loi a été adopté vendredi par le Parlement et se veut être un rempart face à la « menace » du terrorisme islamiste.

### ■ Sur l'éducation

Le projet de loi va durcir les conditions d'encadrement de l'instruction à domicile. Cette dernière passera d'un régime de déclaration à un régime d'autorisation à la rentrée 2022. L'instruction en famille (IEF) ne sera autorisée que pour raison de santé, handicap, pratique artistique ou sportive, itinérance de la famille, éloignement d'un établissement, et aussi en cas de « situation propre à l'enfant motivant le projet éducatif ».

### ■ Sur la haine en ligne

Ajouté après la décapitation du professeur Samuel Paty en octobre, l'article 18 crée un nouveau délit : celui de mise en danger de la vie d'autrui par diffusions d'informations relatives à la vie privée « aux fins de l'exposer, elle ou les membres de la famille, à un risque direct d'atteinte à la personne ou aux biens que l'auteur ne pouvait ignorer ». Il sera puni de trois ans d'emprisonnement

et 45 000 euros d'amende.

### ■ Sur les associations

Toute demande de subvention fera désormais « l'objet d'un engagement de l'association à respecter les principes et valeurs de la République ». Les associations devront ainsi signer un contrat d'engagement républicain. Les motifs de dissolution d'une association en Conseil des ministres ont par ailleurs été élargis.

### ■ Sur les cultes

Après promulgation de la loi, les dons étrangers dépassant 10 000 euros seront soumis à un régime déclaratif de ressources. Un autre article prévoit qu'une « interdiction de paraître dans les lieux de cultes peut être prononcée par le juge [...] en cas de condamnation pour provocation à des actes de terrorisme ou provocation à la discrimination, la haine ou la violence ».

### ■ Sur la polygamie et les certificats de virginité

Le projet de loi interdit à tous les professionnels de santé d'établir des certificats de virginité, avec une peine de prison pouvant aller jusqu'à un an de prison et 15 000 euros d'amende. Le texte renforce enfin son arsenal sur la polygamie en généralisant l'interdiction de délivrer un titre de séjour aux étrangers vivant en France en état de polygamie.

### ■ Insurrisante

L'Assurance maladie donne quelques exemples : à la mi-juillet, 78,2 % des personnes sous dialyse avaient un cycle vaccinal complet (+9,4 points entre le 23 mai

L'Assemblée nationale a adopté vendredi au petit matin en première lecture (117 voix pour et 86 contre) le nouveau projet de loi anti-Covid qui prévoit l'extension controversée du pass sanitaire et l'obligation vaccinale pour les soignants. Voici les principales mesures

### ■ Le pass sanitaire étendu

D'après le premier article du projet de loi, le pass sanitaire concernera les cafés et les restaurants, les foires et salons, d'autres activités de loisirs, et

atteintes d'au moins une pathologie associée à un risque de développer une forme grave de Covid-19 est « variable mais souvent conséquente », note l'Assurance maladie. Concernant

sera nécessaire pour un séjour en Corse ou dans un territoire d'outre-mer. Il a également été étendu à l'hôpital, aux patients non urgents ainsi qu'aux visiteurs dans les établissements de santé ou maison de retraite. L'accès aux transports en commun pour les longues distances est également concerné.

Toutefois, l'amende qui prévoyait cinq ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende pour l'utilisation frauduleuse d'un pass sanitaire a été supprimée. Les mineurs de 12 à 17 ans

seront aussi concernés par le pass sanitaire à partir du 30 septembre 2021.

### ■ Obligation vaccinale

L'obligation vaccinale qui est étendue aux soignants, sapeurs-pompiers ou encore professionnels auprès de personnes âgées, a fait à peu près consensus à l'Assemblée.

Si le salarié travaille sans être vacciné, celui-ci s'expose à une amende de 10 000 euros et à six mois d'emprisonnement. Parallèlement, l'employeur qui ne

contrôlera pas le respect de cette obligation s'exposera lui aussi à une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 euros. Si des récidives sont constatées à plus de trois reprises en moins de trente jours, la sanction pourra s'élever à 9 000 euros d'amende et un an d'emprisonnement.

Ju. M. (avec AFP)

Le texte est désormais entre les mains des sénateurs avant une adoption définitive que l'exécutif souhaite acter d'ici la fin du week-end, face à la remontée en flèche de l'épidémie et à la propagation du variant Delta.

ance ». De leur côté, les patrons de boîtes de nuit seraient plutôt favorables à un test de 12 heures ou moins pour pouvoir rentrer en boîte de nuit.

# Les mesures du projet de loi anti-Covid-19



Le pass sanitaire devient essentiel pour prendre les transports en commun. Photo AFP/Sameer AL-DOUMY

## VACCINATION

# Mise en examen pour de faux certificats

Une jeune femme aurait été surprise en train de tamponner de fausses attestations au vaccinodrome de Grenoble. Chez elle, les policiers auraient découvert 720 euros, un certificat de vaccination à un nom différent du sien et une liste de numéros de sécurité sociale.

Dans nos éditions de vendredi et sur notre site internet jeudi, nous évoquions l'interpellation d'une femme de 30 ans, mercredi, au centre de vaccination d'Alpexpo à Grenoble. Cette jeune femme, chargée de tamponner les attestations des personnes venant de recevoir leur vaccin est soupçonnée d'avoir établi de faux certificats de vaccination.

Au cours d'une perquisition de son domicile, les policiers auraient découvert 720 euros, un certificat de vaccination pas à son nom et une feuille avec des numéros de sécurité sociale.

Jeudi, le procureur de la République de Grenoble a indiqué que la garde à vue de la suspecte avait

été prolongée. Garde à vue qui s'est achevée en début d'après-midi vendredi.

À l'issue de sa garde à vue, la jeune femme a été déférée au parquet de Grenoble, qui a ouvert une information judiciaire. Elle a été mise en examen pour « réalisation de faux documents administratifs par personne chargée d'une mission de service public, détention et fourniture de faux. Elle encourt sept années d'emprisonnement et 100 000 € d'amende », a indiqué vendredi soir Eric Vaillant, le procureur de la République de Grenoble.

### La jeune femme placée sous contrôle judiciaire

« À l'issue de la mise en examen, la mise en cause a été placée sous contrôle judiciaire avec plusieurs obligations à respecter : interdiction de se rendre à Alpexpo, pointage hebdomadaire au commissariat, suivi par une association socio-judiciaire, interdiction d'une activité sociale ou professionnelle dans le secteur médical, interdiction de contact avec ses collègues de travail. Le



La jeune femme suspectée d'avoir établi de faux certificats de vaccination a été interpellée au centre de vaccination d'Alpexpo à Grenoble, mercredi. Photo archives Le DL/Benoît VIGNY

parquet avait requis le placement en détention provisoire », a également souligné Eric Vaillant.

Toujours selon le magistrat, « lors de sa garde à vue étaient en effet retrouvés dans son sac deux certificats de vaccination et une feuille volante avec, inscrits à la main, des numéros de sécurité sociale et des noms, barrés, à la

manière d'une liste. »

La mise en cause est une employée administrative de la société qui gère pour le centre de vaccination l'enregistrement du patient à l'entrée, puis l'extraction de l'attestation de vaccination à la sortie du centre.

« Après avoir nié les faits devant les policiers, elle a reconnu

devant le magistrat instructeur, avoir réalisé une douzaine de fausses attestations et s'être fait parfois rémunérer. L'enquête se poursuit pour identifier les co-auteurs, complices et destinataires des fausses attestations », ajoute le procureur de la République de Grenoble.

Stéphane BLEZY

## PAYS DE SAVOIE



Un chantier d'arrachage a été réalisé sur la commune de La Chavanne, par un "atelier chantier d'insertion".  
Photo Le DL/Marie-Hélène PLAVERET

## Un chantier d'insertion... contre l'ambrosie

C'est une première en Savoie : un chantier d'arrachage de l'ambrosie a été réalisé à La Chavanne, par un "atelier chantier d'insertion". L'ambrosie est une plante exotique envahissante, à fort pouvoir allergisant. En tant que plante pionnière, elle profite de toutes les terres remaniées par les activités humaines et les terrains mis à nu pour se développer : une graine donne une plante annuelle qui produit des millions de grains de pollens (et potentiellement des milliers de graines).

La gestion de l'ambrosie ne connaît pas de frontière et c'est ainsi qu'une association iséroise, Arece, est venue travailler en Savoie. Ses huit employés en poste fixe accueillent une trentaine de salariés en réinsertion, épaulés par une dizaine de bénévoles. Et ce sont deux encadrants techniques et sept salariés qui sont venus gérer cette plante sur le terrain de la SCI (Société civile immobilière) des Teppes à La Chavanne. L'entreprise locale Guintoli a eu l'initiative de ce chantier pilote car elle a bien conscience du risque de cette plante (qui se développe de manière récurrente sur ce secteur) vis-à-vis de la population du voisinage.

raux, mode de développement et de dispersion, moyens de lutte... la Fredon (Fédération régionale de lutte et de défense contre les organismes nuisibles) s'est assurée, par son topo technique, de la bonne maîtrise de la problématique. L'arrêté préfectoral met ainsi sous la responsabilité des maires l'éradication de l'ambrosie sur leur territoire et Michel Duret, maire de La Chavanne, est très satisfait de la dynamique positive enclenchée par cette première expérience de chantier d'arrachage.

### Des applications et sites internet pour la reconnaître et la signaler

« La gestion collective de cette plante exotique envahissante prend tout son sens. Face à sa dissémination, tout un chacun est invité à savoir la reconnaître : un site internet lui est dédié ([ambrosie.fredon-aura.fr](http://ambrosie.fredon-aura.fr)), l'application Plantnet peut être une ressource utile et pour toute question, ne pas hésiter à contacter la Fredon via le mail [ambrosie73@fredon-aura.fr](mailto:ambrosie73@fredon-aura.fr). Enfin, la plateforme de signalement ([accessible sur smartphone, via son site internet signalement-ambrosie.atlasante.fr](http://ambrosie.atlasante.fr), par mail à [SAVOIE](mailto:contact@signale-</a></p>
</div>
<div data-bbox=)

# Anti-pass et antivax : qui sont les meneurs en Savoie

Ce samedi 31 juillet, ils devraient à nouveau se réunir sur la place du Palais-de-Justice à 14 heures pour manifester. Eux, ce sont les anti-pass. On a tenté de savoir qui étaient les meneurs de ce mouvement en Savoie, en consultant leurs profils sur les réseaux sociaux.

Ils sont serveurs, infirmiers, agents publics territoriaux, ingénieurs, avocats, auto-entrepreneurs... Le mouvement des anti-pass sanitaire en Savoie se caractérise par sa diversité. Méfiants, voire défiants du monde médiatique (voir ci-dessous), il n'est pas évident d'ouvrir les portes de leur univers. Leurs réseaux sociaux, en revanche, livrent un certain nombre d'enseignements. Venant de tous horizons, une vision commune les unit, le rejet d'un système qui souhaite leur imposer « une vaccination forcée ». Sur leurs photos de profils Facebook, les filtres "Non au pass sanitaire/Liberté d'opinion" et "Contre le vaccin forcé" fleurissent.

Ce samedi 31 juillet, un seul mot d'ordre prévu : tous contre le pass sanitaire. Pas question de parler de vaccin. Seules les libertés de chacun sont au cœur de la mobilisation. Une façon de rassembler au-delà de toute opinion vaccinale, ne pas diviser, ne pas brouiller le message...

### Anti-pass devant, antivax en arrière-plan

Pour échanger et s'organiser, ils utilisent principalement le



Samedi 24 juillet, ils étaient près de 5 000 à manifester dans les rues de la cité des Ducs. Archives photo Le DL/Nathan GARCIA

groupe Facebook : "Manifestations antipass de Haute-Savoie", sur lequel s'expriment les opposants des deux Savoies. Là encore, le choix des mots fait sens, pas de référence au fameux vaccin anti-Covid. Outre l'organisation des différents rassemblements, sur ce média-là, l'échange est possible, et les messages, assez peu virulents, ont leur place. Un élan de solidarité est même en train de se mettre en place pour aider financièrement le décrocheur de portrait de la mairie de Chambéry, qui a annoncé être poursuivi en justice ce mardi.

Sur leurs réseaux sociaux personnels, étonnamment peu protégés, certains anti-pass, notamment chez les meneurs, s'avèrent clairement antivax.

Les vidéos de Florian Philipot (Les Patriotes), Nicolas Dupont-Aignan et de présumées infirmières relatant leur expérience et leur rapport au vaccin sont particulièrement relayées. Qu'ils soient suiveurs de Debout la France, des Patriotes, du Rassemblement national et de l'UPR, mais aussi de La France insoumise (LFI) et du PCF, ou tout simplement "apolitiques", les opposants savoyards sont hostiles au gouvernement et au président de la République. Soit calomnieux. Sur le compte Facebook de l'un des leaders du mouvement dans le département, on peut voir un photomontage grossier mettant en scène Emmanuel Macron, surnommé « le poudré », regardant langoureusement le patron de presse Matthieu Gallet.

dant langoureusement le patron de presse Matthieu Gallet.

### « Des gens qu'on n'a quasiment jamais vus en manifestation »

Quelques-uns n'hésitent pas à afficher une étoile jaune, estimant être pointés du doigt en tant que non vaccinés. Les références aux années 40 sont multiples. Certains opposants au pass partagent une page proposant aux utilisateurs de découvrir « si votre maire est-il un collabo ? » (Comprenez : a-t-il apporté son soutien dans une tribune au président de la République). D'autres relaient un reportage présentant le premier camp Covid en France - il s'agit en réalité d'un

lieu servant à isoler les cas contact et malades de la Covid - Sur la page d'échange "Manifestation antipass de Haute-Savoie", la même vidéo a été relayée. En revanche, un dialogue a pu s'installer entre deux opposants pour démêler le vrai du faux.

Preuve du caractère hétéroclite du mouvement, un twittos chambérien, qui a des accointances avec LFI et la CGT, s'est étonné : « Je me sens tout con sans les drapeaux des syndicats et des partis politiques. On dirait que Macron a soulevé un peuple resté passif jusque-là. » Le sympathisant de gauche est surpris de retrouver « des gens qu'on n'a quasiment jamais vus en manifestation ».

Pierre FOUGÈRES



## VOS COMMUNES

AIME-LA-PLAGNE

Héritage du passé,  
le chalet des Mouilles rénové

Perché à 2 093 mètres d'altitude, dans les alpages de Tessens, le chalet a longtemps servi à la fabrication du beaufort avant d'abriter la bergère des génisses.

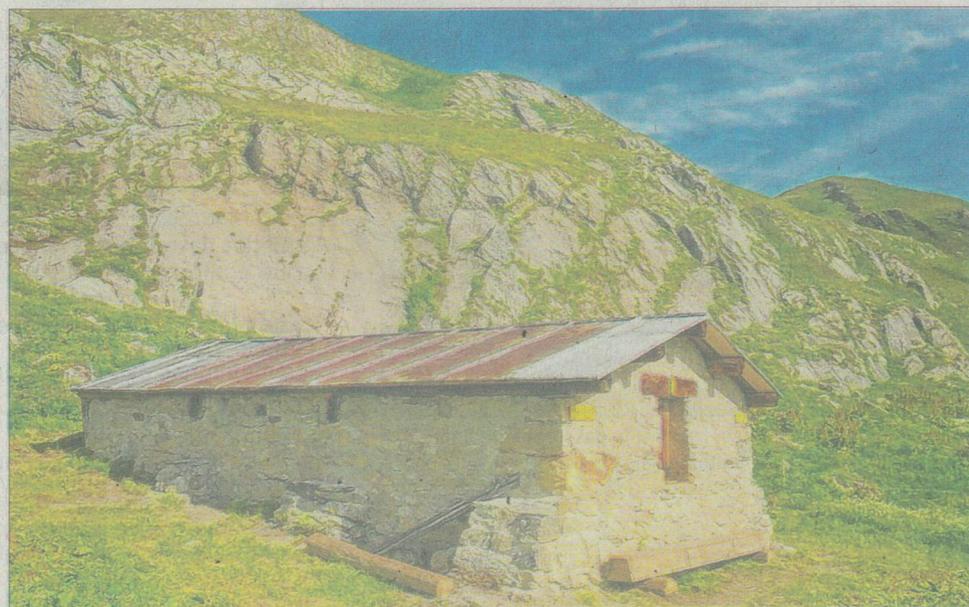
« Posé comme une jolie fleur dans l'alpage, nous avons souhaité le restaurer pour qu'il continue de faire partie du paysage local et éviter qu'il tombe en ruine », c'est ainsi que Noël Chamoussin, président de l'association Patrimoine Tessens Villaroland Le Breuil, parle du chalet des Mouilles :

Depuis 1988 il était à l'abandon, livré au pillage de ses pierres et de sa caboche. Il était inconcevable de le laisser se détériorer. Grâce à une douzaine de bénévoles et en deux journées de travail, le chalet a retrouvé sa noblesse.

## Les chalets, berceaux des souvenirs

Si cette réfection a été possible, c'est grâce au dynamisme et au savoir-faire des bénévoles, mais aussi au soutien des élus et des entreprises locales. La mairie d'Aime a financé le ciment et le sable livré par les services techniques sur le chantier, les planches ont été offertes par la scierie Chenu, et la zinguerie réalisée gracieusement par l'entreprise Battandier.

L'alpage et ses chalets, c'est le



Dans un superbe écrin de verdure, refuge des marmottes, se trouve le chalet des Mouilles. Il a récemment été rénové et le toit habillé de tôles anciennes (récupérées sur des bâtiments démontés) afin de préserver le cachet et l'âme d'époque. Photo Le DL/Fabienne FERRARIS

bles moments dans ces montagnes fleuries, dans ces chalets riches d'histoires. En plus d'embellir la montagne par ces rénovations, l'association est aussi un vecteur de lien social, les projets permettent de se rencontrer et les chantiers de se retrouver.

Un bel exemple qui rayonne vers d'autres associations, vers d'autres professionnels puisque des échanges se font avec l'Office national des forêts (ONF) ou encore les Vergers de Macôt. Une façon de partager les savoirs pour honorer la montagne et les anciens, pour transmettre un héritage et ne jamais

Parmi les prochains chantiers à venir de l'association, la rénovation d'un mur en pierres sèches sur le sentier Balcon des Adrets de Tarentaise. Pour cela, un dossier de subvention a été déposé au conseil départemental. Véritable savoir-faire ancestral, cet art de la construction fait partie du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco. Historiquement, l'épierrement des terrains permettait de construire des murs de soutènement, de créer des terrasses et des chemins. Par ce nouveau projet, l'association souhaite redonner au chemin son identité mais aussi trans-

versité et l'équilibre du territoire dans ce type de bâti. Un

travail de longue haleine.

F.F.

Le patrimoine pastoral,  
un trésor à protéger

Créée en août 2020, l'association Patrimoine Tessens Villaroland Le Breuil est vouée à la préservation, la restauration et la mise en valeur du patrimoine local. Les actions sont tournées vers les chemins communaux, les chalets d'alpage, les murs, l'entretien des biefs... Tout ce qui touche à la vie pastorale d'antan. L'association regroupe des personnes aux compétences diverses telles que la maçonnerie, la charpente, le débroussaillage le bûcheronnage... et tous les bénévoles sont les bienvenus. Préalablement, à chaque mise en œuvre, un dossier de demande présentant l'ouvrage à sauvegarder est présenté en mairie à qui est

BOURG-SAINT-MAURICE

La séance du conseil  
municipal est reportée

Les élus avaient décidé de prendre de la hauteur mardi 29 juin en délocalisant cette séance au Centre des congrès Bernard-Taillefer d'Arc 1800. Photo Le DL/Sylvain FALCOZ

À Bourg-Saint-Maurice, sous la mandature de Damien Perry (2008-2011), des conseils municipaux délocalisés ont eu lieu. La municipalité actuelle a emboîté le pas. Après le conseil municipal de juin dans la salle Bernard-Taillefer (Arc 1800), celui du jeudi 29 juillet, 19 h 30, était prévu à la mairie annexe d'Hautville-Gondon selon l'ordre du jour établi. Mais il n'aura finalement pas lieu. Du moins pas à la date initialement prévue.

En date du 27 juillet, le maire a transmis une lettre à ses collègues. « M., Mme, cher (e) collègues. Conformément aux articles L2121.9 et L2121.10 du

Code général des collectivités territoriales, je vous informe de la décision d'annuler la tenue du conseil municipal du jeudi 29 juillet 2021. En effet le nombre de conseillers absents ne permettra pas à l'assemblée de délibérer valablement. Par conséquent, le conseil municipal sera reporté à une date qui vous sera communiquée ultérieurement. »

« Avec les absences des uns et des autres, les procurations n'auraient probablement pas été suffisantes. Il était peut-être un poil audacieux de réunir une séance en plein mois de juillet », reconnaît Guillaume Desrués.

TIGNES

Oscar Burnham reçoit  
une bourse RSP

**LES ARCS/BOURG-SAINT-AURICE**

# La 48<sup>e</sup> édition de l'Académie festival de musique explore les relations entre musique et pouvoir

Cette année, c'est une passionnante thématique que propose l'Académie festival de musique : "Musique et pouvoir ou le pouvoir de la musique", digne du paradoxe de l'œuf et de la poule. D'un point de vue culturel en général, on parle notamment de mobilier style Louis XV, Louis XVI ou encore Empire. Est-ce que Rousseau, Voltaire ou Beaumarchais ont réussi à mettre de la "lumière" et ainsi éveillé les consciences révolutionnaires et républicaines ?

Tous ont jeté leur dévolu sur des artistes pour asseoir leur prestige. Napoléon a eu le peintre David et un certain Ludwig van Beethoven qui d'abord admiratif a vite déchanté : « Ce n'est donc rien de plus qu'un homme ordinaire ! Maintenant, il va fouler aux pieds les droits humains, il n'obéira plus qu'à ses ambitions », écrivait-il. Du coup il va remanier sa "symphonie n° 3", dite "héroïque", la rendant plus lugubre et certainement lancer à sa façon le mouvement romantique de la musique classique. Comme quoi,

l'histoire et la culture se répondent en permanence...

**Maxime Kaprielian raconte l'histoire**

Au XX<sup>e</sup> siècle, qui n'aura pas été avare de tyrans en tout genre qui, on peut citer l'exemple de Staline qui avait jeté son dévolu sur Dimitri Chostakovitch, fidèle membre du Parti communiste jusqu'à l'ère Brejnev où il rejoint finalement l'opposition de ses homologues Soljenitsyne et Sakharov. Que dire de Mussolini, qui avait envisagé un axe Vivaldi-Bach avec Hitler ? On lui doit d'ailleurs les studios romains de cinéma Cinecittà.

Enfin, le gros dossier qui sera largement évoqué aux Arcs par le musicologue Maxime Kaprielian (au cours des ateliers "Les confs de Max") : Goebbels et Richard Strauss. Le premier, ministre de la propagande du III<sup>e</sup> Reich, fidèle et fanatique laquais d'Hitler n'ayant plus vraiment d'artistes allemands de renom sous la main (Richard Wagner étant déjà mort depuis long-



**Compositeur invité cette année au festival, le Breton Benoît Menut est aussi au plus près des plus petits, dans le cadre de concerts jeune public proposé par l'artiste intervenante Anne-Laure Pécot.** Photo Le DL/V.Z.

temps, tous les autres avaient déjà quitté le pays, parce que communistes, juifs ou tout simplement antinazis), avait décidé de coincer Richard Strauss pour une raison odieuse. La bru de cet illustre compositeur étant juive

(donc ses petits enfants aussi, à 100 % selon la classification raciale du régime), il n'avait pas vraiment le choix. Pour ne rien arranger, il a dû se résigner à se séparer de son librettiste attitré, son ami, le grand écrivain autri-

chien Stefan Zweig, juif aussi.

Cette belle thématique révélera donc quelques clés qui font que culture et histoire, musique et pouvoir sont indéfectiblement liés.

Vincent ZAVARONI

**ARC 1800**

## Une Femina cup au golf du Chantel toute de rose vêtue

Dimanche 25 juillet, l'une des compétitions majeures du golf arcadien s'est déroulée sur le parcours 18 trous du Chantel. Il s'agissait de la non-officielle FFG Femina cup réservée aux dames, amatrices de la petite balle blanche. Dix parties constituées d'une trentaine d'habitues du site et de sa compétition ont joué dans un format peu banal, "la ficelle". Des concours de drive, de précision et d'approche étaient également au programme.

Ce fut aussi l'occasion de la présentation officielle de la toute nouvelle équipe féminine de la

station, Les Arcadiennes, qui s'est aussi occupée de l'organisation de cette Femina cup.

Et c'est dans une ambiance toute aussi conviviale que s'est déroulée la remise des prix sur la terrasse de La Folie Douce avec pléthore de lots comme des forfaits de ski, des green fees sur divers golfs de la région, des cours de ski et des stages de golf sans oublier des cadeaux offerts par Sisley, également partenaire majeur du festival de cinéma des Arcs. Qui, de son côté, avait également doté la compétition de pass semaine pour sa prochaine

édition.

Première en brut avec 35 points : Charlotte Modelon (Golf Besançon). Première en net avec 53 points : Jacqueline Bérod (Golf Les Arcs) suivie de Colette Loviny (Golf Les Arcs) et Guislaine Danion. Les deux prochaines compétitions seront les coupes du Bistrot de Dodo, le dimanche 1<sup>er</sup> août, et du Mountain Café, le mardi 3 août.

V.Z.

Plus d'informations sur la rubrique golf des Arcs du [www.lea-sarcs.com](http://www.lea-sarcs.com) et au 06 10 61 37 18.



**Cette année, les joueuses jouaient en rose.** Photo Le DL/Val Seban



**Oscar en pleine action.** Photo Le DL/Laurent HUDRY

Le jeune espoir de l'équipe de France de ski alpin handisport, Oscar Burnham, a reçu le soutien de l'association Réseau ski partenaire afin qu'il puisse continuer à s'épanouir sur les pistes internationales.

C'est lors d'un stage aux Deux Alpes qu'Oscar a reçu la bourse RSP en présence de tous les autres membres de l'équipe de France et de l'encadrement technique.

Entre escalade et ski alpin, Oscar se construit dans le milieu montagnard depuis son

plus jeune âge. Licencié au club des sports de Tignes il intègre le ski étude de Bourg-Saint-Maurice. Passionné par le milieu il envisage d'être guide de haute montagne jusqu'en juillet 2018, ou des suites d'un accident il est amputé de la main gauche, à 19 ans.

Avec le soutien de sa famille et de ses amis Oscar se remobilise et remonte sur les planches sur les traces de celle qui lui a donné l'envie de nouveaux défis, la multimédaillée olympique Marie Bochet.

**le dauphiné**

**POUR NOUS SUIVRE :**

**Vous pouvez maintenant nous suivre quotidiennement sur :**

Facebook  
Le Dauphiné Libéré



Twitter  
@LeDL73

**POUR NOUS JOINDRE :**

Galerie de l'Albaron, 15 place de la Gare 73700 BOURG-ST-AURICE  
Pour contacter la rédaction : 04 79 55 39 86 [LDLredtarentaise@ledauphine.com](mailto:LDLredtarentaise@ledauphine.com)  
Pour contacter la publicité : 04 79 31 13 70 [aurelie.fouyer@ledauphine.com](mailto:aurelie.fouyer@ledauphine.com)

## INFOS SERVICES

**LA LÈCHÈRE**

**TAXI ALPES**  
VTC Transferts - Transport de malades assis  
Consultations - Dialyses - Rayons  
**06 84 60 95 52**

**SALINS-LES-THERMES**

**TAXI CHRISTINE HUMBERT**  
Transport de malades assis  
Consultations - Dialyses - Rayons  
**06 09 41 23 64**

**AVANCHERS / VALMOREL**

**TAXI ALBATRANS STEPHANE BOUVIER**  
Toutes distances - Transport malade assis  
Conventionné Sécurité Sociale  
**06 16 55 43 22**

**AIGUEBLANCHE**

**TAXI ALBATRANS LAURENT HYVOZ**  
Toutes distances - Transport malade assis  
Conventionné Sécurité Sociale  
**06 15 38 57 98**

## DISPARITION

## Mort de Joey Jordison, batteur et cofondateur du groupe Slipknot

Joey Jordison, le cofondateur du groupe américain Slipknot et l'un des batteurs les plus importants de la scène metal, est mort à l'âge de 46 ans, a annoncé mardi sa famille. Jordison avait contribué à la notoriété dans les années 2000 du groupe composé de neuf musiciens. Il a eu son moment de gloire individuelle lorsqu'il a été élu meilleur batteur des 25 dernières années par les lecteurs du magazine *Rhythm*, consacré à la batterie, en 2010. Le batteur avait quitté Slipknot dans des circonstances tendues en 2013, accusant le groupe de l'avoir mis à la porte. Plus tard, il a révélé être atteint d'une maladie neurologique, la myélite transverse, qui affectait sa capacité à jouer de la batterie.

## CÉLÉBRITÉ

## Pratiques commerciales trompeuses : Nabilla Benattia va payer une amende

L'influenceuse Nabilla Benattia-Vergara, 29 ans, originaire de Haute-Savoie, a dû payer une amende de 20 000 euros, après avoir été épinglée par la Répression des fraudes pour avoir fait en 2018 la promotion de services boursiers sur Snapchat, sans mentionner qu'elle était rémunérée pour cela. Dans un story sur le réseau social, la vedette de télé-réalité mettait en avant la gratuité d'un service proposé par un site boursier et des perspectives de gains conséquents, ce que la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) a assimilé à des « pratiques commerciales trompeuses ». L'amende transactionnelle prend en compte le bénéfice tiré de cette opération.



Photo AFP/Valéry HACHE

## CINÉMA

Le film *Kaamelott* a déjà attiré plus d'un million de spectateurs

Le film *Kaamelott - Premier volet*, adaptation au cinéma par Alexandre Astier de sa série culte, a réuni plus d'un million de spectateurs lors de sa première semaine d'exploitation. En tout, 1 015 247 billets ont été écoulés, et ce malgré le pass sanitaire. Un « superbe démarrage », salué mercredi sur Twitter par Nicolas de Tavernost, le patron du groupe M6, dont fait partie le distributeur du film, la Société nouvelle de distribution (SND). Attendu des fans depuis une douzaine d'années, le long-métrage devrait être le premier de trois films. À la télévision, *Kaamelott* racontait, pendant six saisons, l'histoire du roi Arthur et des chevaliers de la Table ronde, sur un ton d'abord humoristique, puis davantage tragique.

## FRANCE-MONDE

## PARIS/MOSELLE

## Les braqueurs à la trottinette arrêtés



La bijouterie Chaumet à Paris a été braquée mardi.

Photo AFP/Geoffroy VAN DER HASSELT

Deux individus suspects d'avoir braqué la veille la bijouterie Chaumet à Paris ont été interpellés ce mercredi matin, sur une aire d'autoroute en Moselle, par la BRI de Metz. Ils étaient en possession d'une partie du butin.

L'interpellation s'est déroulée en toute discrétion ce mercredi matin, sur une aire d'autoroute de l'A4 située en Moselle, à Longeville-lès-Saint-Avold. Les suspects ont été arrêtés

s'ils étaient armés ou non lors de leur arrestation. Les forces de l'ordre intervenaient dans le cadre d'une enquête de flagrante ouverte pour vol avec arme, ce qui leur a permis d'avoir les coudées franches pour procéder aux investigations. L'accès à la vidéosurveillance comme à la téléphonie n'est pas soumis à une procédure chronophage comme cela peut être le cas lors d'une enquête préliminaire, où chaque acte nécessite le consentement du magistrat.

## ENVIRONNEMENT

## Les ressources de la Terre épuisées

## ÉCOLOGIE

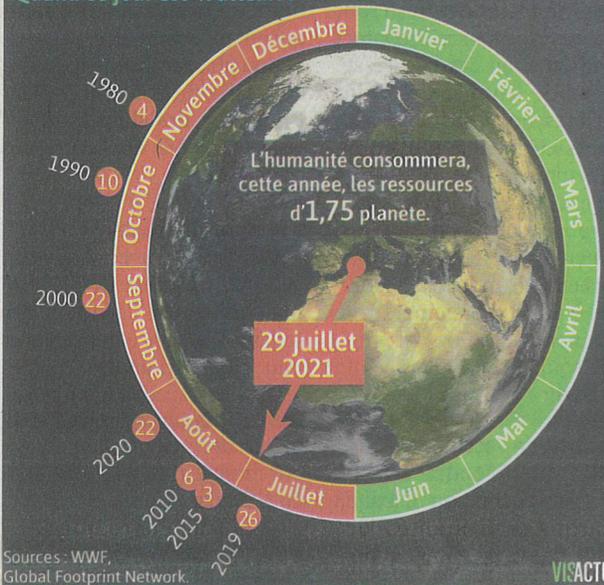
LES RESSOURCES RENOUVELABLES EN 2021 ÉPUISEES LE 29 JUILLET

Comment est calculé « le jour du dépassement » ?

Global Footprint Network prend en compte la consommation des ressources disponibles pour :

- ▶ la pêche
- ▶ l'élevage
- ▶ les cultures
- ▶ la construction
- ▶ l'utilisation de l'eau
- ▶ l'empreinte carbone

Quand ce jour est-il atteint ?



Depuis ce jeudi 29 juillet, la Terre n'a théoriquement plus aucune ressource à offrir à l'humanité. Le jour du dépassement calculé par l'ONG américaine Global Footprint Network est revenu à son niveau d'avant-Covid. Mauvaise nouvelle pour la planète et... ses habitants.

Depuis ce matin, la pression humaine a dépassé les capacités de régénération des écosystèmes naturels.

C'est à partir de ce jeudi 29 juillet qu'à lieu le « jour du dépassement », qui revient à son niveau de 2019. Cette date est calculée en croisant l'empreinte écologique des activités humaines planétaires et la biocapacité de la Terre. L'ONG américaine Global Footprint Network calcule les surfaces terrestres et maritimes nécessaires pour produire les ressources consommées par les humains, et les met en rapport avec la capacité des écosystèmes à se régénérer et à absorber les déchets et rejets produits par nos activités, notamment la sé-

questration du CO<sub>2</sub>. Selon l'ONG, ce jour de dépassement n'arrête pas d'avancer depuis cinquante ans. Il était fixé au 29 décembre en 1970, au 4 novembre en 1980, au 10 octobre en 1990, au 22 septembre en 2000 et au 6 août en 2010.

## 1,7 Terre pour subvenir à la population mondiale

Le calcul de ce « jour du dépassement » permet d'affirmer qu'aujourd'hui, au rythme auquel l'humanité consomme et épuise les ressources planétaires, il faudrait 1,7 Terre pour subvenir à la population mondiale.

En 2020, cette date avait été repoussée de trois semaines sous l'effet des confinements liés à la pandémie de Covid-19, qui a ralenti les activités humaines. Le rebond de 2021 s'explique par une hausse de l'empreinte carbone de 6,6 %, et par une diminution de la biocapacité forestière mondiale de 0,5 %, due en grande partie au pic de déforestation en Amazonie.

Concrètement, le « poumon de la planète » aspire de moins en moins de CO<sub>2</sub>.

## Le rempart Amazonie est en train de tomber

Pire encore : il y a quelques mois, une étude publiée dans *Nature* a conclu que pour la première fois, l'Amazonie, perçue comme un rempart au réchauffement climatique, rejetait plus de dioxyde de carbone qu'elle n'en absorbait. L'empreinte carbone liée aux transports reste encore inférieure aux niveaux antérieurs à la pandémie. En revanche, celle liée à l'énergie devrait nettement rebondir. « Ces données montrent clairement que les plans de relance de l'ère post-Covid 19 ne peuvent réussir à long terme que s'ils s'appuient sur la régénération et la gestion raisonnée des ressources écologiques », estime Laurel Hanscom, PDG de Global Footprint Network.

Susan Aitken, responsable politique à Glasgow, où se déroulera la COP26 sur le climat en novembre prochain, conclut : « Si nous avons besoin d'un rappel de l'urgence climatique et écologique à laquelle nous sommes confrontés, le jour du dépassement de la Terre s'en charge ».

Juliette MITOYEN

en toute discrétion ce mercredi matin, sur une aire d'autoroute de l'A4 située en Moselle, à Longeville-lès-Saint-Avold. Les policiers de la BRI de Metz, en collaboration avec la Brigade de répression du banditisme de Paris, ont mis la main sur deux hommes suspectés d'avoir braqué la veille la bijouterie Chaumet de la rue François-1<sup>er</sup> à Paris, en utilisant une trottinette. « Ils n'ont opposé aucune résistance », selon une source proche de l'enquête. Les individus, originaires du Monténégro, nés en 1967 et 1977, se trouvaient à bord d'un autocar qui se dirigeait vers la Serbie, et avaient sur eux une partie du butin, qui est évalué entre 2 et 3 millions d'euros. On ne sait cependant pas

acte nécessaire le consentement du magistrat.

Les suspects ont été localisés à la suite d'une information parvenue aux oreilles des enquêteurs. Une course contre la montre s'est alors engagée. Elle a été facilitée par le moyen de transport choisi par les braqueurs, dans lequel ils pensaient passer inaperçus. Mais le piège s'est refermé dès leur entrée dans l'autocar. Les autorités, qui les ont visiblement filés depuis la capitale, ont profité de cet arrêt sur l'aire d'autoroute mosellane pour mettre un terme à leur fuite. Ils ont été placés en garde à vue à Metz et remis à la police judiciaire parisienne.

Romuald PONZONI avec AFP

## RHÔNE

# Danseuse tuée : son conjoint renvoyé aux assises

Le crime et ses suites étaient préparés et calculés : la préméditation ne fait pas de doute pour le juge qui a instruit l'affaire du meurtre de la danseuse de Taluyers, dans le Rhône, dans la nuit du 15 au 16 juin 2018. Le compagnon d'Aline Sepret, Mikael Corcessin-Dervin, a appris cet été qu'il était mis en accusation devant la cour d'assises du Rhône pour assassinat, comme l'indique *Le Parisien* dans son édition de mercredi.

## Il ne « se souvient pas »

Pour mémoire, il avait été mis en examen après les faits pour homicide volontaire. Le corps de la jeune femme avait été retrouvé calciné dans son véhicule sur un chemin de terre. L'autopsie avait conclu qu'elle avait été droguée puis étranglée.

La mort de sa conjointe, c'est bien la seule chose que reconnaît le chanteur. Pour le reste, il ne se souvient pas de ce qui s'est passé, déclare au *Progrès* son avocat lillois M<sup>e</sup> Damien Legrand. « Il dit qu'il y a eu une dispute, qu'il l'a poussée et qu'elle est morte en tombant. Il travaille avec un psychologue en détention pour que



La danseuse Aline Sepret.

Photo Le Progrès

la mémoire lui revienne. » Mikael Corcessin-Dervin, le chanteur, avait eu le coup de foudre pour Aline la jolie danseuse de cabaret en 2013. Mais un accident bouleverse la vie du couple. En 2017, souffrant d'une hernie, il cesse de chanter.

Aucune date n'a été avancée pour le procès, qui pourrait se tenir, selon la défense, à la fin de l'année.

A.D.

# L'Europe plus ambitieuse que la France

Le 14 juillet, la Commission européenne a présenté une douzaine de propositions législatives, qui visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre des 27 pays membres de l'Union européenne (UE). Le futur Pacte vert, qui doit encore être approuvé par les chefs d'État et le Parlement européen, a été comparé à un « big bang ». L'objectif est ambitieux : réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici 2030 par rapport à 1990 et atteindre la neutralité carbone en 2050. « L'UE se donne enfin les capacités de mener des transformations profondes dans tous les chantiers de la transition,

l'automobile, le bâtiment, l'industrie et même l'aviation ou le transport maritime. Il faut maintenant relever le niveau d'ambition de certaines lois », commente Neil Makaroff, du Réseau Action Climat. L'ONG critique la frilosité de la France. « Paris a plutôt freiné l'ambition climatique du Pacte vert européen, qui va créer beaucoup d'emplois et permettre de réindustrialiser une partie de l'Europe grâce à la transition écologique. La France reste le mauvais élève européen en termes de développement des énergies renouvelables », observe Neil Makaroff.

L.C.

## QUESTIONS À

Loïc Casset Coordinateur de Sylv'acctes, association de défense de la forêt

# « En France, le problème, c'est la malforestation »



Photo LPR/F.F.

## La forêt est-elle en danger en France ?

« Non, elle y progresse naturellement. Le problème est la malforestation : un déficit de gestion. La forêt a tendance à vieillir, s'uniformiser et être plus sensible au changement climatique. L'enjeu n'est pas tellement de planter des arbres. Même après une tempête, un incendie ou une épidémie de scolytes, elle redeviendra une forêt dynamique. »

## En quoi la forêt est-elle un maillon essentiel contre la crise climatique ?

« C'est le deuxième puits de carbone mondial après les océans. En France, 19 % de nos émissions de carbone sont absorbées par les forêts. Elles sont donc au cœur de la lutte contre les concentrations de CO2 et notre dépendance aux énergies fossiles. Elles ont également un rôle de protection de la biodiversité et des sols contre l'érosion. Dans un contexte de changement climatique, il faut éviter de faire des choix irréversibles. Aujourd'hui, on sait

qu'une forêt mélangée avec une diversité d'âges et d'essences a une capacité de réponse plus forte. »

## Qui sont vos financeurs ?

« Nous en avons une cinquantaine, dont la région Auvergne-Rhône-Alpes, couverte à 30 % de forêts. Aujourd'hui, il y a un besoin d'agir et plus juste d'analyser. Il y a aussi des entreprises qui nous rejoignent dans leur stratégie environnementale. Il n'y a pas de pot commun à Sylv'acctes, et chaque financeur peut décider sur quel massif il veut investir. Ça le rend acteur local. Enfin, il y a les citoyens. Il y a une prise de conscience du grand public. Le « greenwashing » du type « J'ai pris l'avion, je plante un arbre » s'essouffle heureusement. Si planter un arbre pour sauver la planète est très juste pour certaines zones du globe, en France, c'est un effet marketing. »

Propos recueillis par Florence FOURNIER

## ET AUSSI

### ■ En Australie, l'empreinte dramatique des feux de forêts

Les incendies dévastateurs de l'été 2019-2020 ont transformé la réserve de biocapacité de l'Australie en un déficit, selon les recherches préliminaires de Global Footprint Network. D'autant plus surprenant que l'Australie a longtemps été considérée comme un géant de la biocapacité. Celle-ci était trois fois supérieure à son empreinte écologique, depuis 1961, sauf en 2019 et 2020.

### ■ Les solutions de Global Footprint Network

- Reboisement des forêts tropicales et des mangroves.
- Développer l'agriculture régénérative et la pêche durable.
- Multiplier l'offre des transports publics dans tous les pays et quelle que soit la densité de la population.
- Réduire la consommation de viande et lutter contre le gaspillage alimentaire.

# 75 %

des surfaces libres de glace de la planète ont été altérées par le réchauffement climatique.

# Le Qatar très glouton

L'empreinte écologique de chaque pays est calculée sur la base de 15 000 données, notamment les flux de production et de consommation, les importations, les exportations et les émissions de carbone. À l'échelle mondiale, l'empreinte carbone représente 60 % de l'empreinte écologique globale. Mais elle s'élève à 91,35 % pour le Qatar, en raison de ses exportations de gaz et de pétrole. L'émirat gazier est le plus mauvais élève de la planète. La Terre aurait épuisé toutes les ressources que la nature peut renouveler en un an dès le 9 février si l'ensemble de l'humanité vivait comme les Qataris, soit plus de cinq mois avant le 29 juillet, jour du dépassement mondial.

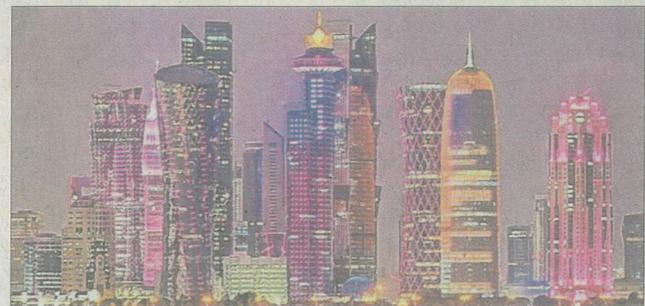
## La France vit à crédit dès le 7 mai

Un peu plus surprenante, la date du 15 février pour le Luxembourg s'explique car le Grand-Duché se classe parmi les cinq premiers pays consommateurs par habitant dans les catégories du transport, du logement et des biens et services. Les Français commencent eux à vivre à crédit

le 7 mai. « Deux tiers de l'empreinte écologique d'un Français provient de son alimentation, des dépenses d'énergie de son logement et de ses déplacements. Dans tous ces domaines, les solutions pour diminuer fortement notre empreinte sont connues et disponibles », commentait en 2018 Pascal Canfin, alors directeur général du WWF France. Depuis, il a été élu député européen macroniste et son analyse reste d'actualité.

Plusieurs pays ne consomment pas toutes les ressources annuelles de la planète en 365 jours, tel l'Érythrée et le Yémen. Mais dans ces pays cette parcimonie est tout sauf une bonne nouvelle puisqu'essentiellement liée à la pauvreté extrême qui y sévit. « Ils démontrent hélas que vivre dans les limites des moyens écologiques d'un territoire donné ne suffit pas en soi pour être engagé sur un modèle de développement durable. Celui-ci requiert en effet un autre élément essentiel : le bien-être des populations », explique Laetitia Mailhes, de l'ONG Global Footprint Network.

Luc CHAILLOT



Au Qatar, le jour du dépassement arrive dès le 9 février.

Photo AFP/Giuseppe CACACE

## FRANCE-MONDE

NUCLÉAIRE

## Polynésie : Macron reconnaît une dette

Le président de la République a conclu sa visite dans l'archipel par un discours « assumant » les essais nucléaires en Polynésie, sans toutefois demander pardon.

Pas d'excuses mais un tribut. Au dernier jour de sa première visite dans l'archipel polynésien, Emmanuel Macron a affirmé depuis Papeete que la France avait « une dette » à l'égard de la Polynésie française, pour avoir réalisé près de 200 essais nucléaires dans le Pacifique pendant 30 ans. Des essais « dont on ne peut absolument pas dire qu'ils étaient propres », a-t-il admis. En 1966, la France a transféré son champ de tir du Sahara vers la Polynésie française, sur les atolls de Mururoa et Fangataufa. Là, elle a procédé à 193 nouveaux essais, atmosphériques jusqu'en 1974, puis souterrains. « Je veux vous dire clairement que les militaires qui les ont faits ne vous ont pas menti. Ils ont pris les mêmes risques », a estimé Emmanuel Macron. « Je pense que c'est vrai qu'on n'aurait pas fait ces mêmes essais dans la Creuse ou en Bretagne. On l'a fait ici parce que c'était plus loin, parce que c'était perdu au milieu du Pacifique. J'assume et je veux la vérité et la transparence avec vous », a déclaré le chef de l'État aux responsables polynésiens.

## Pas de demande de pardon

Le président n'a cependant pas accédé à la demande de « pardon » exigée par des associations de victimes ou le chef indépendantiste Oscar Temaru, à l'initiative d'une manifestation ayant ré-



Emmanuel Macron à Papeete, mardi soir. Photo AFP/Ludovic MARIN

uni plusieurs milliers de personnes dans les rues de Papeete le 17 juillet. « Je pourrais me débarrasser du sujet en disant "excuses", comme on le fait quand on bouscule quelqu'un pour pouvoir continuer sa route, c'est trop facile. Et c'est trop facile pour un président de la République de ma génération de dire en quelque sorte : "Mes prédécesseurs ont eu tort, le pire a été fait, excuses et indemnités" », a ajouté Emmanuel Macron.

Sur la question sensible des indemnités des victimes de ces essais, dont certaines souffrent de cancers, le chef de l'État a estimé qu'elles étaient « trop lentes » et annoncé une amélioration du traitement des dossiers.

« Il n'y a aucune avancée dans ce discours, que de la démagogie [...] Les mensonges d'État continuent », a regretté le père Auguste Uebe-Carlson, président de l'association 193. Mais le président de la Polynésie, l'autonomiste Édouard Fritch, s'est félicité qu'Emmanuel Macron veuille « enfin que la vérité soit mise sur la table ».

ÉPIDÉMIE DE COVID-19

## Une rentrée des classes sous surveillance

Isolation des collégiens et lycéens cas contact non-vaccinés, incitation forte à la vaccination, adaptation par territoire : en pleine quatrième vague, le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a déroulé le protocole sanitaire de la rentrée 2021.

## ■ Quatre scénarios

Publié sur le site du ministère de l'Éducation, le protocole sanitaire pour la rentrée envisage « quatre scénarios en fonction de quatre degrés de circulation du virus » ; a indiqué le ministre Jean-Michel Blanquer. Le « passage d'un niveau à un autre pourra être déclenché au niveau national ou territorial (département, académie, région) ». Dans tous les scénarios (1 = vert, 2 = jaune, 3 = orange, 4 = rouge), le port du masque est obligatoire en intérieur à partir du collège. Au niveau 1, il ne l'est plus en primaire, mais « je crains que ce ne soit pas ce scénario-là à la rentrée », s'est avancé Jean-Michel Blanquer. Au niveau 2, les activités physiques et sportives en intérieur seront possibles, mais avec une distanciation de 2 mètres. À partir de l'orange (3/4), l'alternance présentiel/distanciel sera exigée pour les lycées quand elle est possible, et le brassage à la cantine sera limité dans le primaire. L'« hybridation » (alternance présentiel/distanciel) sera systématique avec une jauge à 50 % à partir de la 4<sup>e</sup> quand le dernier niveau sera atteint. Seules les activités en extérieur



À la rentrée, collégiens et lycéens non-vaccinés resteront chez eux s'ils sont cas contact, tandis que les classes seront fermées dès le premier cas en primaire. Photo d'illustration AFP/Philippe LOPEZ

## ■ Collèges et lycées : non-vaccinés contact à distance

À la rentrée, collégiens et lycéens non-vaccinés resteront chez eux s'ils sont cas contact Covid ou si un cas est détecté au sein de leur classe. « Seuls les élèves non-vaccinés seront évincés et devront suivre l'enseignement à distance » s'ils sont cas contact, les autres pouvant poursuivre en présentiel si la situation sanitaire le permet, a précisé Jean-Michel Blanquer. « C'est évidemment une forte incitation à être vacciné », a-t-il souligné sur Franceinfo mercredi.

## ■ Centres de vaccination

Ainsi, pour tendre vers un taux de vaccination maximal dans le secondaire, « 6 000 à 7 000 centres de vaccination

ont pour une partie d'entre eux moins de 12 ans et ne sont pas donc pas éligibles à la vaccination ? ». Quant aux « 12-16 ans, qui ont pu commencer la vaccination plus tardivement que les autres et sont donc encore loin d'atteindre des chiffres importants, seront-ils concernés dès septembre ? ».

## ■ Mesures barrières

Pour limiter la circulation du virus, le ministère de l'Éducation insiste sur l'aération des salles en l'absence des élèves et « au moins 5 minutes » toutes les heures. Il recommande également d'équiper les établissements de « capteurs mobiles » qui mesurent la concentration en CO2 des salles.

## Pass sanitaire : le 9 août

La nouvelle loi sur les mesures anti-Covid, dont l'extension controversée du pass sanitaire, entrera en vigueur le 9 août prochain, a annoncé Gabriel Attal, mercredi, à l'issue du Conseil des ministres. Le texte doit toutefois encore être validé par le Conseil constitutionnel. Car un recours a été déposé, à l'initiative de l'opposition de gauche, dans l'espoir de faire censurer cette mesure jugée attentatoire aux libertés. Les Sages rendront leur décision le 5 août prochain. Ils peuvent censurer tout ou partie du texte. « La loi sera donc promulguée dans la foulée, avec une entrée en vigueur que nous prévoyons pour le 9 août », a précisé le porte-parole du gouvernement. Gabriel Attal a par ailleurs assuré qu'il y aurait « un temps d'adaptation, de tolérance, de pédagogie, d'accompagnement pour les acteurs concernés » par l'obligation de présenter un pass sanitaire, en évoquant une « période de rodage d'une semaine ». Le pass sanitaire est obligatoire depuis le 21 juillet dans les lieux de loisirs et de culture (cinémas, musées...) qui rassemblent plus de 50 personnes. Il doit être étendu aux cafés-restaurants, foires et salons, avions, trains et cars longs trajets, ainsi qu'aux établissements médicaux. Sous réserve de validation par les gardiens de la Constitution.

LES CHIFFRES DE L'ÉPIDÉMIE, EN FRANCE AU 28 JUILLET 2021

27 934 ▲  
nouveaux cas en 24h.  
6 054 049 cas au total.  
Positivité des tests : 4,2%

490 ▼  
admissions à l'hôpital.  
7 208 personnes hospitalisées  
soit 71 de plus en 24h. ▲

91 ▼  
admissions en réanimation.  
992 patients en réanimation  
soit 14 de plus en 24h. ▼

40 ▲  
décès à l'hôpital en 24h.  
111 730 morts au total dont :  
85 225 à l'hôpital et 26 505 en Ehpad

375  
retours à domicile en 24h.  
390 367 retours au total.

Tendance sur 24h : ▼ en baisse, ▲ en hausse.  
Source : Santé publique France. VISACTU

**DISPARITION**

# Jean-François Stévenin, le clap de fin

Réalisateur de trois films considérés comme cultes, Jean-François Stévenin est un acteur prolifique, vu dans des longs-métrages aussi éclectiques que *L'argent de poche* de François Truffaut, *Une chambre en ville* de Jacques Demy ou *Le Pacte des loups* de Christophe Gans. Il est décédé à l'âge de 77 ans, dans la nuit de mardi à mercredi à Neuilly (Île-de-France).

Né dans le Jura en 1944, cet ancien étudiant à HEC, au parcours romanesque et buissonnier, découvre les plateaux de cinéma lors d'un stage à Cuba... sur la production laitière.

En 1968, il devient assistant d'Alain Cavalier sur le tournage de *La Chamade*. Puis son visage rond et ses yeux bleus perçants font rapidement de lui une figure familière du cinéma français, allant de Bertrand Blier (*Notre histoire*) à Patrice Leconte (*L'Homme du train*), en passant par Catherine Breillat (*36 Fillette*). Son dernier film, *Illusions perdues* de Xavier Giannoli, adapté de Balzac, doit être présenté à la rentrée au festival de Venise.

**Quatre enfants, tous acteurs**

« Un second rôle au tempérament ardent, mais aussi réalisateur de trois superbes longs-métrages », soulignait mercredi le Centre national du cinéma.

Ses trois films (*Passe montagne* en 1978, *Double messieurs* en 1985 et *Mischka* en 2002), où



Jean-François Stévenin en 2007 à Cannes. Photo AFP/Anne-Christine POUJOLAT

la nature est très présente, sont marqués par le cinéma de Cassavetes. Comme le cinéaste américain, il aime à filmer ses proches, dont ses enfants. Il en a quatre, tous acteurs : Sagamore, Robinson, Salomé et Pierre.

Son travail de cinéaste lui vaudra en 2018 un prix Jean-Vigo d'honneur, qui lui a été remis par Agnès Varda. Cette récompense distingue l'indépendance d'esprit, la qualité et l'originalité.

Il avait également joué dans le feuilleton quotidien *Un si grand soleil* de France 2, depuis l'automne. L'équipe lui a d'ailleurs rendu hommage sur le compte Twitter du feuilleton. « Un grand monsieur, qui nous aura tous marqués par son talent, mais encore plus par sa profonde humanité. »



En 2019, lors de l'hommage au réalisateur Jean-Pierre Mocky. Photo AFP/Eric FEFERBERG

ge à 50 % à partir de la 4<sup>e</sup> quand le dernier niveau sera atteint. Seules les activités physiques et sportives en extérieur seront alors autorisées, dans le respect d'une distanciation de 2 mètres.

**Écoles : fermetures si...**

Pour l'heure, à l'école primaire, pas de changement par rapport à l'année écoulée : une classe sera fermée pour sept jours dès le premier cas de Covid détecté.

taux de vaccination maximal dans le secondaire, « 6000 à 7000 centres de vaccination » seront déployés à partir de la rentrée à l'intérieur ou à côté des établissements scolaires.

Sophie Vénétiay, secrétaire générale du Snes-FSU, premier syndicat du secondaire, qui approuve la volonté d'une vaccination massive, soulève le risque de problèmes organisationnels. « Comment on fait pour les élèves de 6<sup>e</sup> qui

en CO2 des salles.

**Pas de vaccination obligatoire des profs**

Enfin, Jean-Michel Blanquer a pour le moment écarté la vaccination obligatoire des enseignants : « À ce stade, ça ne nous paraît pas indispensable. Le pourcentage de professeurs se vaccinant est très important, je pense que ça a dépassé les 80 % [...]. L'obligation vaccinale, c'est le dernier recours ».

**L'INFO EN +**

**La HAS approuve le vaccin Moderna pour les 12-17 ans**

La Haute autorité de santé a donné mercredi son feu vert à l'utilisation du vaccin Moderna pour les 12-17 ans. Il devient ainsi le deuxième vaccin, avec Pfizer, à pouvoir être administré dans cette tranche d'âge. L'autorité recommande la vaccination à partir de 12 ans « en priorité chez les adolescents présentant une comorbidité ou appartenant à l'entourage d'une personne immunodéprimée » et « chez les adolescents sans comorbidité afin de diminuer la circulation virale, de normaliser leur vie sociale et maintenir leur accès à l'éducation ».

**SANTÉ**

# Et si l'Assurance maladie devenait universelle ?

**L'Assurance maladie de demain sera-t-elle universelle ? C'est l'un des quatre scénarios proposés par le ministre de la Santé Olivier Véran au Haut conseil pour assurer son avenir. Un sujet brûlant pour la campagne électorale de 2022.**

Comment mieux articuler la prise en charge entre l'Assurance maladie de base et les complémentaires ? Mandatés par un courrier d'Olivier Véran, ministre de la Santé, les experts doivent plancher sur un projet pour résoudre les « faiblesses structurelles du système actuel » : difficultés rencontrées par les personnes modestes pour cotiser à une complémentaire, complexité de gestion dénoncée par les professionnels de santé, montants des frais de gestion en forte hausse pour les assurés depuis 10 ans. La gestion globale du système a augmenté de 15,5 % depuis 2009, ce qui est conforme à l'inflation, selon la Cour des comptes, mais cette

progression dépasse +46 % pour les organismes complémentaires (assureurs, mutuelles, institutions de prévoyance).

Selon le quotidien *Les Echos*, qui s'est procuré la feuille de route, quatre pistes sont à l'étude : de l'extension du champ d'intervention de la Sécurité sociale sur une partie des remboursements, aujourd'hui assurés par les organismes privés ou mutualistes, jusqu'à la « Sécurité sociale universelle ». Au milieu, l'actuel modèle alsacien-mosellan (lire ci-contre), hérité de l'Allemagne.

**Un sujet de campagne**

Les médecins défendent cette universalité, qui faciliterait les démarches. Les assureurs et mutualistes, au contraire, y voient un système qui deviendrait inégalitaire et des effets pervers : « D'une part, les dépassements d'honoraires étant libres, ceux qui auraient les moyens de payer seront les mieux servis et les autres attendront leur tour dans un service public débordé. D'autre part, beaucoup de prati-



L'Assurance maladie, sujet chaud pour le ministre de la Santé Olivier Véran (ici au côté de Jean Castex). Photo AFP/Bertrand GUAY

ciens se détourneront des activités les moins rentables », communiquent leurs représentants.

Le Haut conseil doit rendre ses conclusions à la rentrée. Ce sera trop tard pour les inclure dans le projet de budget 2021 de la Sécurité sociale. Mais les conclusions des rapporteurs s'inviteront forcément dans la campa-

gné électoral, quand on connaît la sensibilité du sujet de l'Assurance maladie. En 2017, avant l'emploi fictif de son épouse Penelope et les costumes offerts par son ami Robert Bourgi, les déboires de François Fillon avaient commencé par la baisse des remboursements sur les « petits rhumes ».

# Transports : des contrôles massifs, pas systématiques

Le pass sanitaire sera étendu aux transports « entre le 7 et le 10 août », a indiqué mercredi sur BFMTV/RMC le ministre délégué aux Transports, Jean-Baptiste Djebbari. Cette obligation de pass sanitaire pour les transports, attestant d'une vaccination ou d'un test Covid-19 négatif, concerne notamment les vols intérieurs, les trajets en TGV, Intercités et trains de nuit, mais pas les métros, ni les trams ou les bus. Quant aux contrôles pour vérifier la validité des pass sanitaires, ils seront « massifs » mais pas systématiques, a reconnu Jean-Baptiste Djebbari, étant donné le nombre de voyageurs

concernés au quotidien – quelque 400 000 selon lui. Les contrôles seront organisés « notamment dans les gares, de façon aléatoire à bord des trains et à l'arrivée ». « On va essayer de faire cela de façon la plus opérationnelle et fluide possible, de manière à avoir un bon taux de contrôle et en même temps de ne pas rendre la vie des voyageurs difficile », a précisé le ministre. Il souhaite notamment éviter un phénomène de « trop grandes files d'attente », en particulier lors du week-end du 15 août. Par ailleurs, les détenteurs de billet dont le test se révélerait positif pourront se faire rembourser.

**L'EXEMPLE**

**En Alsace-Moselle, un régime avantageux**

Les Alsaciens et les Mosellans disposent d'un régime de Sécurité sociale spécifique. De 1871 à 1918, la population a bénéficié du système d'Assurance maladie des lois du chancelier Bismarck (1871-1890), caractérisé par une importante prise en charge des dépenses de soins. Le principe a été maintenu en 1919, après le retour de ces territoires à la France. Ce système, basé sur la solidarité, est financé par les salariés du privé qui y cotisent tous obligatoirement, à hauteur de 1,5 % de leur salaire brut. Un taux qui n'a pas évolué depuis 2012. En contrepartie, le régime local rembourse à ses bénéficiaires 90 % de leurs frais de santé, contre 70 % pour le régime général. Il prend en charge, sans cotisation supplémentaire, tous les ayants droit.



32 05-07AB-26ACD-38BC-38DH-73AB-74A-74D-84A  
 33 02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100-101-102-103-104-105-106-107-108-109-110-111-112-113-114-115-116-117-118-119-120-121-122-123-124-125-126-127-128-129-130-131-132-133-134-135-136-137-138-139-140-141-142-143-144-145-146-147-148-149-150-151-152-153-154-155-156-157-158-159-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169-170-171-172-173-174-175-176-177-178-179-180-181-182-183-184-185-186-187-188-189-190-191-192-193-194-195-196-197-198-199-200-201-202-203-204-205-206-207-208-209-210-211-212-213-214-215-216-217-218-219-220-221-222-223-224-225-226-227-228-229-230-231-232-233-234-235-236-237-238-239-240-241-242-243-244-245-246-247-248-249-250-251-252-253-254-255-256-257-258-259-260-261-262-263-264-265-266-267-268-269-270-271-272-273-274-275-276-277-278-279-280-281-282-283-284-285-286-287-288-289-290-291-292-293-294-295-296-297-298-299-300-301-302-303-304-305-306-307-308-309-310-311-312-313-314-315-316-317-318-319-320-321-322-323-324-325-326-327-328-329-330-331-332-333-334-335-336-337-338-339-340-341-342-343-344-345-346-347-348-349-350-351-352-353-354-355-356-357-358-359-360-361-362-363-364-365-366-367-368-369-370-371-372-373-374-375-376-377-378-379-380-381-382-383-384-385-386-387-388-389-390-391-392-393-394-395-396-397-398-399-400-401-402-403-404-405-406-407-408-409-410-411-412-413-414-415-416-417-418-419-420-421-422-423-424-425-426-427-428-429-430-431-432-433-434-435-436-437-438-439-440-441-442-443-444-445-446-447-448-449-450-451-452-453-454-455-456-457-458-459-460-461-462-463-464-465-466-467-468-469-470-471-472-473-474-475-476-477-478-479-480-481-482-483-484-485-486-487-488-489-490-491-492-493-494-495-496-497-498-499-500-501-502-503-504-505-506-507-508-509-510-511-512-513-514-515-516-517-518-519-520-521-522-523-524-525-526-527-528-529-530-531-532-533-534-535-536-537-538-539-540-541-542-543-544-545-546-547-548-549-550-551-552-553-554-555-556-557-558-559-560-561-562-563-564-565-566-567-568-569-570-571-572-573-574-575-576-577-578-579-580-581-582-583-584-585-586-587-588-589-590-591-592-593-594-595-596-597-598-599-600-601-602-603-604-605-606-607-608-609-610-611-612-613-614-615-616-617-618-619-620-621-622-623-624-625-626-627-628-629-630-631-632-633-634-635-636-637-638-639-640-641-642-643-644-645-646-647-648-649-650-651-652-653-654-655-656-657-658-659-660-661-662-663-664-665-666-667-668-669-670-671-672-673-674-675-676-677-678-679-680-681-682-683-684-685-686-687-688-689-690-691-692-693-694-695-696-697-698-699-700-701-702-703-704-705-706-707-708-709-710-711-712-713-714-715-716-717-718-719-720-721-722-723-724-725-726-727-728-729-730-731-732-733-734-735-736-737-738-739-740-741-742-743-744-745-746-747-748-749-750-751-752-753-754-755-756-757-758-759-760-761-762-763-764-765-766-767-768-769-770-771-772-773-774-775-776-777-778-779-780-781-782-783-784-785-786-787-788-789-790-791-792-793-794-795-796-797-798-799-800-801-802-803-804-805-806-807-808-809-810-811-812-813-814-815-816-817-818-819-820-821-822-823-824-825-826-827-828-829-830-831-832-833-834-835-836-837-838-839-840-841-842-843-844-845-846-847-848-849-850-851-852-853-854-855-856-857-858-859-860-861-862-863-864-865-866-867-868-869-870-871-872-873-874-875-876-877-878-879-880-881-882-883-884-885-886-887-888-889-890-891-892-893-894-895-896-897-898-899-900-901-902-903-904-905-906-907-908-909-910-911-912-913-914-915-916-917-918-919-920-921-922-923-924-925-926-927-928-929-930-931-932-933-934-935-936-937-938-939-940-941-942-943-944-945-946-947-948-949-950-951-952-953-954-955-956-957-958-959-960-961-962-963-964-965-966-967-968-969-970-971-972-973-974-975-976-977-978-979-980-981-982-983-984-985-986-987-988-989-990-991-992-993-994-995-996-997-998-999-1000

## La chanson de Renart

Deuxième opus avec « La magie sans miracle » sur les pas de Renart, un voyou malicieux et célèbre menteur qui doit sauver le monde. Dans le premier volume Merlin a été changé en pierre et Renart, avec l'apprenti sorcier Takka sont en quête d'une vraie magie. Arrivé à Avignon, la ville du pape, le voilà confronté à l'humiliation que l'on réserve aux juifs, le bouc émissaire tout trouvé pour échapper à la vindicte populaire au

Moyen-Âge... Renart se montre sombre, cruel, capable d'assassiner quelqu'un sans problème. Dans ce monde semblable au nôtre où épidémies et injustices se mêlent, Renart semble avoir compris comment cela fonctionne.

**Scénario & dessin :**  
Joann Sfar,  
(Ed. Gallimard, 56 p, 16 €)



BD

## Sideshow T<sup>1</sup> Charly

New-York 1952, dans le froid de l'hiver, au cimetière de Green Wood à Brooklyn, deux personnes se retrouvent à l'enterrement de Charly. Un vieil homme est abordé par une jeune fille qui lui demande si elle le connaissait. « Un peu, répondra-t-il, mais je savais des choses sur lui que lui-même ignorait ». Voilà de quoi éveiller sa curiosité et prendre le temps de lui raconter comment, dans le New-York de la

crise, il a rencontré Charly qui avait le pouvoir de neutraliser les vampires par sa seule présence. Et avec la fillette qui l'accompagne, il va se retrouver dans une troupe ambulante.

**Scénario :** Corbeyran,  
**dessin :**  
Emmanuel Despujol,  
(Ed. Soleil, 56 p, 14,95€)



BD

## Le Réaliste T<sup>4</sup>

Asaf Hanuka porte un nouveau regard sur notre monde avec une série d'histoires courtes bien ciselées avec un graphisme toujours très expressif qui fait mouche ! Combiner les mots et le dessin pour délivrer chaque fois un message fort sur un citoyen désenchanté, un mari subjugué, un père fusionnel ou un artiste dubitatif. Qui aurait pu imaginer une fuite

des cerveaux comme cela, ou comment savoir que le printemps est arrivé, sans parler de « sa » vision de la petite maison dans la prairie ? Asaf Hanuka partage sa vision sans retenue.

**Scénario & dessin :**  
Asaf Hanuka,  
(Ed. Steinkis, 128 p, 20 €)



PSYCHOLOGIE Avec notre partenaire Destination Santé

# Mer et montagne : la nature comme un aimant...

**À la mer, à la montagne ou à la campagne... Pour beaucoup, la pause estivale constitue surtout l'occasion de s'octroyer un grand bol d'air dans un environnement différent de celui de son quotidien. Au contact de couleurs, d'odeurs et de panoramas offerts par une nature qui nous aspire.**

À l'Université du Queensland de Brisbane (Australie), la Pr Lara Franco a compilé les données de nombreuses études réalisées sur ce lien nature et santé. Elle explique notamment cet attrait de la nature par les éléments sensoriels.

À commencer par l'aspect sonore. « La pollution sonore est devenue une plainte publique croissante si bien que des millions d'Européens vivent avec des niveaux de bruit urbains inacceptables », souligne-t-elle.

« Le bruit chronique contribue notamment au stress, aux troubles du sommeil etc. »

À ses yeux, ce goût prononcé en faveur de la nature s'expliquerait donc par une quête de « paix et de tranquillité fréquemment recherchées par l'Homme ».

Et que dire de la contem-



Aller en montagne, c'est respecter et se fondre dans un environnement, profiter pleinement de paysages grandioses Photo Shutterstock

plation d'un panorama montagneux ou de l'océan à perte de vue ? « Il a été démontré à maintes reprises que l'observation de la nature offre de nombreux avantages pour la santé et le bien-être », poursuit-elle, citant une diminution de l'anxiété, du stress et même un abaissement de la fréquence cardiaque au repos.

Elle évoque également les couleurs : « Le bleu et le vert, qui prédominent dans la nature, sont des couleurs à faible excitation, à faible anxiété et plus volontiers préférées par les personnes. En revanche, le gris prêté aux scènes urbaines semble davantage se traduire par des sentiments d'agressivité ».

### Bon air et retour en enfance

À toute saison, la quête du « bon air » de la montagne comme de la mer semble aussi agir sur nous tel un aimant, procurant vitalité et entrain. La respiration se fait plus profonde, plus complète.

« L'air des altitudes est remarquable par sa pureté ; l'absence de poussières

organiques et micro-organiques le caractérise » souligne le Dr Fernand Lalesque, dans un ouvrage sur la climatothérapie, rédigé en 1910. Dans son ouvrage sur l'architecture et la santé, l'architecte Jean-Bernard Cremintzer, rappelle que de tout temps, les médecins ont fait « prendre l'air » aux patients, par des promenades sur la plage ou dans des forêts de pins, par exemple.

Sans compter que les espaces naturels marins ou montagnards nous permettraient aussi de renouer avec des sensations vécues au cours de l'enfance et la (re) découverte des éléments, de leur faune, de leur flore...

« Aller en montagne, c'est aussi accepter de se plier au rythme de la nature et aux règles qu'elle nous impose. C'est respecter et se fondre dans un environnement, profiter pleinement de paysages grandioses », glissent également les représentants de France Montagnes, l'association regroupant les principaux acteurs du tourisme de montagne en France. Comme pour mieux convaincre les éventuels sceptiques...

## VOTRE RECETTE DU JOUR

### Brochettes d'agneau à la russe

Pour 4 personnes :

750 g de gigot d'agneau. Pour la marinade : 2 poivrons rouges, 4 oignons, 1 l de vinaigre de pomme ou de vinaigre de vin blanc. Pour l'accompagnement : 4 tomates, 1 concombre,

du poivre. Versez dessus le vinaigre de pomme ou de vin blanc. Couvrez le récipient avec un film alimentaire et laissez mariner 12 h au frais. Egouttez la viande et les légumes. Montez les brochettes en intercalant

SKI  
CHRONO  
Red Bull  
N°78  
SKICHRONO.COM

ALBUM  
RETOUR SUR  
UNE SAISON  
HISTORIQUE

RENCONTRE  
ALPHAND-  
PINTURAULT

en vente  
chez votre marchand  
de journaux

NUMÉRO SPÉCIAL

100% PINTURAULT

## PAYS DE SAVOIE



Maxime Opinel, dirigeant du musée qui porte son nom, a souhaité développer durant les confinements successifs la vente en ligne du célèbre couteau. Photo Le DL/L.B.

## Opinel construit des locaux pour gérer ses ventes en ligne

Les grandes entreprises ne sont apparemment pas les seules à avoir profité de la crise sanitaire pour développer leurs services en ligne. Les entreprises artisanales ont aussi bénéficié de cette période pour conquérir ce nouveau marché. Le site web Opinel en est un bon exemple. Lancé en 2001, le site de vente en ligne de la marque n'a cessé de se développer. L'année 2020 a été marquée par un changement d'habitudes des consommateurs en faveur des surfaces d'e-commerce. « Pour répondre à cette nouvelle attente et satisfaire toutes les commandes, nous devions avoir plus d'espace », explique Maxime Opinel. C'est donc à deux kilomètres du musée Opinel, à Villargondran, que va se construire l'entrepôt de gestion de ventes en ligne Opinel.

### « Une délocalisation qui ne change rien »

Pour Maxime Opinel, cette décision ne modifiera pas la philosophie de l'entreprise.

une qualité de service. En effet, les plans du bâtiment prévoient une surface totale d'environ 500 m<sup>2</sup> sans aucune robotisation. Maxime Opinel espère que ce nouveau bâtiment sera fonctionnel dès le deuxième semestre 2022. Aujourd'hui, le terrain appartient encore à la Communauté de communes Cœur de Maurienne Arvan, mais l'accord de vente est validé. Actuellement, la gestion des commandes en ligne est réalisée par sept employés dans une étroite salle du musée. « L'intérêt de délocaliser est d'optimiser le "process" de préparation des commandes pour satisfaire au mieux les clients », assure Maxime Opinel. Par exemple, la livraison express promet à chaque personne qui commande un opinel de l'obtenir en moins de 24 heures, gravé à sa guise. Un défi de rapidité et de qualité qui se projette aussi vers l'international. Ainsi, le site est traduit en plusieurs langues et la livraison est possible au-delà des frontières fran-

## SAVOIE

# Le port du masque redevient obligatoire dans certains cas

La décision de rendre à nouveau le masque obligatoire en extérieur a été communiquée par la préfecture, ce vendredi 30 juillet. Certaines conditions régissent cette réglementation... On vous explique.

Cela faisait plusieurs semaines que le port du masque n'était plus obligatoire en extérieur dans le département. Lorsque le Premier ministre, Jean Castex, avait annoncé la bonne nouvelle aux Français, le 16 juin dernier, la situation épidémiologique était bonne en Savoie : avec un taux d'incidence de 52 cas pour 100 000 habitants.

### Une règle en vigueur jusqu'au 30 août, mais renouvelable

Aujourd'hui, la dynamique est toute autre. C'est pourquoi, le préfet, Pascal Bolot, a annoncé de nouvelles mesures pour lutter contre le développement du virus en Savoie. Depuis ce vendredi 30 juillet, le masque redevient obligatoire dans l'ensemble du département, jusqu'au 30 août inclus renouvelable, pour les personnes âgées de plus de 11 ans dans les cas suivants :

lorsqu'elles accèdent à des rassemblements, réunions ou activités organisés sur la voie publique ou dans des lieux ouverts au public créant une concentration de plus de 10 personnes. Mais aussi, dans les marchés, brocantes, vente au déballage ou activités assimilées dans les files d'attente qui peuvent se former aux abords des stades, salles de spectacle et de projection, établissements sportifs et chapiteaux, salles de jeux, musées et gares, magasins et des établissements culturels.

### « J'ai mes deux doses de vaccin et je devrais porter le masque en extérieur ? »

Les rues les plus fréquentées de certaines zones urbaines sont aussi concernées : à Chambéry, Aix-les-Bains, Albertville et Chanaz, entre 9 et 2 heures du matin. « Très honnêtement, je ne comprends pas cette décision. J'ai mes deux doses de vaccin, un pass sanitaire valide et je devrais porter le masque en extérieur ? Devoir le faire à l'intérieur, c'est tout à fait compréhensible, mais là, ça n'a pas de sens », s'offusque Ludovic, chambérien de 27 ans après avoir appris la nou-



Au moment où les panneaux ont été installés, ce vendredi, les Chambériens avaient perdu l'habitude de porter le masque. Un temps d'adaptation nécessaire à ce nouveau changement. Photo Le DL/Thierry GUILLOT

velle.

Dans les rues de la cité des Ducs, ce vendredi au matin, des panneaux, accrochés à des barrières, ont été stratégiquement placés à l'entrée des axes ou places concernés par la nouvelle réglementation. Très peu de passants prennent le temps de sortir leur masque de leur poche ou de

leur sac pour le mettre. « On va devoir reprendre le réflexe, c'est sûr. Je ne suis pas trop pour, mais bon on va essayer d'éviter de se prendre une amende », râle Christelle Bonnet, une passante chambérienne. Après une période d'information et de pédagogie sur ces mesures, les contrevenants s'expose-

ront à une amende de 135 euros. Pour rappel, l'obligation du port du masque ne s'applique pas aux personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical justifiant de cette dérogation, aux usagers de deux-roues et aux personnes pratiquant une activité sportive.

Nathan GARCIA

## Dans quelles rues le masque sera-t-il imposé ?

## Le virus gagne du terrain en Savoie

qui ne change rien » Pour Maxime Opinel, cette décision ne modifiera pas la philosophie de l'entreprise. « N'oubliez pas une immense structure avec des robots », prévient le directeur du musée Opinel. L'entreprise veut garder sa dimension familiale et artisanale tout en assurant

l'international. Ainsi, le site est traduit en plusieurs langues et la livraison est possible au-delà des frontières françaises. Grâce à cette délocalisation, Maxime Opinel espère ouvrir de nouveaux marchés sans entacher la qualité de leurs produits.

Lison BOURGEOIS

**NOUVEAU**

**OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL**

**Journal papier + numérique 7j/7**

**36€99/mois**

**le dauphiné**

- Journal papier livré chez vous
- Accès au Dauphiné Libéré en illimité sur site internet et appli
- 4 connexions simultanées
- Accès à l'édition du soir dès 21h30
- Les éditions locales en numérique dès 5h

Par prélèvement 36,99€ Au comptant 443,88€

Vous pouvez nous contacter par mail : [ldsrc@ledauphine.com](mailto:ldsrc@ledauphine.com) ou appeler le

**0 800 88 70 01** Service & appel gratuits

ou retourner après avoir complété le bulletin ci-dessous à :  
**Le Dauphiné Libéré, service abonnements - 38913 Veurey Cedex**  
 - Accompagné de votre chèque à l'ordre du Dauphiné Libéré pour un règlement au comptant  
 - Accompagné du mandat SEPA et de votre RIB pour un règlement par prélèvement

**Indiquez vos coordonnées**

Nom ..... Prénom .....  
 Adresse .....  
 C.P. .... Ville .....  
 Tél. .... Mail .....

**Adresse mail obligatoire pour l'accès numérique**

Mandat de prélèvement SEPA  
 En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Le Dauphiné Libéré à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Le Dauphiné Libéré. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant créancier SEPA : **FR98ZZZ393812** Créancier : **Le Dauphiné Libéré**  
 Adresse : **650, route de Valence** Code postal : **38913** Ville : **Veurey Cedex** Pays : **France**

Référence unique du mandat : .....

Débiteur : Votre nom : .....  
 Votre Adresse : .....  
 Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

IBAN : .....  
 BIC : ..... Paiement :  Récurrent/Répétitif  Ponctuel

A : ..... Le : .....  
 Signature : .....  
 Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.  
**Veillez compléter tous les champs du mandat.**

## Dans quelles rues le masque sera-t-il imposé ?

➤ **À Aix-les-Bains** : sur l'esplanade du lac, depuis le Petit Port jusqu'à la Baie de Mémard (délimitée par le chemin de la Roselière). Cette obligation ne concerne pas les plages du Rowing et de Mémard ni les parties enherbées de l'esplanade du lac, de la Baie de Mémard et de l'espace Lamartine.

Le port du masque est également obligatoire dans le centre-ville d'Aix-les-Bains, dans une zone délimitée :

- **À l'ouest**, par le boulevard Wilson/D991.
- **À l'est**, par le boulevard des Anglais, le boulevard des Côtes, le boulevard Berthollet, la rue Georges 1<sup>er</sup> et la rue Jean-Monard.
- **Au nord**, à l'intersection du boulevard Wilson et de la rue des Pré-Riants, avenue Saint-Simon, rue Vaugelas, rue des Fontaines, montée Vignes jusqu'au boulevard des Anglais.
- **Au sud** par l'avenue de Tresserve, la rue Pelligrini et la rue Jean-Monard.
- **À Albertville** : rue de la Ré-



Les rues des hyper-centres sont les plus concernées par la réglementation. Photo Le DL/Th.G.

publique, rue Gambetta, place de l'Europe et cité médiévale de Conflans.

➤ **À Chanaz** : le centre-bourg du village, ainsi que sur la place Antoine-Gianetto, la rue du Moulin et la montée du Fort.

➤ **À Chambéry** : rue de la Trésorerie, rue de Maïstre, rue Bonivard, rue Juiverie, rue de Lans, rue d'Italie, rue Denfert-Rochereau, passage Monseigneur-Garnier, rue Saint-Réal, place

Dunand, allée de l'Étape, rue Derrière les Murs, rue Bertholet, place du Château, place Saint-Léger, passage Jean-Planche, rue du Théâtre, rue du Larith, place Métropole, rue Dessaix, rue de l'Herberie, square et impasse du mont Blanc, place de Genève, place de l'hôtel de ville, rue Basse du Château, rue du Sénat, rue Croix d'Or, rue Ducis, rue des Nonnes, rue Métropole, place du Théâtre et rue de Roche.

## Le virus gagne du terrain en Savoie

En Savoie, la Covid ne cesse de reprendre du terrain. La préfecture annonce une hausse de plus de 35 % de nouveaux cas en une semaine. Pour un taux d'incidence de 272 cas pour 100 000 habitants au 29 juillet, selon CovidTracker. Le chiffre marquant reste celui de la jeunesse avec un taux d'incidence à 1 071 cas pour les 20 - 29 ans. Pour l'instant, les hôpitaux tiennent, leur tension est estimée à 11 %. Le variant Delta, plus contagieux que la forme initiale du virus est définitivement majoritaire dans le département (97,5 %).

Du côté de la vaccination, 60,81 % de la population savoyarde a reçu au moins une dose. Au niveau national, pour un million d'habitants non vaccinés, on dénombre 132 hospitalisations, contre 16 pour un million d'habitants vaccinés. Il faut bien faire la nuance, il s'agit d'un million d'habitants et non d'un million de contaminés à la Covid-19. « De cette manière, on évite un biais : le comportement vis-à-vis du test, puisque les vaccinés se font moins dépister », précise Guillaume Rozier, fondateur savoyard de CovidTracker, dans un tweet. Dans les nouvelles statistiques révélées par le site qui diffuse des données sur le virus, la vaccination semble aussi prévenir les jeunes des formes graves. Chez les 20 - 30 ans, 62 % de la population n'est pas vaccinée. Pourtant, dans la même catégorie d'âge, ils sont 92 % à ne pas avoir reçu de dose.

N.G.

### MÉRIBEL

## Le challenge Georges Mauduit fera étape au parcours de golf en soutien à la recherche contre la sclérose en plaques

C'est un rendez-vous solidaire qui est donné aux golfeurs de Méribel, ce week-end. L'occasion de jouer en faveur de la recherche contre la sclérose en plaques.

Créé en 2008, d'abord à Méribel, puis progressivement au sein de plusieurs parcours à travers la France, le challenge Georges Mauduit invite les golfeurs à des journées sportives, afin de venir en aide à la recherche contre la sclérose en plaques.

En 2020, l'organisation de ce challenge a permis de récolter, tant en droits de jeu qu'en dons personnels, 25 000 euros en faveur de la Ligue française contre la sclérose en plaques (LFSEP), dont 7 100 euros pour le seul golf

de Méribel.

### Des lots offerts aux participants

Les participants au challenge Georges Mauduit, ce week-end, auront donc l'occasion de remporter de nombreux lots offerts par les partenaires, dont la Fédération française de Golf. Parmi ces prix : une place au Pro-Am du Lacoste Ladies Open de France, une montre Rangiroa World Diver et de nombreuses récompenses données par les soutiens de cette initiative (Springer et Fersen, Lacoste, Golf Herria, Izpizi Srixon, Cleveland ou encore On the Wild Side).

Le Challenge se déroulera sous une nouvelle formule ludique de « Schamble à 2 » et les participants pourront également ache-

ter des longueurs de ficelle « joker » en échange d'un don à la LFSEP, afin de poursuivre le jeu en cas de mauvaise posture.

Dés ateliers « vis ma SEP » seront également mis en place pour que les golfeurs et golfeuses découvrent personnellement les symptômes silencieux de cette maladie lors de concours de « Drive ». Une manière ludique de soutenir la recherche contre une maladie, à ce jour, incurable et première cause de handicap chez le jeune adulte en France.

Jean-Marie CHOFFEL

Un reçu fiscal sera donné en échange des dons récoltés, ainsi que des droits de jeu.

Inscriptions auprès du Golf de Méribel au 04.79.00.52.67 ou sur [www.golfmeribel.com](http://www.golfmeribel.com)



Le docteur Olivier Heinzlef, président de la Ligue française contre la sclérose en plaques, avec Georges Mauduit, initiateur du soutien à la cause par son challenge de golf. Photo Le DL/J.-M.C.

## VOS COMMUNES

BOURG-SAINT-MAURICE/LES ARCS

# La seconde édition du trail des Arcs a tenu toutes ses promesses

Une soixantaine de coureurs, dont le maire de Bourg-Saint-Maurice, se sont retrouvés, ce jeudi 29 juillet, pour en découdre baskets aux pieds.

Après une première en pleine crise sanitaire, durant l'été 2020, la seconde édition du Trail des Arcs a vu 58 coureurs classés, tous dûment doté du pass sanitaire, se présenter sur la ligne de départ à Arc 1600, ce jeudi 29 juillet. 17 kilomètres et 1 000 m de dénivelé positif les attendaient, pour une épreuve qui ne constitue pas un trail majeur, parmi les très nombreuses épreuves organisées en Savoie et au-delà.

Mais, avec un temps redevenu estival, un point de vue splendide sur la vallée et le mont Blanc, une sécurité maximale tout le long du parcours, les commentaires de Sergio, la gratuité des inscriptions, la belle dotation pour chaque podium ou encore la présence en tant que participant du maire de Bourg-Saint-Maurice/Les Arcs, Guillaume Desrues, cela n'avait rien d'un trail ordinaire.

Côté sportif, c'est Antonin Marecaille, qui a remporté la course en 1 h 21. Âgé de 29 ans, cet ancien cyclo-crossman assume des objectifs ambitieux dans une discipline qu'il ne pratique que depuis quelques années, notamment celui de « courir des trails longs, comme la TDS ou l'UTMB ». Il devance François Haumont de plus de six minutes. 15<sup>e</sup> au classement final (1h45'27"), Rosalie Georges, licenciée à Aix-les-Bains, termine quant à elle première féminine.

Jean-Luc TRAINI



Départ place du Soleil à Arc 1600. Le 56, à gauche, Antonin Marecaille, une pointure du cyclo-cross, gagnera en 1 h 21, laissant le suivant à six minutes. Photos Le DL/J.-L.T.



Après des années passées dans le cyclo-cross, Antonin Marecaille débute de manière brillante en remportant cette seconde édition du Trail des Arcs.



Sans oublier Rosalie Georges, la première féminine à franchir la ligne d'arrivée.



Guillaume Desrues, le maire de Bourg-Saint-Maurice, ainsi que son épouse, ont couru les 17 kilomètres, ce qui n'est pas si... courant chez les élus.



Seul pépin, après le chrono, une crampe. Les sportifs savent que ça peut faire hurler. Le secouriste a rapidement remédié au mal.

PEISEY-NANCROIX

## Bach à l'honneur à Notre-Dame-des-Vernettes



La flûtiste Sandrine Tilly, l'accordéoniste Bruno Maurice et le violoncelliste Raphaël Chrétien. Photo Le DL/V.Z.

Alors que les prévisions météorologiques étaient souvent pessimistes, l'Académie-festival des Arcs passe décidément entre les gouttes quant à ses concerts en plein air. Ce fut aussi le cas, mercredi 28 juillet, à l'occasion de sa traditionnelle journée Bach et son concert phare dans et autour de la chapelle Notre-Dame-des-Vernettes.

En effet, près de 160 randonneurs mélomanes étaient présents pour écouter, face au magnifique et bien à propos retable baroque, les œuvres du grand compositeur allemand. Les

premiers ont eu également droit à une visite commentée par le guide conférencier de la Facim, Jean-Marie Chevronnet.

Contemporaines de lieux, suites, sonates, partitas et inventions ont été interprétées par les plus fidèles et brillants musiciens du festival comme la flûtiste Sandrine Tilly, l'accordéoniste Bruno Maurice et le violoncelliste Raphaël Chrétien, décidément abonnés pour jouer dans ou à côté des chapelles emblématiques du massif, comme dimanche dernier, à l'occasion de la fête de la Saint-Jacques.

Vincent ZAVARONI

BOURG-SAINT-MAURICE

## Le club Loisirs et amitié en visite dans le bassin chambérien



## MONTVALEZAN

# Fort de la Redoute Ruinée : l'offensive française décisive en avril 1945 (5/5)

Chaque semaine de juillet, l'auteur Laurent Demouzon, spécialiste des conflits militaires qui se sont déroulés en Savoie, a souhaité revenir dans nos colonnes sur l'histoire du Fort de la Redoute Ruinée, auquel il consacre un ouvrage. Perchée à 2 400 m, cette bâtisse qui domine le col du Petit Saint-Bernard fut un lieu stratégique dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dernier épisode ce samedi avec la reprise du fort par l'armée française en 1945.

Après le débarquement de Provence le 15 août 1944, les troupes allemandes se replient sur les cols alpins. Elles sont harcelées par les maquis qui tentent de leur barrer le passage. Ces combats entraînent la destruction de villages et plusieurs exécutions. Le 25 août, Bourg-Saint-Maurice est libéré. Les Allemands se retranchent dans les anciennes fortifications françaises du col du Petit Saint-Bernard, notamment au Roc-Noir et à la Redoute Ruinée.

Ils sont renforcés par des troupes italiennes fidèles à Mussolini. Les unités du maquis fusionnent pour former les bataillons de la 27<sup>e</sup> Division Alpine en cré-

ation. L'hiver est marqué par de nombreuses patrouilles et coups de main contre les organisations ennemies.

## Deux mois de combats dans les montagnes de Tarentaise

Au printemps, la 27<sup>e</sup> Division d'Infanterie doit lancer une offensive sur les Alpes pour fixer les troupes ennemies et faciliter l'avance alliée sur le front italien. En Tarentaise, son déclenchement est fixé au 23 mars. Le 13<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs alpins (BCA) doit s'emparer du Roc-Noir, du col des Embrasures et de la Redoute Ruinée.

À 6 h 30, l'artillerie française ouvre le feu sur les positions



Une cordée du 13<sup>e</sup> BCA ravitaille les premières lignes. Photos Collection personnelle Laurent Demouzon

ennemies, puis les chasseurs se lancent à l'attaque du Roc-Noir. Malgré de lourdes pertes, ils parviennent à s'emparer de la moitié de la position. Le 25 mars, dans la nuit, une nouvelle tentative échoue.

Le 27 mars, les trois BCA attaquent sur tout le secteur. Des éléments du 13<sup>e</sup> BCA sont bloqués dans la Combe des Moulins, sous la Redoute Ruinée et

l'attaque sur le Roc-Noir échoue. Le 31 mars, un nouvel assaut contre le Roc-Noir se solde par un meurtrier échec. Dans la soirée, une ultime tentative est réalisée qui permet de s'emparer de la position. Le 10 avril, des éléments du 7<sup>e</sup> BCA parviennent à s'emparer du Roc de Belleface en empruntant un couloir verglacé très raide.

Fin avril, la situation des Alle-

mands se dégrade en Italie. La 5<sup>e</sup> Gebirgsdivision doit quitter les Alpes. Ils doivent reprendre le Roc de Belleface et le col de Forcle pour décrocher en sécurité. Le 27 avril, les Français apprennent que les Allemands évacuent le Val d'Aoste. Le 29, la Redoute Ruinée est occupée. Le lendemain, le col est franchi. La campagne du Petit Saint-Bernard a coûté la vie à 90 Français.



La Redoute Ruinée en 1945, fortement endommagée par l'artillerie française.



Les membres du club étaient de sortie. Photo DR

Lundi 26 juillet, sous un ciel incertain, le club Loisirs et amitié de Bourg-Saint-Maurice est parti en direction de Saint-Pierre-d'Albigny, pour la visite du château de Miolans, classé monument historique. Puis, le restaurant attendait les visiteurs pour un délicieux repas (cuisses de grenouilles et vacherin ont fait l'unanimité). Une balade digestive autour du lac a été appréciée pour clôturer la journée.

## HAUTE-TARENTAISE

## Les messes du week-end



L'église de la Sainte-Trinité de Peisey-Nancroix a été construite entre 1685 et 1720. Photo Le DL/Aline GIROD

- Samedi 31 juillet, 18 heures : messes à Tessens, Peisey-Nancroix, La Gurraz.
- Dimanche 1<sup>er</sup> août, 10 heures : messes à l'église d'Aime, de Bourg-Saint-Maurice, d'Hauteville-Gondon et à la chapelle Jean-Paul-II de la Rosière de Montvalezan. À 18 heures, messes à la chapelle œcuménique de La Plagne-centre et à l'église de la commune Les Chapelles.

## AIME-LA-PLAGNE

# Solin's a proposé un concert doux et chaleureux

C'est un joli moment musical auquel les nombreux spectateurs ont assisté, jeudi 29 juillet, au théâtre de verdure d'Aime La Plagne. L'élégant trio Solin's, au répertoire original a enchanté le public de son style personnel et de deux chaleureuses voix.

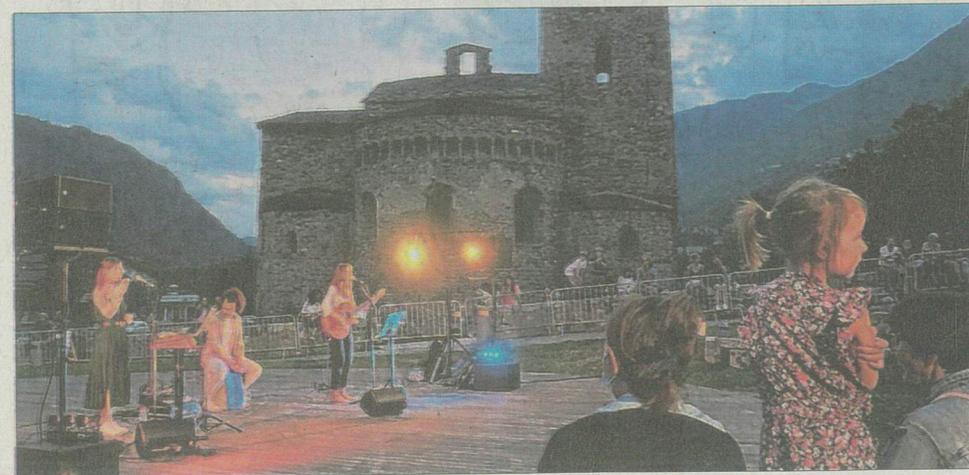
Le prochain rendez-vous des jeudis d'Aime, organisés par La Plagne Vallée, est fixé au 5 août à 21 heures avec Génération Vieilles Canailles,

un groupe de reprises de quatre monstres de la chanson française : Johnny Hallyday, Eddy Mitchell, Jacques Dutronc, et Serge Gainsbourg. Pass sanitaire requis pour accéder aux gradins.

Fabienne FERRARIS

Né à Fréjus sous l'impulsion de deux sœurs, Solin's est devenu trio en 2017 en s'enrichissant de percussions.

Photo Le DL/F.F.



## INFOS SERVICES

## LA LÉCHÈRE

## TAXI ALPES

VTC Transferts - Transport de malades assis  
Consultations - Dialyses - Rayons  
06 84 60 95 52

## AVANCHERS / VALMOREL

## TAXI ALBATRANS STEPHANE BOUVIER

Toutes distances - Transport malade assis  
Conventionné Sécurité Sociale  
06 16 55 43 22

## SALINS-LES-THERMES

## TAXI CHRISTINE HUMBERT

Transport de malades assis  
Consultations - Dialyses - Rayons  
06 09 41 23 64

## AIGUEBLANCHE

## TAXI ALBATRANS LAURENT HYVOZ

Toutes distances - Transport malade assis  
Conventionné Sécurité Sociale  
06 15 38 57 98

# FRANCE-MONDE

## CONSOMMATION

### Les fruits et légumes plus abordables



Les prix des légumes ont baissé de 8 % en un an. Photo Pixabay

Après une envolée qui a coïncidé avec la crise sanitaire et des perturbations météorologiques, les fruits et légumes retrouvent pour la plupart des prix ordinaires.

Les fruits et légumes vendus en France sont revenus à des niveaux de prix proches d'avant la pandémie, selon l'association de défense des consommateurs Familles rurales, qui a publié son observatoire annuel : « Hors cerises, les prix ont globalement baissé de 8 % entre juin 2020 et juin 2021 (4 % pour les fruits et -11,5 % pour les légumes) ». Dans le détail, les prix des fruits bio ont globalement diminué de 5 %, ceux des productions conventionnelles de 3 %. Les abricots, qui ont aussi souffert du gel, et les pommes, connaissent une hausse de prix marquée en conventionnel (respectivement +18 % et +9 %).

À l'inverse, le melon recule de 21 %. Quant aux légumes, les bios ont baissé de 5 %, les con-

ventionnels de 18 %. Familles rurales a réalisé 111 relevés de prix, du 15 au 30 juin, dans des hypermarchés, supermarchés, magasins type hard-discount et enseignes bio, via une équipe de 83 « veilleurs consommation », dans 38 départements.

Son calcul est basé sur un panier de huit fruits (pomme, melon, abricot, fraise, pêche, banane, citron, pastèque) et dix légumes (aubergine, carotte, courgette, haricot vert, laitue, poivron vert, pomme de terre, tomate grappe, concombre, oignon jaune).

Devant certains prix, qui « atteignent des sommets » et les contraintes de pouvoir d'achat, l'association suggère de favoriser les produits « qui demeurent accessibles au plus grand nombre » (carottes, courgettes, bananes, concombres...), afin que même les moins bien lotis ne renoncent pas à une alimentation saine.

Familles rurales appelle aussi les pouvoirs publics à instaurer un chèque « fruits et légumes » pour les plus modestes.

## CIRCULATION

### Motos entre deux files: nouveau test

## ÉCONOMIE

# La croissance décolle, tandis que la menace du virus plane

## +5,5%

C'est la hausse des dépenses des ménages français en textile et habillement en juin, malgré le report du début des soldes au 30 juin. La hausse est de 0,3 % sur l'ensemble de la consommation des ménages.

L'économie française renoue avec la croissance, tandis que Renault refait des bénéfices et Air France limite la casse... Mais ce beau temps est menacé par le nuage du Covid, qui provoque des à-coups dans la relance et plombe les pays pauvres et les émergents.

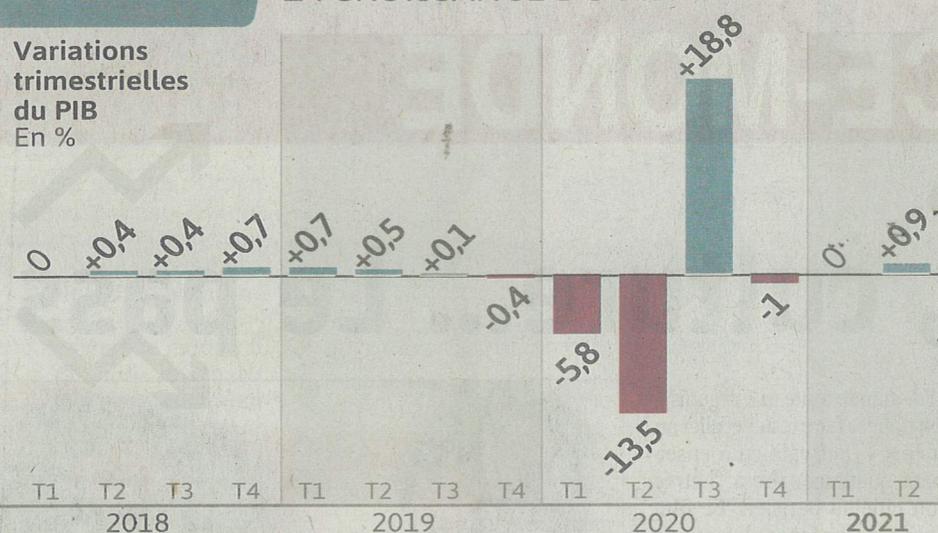
Même Air France-KLM va mieux, ou plutôt moins mal : la compagnie aérienne a certes perdu encore 1,5 milliard d'euros au deuxième trimestre, mais les passagers sont de retour, amenant la direction à saluer « les premiers signes de la reprise ».

Boom des ventes de textile Bonne nouvelle également ce

## ÉCONOMIE

### LA CROISSANCE DU PIB

Variations trimestrielles du PIB En %



Source: Insee (juillet 2021)



## -2,4%

C'est la baisse du nombre d'allocataires du RSA (revenu de solidarité active) sur un an. Il a atteint 1,94 million fin mai, alors qu'il était monté à 2,07 millions fin novembre.

## L'INFO EN +

### Bonne surprise sur le front de l'emploi

C'est sans doute la meilleure nouvelle depuis le début de l'année : l'emploi a bien résisté au virus. Le nombre de demandeurs d'emploi a encore baissé au deuxième trimestre pour atteindre 3,75 millions, selon Pôle emploi. C'est à peine 200 000 de plus que fin 2019, après une crise économique d'une violence inédite. Quelques bémols :

- plus de la moitié (50,6 %) des demandeurs d'emploi français est au chômage depuis plus d'un an ;
- le taux de chômage en France est juste dans la moyenne de la zone euro, plus de deux fois supérieur à celui de l'Asie.



# files : nouveau test

La circulation des deux-roues motorisés entre deux files, totalement interdite depuis fin janvier, sera de nouveau expérimentée pour trois ans à partir de lundi et élargie à 21 départements, selon un décret publié vendredi au journal officiel.

Seront concernés par cette nouvelle expérimentation l'Île-de-France, les Bouches-du-Rhône, la Haute-Garonne, la Gironde, l'Hérault, l'Isère, la Loire-Atlantique, le Nord, le Rhône, le Var, les Alpes-Maritimes, la Drôme, le Vaucluse, les Pyrénées-Orientales et la métropole de Lyon.

La précédente expérimentation, d'une durée de cinq ans, avait donné des résultats peu probants. Selon le rapport effectué par le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), l'accidentalité des deux-roues motorisés sur les routes, où la mesure était expérimentée, avait ainsi augmenté de 12% alors qu'elle avait baissé de 10% sur les autres routes des 11 départements concernés.

Mais la Sécurité routière estimait les données statistiques



La circulation entre les deux files sera possible dans certaines localités. Photo J.PELAEZ

trop peu nombreuses pour être concluantes, ce qui l'a poussée à élargir le périmètre.

Les règles vont toutefois quelque peu changer cette fois-ci. Alors qu'auparavant les deux-roues pouvaient rouler entre les deux files les plus à gauche à 50 km/h maximum quelle que soit la vitesse des autres véhicules, ils ne pourront désormais circuler à plus de 30 km/h plus vite que ceux-ci (dans une limite de 50 km/h maximum). Par exemple, si la circulation est totalement arrêtée, leur vitesse sera limitée à 30 km/h.

## Boom des ventes de textile

Bonne nouvelle également ce jeudi en provenance de Renault, aux bénéfices de retour plus tôt que prévu. À l'image des plus grandes entreprises françaises réunies dans le CAC 40, qui ont fait 42 milliards d'euros de bénéfices au premier semestre de cette année, quand elles perdaient 1,5 milliard sur la même période l'année dernière.

Et c'est l'ensemble de l'économie française qui décolle, avec une croissance de 0,9% au deuxième trimestre, selon les chiffres publiés jeudi par l'Insee. L'objectif d'atteindre 6% sur l'année est en vue.

Le rebond était attendu, après le coup d'arrêt d'un premier trimestre reconfiné. La levée mi-mai des restrictions sanitaires se traduit directement dans les courbes de consommation des ménages français : +0,3% en juin sur l'ensemble des biens, avec un boum sur le textile-habillement (+5,5%).

## Investir, encore et encore

Ce renouveau européen ne doit cependant pas faire illusion : les États-Unis et la Chine décollent aussi, et plus vite. L'économie européenne devrait retrou-



« Nous nous attendons à une bonne reprise lorsque les restrictions depuis et vers nos marchés clés seront levées », a déclaré le directeur général d'Air France-KLM. Photo AFP/Pascal PAVANI

ver son niveau d'avant la crise à la fin de l'année, avec une croissance de 4,6% selon le FMI. Mais c'est déjà fait aux États-Unis depuis mars (croissance attendue : 7%), et même depuis la fin de l'année dernière en Chine (croissance : 8,1%).

Le gouvernement français en tire argument pour réclamer un second plan de relance au niveau de l'Union européenne... et pour concocter son propre plan à l'automne. Le ministre de l'Économie Bruno Le Maire devait, selon *Les Echos*, remettre jeudi à Emmanuel Macron une note détaillant l'emploi de 20 à 30 milliards d'euros sur sept à huit filières industrielles d'avenir (semi-conducteurs, batteries, santé...).

Il faut enfin, dans ce ciel bleu, pointer deux lourdes incertitudes. La première concerne l'inflation, dont le taux annuel est monté à 2,2% en juillet en zone euro, et à près de 4% aux États-

Unis, un record depuis la crise financière de 2008.

C'est « temporaire », ont dit et redit les présidents des banques centrales. Il faut l'espérer, car si l'inflation s'avère durable, elle entraînerait une hausse des taux d'intérêt étranglant la croissance.

## Un « virus sans fin »

L'autre « source croissante d'incertitude », pour citer la présidente de la BCE Christine Lagarde, c'est la prolifération des variants du Covid-19. Elle empêche le décollage de toute une partie du monde dont la population est encore très peu vaccinée. Et elle fait peser sur l'Europe et les États-Unis le spectre d'un « virus sans fin », qui prolongerait la période actuelle d'à-coups de croissance - un mieux, puis de nouvelles restrictions, puis une rechute, etc.

Francis BROCHET

# 14,4 %

C'est le pourcentage de la population mondiale vaccinée contre le Covid.

## Les pays émergents à la peine

« Je dirais que nous sommes plus inquiets que nous ne l'étions en avril », déclarait mardi Petya Koeva Brooks, directrice adjointe du Fonds monétaire international (FMI). Elle venait pourtant de présenter une prévision de croissance à la fois robuste et stable dans le monde cette année, à 6%. Mais la moyenne cache une divergence inquiétante : la perspective des pays riches est revue à la hausse, notamment pour des États-Unis promis à une croissance phénoménale (7%), tandis que s'assombrit l'avenir des pays en développement et des économies émergentes. Et en premier lieu l'Inde, dont la croissance serait certes de 9,5%, mais de trois points inférieure à la prévision d'avril. Une clé essentielle de cette divergence est le taux de vaccination : 49% aux États-Unis, 7,2% en Inde. Et ce taux est inférieur à 20% au Mexique et en Russie, inférieur à 10% en Indonésie ou en Afrique du Sud - toutes ces économies qui, naguère, tiraient la croissance mondiale.

## FAITS DIVERS

### Il percute une terrasse à Paris : un mort

Un véhicule a violemment percuté la terrasse d'un café, jeudi soir dans le XVII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, tuant une femme de 35 ans et blessant six personnes. La police et la mairie du XVII<sup>e</sup> arrondissement ont assuré qu'il s'agissait d'un accident et non d'un acte volontaire. Une enquête a été ouverte pour homicide involontaire par conducteur de véhicule et blessures involontaires. Les faits se sont produits vers 22h 30 au Bar aux sports, rue Guy-Môquet, dans le nord-ouest de la capitale. Le véhicule en cause, qui roulait à vive allure, a heurté une autre voiture, puis a

effectué un tonneau et a défoncé des plots, avant de tomber sur la terrasse et de terminer sa course sur la porte de l'établissement. Grièvement blessé, le conducteur est un homme de 23 ans, « défavorablement connu de la justice et notamment pour des délits routiers et des infractions à la législation sur les stupéfiants », selon le parquet. Il portait un bracelet électronique, en vertu d'une condamnation pour des délits routiers. L'homme est hospitalisé, tandis qu'un second suspect, le passager du véhicule impliqué, a pris la fuite et est toujours recherché par la police.

## AGRICULTURE

# Les ventes de pesticides sont en hausse cette année

Les ventes de pesticides sont remontées en 2020, imputées aux stocks constitués par les agriculteurs anticipant des restrictions. Mais l'exécutif veut voir le verre à moitié plein.

Les ventes de pesticides chimiques diminueront dans les années à venir, a assuré vendredi le gouvernement. « On a pris la bonne direction, on a bien avancé. Par contre, on n'est pas encore au bout de nos objectifs, on sait qu'il va falloir augmenter notre mobilisation et nos efforts », a indiqué le cabinet du Premier ministre.

Interprétation surprenante car l'année écoulée a enregistré une remontée des ventes.

Hors produits autorisés en bio et solutions de biocontrôle (utilisant des mécanismes naturels), environ 44 000 tonnes de produits phytosanitaires ont été vendues en France en 2020, selon des données provisoires publiées vendredi. C'est 23% de plus qu'en 2019, mais 20% en dessous de la moyenne 2012-2017, souligne l'exécutif. Il invite à regarder la tendance globale, plutôt que l'évolution d'une année sur l'autre.

## Les agriculteurs font des stocks

Depuis 2018, les ventes sont en dents de scie. La hausse de 2020 est attribuée aux stocks constitués par les agriculteurs anticipant des restrictions : ils



La « sortie du glyphosate » promise par le président Emmanuel Macron ne s'est pas concrétisée.

Photo d'illustration domaine public/Pixabay

stockent des produits dont le cours est sur le point de renchérir, consomment ces stocks, puis engrangent du glyphosate avant que n'apparaissent sur

les étiquettes de nouvelles règles, comme l'interdiction de pulvériser l'herbicide entre les rangs de vigne. « C'est la principale raison pour laquelle les

ventes de glyphosate (près de 20% des pesticides chimiques vendus en France avec plus de 8 600 tonnes) ont bondi de 42% sur un an », selon l'exécutif.

Il assure encore que la « tendance structurelle » à la baisse sera plus visible dans les deux ans qui viennent, sous l'effet des restrictions, des aides pour investir dans du matériel plus performant ou encore du crédit d'impôt de sortie du glyphosate. Pour sa part, l'association Générations futures rétorque que le volume de glyphosate acheté est similaire à celui observé « dans les années 2015, 2016, 2017... La sortie du glyphosate n'était donc pas entamée en 2020 ».

32 05-07AB-26ACD-38BC-38DH-73AB-74A-74D-84A  
39 08-04VE-30ACD-38BC-38DH-73AB-74A-74D-84A  
F2 T6 CT PD advg

# Malgré la pluie, la montagne a gagné en juillet

Une progression de +9 % d'occupation par rapport à l'an dernier. Mais à l'heure du chassé-croisé, le pass sanitaire complique la donne et août s'annonce incertain.

À en croire les données de l'observatoire de l'association nationale des maires de stations (ANMSM), malgré une météo bien pourrie durant la première quinzaine de juillet, l'activité bat son plein en montagne. À la veille du grand chassé-croisé entre « juilletistes » et « aoûtistes », le tableau de bord du cabinet G2A fait état d'un taux d'occupation moyen en progression de +9 % sur l'ensemble des massifs par rapport à l'année dernière qui avait établi un record pour le tourisme estival d'altitude depuis 20 ans. La semaine en cours (du 24 au 31 juillet) présente le meilleur taux d'occupation du mois avec près de 62 % de lits réservés. Mais, comme souvent, la situation est contrastée selon les massifs.

## Refuge et pass sanitaire ?

Si les Pyrénées se démarquent avec une progression de près de 24 % sur la période, d'autres secteurs ont subi l'absence des clientèles étrangères. C'est le cas à Chamonix (Haute-Savoie), où près d'un touriste sur deux vient d'ailleurs et où les remontées mécaniques ont subi de plein fouet la météo,



Dès que le soleil est de la partie, les visiteurs affluent sur les parkings au départ des randonnées, comme ici au col de la Croix de Fer entre Savoie et Isère. Photo Le DL/Antoine CHANDELLIER

avec une baisse de 60 % de fréquentation. Comme le concèdent les maires de stations, les intempéries ont freiné les réservations de dernière minute.

Et pour la suite, le ciel n'est pas très clair et la saison loin d'être gagnée. En montagne, on est habitué à ce qu'elle se joue sur août. Et selon l'ANMSM, « dans un contexte qui se complexifie pour le tourisme avec la progression des variants, une couverture vaccinale encore limitée et la mise en place du

pass sanitaire, les perspectives pour le mois d'août sont, à ce jour, plus incertaines ».

Un climat qui tempère l'optimisme d'avant saison, où les réservations s'affichaient en hausse de près de 20 %. Visiteurs et professionnels sont dans l'expectative, notamment pour l'accueil en refuge. Principal gestionnaire de ces étapes, le club alpin français précise : « Concernant le pass sanitaire en refuge, il faut attendre la fin du parcours législatif pour connaître les modalités d'appli-

cation exactes de la loi. Cependant nous invitons toutes les personnes ayant prévu de venir en refuge à partir du 9 août à anticiper une future obligation éventuelle ».

Et d'appeler les pratiquants à la vigilance et au strict respect des règles, déjà effectives à l'été 2020 avec réservation obligatoire et charte de bonne conduite. En Suisse, la cabane des Dix a dû être fermée suite à une contamination.

« Les stations enregistrent une progression de la fréquentation pour la deuxième année consécutive. »

Jean-Luc Boch  
Président de l'ANMSM



MAISON  
FRANÇAISE  
DE L'OR

COMPTOIR DE L'OR ET DE L'ARGENT

BUREAU DE CHANGE



ACHAT - VENTE D'OR

DIAMANTS - BIJOUX - ARGENT - PIÈCES - LINGOTS



BIJOUX D'OCCASION



ESTIMATION GRATUITE - PAIEMENT IMMÉDIAT

5 adresses pour mieux vous servir

33 bd Maréchal Foch  
GRENOBLE  
04 76 56 83 49

142 place Saint Léger  
CHAMBÉRY  
04 79 26 11 68

1 rue République  
GRENOBLE  
04 76 42 01 01

2 rue Vaugelas  
ANNECY  
04 50 60 29 66

26 rue Emile Augier  
VALENCE  
04 75 59 65 50

www.goldinfo.fr

## QUATRIÈME VAGUE

## Les transferts de patients martiniquais vers Paris ont débuté

Trois premiers patients hospitalisés en raison du Covid-19 en Martinique, où les services hospitaliers sont saturés, doivent être transférés ce samedi vers Paris par un vol médicalisé. Le ministère des Armées a aussi annoncé vendredi qu'il allait déployer une équipe d'une cinquantaine de militaires du service de santé des Armées et du régiment médical de l'armée de Terre au CHU de Fort-de-France. Depuis vendredi 19h, un confinement a été mis en place en Martinique pour une durée d'au moins trois semaines. La Martinique subit une flambée de l'épidémie avec seulement 15 % de la population de l'île vaccinée.

## MANIFESTATIONS

## Nouvelles mobilisations contre les mesures ce samedi

Pour le troisième samedi consécutif, des manifestations contre l'extension du pass sanitaire et la vaccination obligatoire pour certaines professions sont prévues dans quelque 150 villes en France, dont Paris, Marseille, Lille, Bordeaux ou encore Metz. Plus de 150 000 manifestants sont attendus sur l'ensemble du territoire, dont plus de 10 000 à Paris, selon les autorités. Les cortèges ont grossi depuis le début de la mobilisation il y a trois semaines, rassemblant le 24 juillet 161 000 personnes, contre 110 000 une semaine plus tôt. Plusieurs personnalités politiques se sont greffées au mouvement, dont Florian Philippot et François Asselineau. Ce dernier sera absent ce samedi, ayant contracté le Covid-19.



Photo AFP/Sébastien SALOM-GOMIS

## VACCINATION

## Israël passe à trois injections

Israël a lancé vendredi une campagne en faveur d'une troisième dose de vaccin, destinée aux personnes âgées de plus de 60 ans. L'État hébreu avait été l'un des premiers pays à lancer, en décembre, une vaste campagne de vaccination, à la faveur d'un accord avec Pfizer lui donnant un accès rapide à des millions de doses payantes en échange de données biomédicales sur les effets du vaccin. Mais ces dernières semaines, le nombre de contaminations et d'hospitalisations est reparti à la hausse chez des adultes non-vaccinés, mais aussi chez des personnes vaccinées il y a plus de six mois. Selon Pfizer, « de nouvelles études montrent qu'une troisième dose a des effets neutralisants contre le variant Delta (qui sont) plus de cinq fois plus élevés chez les jeunes et plus de onze fois chez les personnes plus âgées ».

## FRANCE-MONDE

## ÉPIDÉMIE DE COVID-19

## Loisirs, culture... Le pass sanitaire passe mal

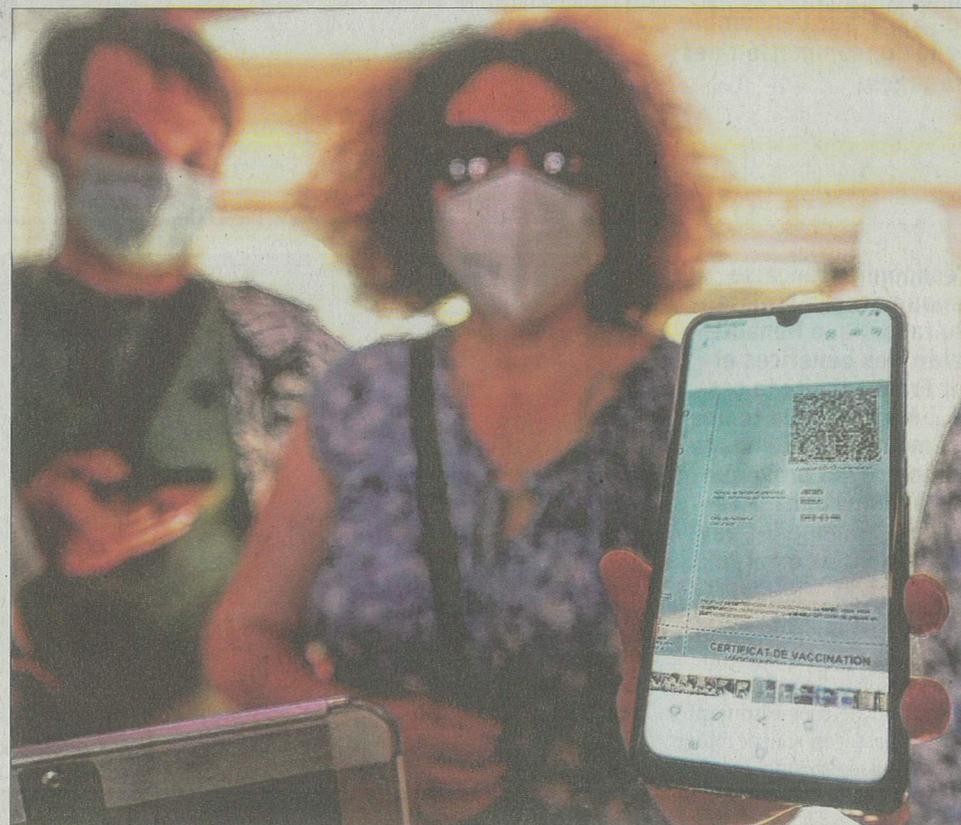
**Pas de culture ou de divertissement sans pass sanitaire. Depuis le 21 juillet, il faut montrer patte blanche à l'entrée des musées, cinémas et parcs de loisirs. Avant son extension le 9 août, les professionnels restent inquiets.**

Une journée chez Mickey, un bref tête-à-tête avec La Joconde ou une simple séance de cinéma... Le pass sanitaire est désormais le sésame indispensable des 18 ans et plus dans les établissements culturels et de loisirs à partir de 50 personnes présentes (*lire par ailleurs*). « Le pli est pris ! », assure Jean-Baptiste Lemoine. De retour d'un déplacement dans l'Yonne cette semaine, le secrétaire d'État au Tourisme vante « l'adaptation très rapide » dont a fait preuve le chantier médiéval de Guédelon : « Des téléphones dédiés permettent de scanner le QR code des visiteurs à l'entrée du château fort en construction. Sur une moyenne de 1 000 personnes par jour, 95 % sont munies de leur pass ».

Ça demande toute une organisation pour se faire tester et aller au cinéma », fait valoir un enseignant quadragénaire à l'entrée d'un cinéma parisien. Le film sans pass à la séance plafonnée à 49 entrées ne reste qu'un pis-aller.

« On est en vacances, on n'allait pas perdre deux jours à chercher un labo, à attendre les résultats. On aurait annulé s'il n'y avait pas eu les tests sur place », reconnaissait ce vacancier à l'entrée du Puy-du-Fou (Vendée). « Nous croisons les doigts pour que nos visiteurs non-vaccinés comprennent que ce voyage dans le temps qu'on leur offre vaut largement ce petit test antigénique », souligne Nicolas de Villiers, président du site vendéen. Soucieux de sauver sa saison, le célèbre parc d'attractions (deux millions de visiteurs, trois milliards de chiffre d'affaires annuels avant la pandémie) a, comme Disneyland Paris, installé un centre de dépistage Covid à l'entrée. Mais ces initiatives restent une exception.

Plus généralement, la Fédération nationale des cinémas français et le Syndicat national des espaces



Hongrie, Danemark, Autriche, Luxembourg, Allemagne et Italie bientôt... Le pass sanitaire est la clé d'accès à certains lieux publics (musées, restaurants, salles de sport, commerces...) chez nos voisins européens. Photo AFP/Sameer AL-DOUMY

## PARCS D'ATTRACTIONS

**Arnaud Bennet** Président du Syndicat national des espaces de loisirs, d'attractions et culturels (Snelac)

## « En train de tuer la saison »

« Le pass sanitaire est en train de tuer la saison touristique dans tous les sites de loisirs où l'on constate une baisse de fréquentation de 15 à 70 %. C'est un coup de massue qui arrive au pire moment. Juillet-août est la période où nos entreprises assurent 80 % de leur chiffre d'affaires. Plus les parcs sont petits, plus la baisse de fréquentation est grande car ce sont en général des sites de proximité : les visiteurs se décident souvent le jour même en fonction de la météo.

Les parcs plus importants sont des lieux de destination à part entière : le séjour est programmé et il est plus facile de prévoir les tests requis. Certains parcs d'attractions ont installé des barnums de dépistage qui seront à leur charge ou à celle des clients alors que ces tests sont remboursés par la Sécu partout ailleurs. En province, 80 % de nos entreprises ont moins de dix salariés. Avec un ticket d'entrée de 10 à 30 euros, demander 25 euros de test, cela pose des problèmes. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas pensé à élargir le décret du 1<sup>er</sup> juin s'appliquant aux discothèques qui prévoit des zones de dépistage anti-Covid pris en charge par l'Assurance maladie ? Nous réclamons toujours cette mesure car nous avons encore tout le mois d'août à passer. Nos sites sont majoritairement en extérieur avec des protocoles sanitaires qui ont fait leurs preuves à l'été 2020. Compte tenu de la démarche vaccinale, de l'ordre de huit semaines, il suffisait d'imposer le pass sanitaire à compter de début septembre. »



Photo D.R.

## Cinéma et parcs de loisirs à cran

« C'est une phase de rodage pour les agents de sécurité mais sans anicroche », confirme la direction de l'accueil et de la sécurité du Musée du Louvre à Paris (-17 % de fréquentation la semaine du 21 juillet). Les touristes étrangers notamment « pour venir en France ont déjà dû montrer un justificatif et ils le gardent avec eux. » Le pass sanitaire passe en revanche nettement moins bien dans les cinémas et les parcs d'attractions qui enregistrent une chute sensible de leur fréquentation depuis son entrée en vigueur le 21 juillet. « Pour moi, ça ne change pas grand-chose, je suis vacciné. Mais je trouve ça injuste.

le Syndicat national des espaces de loisirs, d'attractions et culturels (Snelac), d'accord sur le principe du pass sanitaire, dénoncent une mesure précipitée et une communication gouvernementale confuse, nuisible à leur activité. Ils regrettent en outre « un deux poids-deux mesures » avec les bars-restaurants où le pass sanitaire devrait entrer en vigueur le 9 août.

### Fréquentation : « La météo pluvieuse a pu jouer »

« Certains secteurs ou territoires souffrent davantage que d'autres », admet Jean-Baptiste Lemoine citant aussi les casinos ou les petits parcs zoologiques.

Le secrétaire d'État au Tourisme relève « la très grande hétéro-

généité de l'impact du pass » et chiffre de 10 à 15 % la baisse de fréquentation dans les plus grands sites culturels ou de loisirs, de 20 à 60 % chez les plus modestes. « Tout n'est pas imputable au pass. La météo pluvieuse a pu jouer. Il y a toujours des points de détail à ajuster, le bon équilibre à trouver. Mais l'espoir n'a pas disparu. » Pour preuve : le mois de « juillet extraordinaire » dans la thalassothérapie hexagonale.

### Des aides pour compenser les pertes

Les professionnels des loisirs et de la culture réclament, eux, des aides pour compenser leur perte de chiffre d'affaires. Face à la pro-

pagation du variant Delta qui menace aussi la reprise, le Comité de suivi et d'évaluation des mesures de soutien aux entreprises estime que leur maintien pourrait s'avérer nécessaire au-delà de fin août. Comme, fait-il valoir, plusieurs pays européens l'ont décidé jusqu'à la fin de l'année. Le gouvernement sera « présent » pour aider les entreprises pénalisées, a promis mercredi le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire. Il leur donne rendez-vous le 30 août à Bercy pour un premier bilan de la saison. Avec une promesse : « La stratégie reste de compenser les pertes liées à des règles sanitaires contraignantes ».

Christine BERANGER

# Le pass en avant-première à Deauville

Yann France, patron du restaurant « La Flambée » à Deauville, suit de près deux cartes : la météo, bien sûr, et les contaminations. « Quand les gens voient le Calvados en rouge à la télé, ça n'aide pas... » Et comme c'est le cas, il s'inquiète pour le mois d'août, de loin le plus important pour son chiffre d'affaires.

### Un bracelet pour réduire les contrôles ?

Raison de plus pour tester dès maintenant les effets du pass sanitaire. « Ça fonctionne bien », reconnaît-il jeudi matin devant le ministre des PME Alain Griset, venu observer l'expérience. À l'entrée de « La Flambée », une employée vérifie en quelques secondes le pass de chaque client. « Huit à neuf sur dix ont leur pass, et le présentent spontanément », constate Yann France. Il subit une baisse de 30 % de sa clientèle, mais l'attribue plutôt à l'aspect des deux cartes, pluvieuse côté météo, rouge côté contaminations. « À Honfleur, ils n'ont pas encore le pass, et ils ont les mêmes baisses de fréquentation. » Le patron du « Relais des Trois Pommes » confirme. Et propose, pour diminuer le nombre de contrôles des clients circulant dans son hôtel-restau-



Le ministre des PME, Alain Griset, a suivi en direct le test du pass sanitaire à Deauville. Photo EBRA/Francis BROCHET

rant, de créer un bracelet, comme au Club Med... « Une vraie bonne idée » commente le ministre.

### Test au casino

Même constat pour les discothèques. « Les jeunes ont trop envie de sortir... On a eu un peu moins de monde le premier week-end, mais après, c'est venu », déclare le patron du « Point Barre ». La jauge a cependant été baissée de 280 à 210 personnes, entraînant une petite réduction de personnel.

« J'étais plutôt contre me faire vacciner », témoigne le jeune Baptiste, croisé dans le centre de vaccination monté en bord de

plage. « On ne sait pas trop ce qu'il y a dans le vaccin, j'aurais préféré attendre. » Mais voilà, saisonnier vers la restauration, il sait que le pass lui sera demandé à l'embauche...

Un peu plus loin, double contrôle à l'entrée du superbe casino de Deauville. Au rez-de-chaussée, les personnes sans pass sont orientées vers une arrière-salle où une infirmière leur fait un test antigénique : les négatives entrent, tandis que les 5 à 10 % de positives repartent, signalées à l'ARS. Nouveau contrôle en haut de l'escalier baroque menant aux salles de jeu : le pass, et la carte d'identité afin de relever nom, prénom et date de naissan-

ce du joueur – mais cela est une règle d'avant Covid pour les casinos. La direction déplore depuis l'introduction du pass une baisse de 35 % de la fréquentation les samedi-dimanche, jours des plus jeunes, avec une hausse de huit ans de la moyenne d'âge des clients.

### Vivre avec

« Soyons clairs : sans le pass sanitaire, dans la situation épidémique actuelle, vous seriez tous fermés, on serait confiné », lance le ministre Alain Griset au petit groupe de professionnels. Il promet des contrôles « sur information, et aléatoires », tout en affichant sa confiance : le test de Deauville montre selon lui que le pass est bien accepté, autant par les établissements que par leurs clients. Alain Griset reconnaît cependant des difficultés particulières à régler, par exemple dans le secteur de l'événementiel, touché par le retour des variants, et le tourisme d'affaires. Et aussi, freins à la reprise, des pénuries de matériaux et de personnels. Dans tous les cas, affirme le ministre, « nous devons apprendre à vivre avec le Covid, et pour cela, le pass est une chance ».

Francis BROCHET

## CINÉMAS

# « Catastrophe au box-office »

Marc-Olivier Sebbag Délégué général de la Fédération nationale des cinémas français



Photo D.R.

« On avait réussi notre réouverture le 19 mai avec un niveau de fréquentation tout à fait acceptable à 22 millions d'entrées. Le Festival de Cannes en juillet pouvait servir de nouveau tremplin. Mais les conditions d'application brutales et sans pédagogie de ce pass sanitaire sont une catastrophe pour le retour à une économie cinématographique normale », dénonce Marc-Olivier Sebbag, délégué général de la Fédération nationale des cinémas français (2 000 cinémas, plus de 6 000 salles). Au cours de la première semaine d'exploitation suivant l'entrée en vigueur du pass (du 21 au 27 juillet), les salles obscures encaissent une perte de plus d'un million (M) d'entrées à 2,4 M (contre 3,5 M la semaine précédente) avec des -80 % pour *Fast & Furious*, -70 % pour *Black Widow*. « Les locomotives sont particulièrement touchées car elles regroupent de jeunes adultes. Or, ce sont les moins vaccinés. » *Kamelott*

fait figure d'exception avec son million d'entrées (en comptant les 260 000 entrées des avant-premières, le 20 juillet). Autre motif de préoccupation : les relations difficiles avec des spectateurs frustrés ou perdus. « L'exploitant a la possibilité de plafonner le nombre de places à 49 pour certaines séances. Dans ce cas, le pass n'est plus obligatoire. Cette souplesse est une soupape de sécurité pour apaiser les esprits et permettre aux structures de petite et moyenne tailles de s'adapter mais elle ne peut être qu'une solution temporaire et globalement, cela n'a pas permis d'attirer davantage de spectateurs. » En 2019, les cinémas français avaient totalisé 213 millions d'entrées. En 2020 : ils ont enregistré une baisse de 50 %.

## CAMPINGS

Nicolas Dayot Président de la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air (FNHPA)



Photo D.R.

# « Nos clients jouent le jeu »

« Le pass sanitaire était une mesure inquiétante mais elle s'avère équilibrée dans sa mise en œuvre car nous avons obtenu du gouvernement une facilité administrative qui nous permet de contrôler nos clients une seule fois, à leur arrivée, dans les campings équipés de piscine et/ou de salle de spectacle », se félicite Nicolas Dayot, président de la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air (FNHPA, 7 800 campings). « S'il avait fallu contrôler notre clientèle non vaccinée à l'entrée de chaque piscine, cela aurait nécessité 8 000 embauches et un test tous les deux jours pour nos résidents, c'était impossible et kafkaïen ! » Ce dispositif d'un seul contrôle au début du séjour devrait rester valable dans les campings disposant d'un bar-restaurant lorsque le pass s'appliquera également à ces établissements (du moins, dans ceux n'accueillant pas de clientèle extérieure). Dans les 3 000 campings ne disposant d'aucun de ces équipements, le pass n'est

pas nécessaire. « Le pass est bien sûr une contrainte supplémentaire. Mais nos clients jouent le jeu et cela nous permet d'augmenter la sécurité sanitaire. C'est peut-être l'opportunité de sauver la saison estivale au moment où le variant Delta progresse. On joue gros le mois prochain. » Août représente près de la moitié du chiffre d'affaires national : 1,4 milliard d'euros (sur un peu plus de 2,9 milliards) pour 9 millions de résidents en 2019. « Le camping est le premier mode d'hébergement collectif en France. Il accueille à peu près la moitié de la clientèle. Pour l'instant, nous enregistrons peu d'annulations dans le locatif mais la présence de la clientèle de passage (tente, caravane, camping-car) reste à confirmer. Si les campings loupent leur mois d'août, les performances du tourisme français seront gravement impactées. »

# 90 %

des salles de sport affirment avoir vu leur fréquentation diminuer immédiatement après les annonces sur le pass sanitaire.



Charles Billau de passage à Aix-les-Bains lors de son périple à travers la France. Photo Le DL/C.S.

## L'Aixois Charles Billau engagé dans la Race Across France

La Race Across France se dispute à travers tout l'hexagone. D'inspiration américaine, l'ultra-cycliste est né en 1982 de l'autre côté de l'Atlantique, avec l'invention de la Race Across America, considérée comme la course cycliste la plus difficile du monde. Cycliste amateur, l'Aixois Charles Billau participe pour la deuxième année consécutive à l'épreuve d'Ultra Cycling, où les participants parcourent 2 500 kilomètres (40 000 mètres de dénivelé positif) en moins de 11 jours, de La Côte d'Azur à la Côte d'Opale, en suivant les traces des champions dans les cols mythiques et légendaires, sans aucune assistance ! Médecin généraliste très apprécié sur la région aixoise, Charles Billau a décidé de voyager léger : pas de sac de couchage, pas de vêtements

de rechange. Dans ses bagages, il a seulement emporté le matériel de réparation indispensable et un coupe-vent.

### 1 100 kilomètres parcourus en quatre jours

Au quatrième jour de course, il a déjà parcouru 1 100 kilomètres, de jour comme de nuit, en passant par le mont Ventoux et les mythiques lacs de l'Alpe d'Huez où, au sommet, il s'est endormi dans un four à pain. Il est en avance de six heures sur son record personnel.

En passant par Aix-les-Bains, il a pu trouver le soutien moral auprès de ses fans du Cyclo-club de Saint-Simond qui l'accompagnent souvent lors de ses entraînements, mais aussi de l'association Les Amis de Saint-Simond, dont il est l'un des membres actifs !

Christian STÉFANI

SAVOIE

# Pourquoi un arrêté préfectoral limite la cueillette du génépi

Depuis cet été, un arrêté préfectoral limite la cueillette familiale du génépi à 120 brins par jour et par personne en milieu sauvage et oblige à ramasser en respectant la reproduction, afin de prévenir la disparition de cette espèce emblématique des Alpes.

La pleine saison du génépi, une poignée de jours début août, bat son plein sur les sommets entre 2 000 et 3 700 mètres d'altitude, dans des coins que chacun garde secrets, au milieu des rochers et névés. Mais est-ce le réchauffement climatique et la fonte glaciaire ou la pollution qui menace le plus la pérennité de cette plante emblématique des Alpes ? Ou encore la cueillette abusive et sans ménagement des chasseurs de génépi en quête de liqueur maison...

### L'équivalent de 3 litres par jour et par personne !

Pour y remédier et prévenir la disparition d'espèces végétales menacées, un arrêté préfectoral en date du 14 juin dernier en réglemente le ramassage sur toute la Savoie, en plus du Parc national de la Vanoise, des réserves naturelles et zones Natura 2 000, où la récolte était déjà interdite.

La cueillette familiale de l'Artemisia (nom qui rassemble génépi vrai, noir, blanc, jaune et des glaciers) est désormais limitée à 120 brins par jour et par personne. « Nous nous sommes dotés d'un outil pour éviter les abus et permettre aux agents assermentés, qui n'avaient pas les moyens, que ce soit contrôlable et vérifiable », résume Julien Banus, de la Direction départementale des territoires. De quoi soulager les botanistes, mais pas tous les bouilleurs de cru. « C'est



Toutes les espèces d'Artemisia (ici mutellina, la plus commune) sont désormais placées sous la protection d'un arrêté préfectoral. Il en va de la pérennité de cette plante emblématique, prise pour être transformée en liqueur. Archives photo Le DL

déjà pas mal pour maintenir la pratique de la cueillette familiale, mais limiter les excès. » En effet, selon la recette légendaire, et tout aussi emblématique, de la liqueur (40 brins et 40 sucres à macérer 40 jours dans l'alcool), cela représente trois litres par jour pour une consommation familiale et artisanale, la commercialisation du génépi sauvage étant strictement interdite.

### À cueillir avec modération

« Des abus, il y en avait, mais ils n'étaient pas répréhensibles jusqu'à présent », poursuit Julien Banus. Les Isérois et les Haut-Alpins (chez qui la collecte est limitée à 100 brins par personne et par jour) ou les Italiens (chez qui c'est carrément interdit) avaient tendance à cibler les secteurs limitrophes du Galibier ou du Mont-Cenis pour

faire leurs emplettes sauvages. « Alors qu'on ramène une poignée, largement assez pour faire un ou deux litres, on croise souvent des Italiens avec des sacs à dos », constate Daniel, à Besans. « Nous sommes des locaux, on y va chaque année, c'est la ou les sorties familiales. Ce n'est pas la peine de tout massacrer, il y en a chaque année. On n'est pas là pour en revendre (NDLR : le prix est estimé entre 200 et 250 euros le kilo) ou le mettre au congélateur pour l'année suivante, mais pour en faire pour la famille », ajoute Patrick, à Val Cenis.

### Jusqu'à 750 euros d'amende

Ce n'est pas le cas pour Denis, croisé du côté du col du Glandon. « Je ne me limite pas, j'en ramène un maximum, tout ce

que je trouve. Au moins de quoi faire dix litres, pour ne pas avoir à y retourner. Après j'en donne, avoue-t-il. Il faut les trouver les bons coins à génépi ! » Une pratique qui expose désormais à une saisie des brins et une amende pouvant aller jusqu'à 750 euros. Les agents assermentés au Code de l'environnement (Office français de la biodiversité, agents des parcs...) étant chargés de faire respecter la nouvelle réglementation. L'an dernier, le tribunal de police d'Albertville avait condamné une cueilleuse, retrouvée avec 380 plants prélevés en zone protégée dans le Parc national de la Vanoise, à 600 euros d'amende.

L'arrêté préfectoral encadre aussi la technique de cueillette : « obligation de couper les tiges et les brins avec sécateur, couteau et ciseaux, et de laisser des hampes florales en nombre suf-

fisant par touffe, de façon à garantir la dissémination ». Avec une plante au système racinaire pas très développé, pas question d'arracher, mais bien de favoriser la reproduction. Pour que, avec modération, le génépi légendaire perdure dans les montagnes... et à la fin des repas.

Jean-François CASANOVA

L'arrêté préfectoral réglemente aussi la cueillette de la vulnérable des Chartreux (120 tiges par jour et par personne), de la gentiane jaune (4 racines par jour et par personne), des champignons non cultivés (5 litres par jour, par personne et par espèce) et des myrtilles (utilisation du peigne interdite avant le 15 août).

RETROUVEZ LE DIAPORAMA SUR [ledauphine.com](http://ledauphine.com)

## PAYS DE SAVOIE

SAVOIE

## Des restrictions de bivouac en Chartreuse

**Face à la hausse de fréquentation, la réserve naturelle des Hauts de Chartreuse entend limiter les conflits d'usage. Le bivouac en montagne n'est pas pour autant autorisé partout.**

La Chartreuse fait face à une hausse de la fréquentation, avec des conflits d'usage entre randonneurs ou pratiquants néophytes et professionnels de la montagne, notamment les alpagistes, les propriétaires privés... Le territoire teste des dispositifs pour tenter de s'adapter à l'évolution des pratiques de la montagne et à un public de plus en plus nombreux, dans le but de préserver l'environnement pour que tout le monde continue d'en profiter.

Dans la réserve naturelle des Hauts de Chartreuse, plusieurs mesures ont été mises en place. Dont les restrictions de bivouac prises par Saint-Pierre-de-Chartreuse et Saint-Pierre-d'Entremont du 1<sup>er</sup> au 31 août, qui le limitent à sa pratique sans tente, à la belle étoile, permettant ainsi de continuer la pratique de l'itinérance et de la randonnée. Suzanne Foret, conservatrice de la réserve naturelle des Hauts de Chartreuse, explique : « Il ne s'agit pas là de contraindre ni d'empêcher d'exercer des activités mais de faire en sorte que lors de cette période de forte fréquentation, l'impact sur l'environnement soit le moins fort possible et les conflits entre les différents usages moins prégnants. Le bivouac est une activité parmi tant d'autres. Il est bien évident que nombreuses sont celles qui per-



Si le bivouac est autorisé en montagne, mieux vaut se renseigner avant de planter sa tente. Photo Le DL/Baptiste SAVIGNAC

turbent les milieux naturels. Le rôle de la réserve naturelle est aussi d'alerter et d'informer sur les impacts potentiels que ces pratiques peuvent avoir. C'est peut-être un "petit truc" parmi tant d'autres mais il n'empêche que cette pratique n'est pas anodine et a un impact sur les milieux si elle est pratiquée, comme tout, de manière démesurée. » Les contrevenants encourrent une amende de... 11 euros, mais la verbalisation pour feu illégal s'élève à 135 euros.

Dans le département, hors zones réglementées (notamment les réserves de chasse et de protection faune-flore), chaque commune applique sa propre

réglementation. C'est le cas en Lauzière par exemple. Ou dans les Bauges. « Le bivouac est toléré dans le massif, sauf sur la réserve naturelle de chasse et de faune sauvage, où il est interdit et surveillé », précise-t-on à la Maison du parc régional. Toléré certes, mais avec les règles propres au bivouac : si possible avoir l'autorisation du propriétaire de la parcelle, planter la tente au coucher du soleil et repartir au lever, ne pas s'installer au milieu des champs et ne pas les saccager, repartir avec tous ses déchets même ceux prétendument biodégradables... Avec une fréquentation estivale habituelle (rien à voir avec celle post-confinement de

2020), il n'est pas envisagé de durcir la réglementation.

#### Le Parc national de la Vanoise a élargi le cadre depuis deux étés

Depuis deux étés, et bien avant l'engouement pour la montagne post-confinement, le Parc national de la Vanoise a fait le choix d'autoriser une pratique responsable du bivouac en son cœur. Elle est autorisée, pour une seule nuitée, du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre, mais n'est pas tolérée n'importe où : uniquement à proximité immédiate de 23 refuges (sur réservation de préférence car le nombre est limité, en échange

d'une redevance minime, 5 euros par personne en moyenne), sans être parqué pour autant. Mais seules les tentes compactes et légères ne permettant pas la station debout sont admises, de 19 à 8 heures. Cela a certains avantages : accès à la salle hors sac et aux sanitaires du refuge, réservation possible de la demi-pension, mise à disposition d'un pack bivouac dans certains refuges (tente, couvertures et matelas), et le gardien peut partager connaissances et conseils. Le parc a d'ailleurs édité une brochure sur "L'art du bivouac responsable dans le cœur du Parc national". Elle fait 48 pages !

J.-F.C. avec C.B.

## AIX-LES-BAINS

## Deux hommes pris en flagrant délit de cambriolage

Ce dimanche 1<sup>er</sup> août, la police nationale a été appelée à 10 heures, par un habitant du quartier de Saint-Simon, à Aix-les-Bains, pour un cambriolage en cours dans l'appartement voisin au sien. Deux hommes ont été pris sur le vif, en train de voler des objets, ils sont entrés par effraction dans le domicile. À 13 heures le même jour, un troisième individu a été interpellé. Connus des services de police, les trois cambrioleurs ont été placés en garde à vue.

## LANSLEVILLARD

## Une voiture fait des tonneaux au col de la Madeleine

Un accident de la route s'est produit dans la nuit du samedi 31 juillet au dimanche 1<sup>er</sup> août, dans la station de Val-Cenis. Après plusieurs tonneaux au col de la Madeleine, sur la commune de Lanslevillard, trois blessés graves ont été sortis de la voiture par les pompiers, appelés sur place à 1 h 40. Les victimes ont été médicalisées au centre hospitalier de Saint-Jean-de-Maurienne. La gendarmerie était également sur place pour déterminer les circonstances de l'accident.

## SAINT-AURICE-DE-ROTHERENS

## Ivre, il se perd dans les bois

Aux alentours de 23 heures, ce samedi 31 juillet, un homme a quitté une soirée, ivre. Il s'est dirigé vers un bois, sur la commune de Saint-Maurice-de-Rotherens. Perdu, il a été retrouvé sain et sauf par deux gendarmes, aidés par sa famille, à 2 h 40 du matin, ce dimanche. Un chien devait être mobilisé sur le secteur, mais l'homme a été secouru avant qu'il n'arrive.

## VILLARGONDRAN

## Une sexagénaire victime d'une entorse à la cheville en randonnée

Les hommes du peloton de gendarmerie de haute montagne et un médecin du Smur de Saint-Jean-de-Maurienne sont intervenus une fois ce dimanche 1<sup>er</sup> août. À 15 h 35, ils ont pris en charge une femme de 67 ans victime d'une entorse à la cheville, sur un sentier de Villargondran. La randonneuse a été évacuée vers Saint-Jean-de-Maurienne.

## VOGLANS

## Installés depuis le 18 juillet, les gens du voyage ont quitté le stade

nombreuses et leur présence apporte une convivialité et une chaleur particulière à l'événement. Le principe est simple ; tou-

Colorado au front de neige de Plagne Centre, en passant par des lieux imposés : les balises (au nombre de 22 pour la catégorie élite, samedi). Pour les

agilité ou à son endurance grâce à la carte ultra-précise qu'ils ont entre les mains. Bien entendu, la difficulté est adaptée à chaque catégorie.

met de découvrir plein de nouvelles choses, que ce soit sur soi ou sur l'environnement.

F.F.

Parcourez en téléchargement et disponible à l'accueil de l'office de tourisme. Site : [www.la-plagne.com](http://www.la-plagne.com)

Vendredi 6 août, à 10 h 30 : messe à Notre-Dame des Vernettes (Peisey-Nancreix).



Garance, première arrivée une vingtaine de minutes après le départ du sommet du Colorado !



Patricia, Jules et Manuel Zenevre, venus de Saint-Dié-des-Vosges, sont les seuls représentants de Terres d'O, leur jeune club.

## BOURG-SAINT-MAURICE/LES ARCS

# Les jeunes musiciens borains invités à l'Académie festival

Vendredi 30 juillet, la journée fut riche en événements pour ce dernier jour de la 48<sup>e</sup> édition de l'Académie festival de musique classique. Et ce n'est pas l'orage pluvieux qui s'est invité en fin d'après-midi qui aurait pu gâcher la fête. En effet, une fois de plus, les rendez-vous en plein air ont pu se dérouler sans encombre ou presque.

Par ailleurs, ce fut une journée qui a comblé les jeunes musiciens borains, issus de l'école de musique, de la classe CHAM (Classe à horaires aménagés en musique, danse, théâtre ou arts plastiques) et de l'option musique du lycée. Ils étaient une trentaine, accompagnés par le professeur de musique Nicolas Bellanger.

### À la rencontre des compositeurs

Ainsi, ils ont été à la rencontre des deux compositeurs présents durant cette quinzaine : Franck Krawczyk et Benoît Menut. Avec le premier, ils ont répété puis chanté une "Marseillaise" au texte légèrement



Petite leçon de chant par le compositeur Franck Krawczyk dans une des salles de répétition d'Arc 1800. Photos Le DL/V.Z.

remaniée et sur le concerto de Mozart, dont se serait inspiré Rouget de Lisle pour composer l'hymne nationale. Le résultat avec les jeunes borains, s'intitulait donc "Aux Arcs, citoyens !"

Avec le second, ils ont pu découvrir une autre facette de ce compositeur breton qui, accompagné par l'accordéoniste chromatique Bruno Maurice, le violoncelliste Xavier Gagne-

rain et le percussionniste Jean Sébastien Borsarello, reprenait de grands classiques de la chanson française, de Piaf, Brassens ou encore Brel.

C'était, à l'occasion du dernier concert en plein air sur la place basse des Villards, devant un public de tous âges qui pouvait chanter en chœur les paroles de "La Montagne" de Jean Ferrat.

Dans la foulée, la Coupole



Sur la place basse des Villards, l'accordéoniste Bruno Maurice a lancé le concert consacré à la chanson française.

d'Arc 1600 a accueilli un concert exceptionnel consacré à la percussion dans tous ses états où, épaulé par différents artistes à chaque œuvre interprétée, Jean-Sébastien Borsarello, également luthier et timbalier, a joué tout le concert avec la débauche d'instruments qu'il avait déployée sur la scène.

Enfin, et avec les remerciements d'usage, la clôture du festival a été proclamée avec

l'interprétation de trois pièces de compositeurs différents (Beethoven, Menuet, Strauss) pour se conclure avec du Louis Vierne. Une manière traditionnelle pour les organisateurs de l'événement d'annoncer la thématique qui attend les festivaliers arcadiens, l'année prochaine : la musique romantique française, de Berlioz à Debussy.

Vincent ZAVARONI

## le dauphiné

### POUR NOUS SUIVRE :

Vous pouvez maintenant nous suivre quotidiennement sur :

Facebook  
Le Dauphiné Libéré



Twitter  
@LeDL73

### POUR NOUS JOINDRE :

Galerie de l'Albaron, 15 place de la Gare 73700 BOURG-ST-MAURICE  
Pour contacter la rédaction : 04 79 55 39 86 [LDLredtarentaise@ledauphine.com](mailto:LDLredtarentaise@ledauphine.com)  
Pour contacter la publicité : 04 79 31 13 70 [aurelie.fouyer@ledauphine.com](mailto:aurelie.fouyer@ledauphine.com)

## INFOS SERVICES

### LA LÈCHÈRE

#### TAXI ALPES

VTC Transferts - Transport de malades assis  
Consultations - Dialyses - Rayons  
06 84 60 95 52

### SALINS-LES-THERMES

#### TAXI CHRISTINE HUMBERT

Transport de malades assis  
Consultations - Dialyses - Rayons  
06 09 41 23 64

### AVANCHERS / VALMOREL

#### TAXI ALBATRANS STEPHANE BOUVIER

Toutes distances - Transport malade assis  
Conventionné Sécurité Sociale  
06 16 55 43 22

### AIGUEBLANCHE

#### TAXI ALBATRANS LAURENT HYVOZ

Toutes distances - Transport malade assis  
Conventionné Sécurité Sociale  
06 15 38 57 98

## INTERSPORT

LIQUIDATION  
TOTALE

RÉCEPISSÉ  
N° 01/2021

Galerie des Villards - ARC 1800

## FRANCE-MONDE

## AUTOROUTES

## 28 % des Français jettent par la fenêtre



Chaque jour, environ 25 tonnes de déchets sauvages sont ramassées le long des autoroutes. Photo AFP/Philippe DESMAZES

**Et vous, êtes-vous atteint de « jettomanie » ? Selon la Fondation Vinci Autoroutes, les Français seraient nombreux à jeter leurs déchets par la fenêtre lorsqu'ils prennent la route des vacances.**

Civiques, écologistes... sauf en vacances ? Selon une étude de la Fondation Vinci Autoroutes, plus d'un Français sur quatre jetterait ses déchets par la fenêtre de sa voiture sur la route des vacances. « Chaque jour, en moyenne 25 tonnes de déchets sauvages sont ainsi ramassées le long des autoroutes », note Vinci. Un comportement de « jettomanie » en légère baisse par rapport à l'an passé mais qui reste encore très répandu. De manière plus générale, au quotidien, 40 % des Français admettent ainsi jeter des déchets sur la voie publique.

#### « Nuisances et risques »

« Jeter un déchet sur l'autoroute ou dans la rue peut sembler anodin mais ce geste, répété par des milliers de personnes, crée des nuisances et des ris-

ques que pourtant chacun découvre », pointe également Bernadette Moreau, déléguée générale de la Fondation. Cette dernière a ainsi lancé une campagne publicitaire le week-end dernier, à l'occasion du chassé-croisé des vacances entre juilletistes et aoûtistes.

« Cette campagne sur la "jettomanie", qui use d'un ton volontairement humoristique pour contribuer à la prise de conscience de la banalité de ces comportements... et de la simplicité de la solution », indique encore Bernadette Moreau. « Heureusement la jettomanie se soigne. Il existe un remède simple : la poubelle », conclut le clip.

Les Français semblent également adopter un comportement moins écolo lors des vacances. Si le tri des déchets fait désormais partie du quotidien, il y a du relâchement pendant les congés. Selon l'étude, plus de neuf Français sur dix trient leurs déchets dans la vie de tous les jours. Mais cette part baisse quand sonne l'heure de partir à la plage ou à la montagne : en vacances, le tri n'est un réflexe que pour 84 % des Français.

## ÉPIDÉMIE DE COVID-19

## La quatrième vague reste à maîtriser

La vague du variant Delta déferle. Avec plus de vaccination et moins de regroupements, elle peut encore être maîtrisée.

Peut-on encore endiguer la quatrième vague ? Jour après jour, les indicateurs remontent dangereusement : 300 000 cas au cours de la deuxième quinzaine de juillet, soit huit fois plus que pendant la première. Le nombre de personnes testées positives progresse dangereusement dans les zones touristiques. Le cap des 1 100 admissions en réanimation est franchi. Va-t-on découvrir de nouvelles restrictions avant même la rentrée ?

#### Une modélisation favorable si le rythme de vaccination tient

Au mois de juillet, les équipes de l'Institut Pasteur prévoient un pic de contaminations en septembre avec 4 800 admissions quotidiennes à l'hôpital. « C'était avec un rythme de 500 000 vaccinations par jour. Si on table sur 700 000, le pic serait presque deux fois moins haut. » Or depuis le 12 juillet, la moyenne des doses injectées tourne autour de 700 000. Gilbert Deray, chef du service néphrologie à la Pitié-Salpêtrière, affirme que « le pass sanitaire et le vaccin sont la promesse d'un meilleur avenir ». Il juge néanmoins que l'obligation vaccinale aurait été une meilleure option. La question pour le mois d'août est de savoir si le rythme de vaccination quotidien va rester à 700 000. Les prises de rendez-vous restent importantes notamment dans les communes touristiques. Reste à convaincre les négligents et les sceptiques.

#### La responsabilité des non-vaccinés engagée



Le relâchement de certains Français permet à la quatrième vague de contamination au Covid-19 de se développer dangereusement dans l'Hexagone. Photo AFP/Ludovic MARIN

pour cause de Covid-19 entre le 31 mai et le 11 juillet 2021, 82 % ne sont pas vaccinés. C'est même 85 % des patients traités en réanimation (zéro dose !). La tendance est similaire si l'on observe le nombre de personnes décédées après avoir été contaminées par le Covid-19. Les non-vaccinés représentent 75 % d'entre eux, contre 12 % pour les personnes entièrement vaccinées.

#### Gestes barrières trop oubliés

Le vaccin n'est pas la seule arme pour limiter l'ampleur de cette quatrième vague. Pour Rémy Salomon, le renforcement des gestes barrières, la mise en place du pass sanitaire et le port du masque bien suivis, peuvent vraiment aplatir complètement le nombre de patients hospitalisés. Sauf que justement les Français se relâchent

## La France attend 50 millions de visiteurs étrangers cet été

La France espère recevoir cet été 50 millions de visiteurs étrangers, essentiellement en provenance d'Europe alors que la clientèle internationale « lointaine » devrait rester encore largement absente, affirme le secrétaire d'État chargé du Tourisme Jean-Baptiste Lemoine dans un entretien au *Journal du dimanche*. « Cette année, nous espérons accueillir 50 millions de touristes étrangers, contre 35 millions l'an passé, et 90 millions en 2019. L'été est donc porteur d'espoir », souligne Jean-Baptiste Lemoine. « Une clientèle européenne de proximité est là : Allemands, Néerlandais, Belges... En revanche, les Britanniques, comme l'été dernier, viennent moins, parce que leur gouvernement a mis en place une stricte quatorzaine à leur retour », détaille-t-il. Pour sa part, la clientèle internationale « lointaine », cruciale notamment pour Paris, risque de faire encore largement défaut : « Quelques Américains reviennent depuis juin, mais on ne reverra pas les touristes asiatiques avant 2022. Et Paris souffre encore du manque de tourisme d'affaires », ajoute le secrétaire d'État. Par ailleurs, 80 % des Français devraient eux aussi choisir de passer leurs vacances en France.

# 1 137

C'est le nombre de patients dans les services de réanimation français pour cause de Covid-19 au 1<sup>er</sup> août selon Santé publique France, avec 69 admissions supplémentaires par rapport à la veille.

## EN BREF

#### ■ Manif contre le pass : 72 interpellations

Les manifestations contre le pass sanitaire qui ont rassemblé samedi plus de 200 000 personnes, ont donné lieu à 72 interpellations dans toute la France, selon le ministère de l'Intérieur. Il y a eu 26 interpellations à Paris, où trois membres des forces de l'ordre ont été blessés.

#### ■ En Martinique, un vaccinodrome incendié

Un vaccinodrome et une pharmacie ont été incendiés lors d'affrontements entre une centaine de manifestants et les forces de l'ordre samedi soir à Fort-de-France (Martinique), au lendemain de l'instauration d'un nouveau couvre-feu. Un hypermarché a également été pillé lors de ces heurts.

#### ■ Pfizer et Moderna augmentent le prix des vaccins en Europe

Les entreprises pharmaceutiques Pfizer et Moderna ont augmenté le prix de leur vaccin contre le coronavirus dans le cadre d'un accord avec l'Union européenne.

**FAITS DIVERS**

## 5000 fêtards sur l'ancienne ZAD de Roybon

Un défilé de 800 voitures et camions se dirigeant vers la forêt. C'est ce qui a intrigué les gendarmes de la Drôme qui ont alerté leurs collègues isérois. C'est ainsi que vers 22 heures samedi soir, les forces de l'ordre ont découvert l'organisation d'une rave party à Roybon, en Isère. Un endroit connu longtemps pour sa ZAD (zone à défendre), évacuée en octobre 2020 après six ans d'occupation par des militants opposés à un projet de Center Parcs. Mais sur place, les gendarmes n'ont pu constater leur impuissance face à près de 5000 « teufeurs » qui s'étaient donné rendez-vous vraisemblablement via les réseaux sociaux, sur un terrain privé, difficile même à localiser précisément dans une zone d'environ quatre hectares de la forêt domaniale de Chambarran.

**Pour « la fête libre »**

Ce n'est que vers 4 heures du matin ce dimanche qu'un accès a pu être dégagé pour escorter une équipe de pompiers appelée pour porter secours à une personne blessée lors d'une rixe. Mais les gendarmes n'ont pas pu pénétrer profondément dans l'ancienne ZAD.

Cette « free party » s'ajoute à celles organisées cette nuit-là à travers la France dans le cadre de



**Les gendarmes se sont positionnés aux abords des accès à l'ancienne ZAD pour procéder à des contrôles.**

Photo Le DL/Vanessa LAIME

« La Nuit des Meutes », un « appel à défendre la fête libre en France ».

Alors que les « raveurs » comptaient rester plusieurs jours selon certains témoignages, la préfecture a dénoncé un évènement non déclaré et annoncé l'ouverture d'une enquête judiciaire pour déterminer les responsabilités des organisateurs. « Des verbalisations relatives notamment à l'usage de stupéfiant mais aussi au non-respect des consignes sanitaires seront effectuées par les forces de l'ordre qui sont déployées aux abords du site occupé » ont précisé les autorités.

**L'INFO EN +**

**En Vendée et en Normandie aussi, c'était « la bamboche »**

Une rave party non déclarée a également réuni samedi au plus fort de la nuit 600 participants environ à Château-Guibert, en Vendée. Le terrain où se déroule la rave « appartient à un exploitant forestier qui a tenté de s'interposer en vain » lors de l'installation de la fête qui a débuté entre 20 et 23 heures, explique la préfecture de Vendée. Une quarantaine de gendarmes ont été déployés ainsi qu'une équipe de secouristes de la protection civile, qui met également à disposition des auto-tests antigéniques de dépistage du Covid-19. Plus au nord, en dessous du pont de Normandie, une autre rave party illégale a attiré 800 personnes au plus fort de la nuit de samedi à dimanche, à Rivière Saint-Sauveur, commune qui jouxte Honfleur.

l'âge ou dans la rue peut sembler anodin mais ce geste, répété par des milliers de personnes, crée des nuisances et des ris-

**La responsabilité des non-vaccinés engagée**

Une étude de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) publiée vendredi donne raison aux spécialistes et engage clairement la responsabilité des non-vaccinés : parmi les personnes admises à l'hôpital en soins conventionnels ou en réanimation

**ÉCONOMIE**

## Épargne et livret A : à quoi sert tout cet argent ?

**Entre autres effets inattendus, la crise du Covid-19 a eu comme conséquence de gonfler considérablement l'épargne des Français. Plus de 35 milliards d'euros ont été mis de côté sur le livret A, l'an dernier. Mais à l'heure où le monde entier cherche des capitaux, cet argent est-il bien utilisé ?**

« **V**otre épargne ne dort jamais », dit la Caisse des dépôts, sur son site internet. Une façon de « déculpabiliser » les Français qui ont engrangé plus de 35 milliards d'euros d'épargne sur leur seul livret A, l'an dernier. Un record depuis 2012. Plus encore, en y ajoutant l'argent « dormant » sur les comptes courants, les Français ont épargné 100 milliards de plus qu'en 2019 selon l'Insee, soit l'équivalent du plan de relance de la France.

**448,3 milliards d'encours fin 2020**

Des sommes qui ont de quoi donner le tournis à n'importe quel banquier, sauf peut-être au directeur général adjoint de la Caisse des dépôts, en tant que responsable de la Banque des territoires. C'est en effet à cette institution que va directement l'argent collecté sur les quelque 55 millions de livrets A souscrits en France. « Nous n'avons pas de problèmes de ressources. Nous n'en avons jamais eu, encore moins maintenant », concède Olivier Sichel. À la fin de l'année 2020, l'encours total cumulé sur les livrets s'élevait à 448,3 milliards d'euros. Une bonne partie de cet argent sert à financer les projets d'intérêt général des collectivités

nombre de patients hospitalisés ». Sauf que justement les Français se relâchent.

« Les Français respectent moins les gestes barrières et fréquentent davantage des rassemblements », montre une enquête de Santé publique France, rappelant que la prévention du Covid passe par « des mesures combinées, et non par la seule vaccination ».

ailleurs, 80 % des Français devraient eux aussi choisir de passer leurs vacances en France.

**Les Français de l'étranger pourront demander leur pass**

Les Français expatriés souhaitant revenir sur le sol national pourront par ailleurs déposer « dès cette semaine » leur demande pour obtenir le pass sanitaire, explique M. Lemoyne. En pratique, il suffira d'envoyer une preuve de vaccination (pour les vaccins homologués par l'Union européenne ou leurs équivalents), avec une pièce d'identité et une preuve de résidence à l'étranger pour recevoir un QR code.

cin contre le coronavirus dans le cadre d'un accord avec l'Union européenne, révèle dimanche le *Financial Times* qui a consulté le contrat. Le vaccin Pfizer passe ainsi de 15,5 euros à 19,5 euros et celui de Moderna de 19 euros à 21,5 euros selon le quotidien financier britannique.



**En 2020, l'épargne sur les 55 millions de livrets A s'est élevée à 35,21 milliards d'euros, selon l'Insee.** Photo AFP/Denis CHARLET

locales et des établissements publics. C'est là que la Banque des territoires, créée il y a trois ans, entre en jeu. 80 000 projets ont été ainsi financés, via la Banque des territoires. Construction ou rénovation de logements sociaux, assainissement des réseaux d'eau, élaboration de transports verts, implantation du haut débit internet en zone rurale... la vocation de ces financements s'oriente, légalement, vers « l'accompagnement des politiques publiques », indique M. Sichel.

**2000 connexions au haut débit**

La Banque des territoires œuvre particulièrement pour la réduction des zones blanches et en bas débit. Sur les 17 millions dépensés l'an dernier pour le branchement de la fibre, dans les campagnes françaises, 11,5 millions l'ont été par la Banque des territoires, soit l'équivalent de « 2 000 ouvertures de ligne par jour », fait valoir Olivier Sichel.

Les milliards d'épargne des livrets A ne sont, cependant, pas tous utilisés afin de projets publics. La gestion d'actifs, au travers de fonds d'investissement, d'actions ou d'obligations non

cotées en Bourse, provient également de cette épargne. Le financement d'une partie des retraites de la fonction publique a, également comme ressource une partie du livret A. BpiFrance et ses actions en faveur des jeunes entreprises françaises innovantes y ont aussi recours. Et enfin la participation stratégique, autrement dit la participation de l'État français à des grandes entreprises nationales, comme Veolia - Suez, la SNCF, etc. « Mais toujours dans une logique publique, tient à préciser Olivier Sichel. En fait, l'épargne des Français, aussi importante soit-elle, ne doit et ne peut servir qu'à une seule chose : financer l'intérêt général. »

Pas de quoi faire oublier que le nerf de la guerre de cette épargne réside dans sa capacité à relancer l'économie et la consommation. Selon l'Observatoire français des conjonctures économiques, si 20 % du surplus d'épargne était consommé cette année, la croissance serait de 6 % en 2022... alors que les perspectives les plus optimistes tablent sur une reprise à moins de 1,5 %, dans l'état actuel de la consommation.

**B.I.**

**QUESTIONS À**

**Olivier Sichel**

Directeur général de la Banque des Territoires

### « Les jeunes ont redécouvert le livret A »

**Le gouverneur de la Banque de France à deux reprises, a recommandé d'augmenter la rémunération du livret A. Est-ce possible ou envisageable ?**

« Il est vrai que le taux actuel, 0,5 %, peut paraître bas aux yeux des épargnants. Mais il faut bien comprendre qu'au regard du niveau de l'inflation, et pour un placement liquide et sécurisé, cela reste un placement sans équivalent. L'augmentation du taux doit être envisagée quant à l'emploi de cette épargne, qui finance entre autres le logement social et les projets territoriaux et notamment dans le champ de la transition écologique et énergétique via des prêts indexés sur le taux du livret A. L'augmenter reviendrait donc à exclure de fait les bailleurs sociaux du mouvement actuel de baisse des taux, limitant ainsi leur capacité à construire et à rénover, ce qui entraverait par là même la transmission de la politique monétaire de la BCE sur nos territoires. Pour que le livret A reste une épargne utile à toute la société, justifiant ainsi l'exonération d'impôts dont bénéficient les particuliers, son taux doit rester cohérent avec ceux du marché. »



Photo @Juliette JEM

**Cette épargne est réputée être détenue en majorité par les Français les moins riches. Est-ce toujours le cas aujourd'hui ?**

« L'épargne réglementée est aujourd'hui la plus populaire des types d'épargne des Français, celui que tout le monde a, et celui dont la distribution est la plus égalitaire, avec près de 55 millions de livret A détenus par des particuliers et 24,3 millions de Livret de développement durable et solidaire (LDDS). Évidemment, les phénomènes d'accumulation font que les personnes les plus aisées et les plus âgées détiennent proportionnellement une part plus importante de cette épargne, mais au cours de la crise que nous venons de connaître, et qui a vu croître de plus de 35 milliards € les encours de ces deux livrets, ce sont essentiellement les jeunes et les moins aisés qui ont redécouvert le livret A, avec pour les étudiants et les mineurs, 34 % des ouvertures (pour 8 % de la population) et 52 % pour les chômeurs et les inactifs. »

**Propos recueillis par Boris IVANOFF**



Conséquence du rebond de l'épidémie : c'est le retour du masque obligatoire dans plusieurs villes de Savoie. Photo Le DL/Th.GUILLOT

## Covid-19 : la Savoie face à une nouvelle vague

Une vague de plus, mais de quelle ampleur ? L'évolution des indicateurs de suivi de l'épidémie de Covid-19 n'est clairement pas bonne en Savoie. Cela transparait autant dans les données brutes mises en ligne quotidiennement par Santé publique France, que dans le dernier bulletin épidémiologique de l'Agence régionale de santé (ARS), daté du vendredi 30 juillet.

En résumé, tous les chiffres qui permettent de mesurer la progression de l'épidémie témoignent d'une aggravation dans la dernière semaine. C'est le cas du fameux taux d'incidence (le nombre de cas positifs pour 100 000 habitants) : établi à 274 au 1<sup>er</sup> août dans le département, il est déjà au-dessus du seuil d'alerte maximale, c'est-à-dire le dernier niveau avant l'état d'urgence sanitaire. Le plus inquiétant : cet indicateur, qui a flambé chez les 20-29 ans à partir de mi-juillet, se détériore désormais dans toutes les classes d'âge, et n'est inférieur à 100 que chez les moins de 10 ans et les plus de 60 ans.

Le taux de positivité des tests (la proportion de tests positifs) remonte également : il est actuellement estimé à 6,6 % en Savoie. C'est certes très loin des 35 % du pic de l'automne 2020. Hic : ce taux avoisinait 1 % seulement au

milieu du mois de juin. Dans ce contexte, les hôpitaux savoyards ont encore de la marge, avant d'arriver à saturation : les services de réanimation ne comptaient par exemple que deux patients admis pour Covid-19 au 1<sup>er</sup> août en Savoie. Mais prudence, à l'automne 2020, il y avait eu un décalage de deux semaines entre l'augmentation du taux d'incidence et celle des hospitalisations.

### Une « forte diffusion du variant Delta »

La progression de l'épidémie s'observe aussi « dans les premiers recours aux soins (+ 44 % pour les actes réalisés par les associations SOS médecins et + 152 % pour les passages aux urgences d'une semaine sur l'autre en Auvergne-Rhône-Alpes) », indique l'ARS, qui l'explique par « la forte diffusion du variant Delta ».

À l'échelle nationale, la carte des départements les plus touchés coïncide avec celle des départements les plus fréquentés pendant l'été : Côte d'Azur, Occitanie, sud-ouest et donc... les deux départements savoyards. Pour faire face à cette situation, l'ARS insiste sur l'importance de la vaccination mais aussi du respect des habituels gestes barrières.

P.-E.B.

# La location de piscines entre particuliers à la cote

**Pour arrondir les fins de mois ou tout simplement recevoir du monde autour de leur piscine, ils sont de plus en plus nombreux à franchir le pas. Pour le plus grand plaisir des utilisateurs qui trouvent sérénité et convivialité.**

Après le succès des plateformes de location de logements telles Airbnb ou Aritel, un nouveau genre est en plein essor aujourd'hui : la location de piscines privées entre particuliers. Swimmy, créée en 2017, recense 11 piscines dans le département de la Savoie, 26 en Haute-Savoie. La plateforme pionnière et leader du marché a enregistré, en 2020, 54 réservations en Savoie contre 41 en Haute-Savoie. Un nombre de transactions multiplié par 8 en un an du côté de la Savoie.

Anna, 53 ans, et ses amies ont découvert le concept l'année dernière, via internet. « Il faisait très chaud et on habite toutes en appartement. Alors on cherchait un moyen de se rafraîchir. On est tombées sur le site Swimmy. » Les trois amies ont aussitôt opté pour la tranquillité au bord des piscines privées de l'agglomération chambérienne. « J'aime bien avoir mon petit confort et ne pas être embêtée par les gens qui sautent dans l'eau et les cris. On a des transats, on profite des infrastructures au-

tour. Certes, c'est plus cher, mais on préfère payer ce prix-là plutôt que d'aller dans une piscine publique, c'est un choix. »

Comptez au minimum 10 euros la demi-journée, par personne, pour passer un agréable moment dans l'eau, sans être éclaboussé à tout va et subir les cris des enfants des piscines publiques ou des lacs. Au passage, la plateforme se compte des frais de service : 17 % pour le propriétaire et 20 % pour le locataire.

**« Un moyen de rentabiliser l'équipement et de réinvestir dans la propriété »**

Sara a également opté pour la tranquillité. Elle loue, deux fois par mois environ, la piscine de Pierre et Émilie Miège à Entrelacs (Saint-Girod), creusée dans le parc paysagé de leur maison familiale. Émilie a eu l'idée d'ouvrir son jardin à d'autres particuliers voilà trois ans (2009), après le passage d'une publicité de la plateforme Swimmy à la télévision. « On avait envie de faire profiter de notre jardin à d'autres personnes qui ne peuvent pas jouer d'extérieurs comme celui-ci », explique Émilie. « C'est aussi un moyen de rentabiliser l'équipement et de réinvestir dans la propriété pour offrir d'autres prestations », ajoute Sébastien, son mari. À raison de 25 euros minimum par person-



Sébastien Miège loue sa piscine à Entrelacs pour en faire profiter les personnes désireuses de piquer une tête en toute tranquillité, mais aussi pour rentabiliser l'équipement. Photo Le DL/Gh.G.

ne, le couple d'hôtes confie gagner 5 000 euros par an avec la location.

Dès les premiers rayons de soleil du mois de mai, la piscine familiale s'offre aux familles, aux amis, aux couples, pour des après-midi piscine, des anniversaires, des enterrements de vie de jeune fille... Ce n'est pas seu-

lement la piscine qui est mise à disposition, mais aussi le barbecue, les dépendances pour s'abriter en cas de pluie soudaine, le terrain de jeu pour les enfants, le jardin où il est possible de grignoter quelques fraises, une plancha... « Les gens viennent de l'Ain, de l'Isère ou encore de la Haute-Savoie. » Le cou-

ple propose aussi des prestations avec suppléments. Presque une petite entreprise.

Ghislaine GERBELOT

RETROUVEZ LA VIDÉO SUR [ledauphine.com](http://ledauphine.com)

## Ils construisent une piscine pour la louer

Le risque lié à la pandémie de la Covid-19 a probablement boosté les réservations et donné des idées à certains.

Sur les hauteurs de Grésy-sur-Aix, Nathalie Pallatin a

l'aise dans le lac, redoutent les puces de canards, se découragent de trouver une place de parking ou qui veulent tout simplement fuir le bruit d'une piscine surpeuplée. »



## VOS COMMUNES

AIME-LA-PLAGNE

# “Vas-y danse”, un spectacle familial 100 % local

**Caroline Benavente, Rémi Girod et Julien Curveur monteront sur scène, ce vendredi 6 août, pour présenter un nouveau spectacle. L'aboutissement d'un projet entamé il y a plus d'un an.**

De belles choses sont nées pendant le confinement. Parmi elles un spectacle, qui sera sur la scène de la Côte d'Aime le 6 août. L'histoire commence avec Caroline Benavente, chanteuse du groupe local Sugar Lady. Depuis dix ans, trottait dans sa tête l'idée d'un spectacle pour enfant.

Le confinement a fait mûrir l'envie et lui en a donné l'occasion de passer à l'action. « La morosité ambiante qui régnait alors nous a mis face à nous-même. Parallèlement, la créativité était présente, mais ne pouvait pas s'exprimer comme d'habitude, il n'y avait plus rien... Alors, au lieu de s'isoler, on a pris le parti de rassembler nos idées », explique Caroline.

Comme le dit l'adage, les grands esprits se rencontrent. Fortuitement, elle découvre que Rémi Girod, professeur de danse hip-hop à l'association Street Art 73, avait lui aussi un besoin de création et l'idée d'un spectacle de danse.



Et voici les membres de la compagnie Les Dindons en plein boulot. Dans “Vas-y danse”, Julien est un peu loufoque, Caroline solaire et rêveuse. Rémi, quant à lui, est timide et cartésien. Photo DR

Ne manquait alors plus que la partie instrumentale. Naturellement, Caroline a pensé à Julien Curveur, musicien et compositeur issu d'un univers plutôt punk-rock. Et voilà la recette d'une fusion détonante ! Le trio fonde alors la compagnie Les Dindons et, dès le mois de mai 2020, se met au travail pour

concrétiser leur imaginaire, penser le spectacle, le script, les chorégraphies, etc.

**Expressions verbales, musicales et corporelles sont au programme**

« C'est allé très vite. Dès notre troisième rencontre, nous avons

commencé à écrire, les idées fusai-ent, tout était fluide. Nous étions animés par l'envie de partager des émotions et d'envoyer un message positif aux enfants », expliquent-ils.

L'énergie est telle que d'autres personnes se joignent volontiers au projet, comme Patricia Patron, professeur de théâtre. « Elle

a clairement été notre metteur en scène », assure le trio. Une aide précieuse, tout comme celle d'Anne-Marie Cressend qui a réalisé les décors et les costumes. Et le 16 juillet, le premier filage a eu lieu à la Côte d'Aime.

L'histoire du spectacle est un peu celle de ce trio, trois personnalités d'horizons différents qui utilisent les atouts de chacun pour s'unir autour d'un projet commun.

Dans “Vas-y danse”, l'expression corporelle, musicale et verbale conte la rencontre de deux personnes. Bien que tout les oppose, elles vont être amenées à se côtoyer, à s'entendre et à se respecter. Une histoire d'amitié et de tolérance, un message d'espoir qui donne tout son sens au spectacle vivant. Et qui sait, peut-être donnera-t-il naissance à des vocations chez les enfants ? D'autant plus qu'une chaîne YouTube, mettant en ligne les danses du spectacle verra peut-être le jour.

F.F.

Compagnie Les Dindons. “Vas-y danse”, 40 minutes. Première à la salle des fêtes de la Côte d'Aime, le dimanche 8 août à 16 h 30 et 20 h 30.

Réservation au syndicat d'initiative de la Côte d'Aime : 06 14 72 39 79

Prochaine date le 16 octobre à 20 h 30.

LES ARCS

## La chanson française a eu sa place à l'Académie-festival



Xavier Gagnepain et Bruno Maurice en lice pour les Molière... Photo Le DL/V.Z.

Durant cette belle quinzaine de musique classique, tous les interprètes invités ont pu se désaltérer grâce à un nouveau partenaire de l'événement : l'eau minérale de Bonneval, issue de la source locale Edelweiss et embouteillée à Sééz.

Malgré cela, il y a eu un très mauvais élève en la personne du très estimé violoncelliste et fidèle maître de musique de l'académie, du festival arcadien, Xavier Gagnepain (comme le prouve notre photo). En effet et plus sérieusement (quoique), ce dernier, accompagné du compositeur invité en résidence Benoît Menut, de l'accordéoniste chromatique Bruno Maurice et du percussionniste Jean-Sébastien Borsarello se sont offerts, ainsi qu'aux 200 spectateurs présents sur la place basse des Villards d'Arc 1800, une

petite parenthèse toute dédiée à la chanson française. D'Édith Piaf, à Georges Brassens, en passant aussi par Barbara, Jean Ferrat ou encore Serge Gainsbourg et Eddy Mitchell, tous y sont passés.

Ainsi et en joignant le geste à la parole, une petite mise en scène de Xavier, où les festivaliers arcadiens ont pu découvrir ses talents de chanteur et de pianiste, grâce à la chanson “L'ivrogne” de Jacques Brel, avec, en utilité théâtrale, Bruno Maurice, décidément plus convaincant et crédible derrière son piano à bretelle qu'en garçon de café, lui servant son litre de vin rouge pendant l'interprétation de cette dernière. En tout cas, le public présent était ravi et hilare de cette prestation dont il n'a pas perdu une goutte.

V.Z.

LA PLAGNE-TARENTEAISE

## Mardi, le Festival baroque de Tarentaise vous invite

LA PLAGNE-TARENTEAISE

## Les Diables bleus n'oublient pas la course d'orientation



Rendez-vous devant l'église baroque Saint Laurent de la Côte d'Aime pour "Les coulisses du festival". Photo Le DL/S.J.

Ce mardi, la mairie de la Plagne-Tarentaise propose une rencontre artistique privilégiée "Les coulisses du festival", entre patrimoine et musique. En effet, à la Côte d'Aime, dès 17 heures, il sera possible de participer, en avant-première, à une partie des répétitions du concert du soir, dans le cadre du Festival baroque de Tarentaise, et échanger avec les musiciens qui se produiront à l'église de Valezan.

Dans le même temps, la splendide église Saint-Laurent, chef-d'œuvre d'art baroque, livrera aux visiteurs quelques pans de sa richesse artistique dans un focus pour permettre de mieux appréhender l'originalité de l'art baroque alpin. C'est

une immersion totale dans le cœur du baroque entre art et musique, à vivre en famille ou entre amis.

Cette expérience d'une heure et demie permet de faire découvrir ou redécouvrir le baroque en le mettant à la portée de tous. La réservation est obligatoire, au plus tard le jour même avant midi au 07 66 09 78 94.

Le tarif unique est de 6 euros et gratuit pour les moins de seize ans (minimum 6 adultes payants). Le rendez-vous est fixé devant l'église de la Côte d'Aime à 16 h 45. Un déplacement en voiture est à prévoir. Il ne restera plus qu'à enchaîner tout naturellement avec le concert organisé par le festival baroque de Tarentaise à 20 h 30, à l'église de Valezan.

Un tarif spécial est accordé sur présentation du ticket "Les coulisses du festival" obtenu précédemment. Il est de 30 au lieu de 35 euros, réservations Festival de Tarentaise au 04 79 38 83 12.

Sonia JULIÉ

Pour plus d'informations pratiques et réservations pour "Les coulisses du festival", contacter le syndicat d'initiative de la Côte d'Aime. Tél. 07 66 09 78 94, mail si.lacotedaime@free.fr ou visiter le site : www.lacotedaime.com. Également, suivre la page Facebook : www.facebook.com/silacotedaime.



Cédric et Jean-Christophe, entraîneurs au club avec Grégoire, jeune membre bénévole sur la course nationale longue distance à Plagne Centre, samedi 31 juillet. Photo Le DL/F.F.

L'association Les Diables bleus, connue pour l'organisation de son épreuve de ski alpinisme à Montchavin-Les-Coches, est aussi à l'origine du club de course d'orientation de La-Plagne-Tarentaise.

Destinée aux enfants de 9 à 17 ans, cette section a vu le jour en septembre 2019 et a enregistré 25 adhérents. À la rentrée, il est fort probable qu'elle s'enrichisse d'une catégorie adulte débutant.

Les entraînements ont lieu le mercredi après-midi, de 18 heures à 19 h 30 à Mâcot-la-Plagne, au stade, à la salle des fêtes et aussi en extérieur. Grâce à l'important travail de préparation en amont, à chaque séance, des circuits et des cartes sont créés et des balises sont disposées sur le terrain.

Pour plus d'informations, contacter Jean-Christophe Martinez, président : ml-jc73@hotmail.fr ou 06 17 09 49 6

**BOURG-SAINT-MAURICE**

## Les 4 L du Raid 4 Alpes se sont élancées, ce lundi matin, en direction de Menton

Lundi 2 août au matin, le Raid 4 Alpes s'est élancé depuis Bourg-Saint-Maurice en direction de Menton. Ce sont une centaine de Renault 4L qui ont pris la route et les chemins des Alpes, pour la sixième fois consécutive. Un rallye sans enjeu sportif et forcément convivial, à l'image de tous ces amateurs de la petite française, aussi sympathique que sa lointaine cousine, la "Deudeuche".

Parmi les équipages participants et venus de toute la France, deux sont britanniques et néanmoins très locaux. En effet, avec des surnoms en VO inspirés du dessin animé "Les fous du volant", Gary "Rufus" Mitchell, Kev "Sawtooth" Vigar, Alistair "Muttley" Burnett et Richard "Dick Dastardly" Webb conduisent deux 4L pour la gloire des Coches, où certains d'entre eux habitent à l'an-



Les deux, équipages britanniques venus des Coches. Photo Le DL/V.Z.

née. Le tout avec le soutien de l'artisan bellentrains Jérôme Ragotin.

Une de leur 4L, rouge et conduite à droite, porte aussi haut les couleurs, sur le toit, du Vanoise Express qui relie les domaines skia-

bles des Arcs et de La Plagne. D'ailleurs, Éric Diaz, le patron de SDO, la société qui organise ce raid, proposait au public venu contempler les vaillantes 4L installées sur le parking de la gare routière de Bourg-



Une 4L prête pour partir faire le Dakar ? Photo Le DL/V.Z.

Saint-Maurice de gagner quelques lots en votant pour la plus belle d'entre elles.

Très remarqués, un véhicule d'assistance à la robe rouille lui donnant ainsi un look de hot rod américain,

ainsi qu'une petite reinette pick-up en vert deux tons, avec une malle arrière protégée par un arceau de sécurité, des roues de secours sur les côtés et donc fin prête pour affronter le Dakar.

Vincent ZAVARONI

## INFOS SERVICES

**LA LÉCHÈRE**

**TAXI ALPES**  
VTC Transferts - Transport de malades assis  
Consultations - Dialyses - Rayons  
**06 84 60 95 52**

**AVANCHERS / VALMOREL**

**TAXI ALBATRANS STEPHANE BOUVIER**  
Toutes distances - Transport malade assis  
Conventionné Sécurité Sociale  
**06 16 55 43 22**

**SALINS-LES-THERMES**

**TAXI CHRISTINE HUMBERT**  
Transport de malades assis  
Consultations - Dialyses - Rayons  
**06 09 41 23 64**

**AIGUEBLANCHE**

**TAXI ALBATRANS LAURENT HYVOZ**  
Toutes distances - Transport malade assis  
Conventionné Sécurité Sociale  
**06 15 38 57 98**

73AB16 - V2

16 73AB

P2 T2 CB PA BRV

**TOURISME**

### Près de 30 % des Européens ne peuvent pas partir en vacances

Quelque 28 % des Européens n'ont pas les moyens de passer une semaine de vacances en dehors de chez eux, selon une étude de la Confédération européenne des syndicats (CES) publiée lundi. Un chiffre qui grimpe à 60 % pour les travailleurs pauvres. Et c'est en Grèce que la situation est la pire, avec 88,9 % des personnes menacées de pauvreté qui ne peuvent pas se permettre de partir en vacances. Les inégalités en matière de congés entre les travailleurs les plus pauvres et les autres « ont augmenté dans 16 États membres durant la décennie écoulée », poursuit l'organisation, qui se base sur des données d'Eurostat.

**LOIR-ET-CHER**

### Deux pandas sont nés à Beauval

Huan Huan, la femelle panda prêtée par la Chine au ZooParc de Beauval (Loir-et-Cher), a donné naissance à deux bébés en pleine santé dans la nuit de dimanche à lundi. Les deux petits plantigrades, dont le sexe ne pourra être déterminé avec certitude avant quelques jours, viennent enrichir la famille panda de Beauval et n'ont pas encore un nom définitif.



Photo AFP/Guillaume SOUVANT

**MUSIQUE**

### L'un des membres des Daft Punk travaille sur un ballet

Thomas Bangalter, l'un des deux membres des Daft Punk, a collaboré avec l'Opéra national de Bordeaux pour un nouveau ballet d'Angelin Preljocaj. Le spectacle, baptisé *Mythologies*, aura lieu du 1<sup>er</sup> au 10 juillet 2022. Thomas Bangalter et Guy-Manuel de Homem-Christo, l'autre membre du duo électro mythique, ont annoncé leur séparation en février dernier dans une vidéo surprise. Ce n'est pas la première fois que Thomas Bangalter se lance dans un projet solo : l'artiste avait déjà aidé à composer la bande originale de *Climax*, un film réalisé par Gaspar Noé et sorti dans les salles en 2018.

# FRANCE-MONDE

**GOUVERNEMENT**

## Violences conjugales : branle-bas de combat

Le ministre de l'Intérieur a annoncé une série de mesures pour endiguer les violences au sein des couples, qui ont fait plus de cent victimes depuis le début de l'année. Parmi ces mesures, la fin des mains courantes et le traitement prioritaire des plaintes pour violences.



Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur. Photo AFP/L. VENANCE

Priorité à la lutte contre les violences intraconjugales : ce début août, à l'occasion du bilan 2020 des morts violentes au sein du couple, Gérald Darmanin a annoncé de nouvelles mesures.

**Le constat**

Les violences intrafamiliales sont en train de devenir le premier motif d'intervention des policiers et des gendarmes, indique Gérald Darmanin dans une interview au journal *Le Parisien*. Le nombre de procédures a atteint 193 000 l'an dernier. Les forces de l'ordre sont intervenues

**Les moyens**

Dès la fin août, un responsable national sera nommé pour les violences intraconjugales, sur le modèle du poste qui existe pour la lutte contre le trafic de drogue. Le recrutement d'officiers de police judiciaire sera favorisé. C'est une nécessité pour suivre les quelque 200 000 procédures

**SOCIÉTÉ**

## Cet été, plus d'abandons d'animaux que jamais

À l'approche des vacances, certains propriétaires d'animaux domestiques n'hésitent pas à s'en séparer pour partir en toute tranquillité. Le phénomène est bien connu, mais inédit par son ampleur.

À la fin du mois de juin, la Société protectrice des animaux (SPA) avait déjà tiré la sonnette d'alarme. Ses 62 refuges étaient au bord de la saturation avant même le début des vacances d'été. L'association craignait alors le pire pour la période estivale. Un mois plus tard, ses craintes se confirment : entre le 1<sup>er</sup> mai et le 23 juillet, 11 335 animaux abandonnés ont été recueillis par la SPA sur l'ensemble du territoire, soit plus de 7 % de plus qu'en 2019 sur la même période. Le souci, c'est que la SPA, même si



Sur les 11 335 animaux recueillis par la SPA entre le 1<sup>er</sup> mai et le 23 juillet 2021, 7 915 sont des chats, comme ici au refuge de Chamarande (Essonne), le 29 juin. Photo AFP/Bertrand GUAY

mun à toutes les associations françaises n'est établi, toutes s'accordent en revanche à dire que

(nouveaux animaux de compagnie) : 24 % de plus par rapport à 2019. « On en est au point de fai-

tées par an, avec à chaque fois entre 4 à 8 chatons... le calcul devient vite compliqué à suivre.

# 30 000 €

L'abandon d'un animal domestique est puni d'une peine allant jusqu'à 2 ans de prison et 30 000 € d'amende.

par le ministère de l'Agriculture entre les associations candidates. « C'est un premier pas et ce n'est pas négligeable, mais c'est malheureusement une goutte d'eau au regard des besoins. Il faut des années avant qu'une association puisse stabiliser la population de chats sur une commune », dénonce Florian Sigronde, chargé de mission pour l'association Défense de l'Animal.

teint 193 000 l'an dernier. Les forces de l'ordre sont intervenues à plus de 400 000 reprises, soit 45 interventions par heure.

Quelque 102 femmes et 23 hommes ont perdu la vie l'an dernier sous les coups de leur conjoint ou de leur ex-conjoint. C'est le chiffre le plus bas depuis quinze ans, après une année noire en 2019 (146 féminicides), mais dans un contexte de confinements qui a pu éloigner certaines victimes potentielles de leur ex-mari ou ex-compagnon violent.

#### ■ Les mesures

Le traitement des plaintes pour violences conjugales sera désormais prioritaire. Un officier spécialisé dans le traitement de ce type de violences sera affecté dans chaque commissariat et dans chaque gendarmerie. Gérard Darmanin insiste également sur la consigne donnée aux policiers et gendarmes de faire un signalement aux procureurs : l'objectif est que tous les signalements débouchent sur

Ces annonces nécessitent pour suivre les quelque 200 000 procédures annuelles. Le secrétaire général du syndicat des commissaires de la police nationale, David Le Bars, a admis dans un entretien à France Info qu'il n'était « pas admissible que des femmes qui sont déjà allées dans des services de police ou de gendarmerie ne voient pas leurs plaintes traitées et leur cas réglé ». Mais David Le Bars est sceptique sur le recrutement des policiers pour traiter les plaintes des victimes. Il pointe en effet le manque de volontaires pour exercer ces missions au sein des commissariats.

#### ■ Le moment

Ces annonces interviennent certes au moment du bilan 2020 dévoilé par le ministère de l'Intérieur. Mais c'est loin d'être neutre en politique : les féminicides font régulièrement l'actualité et la sécurité est l'une des préoccupations majeures des Français. À moins de neuf mois de la présidentielle, cela compte.

### JUSTICE

## Enlèvement à Lannion : le père de Dewi convoqué

Sa garde à vue avait été prolongée. Le père du petit Dewi, qui avait enlevé son fils de 8 ans à Lannion samedi avant d'être interpellé, a finalement été placé sous contrôle judiciaire lundi. Il comparaitra au mois d'octobre devant le tribunal correctionnel de Saint-Brieuc pour « soustraction de mineur des mains de ceux qui exercent l'autorité parentale ou auxquels il a été confié », un délit puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende.

L'auteur de l'enlèvement a « l'interdiction de contact avec l'enfant », l'obligation « d'entamer des soins psychologiques et de se présenter régulièrement à la gendarmerie de son lieu d'habitation », précise un communiqué du parquet.

Après le déclenchement d'une procédure d'alerte enlèvement par les autorités samedi matin, Dewi, 8 ans, avait été

retrouvé sain et sauf quelques heures plus tard à Plouaret (Côtes-d'Armor) en compagnie de son père qui l'avait enlevé la veille à Lannion. Le père était parvenu à déjouer la vigilance des services éducatifs avant de prendre la fuite avec son fils à l'issue d'un droit de visite encadré, à la Maison du département de Lannion.

#### Le suspect « ne conteste pas les faits »

L'enfant est placé en famille d'accueil depuis le 17 juin sur décision du juge des enfants de Saint-Brieuc. Après des « examens médicaux rassurants, l'enfant, atteint de surdité, a été accueilli dans une structure éducative spécialisée adaptée à son état et à son handicap », conclut le procureur.

À ce stade, le suspect « ne conteste pas les faits qu'il prétend n'avoir pas prémédités », explique le procureur de la République.

2019 sur la même période. Le souci, c'est que la SPA, même si elle est la plus ancienne et la plus structurée, n'est pas la seule association à œuvrer pour la défense des animaux et à recueillir les abandonnés. La protection animale en France est constituée d'un maillage d'associations de tailles variées qui agissent au niveau local.

Pour elles aussi, l'été est compliqué. Les deux tiers des refuges membres du réseau « Défense de l'animal » affichent eux aussi complets. Si aucun bilan com-

#### « On ne peut plus en accueillir »

Les félins sont les premières victimes de ces abandons. Les deux refuges de la Société lorraine de protection des animaux (SLPA) sont saturés après la prise en charge de 30 chats en une semaine. Du côté de la SPA, l'augmentation la plus forte concerne également les chats et les NAC's

françaises n'est établi, toutes s'accordent en revanche à dire que les 100 000 abandons recensés par l'État chaque année sont largement sous-estimés.

« On ne peut plus en accueillir », confie Marie-Josée Satorra, présidente du regroupement indépendant des chats perdus de Yerres (Essonne). Les chats ont la réputation de pouvoir se débrouiller seuls et vivre en autonomie dans la nature. Certains parviennent effectivement à survivre ou à échapper à la fourrière et se mêlent aux chats errants, puis se reproduisent s'ils n'ont pas été stérilisés auparavant. À raison de 3 à 4 por-

## Présidentielle : les animalistes dans la course

« Je suis candidate à l'élection présidentielle », a posté le 1<sup>er</sup> juillet sur Twitter Hélène Thouy, la fondatrice du Parti animaliste. « Ma candidature, clairement ciblée sur la cause animale, a pour but d'imposer cette question dans le débat national », explique cette Bordelaise de 38 ans, avocate de l'association L214, réputée pour ses vidéos choc dénonçant des mauvais traitements aux animaux. Le Parti animaliste a percé aux élections européennes de 2019, récoltant 2,16 % des suffrages, juste derrière la liste du Parti communiste. « La question animale n'est ni de gauche, ni de droite », explique Hélène Thouy, qui insiste sur

son indépendance vis-à-vis des écologistes d'EELV. De fait, la carte du vote animaliste « diffère nettement du vote EELV », tout en présentant « certaines similitudes » avec celle du Rassemblement national, relevait une étude de la Fondation Jean-Jaurès. Pas question cependant de confondre les deux, même si Marine Le Pen a souvent mis en avant la cause animaliste, précisait l'étude : la coïncidence des cartes renvoie plutôt à l'émergence d'une « offre politique radicalement différente » dans l'espace laissé vacant par l'effondrement du clivage gauche-droite.

F.B.

### QUESTIONS À

Jacques-Charles Fombonne, président bénévole de la Société protectrice des animaux (SPA)

## « Abandonner un animal, c'est le condamner à mort »

#### Que dites-vous aux gens qui abandonnent leur animal ?

« C'est un acte de condamnation à mort : un animal domestique ne sait pas survivre dans la nature. Même s'il est ramassé par la fourrière, si c'est au mois d'août et qu'il n'y a plus de place dans les refuges à proximité, la fourrière l'euthanasiera. Avant d'acquiescer un animal, il faut se demander ce qu'on va en faire dans les années qui viennent, si on a les moyens de le soigner, de le nourrir et de partir en vacances avec lui ou de le faire garder. »

#### Que leur conseillez-vous tout de même ?

« D'abord, d'épuiser toutes les solutions parce qu'on a toujours un ami, un parent ou une pension si on veut bien y consacrer un petit peu d'argent. Si maintenant vous êtes complètement dans l'échec, venez l'abandonner dans un refuge. On ne vous fera pas de morale et au moins on préfère récupérer l'animal vivant dans de bonnes conditions avec son carnet de santé, avec tout ce qui peut nous aider quant à la connaissance de son caractère et le redonner ensuite à quelqu'un qui s'en occupera mieux. »



Photo La SPA

Actuellement, l'abandon d'un animal domestique est considéré comme un acte de cruauté passible de 2 ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende. Est-ce une peine suffisante à vos yeux ?

« Je suis général de gendarmerie, j'ai passé ma vie à faire appliquer la loi pénale, la petite expérience que j'en ai c'est que les peines ne font peur qu'aux gens qui ne commettent pas les infractions. Le projet de loi sur la maltraitance animale qui passe au Sénat en septembre veut durcir la peine maximale à 5 ans de prison et 45 000 € d'amende. Je pense que ce n'est pas forcément utile. Elle est très, très rarement retenue même lorsqu'il y a des sévices graves. Pour l'abandon, je n'ai jamais vu en trois ans de présidence à la SPA l'application du maximum tant sur l'amende que sur la peine de prison. Le seul message que je vois dans ce projet de durcissement de la loi est politique : le législateur prend conscience et s'intéresse à la situation de la protection animale et ça, c'est important. »

Propos recueillis par L.L.

entre 4 et 8 chats... le calcul devient vite compliqué à suivre. « C'est un puits sans fin », résume Marie-Josée Satorra.

#### L'État au chevet

En réponse, certaines associations réclament et/ou mènent des campagnes de stérilisation, mais ces dispositifs ont été interrompus par le contexte sanitaire de 2020, ce qui explique en partie l'explosion de cette année. Les campagnes doivent reprendre cette année avec une enveloppe de 14 millions d'euros répartis

de mission pour l'association Défense de l'Animal. Outre la stérilisation, les 14 millions de l'État pourront aussi servir à rénover les refuges et/ou les agrandir pour augmenter leur capacité d'accueil. Ce budget s'inscrit dans le cadre du plan France Relance qui prévoit également 500 000 € pour la création d'un observatoire de la protection animale. Lancé au printemps 2021, il communiquera en 2022 notamment sur le nombre total d'animaux abandonnés.

Louise LEMAIRE

## La chasse aux acquisitions impulsives

Chatons tout simplement gratuits, lapins nains pour une dizaine d'euros et même chiots de race, les sites d'annonces en ligne regorgent d'offres publiées tant par des éleveurs professionnels que par des amateurs confrontés, parfois volontairement dans le cadre de saillis, aux portées de leur propre animal. En quelques heures et quelques clics, suivi d'un mail ou d'un coup de téléphone puis d'une visite au domicile du vendeur, on peut se retrouver avec un nouveau compagnon à quatre pattes sur les bras.

Leboncoin, le leader de la vente entre particuliers, vient justement de signer, sous le patronage du ministère de l'Agriculture, une charte avec l'Ordre des vétérinaires pour mieux encadrer la vente d'animaux. Le site pourrait notamment être concerné par la mise en place, entre chaque vendeur et acquéreur, d'un certificat de sensibilisation pour toute adoption ou acquisition d'un animal domestique.

#### Un certificat pour informer et faire réfléchir

Proposé par la majorité parlementaire dans le cadre de la proposition de loi pour la lutte contre la maltraitance animale, ce certificat vise à faire prendre conscience des conséquences de la présence d'un animal au sein du foyer et des besoins physiologiques de ce dernier. Il imite le processus de sensibilisation déjà en place dans la majorité des associations : espérance de vie de l'animal, coût financier des équi-



Les lapins et rongeurs ne seront pas concernés par le certificat de sensibilisation.

Photo Julio PELAEZ

pements et soins, solutions de garde pendant les vacances seront abordés avec le futur propriétaire de l'animal. Sa signature instaurera surtout une pause au cours de l'emballage émotionnel, souvent à son comble face à l'animal d'autant plus attendrissant lorsqu'il est jeune. L'objectif est bien de freiner les acquisitions impulsives.

S'il est adopté par le Parlement (le texte, déjà validé par l'Assemblée nationale, sera débattu au Sénat le 30 septembre), le document s'appliquera bien évidemment aux refuges et élevages, mais également aux animaleries. Il ne sera alors plus possible de passer à la caisse avec un animal sans avoir conclu cette étape administrative avec un vendeur.

Contrairement au contrat d'adoption signé entre une association et un adoptant, la signature de ce certificat restera néanmoins purement déclarative et ne devrait concerner que les animaux carnivores domestiques : les chiens, les chats et les furets.

L.L.

## FRANCE-MONDE

ÉPIDÉMIE DE COVID-19

# Pourquoi les patients hospitalisés sont-ils de plus en plus jeunes ?

Nettement plus jeunes et généralement non vaccinés, tel est le « nouveau » profil des patients Covid-19 admis à l'hôpital ces dernières semaines. La vaccination des plus âgés ne suffit pas à expliquer ce rajeunissement de la quatrième vague.

En milieu hospitalier comme en médecine de ville, les soignants sont unanimes : ils constatent tous un rajeunissement inédit des patients hospitalisés et en réanimation. « En moyenne, les patients admis en réanimation en ce moment en France ont cinq ans de moins que lors des vagues précédentes », a confirmé mardi dernier le ministre de la Santé Olivier Véran. Bien sûr, la vaccination massive des personnes les plus fragiles, à commencer par celles des plus âgées, explique en partie cette baisse de l'âge « moyen » : les plus de 60 ans étant vaccinés à plus de 80 %, il est logique qu'ils se retrouvent moins à l'hôpital. Mais ce n'est qu'une partie de l'explication.

## Pas encore d'effet sur la mortalité

Carsi la vaccination seule expliquait la situation, le pourcentage des jeunes augmenterait... Mais pas forcément leur nombre. De même que la (faible) hausse du nombre de tests n'explique pas la récente flambée épidémique. Or, le nombre de patients de 0 à 49 ans s'envole, et pas seulement leur part dans le total. Dans le détail, pour les 20-39 ans, on constate un doublement de leur nombre à l'hôpital depuis début juillet. C'est un peu moins mar-



Le personnel hospitalier s'inquiète de voir arriver de plus en plus de patients jeunes, dont certains sans aucun facteur de risque. Photo AFP/Frédéric FLORIN

sent toutefois une hausse de 50 %. L'âge moyen des patients décédés du Covid-19 diminue lui aussi fortement. En juin et juillet 2021, moins de 70 % des décès frappaient des personnes de 70 ans et plus. L'hiver dernier, c'était près de 90 %. Mais pour la mortalité, cet effet de « pourcentage » ne se traduit pas, pour l'heure, par une hausse marquée du nombre de décès chez les plus jeunes. De nombreux médecins rappellent toutefois que la réanimation n'a rien d'anodin, et que les séquelles sont lourdes, y compris chez les jeunes. Trois mois après leur sortie de réanimation, 71 % des malades n'ont toujours pas pu reprendre le travail. Et ils sont encore 37 % 1 à 2 ans après.

## Incertitude pour la rentrée

La situation actuelle n'a rien d'étonnant : le taux d'incidence

chez les plus jeunes a explosé ces dernières semaines. Seule une petite part d'entre eux finit à l'hôpital, mais cela représente un grand nombre d'individus quand les contaminations s'envolent. Or la vaccination s'est ouverte tardivement pour les jeunes, et moins d'un Français de 20 à 49 ans sur deux est totalement vacciné à l'heure actuelle.

Mais ce n'est pas tout : le variant Delta apparaît aussi comme plus virulent. Il affecterait plus fortement les enfants que ses « prédécesseurs », selon les observations réalisées dans plusieurs pays. En France, le nombre d'enfants de 0 à 9 ans hospitalisés en juillet a lui aussi doublé en juillet. Ce qui fait peser une lourde incertitude sur les protocoles prévus par Jean-Michel Blanquer pour la rentrée.

J. C. avec AFP

## L'INFO EN +

### L'espoir d'une immunité collective à l'automne

Alain Fischer est-il un peu trop optimiste ? Le président du Conseil d'orientation de la stratégie vaccinale estime que la France pourrait atteindre l'immunité de groupe au début de l'automne. « C'est une possibilité », a-t-il assuré ce lundi sur RTL. L'hexagone ne pourra bénéficier d'une immunité collective que si 90 % des personnes de 12 ans et plus sont vaccinés ou protégés par des anticorps après avoir été contaminés. Mais la France en est encore loin, malgré le nouvel objectif de 50 millions de primo-vaccinés fin août...

## Les personnes vaccinées peuvent transmettre le virus

L'alerte vient des États-Unis. Les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC) recommandent désormais le port du masque pour toutes les personnes vaccinées après avoir découvert qu'elles pouvaient être infectées et transmettre facilement le Covid-19 à cause de la grande contagiosité du variant Delta. Cette découverte a jeté un froid mais ne remet pas en cause le fait que les vaccins sont le meilleur bouclier contre le virus, y compris le variant Delta.

La vaccination réduit beaucoup les risques de maladie grave ou de décès en cas d'infection. Les infections sont plus rares chez les vaccinés mais lorsqu'elles surviennent, les porteurs du virus sont aussi contagieux que les personnes qui ne sont pas immunisées. Les CDC estiment que le risque de mourir ou d'être hospitalisé est divisé par 10 avec le vaccin, tandis que celui d'être infecté est au moins trois fois supérieur pour les personnes non vaccinées. La même étude montre que le variant Delta est aussi contagieux que la varicelle, avec le risque que chaque personne infectée en contamine huit autres.

L.C.

## CRISE SANITAIRE

# Macron défend le vaccin sur TikTok

Un président en tee-shirt, qui se filme lui-même à l'aide de son téléphone et qui propose aux internautes de lui poser des questions sur la vaccination : c'est inédit et c'est la méthode choisie par Emmanuel Macron pour convaincre les Français réticents.



Emmanuel Macron se filme lui-même pour parler des vaccins. Photo capture d'écran Instagram

C'est une semaine clé : ce jeudi le conseil constitutionnel rend sa décision au sujet du projet de loi qui étend le pass sanitaire. Samedi prochain, de nouvelles manifestations sont prévues dans tout le pays contre ces mesures qui entrent en vigueur lundi 9 août. Samedi dernier, ils étaient plus de 200 000 à défilé avec des slogans très hostiles au chef de l'État.

## TikTok et Instagram

Emmanuel Macron tente donc d'inverser la tendance. Il a mis en ligne un vidéo lundi matin sur les réseaux sociaux Instagram et Tik Tok, très prisés par les jeunes. Le président apparaît se filmant lui-même à l'aide d'un téléphone. Tee-shirt noir et teint halé depuis Brégançon où il réside cet été, il prévient qu'il va répondre aux questions des internautes : « Certains d'entre vous entendent de fausses rumeurs, parfois n'importe quoi, il faut bien le dire... Alors j'ai décidé de répondre directement à vos questions. »

La première réponse a été postée quelques heures plus tard. Il répond à un jeune qui hésite à se

faire vacciner car les jeunes font rarement des formes graves de Covid. En une minute, il répond en développant ses arguments.

## Un président omniscient

Aucune référence aux scientifiques ou au gouvernement. Le but est de toucher un public différent, réticent aux médias traditionnels, et qui s'informe essentiellement sur les réseaux sociaux, relayant parfois des informations non vérifiées. Cette nouvelle façon de communiquer, qui devrait se poursuivre toute la semaine dit plusieurs choses.

La première est que la parole présidentielle est la seule dans l'exécutif à avoir un poids politique fort : le Premier ministre ou le ministre de la Santé ne peuvent rivaliser. Le deuxième enseignement est que le président en campagne pour sa réélection sans le dire, a décidé de faire comme d'habitude : surprendre.

Nathalie MAURET

# 7 840

C'est le nombre de malades du Covid-19 hospitalisés au cours des dernières 24 heures, soit 259 de plus que la veille, dont 1 232 en soins critiques.

## FRANCE-MONDE

VIE QUOTIDIENNE

## La nouvelle carte d'identité déployée



Contrairement à sa prédécesseuse, la nouvelle carte d'identité française a un format « carte bancaire ». Photo AFP/François LO PRESTI

Depuis lundi, tous les Français qui feront une demande de renouvellement de carte nationale d'identité se verront délivrer une nouvelle version, plus petite et plus sécurisée. En quoi est-elle différente de « l'ancienne » ? Quelles informations comporte-t-elle ? Explications.

Son déploiement a commencé en mars dans l'Oise, puis s'est poursuivi dans de nombreux départements français. La nouvelle carte nationale d'identité (CNI) est entrée lundi en vigueur sur l'ensemble du territoire.

#### ■ Format réduit

Tous les Français qui feront une demande de renouvellement recevront désormais une carte plus petite, de 8,5 cm par 5,5 cm, contre 10,5 cm par 7,5 cm auparavant. La France rejoint ainsi la plupart des pays du monde, qui proposent déjà un format « carte bancaire ». Cette nouvelle CNI sera valable durant 10 ans, et non plus 15.

informations de la carte (« nom », « prénom », « adresse », etc.) sont également écrites en anglais, afin de faciliter les contrôles aux frontières.

#### ■ Une puce électronique...

La nouvelle CNI comporte aussi une puce électronique, sur laquelle on retrouve toutes les informations de la carte d'identité ainsi que des informations biométriques, dont les empreintes digitales de son détenteur (à condition qu'il soit majeur). Ces empreintes ne seront pas conservées dans le fichier national si le titulaire de la carte en fait la demande.

#### ■ ...et un QR code pour plus de sécurité

Ce format permettra de limiter la paperasse en cas de renouvellement de carte, mais aussi de lutter contre la fraude et les usurpations d'identité via un QR Code présent à l'arrière de la CNI. Selon le ministère de l'Intérieur, ni la puce, ni le QR code ne permettent de géolocaliser le propriétaire de la carte.

SPORT/REFUGIÉS

# « En Afghanistan, les femmes n'ont pas le droit de faire du vélo »



Masomah Ali Zada est étudiante en génie civil à Villeneuve d'Ascq et dit ne pas encore totalement maîtriser le français, qu'elle étudie notamment via YouTube. Photo AFP/Tim DE WAELE

Âgée de 25 ans, Masomah Ali Zada est devenue au Japon la première femme afghane à participer à des Jeux olympiques en cyclisme. Exilée en France depuis 2017, elle raconte son parcours et ses combats, jusqu'à son aventure olympique sous la bannière des athlètes réfugiés.

Qu'est-ce que cela vous fait d'être devenue la première femme afghane à participer à des JO en cyclisme ?

« C'est vraiment une grande fierté pour moi. Il n'y avait

plus facilement aux JO à l'avenir, même s'ils sont plus forts que moi et qu'ils gagnent des médailles [rires]. Si j'étais aux JO, ce n'était pas seulement pour moi, mais aussi pour défendre le droit des femmes à faire du vélo en Afghanistan. Aujourd'hui elles n'ont même pas le droit de rouler. »

À quel âge avez-vous commencé à faire du vélo ?

« Sérieusement à 16 ans. C'était en Afghanistan. »

À quel âge avez-vous quitté

vertes naturellement. »

Quelles sont les personnes qui vous ont aidée à y parvenir ?

« C'est mon entraîneur, Thierry Communal, qui a fait toutes les démarches. Mais il y a eu aussi le président de l'Union cycliste internationale, David Lappartient, qui a énormément aidé pour nous orienter dans les procédures permettant de participer. »

J'ai pensé au fait que je représentais les réfugiés et les droits des femmes

## Washington ouvre ses portes et condamne les talibans

Les États-Unis, déjà engagés dans une course contre la montre pour évacuer des milliers d'interprètes afghans ayant travaillé pour l'armée américaine avant son retrait d'Afghanistan, ont annoncé lundi qu'ils allaient accueillir des milliers de réfugiés afghans supplémentaires en raison du regain du conflit avec les talibans. Il s'agit notamment de ressortissants qui ont travaillé pour les Américains. Un premier groupe de 200 personnes est arrivé vendredi aux États-Unis, sur 2 500 ayant franchi toutes les étapes pour l'obtention de ce visa et qui sont attendues dans les prochaines semaines. Quelque 20 000 Afghans ayant travaillé pour l'armée américaine ont demandé à être accueillis aux États-Unis, selon la Maison Blanche, et leur nombre pourrait s'élever à 100 000 si l'on compte les membres de leurs familles.

Les ambassades américaine et britannique à Kaboul ont par ailleurs accusé lundi les talibans d'avoir « massacré des dizaines de civils » à titre de représailles dans le district de Spin Boldak, dans le sud de l'Afghanistan, dont ils se sont emparés le 14 juillet. Dans un discours au Parlement, le président afghan, Ashraf Ghani, a attribué lundi la dégradation de la situation militaire à la « brusque » décision des États-Unis de retirer les troupes internationales du pays. Censée s'achever d'ici le 31 août, l'opération de retrait des forces étrangères, présentes depuis 20 ans dans le pays, est désormais quasiment terminée.

n'avais pas de pression particulière parce que mon rêve était en train de se réaliser. J'ai pensé au fait que je représentais les réfugiés et les droits des femmes, et j'étais surtout très contente. »

Comment s'est passée la cérémonie d'ouverture pour vous ?

« C'était vraiment un moment spécial. Quand on entre dans le stade, on a l'impression d'être en train de rêver. Les Jeux olympiques, on a l'habitude de les vivre derrière l'écran, donc quand on se

en sorte qu'il y ait davantage d'ingénieurs femmes. C'est un peu comme le cyclisme, ce sont des milieux qui restent encore très majoritairement masculins. »

Si vous participez aux JO en 2024, sous quelle bannière aimeriez-vous courir ?

« L'équipe des réfugiés. Sans hésiter ! Parce que pour moi c'est très important à travers cette équipe d'envoyer un message d'espoir et de paix. Les réfugiés sont 82 millions dans le monde, c'est énorme, et je veux continuer de mon-

variable durant 10 ans, et non plus 15.

### ■ Les mêmes informations

Elle contient les informations classiques déjà présentes sur la précédente carte, à savoir le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance de la personne, son adresse, son sexe, sa nationalité ainsi que la durée de validité du document. Mais les références des

### ■ Les anciennes cartes toujours valables

Le déploiement de cette nouvelle version ne signifie pas que l'ancienne est devenue obsolète. Le « grand » format restera valable encore dix ans, jusqu'en 2031. Pas d'inquiétude, donc, pour les Français qui auraient renouvelé leur carte il y a quelques semaines.

## MÉTÉO

# Juillet, un mois à oublier



Record de pluie à Lyon en juillet. Photo AFP/Jeff PACHOUD

Oui, ce mois de juillet a globalement été pourri en France, ça n'est pas qu'une impression ! Selon Météo-France, le mois qui vient de s'achever a été plus frais, moins ensoleillé et bien plus pluvieux que d'habitude. Il faut même remonter à 2014 pour retrouver un tel bilan.

Niveau pluies, après six mois de juillet très secs, il est tombé en moyenne 90 millimètres en 31 jours, soit le 7<sup>e</sup> mois de juillet le plus arrosé depuis 1959. Sur une grande moitié est du pays, c'est carrément entre 150 et 250 mm de pluies qui se sont déversés - soit 150 à 250 litres d'eau par m<sup>2</sup> -, entraînant de nombreuses inondations. « À Lyon (station de Bron), juillet 2021 a même établi un record mensuel de pluviométrie, sur 101 années de mesures », précise sur Twitter Gaétan Heymes, ingénieur prévisionniste à Météo-France, avec un nouveau record de 177,1 mm. Et dans le Jura et en Haute-Savoie, des pointes à 300 mm ont été enregistrées.

Des records qui interviennent après des mois de mai et juin

déjà bien arrosés. Bilan : sur trois mois, la moyenne en France est de 303 millimètres de précipitations, soit 43 % de plus que la normale.

### L'exception du Sud

Le sud-est fait figure d'exception : en juillet, les villes de Toulon, Ajaccio ou Calvi ont reçu moins d'un millimètre d'eau ! Côté températures, juillet a été le plus frais depuis 2014, avec une température moyenne de 20,7 degrés, soit un déficit de 0,1 degré par rapport aux normales de saison, et de plus de deux degrés par rapport à 2018 et 2019. Là encore, le pourtour méditerranéen s'en sort bien. À l'inverse, le centre, le sud-ouest et toute la moitié Est ont dû supporter des températures bien fraîches. C'est à Ambérieu-en-Bugey, dans l'Ain, que la fraîcheur est la plus marquée, avec une moyenne de 1,3 degré de moins que la température habituelle. Et à Strasbourg, la température n'a pas dépassé 30 degrés durant tout le mois, ce qui n'était pas arrivé depuis 1997 !

« C'est vraiment une grande fierté pour moi. Il n'y avait pas beaucoup de femmes afghanes en général à avoir participé aux Jeux olympiques (seulement en athlétisme et au judo), donc je représente le troisième sport olympique féminin en Afghanistan. C'est une grande fierté pour moi d'être la première cycliste afghane, mais aussi la première réfugiée en France à participer aux Jeux olympiques. J'espère que d'autres réfugiés en France pourront participer

À quel âge avez-vous quitté votre pays ?

« À 20 ans. »

Et quand avez-vous compris que vous étiez capable d'aller aux Jeux olympiques ?

« En fait, ça a toujours été mon rêve, mais je ne me suis jamais demandé si j'en étais capable car je ne voyais aucune possibilité de le faire. Donc j'ai essayé sans réfléchir, et les portes se sont ou-

représentais les réfugiés et les droits des femmes

Quel a été le moment le plus fort de votre voyage au Japon ?

« Quand j'ai commencé ma course, au départ. Je n'avais jamais couru de contre-la-montre, c'était ma première expérience. Et pourtant, je n'étais pas stressée. D'habitude, j'ai le cœur qui bat très fort avant une course, mais là pour la première fois je

Les Jeux olympiques, on a l'habitude de les vivre derrière l'écran, donc quand on se retrouve à l'intérieur, on a l'impression de rêver et que l'on va se réveiller. C'est quelque chose que je ne peux pas exprimer. »

Quels sont vos prochains combats ?

« En tant qu'étudiante en génie civil, j'observe que la plupart de mes camarades sont des hommes et qu'il n'y a peut-être que 20 à 30 % de femmes. J'aimerais bien faire

Les réfugiés sont 82 millions dans le monde, c'est énorme, et je veux continuer de montrer que ce n'est pas parce que l'on a dû quitter son pays que l'on doit renoncer à ses rêves. Il faut essayer de continuer à y travailler. »

Et sur le plan sportif, quel est votre objectif maintenant ?

« Là, je reviens juste de Tokyo, je suis encore fatiguée, je réfléchirai après [rires]. »

Propos recueillis par Louis FAURE

# La sprinteuse de Loukachenko passe à l'ouest

On dirait un film des années 50 : un opposant au régime soviétique profite d'un voyage à l'étranger pour demander l'asile... Sauf que l'opposant est une coureuse biélorusse de 100 et 200 mètres engagée aux JO de Tokyo, qui a fui les menaces du dictateur Alexandre Loukachenko en se réfugiant lundi à l'ambassade de Pologne.

### Répression à l'étranger

« Je demande au Comité international olympique de m'aider, j'ai subi des pressions et on essaye de me faire partir du pays sans mon accord », a alerté di-

manche Krystsina Tsimanouskaya.

Le motif officiel du rapatriement forcé dont elle était menacée était son refus d'ajouter à son programme la participation au relais 4x400 mètres. Mais l'athlète avait par le passé manifesté sa sympathie pour l'opposition contre Alexandre Loukachenko, dont le fils Viktor dirige le Comité olympique du Bélarus.

« Pas un seul Bélarusse qui a traversé les frontières du pays n'est en sécurité, car ils pourraient essayer de les enlever », a déclaré Svetlana Tikhonovskaïa, candidate présidentielle con-

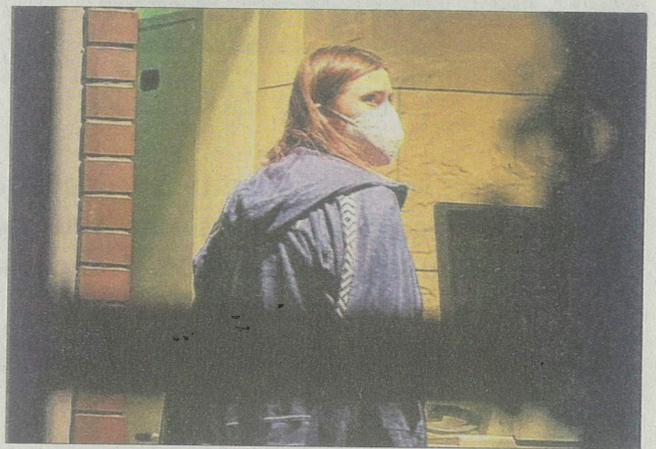
tre le dictateur.

### « Recrutée par des espions »

Dans la journée, le mari de la sprinteuse Arseni Zdanevitch a fui le pays. Et pendant ce temps, selon le quotidien anglais *The Telegraph*, le pouvoir envoyait des agents expliquer à ses parents que leur fille a été « recrutée par des espions étrangers »...

Cela fera bientôt un an, le 9 août, qu'Alexandre Loukachenko était réélu président avec un niveau de fraude qui avait aussitôt déclenché une révolte violemment réprimée.

F.B. (avec AFP)



Krystsina Tsimanouskaya, lundi devant la porte de l'ambassade de Pologne à Tokyo. Photo AFP/Yuki IWAMURA

## TURQUIE

# L'Europe aide à lutter contre les incendies

L'Union européenne a envoyé trois avions bombardiers d'eau pour aider la Turquie à faire face aux incendies qui sévissent dans le sud du pays. Sept foyers étaient toujours actifs lundi, dont certains ont déjà fait des victimes.

Voilà bientôt une semaine que la Turquie lutte contre les incendies meurtriers qui ravagent le sud du pays. Sur les 130 feux qui se sont déclarés, sept étaient toujours actifs lundi, selon la Direction des Forêts turques. Au moins huit personnes sont mortes et près de 95 000 hectares ont brûlé jusqu'à présent en 2021, contre une moyenne de 13 516 ha à ce moment de l'an-



Le feu progresse et menace la ville de Marmaris. Photo AFP/Y.AKGUL

née entre 2008 et 2020, ce qui fait de ces incendies les pires depuis au moins une décennie.

Dans le cadre du Mécanisme

de protection civile de l'Union européenne, l'Europe a envoyé trois avions bombardiers d'eau pour aider à combattre les flam-

mes, deux Canadair d'Espagne et un de Croatie. « L'UE est en solidarité totale avec la Turquie en cette période très difficile. [...] Nos pensées vont au peuple turc qui a perdu des êtres chers et aux courageux premiers intervenants qui font de leur mieux pour lutter contre les incendies meurtriers », a affirmé dimanche soir le Commissaire européen à la gestion des crises, Janez Lenarčič. La Turquie a déjà emprunté des avions bombardiers auprès de la Russie, de l'Ukraine, de l'Azerbaïdjan et de l'Iran. Le président Recep Tayyip Erdogan a été la cible de critiques lorsqu'il s'est avéré que son pays n'en avait pas assez, alors que le problème des incendies s'aggrave et qu'un tiers du territoire est boisé.

Le principal parti d'opposition, le CHP (Parti républicain du peuple, social-démocrate), lui a reproché d'avoir démantelé l'infrastructure d'une organisation semi-publique qui détenait ces avions bombardiers d'eau.

### Évacuations par centaines

Sur place, des volontaires se sont organisés pour aider les plus de 4 000 pompiers mobilisés. Face à la progression du feu, qui menace les villes d'Antalya, de Bodrum et de Marmaris, des centaines de touristes et des habitants ont été évacués de leurs hôtels et domiciles. Plus de 1 100 personnes ont été évacuées par bateau car les routes n'étaient pas praticables, a indiqué le maire de Bodrum, Ahmet Aras.

LES 30-31





Un peu plus de 286 000 personnes ont déjà reçu au moins une dose de vaccin contre la Covid-19 en Savoie. Le DL/Th.G.

## Covid-19 : déjà le haut de la vague ?

Ça monte, ça monte, et tout à coup, ça s'arrête, sans préavis. La vague de Covid-19 qui menace le département depuis la mi-juillet, la quatrième depuis le début de l'épidémie en 2020, semble retomber depuis 72 heures. Comme à l'échelle nationale, plusieurs indicateurs de suivi sont en léger reflux. Le variant Delta est pourtant toujours très largement majoritaire parmi les contaminations (98 %).

La nouvelle la plus réjouissante, c'est le net recul, en l'espace d'une semaine, du fameux "R", le taux de reproduction du virus. Supérieur à 2 il y a trois semaines (ce qui signifiait qu'une personne porteuse en contaminait deux autres), il était retombé à 1,36 au 31 juillet (la dernière donnée disponible). C'est certes toujours au-dessus de 1 (l'épidémie continue donc à se répandre), mais l'amélioration est notable.

Cela se ressent dans le taux d'incidence (le nombre de personnes positives pour 100 000 habitants) qui plafonne depuis le début de la semaine, après être remonté en flèche jusqu'à 275 en l'espace de 15 jours. Tout n'est pas rose pour au-

tant. Si l'incidence stagne d'une manière générale, elle continue néanmoins de progresser dans certaines classes d'âge, notamment entre 30 et 79 ans. La baisse est en revanche marquée chez les 20-29 ans, où ce taux est passé de 1 028 à 748 entre la dernière semaine de juillet et la première d'août.

Explication ? Une année et demie de hauts et de bas a enseigné qu'il fallait rester humble dès lors que l'on cherche à comprendre ces évolutions.

Une des hypothèses, c'est que ce léger repli du virus coïncide avec le renforcement des mesures sanitaires déployées en Savoie dans la dernière ligne droite de juillet. Port du masque dans les principales villes, annulation de plusieurs rendez-vous festifs... et peut-être tout simplement prise en compte générale de la population que le risque pointait de nouveau son nez. Une chose est certaine, ce n'est pas car on teste moins que le taux d'incidence fléchit, l'instauration du passe sanitaire ayant entraîné une augmentation du nombre de dépistages réalisés.

P.-E.B.

### CHAMONIX

# Des masques à oxygène conçus par le PGHM et la Chamoniarde

Depuis plus d'un an, un gendarme du PGHM et la Chamoniarde développent des masques à oxygène pour aider en haute montagne les secouristes et les victimes qu'ils tentent de sauver. L'appareil, testé récemment lors d'un secours, s'est avéré très utile.

Le port de ce masque ne sera probablement jamais obligatoire, mais dans certaines circonstances, il pourrait bien sauver des vies. Depuis plus d'un an, un secouriste du peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM) de Chamonix et la société de prévention et de secours en montagne la Chamoniarde, développent dans leur coin un masque à oxygène performant en haute montagne. Un équipement qui pourrait dans le massif du Mont-Blanc faciliter grandement certains secours.

« Tout est parti du vide-greniers d'Anselme Baud », se souvient l'adjudant-chef Frédéric Auvet. Lors du premier confinement, le pionnier du ski de pente raide a apporté une partie de son vieux matériel d'expédition himalayenne à la DZ des bois. Amusé alors par cette initiative, le gendarme secouriste s'interroge : « Pourquoi ne pas utiliser lorsque des caravanes terrestres sont envoyées à plus de 4 000 mètres, un masque à oxygène qui limiterait pour les secouristes ou pour les victimes les effets de l'altitude ? »

### Un premier secours convainquant

L'idée chemine en lui, jusqu'au 21 juillet 2020, lorsqu'il

le matériel mériterait d'être profondément repensé. Le gendarme se tourne alors vers la Chamoniarde, dont l'une des missions consiste à démocratiser du matériel innovant pour la sécurité.

### Du bricolage pour compenser un manque dans l'industrie européenne

Séduite par ce projet, la directrice de l'association la Chamoniarde se met également au travail. Mais rapidement le duo se retrouve confronté à quelques difficultés. Des masques à oxygène optimisés pour la très haute altitude existent bel et bien dans le cadre des expéditions himalayennes, mais les importer s'avère très compliqué. Même constat pour les bouteilles d'oxygène népalaises, qui ne respectent pas les normes européennes et qu'aucun prestataire ne peut remplir en France.

À force de patience et de recherche, les deux ingénieurs du dimanche découvrent qu'une société anglaise fabrique des masques parfaits pour la haute montagne et se montre prête à collaborer sur ce projet atypique. Reste le problème des bouteilles d'oxygène, que des collègues secouristes suisses finissent par régler en prêtant une bouteille plus légère (3 kg) et contenant plus d'O<sub>2</sub> que celles dont dispose le PGHM.

### Une entreprise de décolletage de la vallée de l'Arve impliquée

Des pièces anglaises, d'autres suisses... les bricoleurs



Les masques ont pu être testés lors du secours d'un alpiniste irlandais, samedi 24 juillet entre le Tacul et le mont Maudit. Photo DR

personnes positives pour 100 000 habitants) qui plonge depuis le début de la semaine, après être remonté en flèche jusqu'à 275 en l'espace de 15 jours. Tout n'est pas rose pour au-

pas car on teste moins que le taux d'incidence fléchit, l'instauration du passe sanitaire ayant entraîné une augmentation du nombre de dépistages réalisés.

P.-E.B.

### Un premier secours convainquant

L'idée chemine en lui, jusqu'au 21 juillet 2020, lorsqu'il faut secourir une cordée de deux alpinistes britanniques, au mont Blanc de Courmayeur, épuisée par cinq jours d'ascension à l'intégrale de Peuterey, et dont l'un d'eux souffre d'un mal aigu des montagnes critique. Mobilisé, l'adjudant-chef emporte une bouteille d'oxygène et un masque qu'il place sur l'alpiniste inconscient. « Au bout d'une heure, il nous parlait de nouveau de manière cohérente. Un quart d'heure plus tard, il voulait se remettre sur ses deux pieds », raconte le secouriste. « Sans ça, nous n'aurions peut-être jamais atteint avec lui le sommet du mont Blanc, puis l'abri Vallot. »

Mais loin d'être optimiste pour la haute montagne, l'équipement médical, dont le PGHM de Chamonix bénéficiait, présente des failles. Lourde, loin d'être hermétique,

### Une entreprise de décolletage de la vallée de l'Arve impliquée

Des pièces anglaises, d'autres suisses... les bricoleurs flairent la difficulté pour relier les deux entre elles. La solution est finalement apportée par l'entreprise de décolletage PF Technologies, basée à Magland, qui fabrique de précieux adaptateurs. Une solution provisoire, puisqu'à terme Frédéric Auvet espère pouvoir utiliser les bouteilles encore plus légères que développent en ce moment les forces armées françaises.

Non sans peine, le PGHM de Chamonix compte maintenant six masques à oxygène prêts à l'emploi et déjà testés en situation de secours. Une innovation permise, entre autres, par l'engagement financier de la Chamoniarde, que pourraient s'approprier à terme les secouristes suisses ou italiens, engagés parfois sur des opérations de sauvetage à plus de 4 000 mètres.

Baptiste SAVIGNAC

Les masques ont pu être testés lors du secours d'un alpiniste irlandais, samedi 24 juillet entre le Tacul et le mont Maudit. Photo DR

## Une aide bienvenue pour les secouristes et salvatrice pour les victimes

Mais pourquoi n'y avaient-ils pas pensé plus tôt ? « On se privait peut-être pour une éthique alpine qui n'a plus de sens quand des vies sont en jeu », spéculait Frédéric Auvet qui se réjouit de constater que les tests réalisés lors d'un secours entre le mont Maudit et le Tacul s'avèrent concluants.

Si chez les puristes de l'alpinisme, l'utilisation de l'oxygène dans les Alpes peut sembler être une aberration, les secouristes du massif du Mont-Blanc sont convaincus qu'elle peut sauver des victimes de mal aigu des montagnes, ne pouvant être héliportées. Utilisé par les secouristes déployés par mauvais temps en caravane terrestre, l'apport supplémentaire

en oxygène, qu'ils peuvent réguler, permet d'évoluer plus vite et avec un certain confort, tout en homogénéisant le niveau physique des membres de la caravane.

« Nous ne sommes pas surhumains, les effets de l'altitude se font sentir même chez des personnes entraînées », explique l'adjudant-chef. Plus lucides avec l'utilisation de ses masques, les secouristes sont ainsi plus à même de réaliser rapidement le sauvetage.

« En tout cas, ça peut sécuriser et rassurer les secouristes, qui à plus de 4 000 mètres, craignent toujours les effets de l'hypoxie », conclut le gendarme.

B.S.

**NOUVEAU**

# OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL

**Journal papier + numérique 7j/7**

## 36€99/mois

**le dauphiné libéré**

- Journal papier livré chez vous
- Accès au Dauphiné Libéré en illimité sur site internet et appli
- 4 connexions simultanées
- Accès à l'édition du soir dès 21h30
- Les éditions locales en numérique dès 5h

Par prélèvement 36,99€  Au comptant 443,88€

Vous pouvez nous contacter par mail : [ldsrc@ledauphine.com](mailto:ldsrc@ledauphine.com) ou appeler le

**0 800 88 70 01** Service & appel gratuits

ou retourner après avoir complété le bulletin ci-dessous à :  
**Le Dauphiné Libéré, service abonnements - 38913 Veurey Cedex**  
 - Accompagné de votre chèque à l'ordre du Dauphiné Libéré pour un règlement au comptant  
 - Accompagné du mandat SEPA et de votre RIB pour un règlement par prélèvement

### Indiquez vos coordonnées

Nom ..... Prénom .....  
 Adresse .....  
 C.P. .... Ville .....  
 Tél. .... Mail .....

### Adresse mail obligatoire pour l'accès numérique

**Mandat de prélèvement SEPA**  
 En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Le Dauphiné Libéré à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Le Dauphiné Libéré. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant créancier SEPA : **FR98ZZZ393812** Créancier : **Le Dauphiné Libéré**  
 Adresse : **650, route de Valence** Code postal : **38913** Ville : **Veurey Cedex** Pays : **France**

Référence unique du mandat

Débiteur : Votre nom : .....  
 Votre Adresse : .....  
 Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

IBAN : .....  
 BIC : ..... Paiement :  Récurrent/Répétitif  Ponctuel

A : ..... Le : .....  
 Signature : .....

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Veuillez compléter tous les champs du mandat.

## PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DE NOTRE PATRIMOINE AVEC LA COLLECTION

les patrimoines

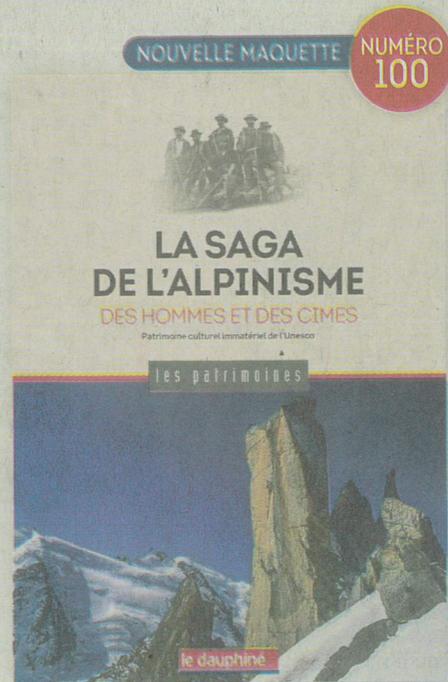
Chussez vos crampons, enfiler votre baudrier, votre casque, vos gants, vérifiez votre corde et revivez la belle histoire de l'alpinisme depuis les sommets du monde entier. Prêts ? Lisez !

PAR ANTOINE CHANDELLIER

**8,50 €**  
 52 PAGES

EN VENTE chez votre marchand de journaux ou boutique.ledauphine.com ou par correspondance

le dauphiné



### BON DE COMMANDE à retourner à : DAUPHINÉ LIBÉRÉ - Service VPO - 650, route de Valence - 38913 Veurey Cedex

Oui, je souhaite recevoir : ..... exemplaire(s) de la collection Les Patrimoines : **LA SAGA DE L'ALPINISME** au prix de **8,50 € l'unité + 2,40 €** de participation à l'envoi = ..... €

Écrire en capitale, n'inscrire qu'une lettre par case. Laisser une case entre deux mots.

.....

.....

M, Mme, Mlle, Nom et Prénom

.....

Résidence / Escalier / Bâtiment

.....

N° Rue / Avenue / Boulevard ou Lieu-dit

.....

Code postal / Commune

.....

Email

.....

Je joins mon règlement d'un montant de ..... € par :

Chèque bancaire à l'ordre de : **DAUPHINÉ LIBÉRÉ**

Carte bancaire : .....

Date d'expiration : ..... Date et signature

.....

Je peux aussi commander par téléphone (paiement uniquement par CB) :

**04 76 88 70 88**

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

## VOS COMMUNES

LES ARCS

# Malgré les contraintes, l'Académie-festival a ravi les mélomanes

**Le bilan de l'édition 2021 de l'Académie-festival de musique classique a été tiré. 7 600 spectateurs ont assisté aux concerts, masterclass et conférences.**

La 48<sup>e</sup> édition de l'Académie-festival de musique classique, a été plutôt réussie, malgré les restrictions sanitaires. Cette année, faute d'académie, l'événement a tout de même fait la part belle aux jeunes talents, Les Arcs 2.0, célébré deux anniversaires pour Camille Saint-Saëns et Astor Piazzolla, et développé une thématique "Musique et pouvoir, le pouvoir de la musique", le tout grâce à des concerts quotidiens, des masterclass et des conférences gratuites.

## Un nouveau président à la barre

C'est l'occasion de découvrir le nouveau président du festival arcadien, en la personne de Pierre-Yves Tanguy, nommé l'automne dernier, pour reprendre le flambeau que tenait jusqu'alors Pierre Maurel. Is-



De gauche à droite, au concert de clôture de l'édition 2021 de l'Académie-festival de musique, son directeur artistique, Éric Crambes, le maire Guillaume Desrués et son nouveau président, Pierre-Yves Tanguy. Photo Le DL/V.Z.

su du monde du BTP, Pierre-Yves est propriétaire à Arc 1800 depuis une vingtaine d'années et est aussi un grand amateur de golf. C'est ainsi qu'il a découvert le festival. Désormais, en tant que président, il tient à rendre ce que ce festival lui a déjà donné, un événement qu'il sait unanimement reconnu dans le monde de la musique classique.

Côté chiffres, 7 600 spectateurs ont été comptabilisés, ce qui est plutôt pas mal, vu que le festival était plus court que d'habitude. C'est mieux que l'an dernier (5 000 spectateurs) quand les salles étaient à mi-jauge et les protocoles sanitaires ont été scrupuleusement appliqués.

Maintenant la mission de Pierre-Yves Tanguy est de renforcer le nombre d'ad-

hérents et ainsi pérenniser cette gratuité qui fait aussi la réputation de l'événement. Il tient aussi à mettre en avant cette navette, gratuite aussi, qui permet aux festivaliers de redescendre à Arc 1600 et à Bourg-Saint-Maurice après chaque concert du soir, au centre Bernard-Taillefer d'Arc 1800.

Autre objectif déjà appliqué cette année, encore

mieux rayonner dans la vallée avec les concerts "hors les murs", notamment dans les églises du coin. Et ce n'est pas Alain Emprin, maire de Villaroger et délégué à la commission culture de la communauté de communes, qui dira le contraire tant il a été ravi des deux rendez-vous dans celles de sa commune et de Sainte-Foy.

Le plus grand souhait de Pierre-Yves, c'est que le festival s'ouvre au plus grand nombre, que la musique classique s'adresse à tous, petits et grands, ne souffre pas d'un hermétisme injustifié. Une mission que s'évertue à mener l'événement arcadien depuis sa création.

On peut déjà dire que ce challenge a été réussi, cette année, notamment grâce aux nombreux concerts en plein air et aux styles variés, d'Astor Piazzolla à Camille Saint-Saëns, en passant aussi par la chanson française.

Vincent ZAVARONI

Retrouvez les grands moments du festival en replay sur l'Espace Roger Godino accessible depuis le site [www.festivaldesarcs.com](http://www.festivaldesarcs.com).

ARC 1600

## De courageux golfeurs ont bravé la pluie



Remise des prix des prix de la Coupe du Bistrot de Dodo 2021 devant l'établissement éponyme, avec au centre, au premier rang, sa patronne "Dodo" Biolley. Photo Le DL/V.Z.

La météo exécrable de dimanche dernier n'aura pas découragé les 70 golfeurs qui ont donc bravé les éléments à l'occasion de la deuxième édition de la Coupe du Bistrot de Dodo. En formule scramble, si les premiers joueurs ont pu accomplir l'intégralité des 18 trous du parcours du golf du Chantel, cela n'a pas été le cas des derniers, au plus fort de l'averse. Du coup, la compétition a été jugée sur neuf trous.

En brut, c'est la paire arcadienne, Julien Grognet et Romain Ciudad, qui l'emporte tandis qu'en net, Jules Modelon et Marie-Christine ont mené les débats. La remise des prix s'est déroulée devant le Bistrot de Dodo, dans un des

coins couverts de la place du Soleil d'Arc 1600, où un bon buffet, à même de sécher des joueurs un peu détrempés, avait été préparé par la maîtresse des lieux, "Dodo" Biolley qui, par ailleurs, avait dégusté pas mal de lots auprès de ses amis commerçants. Prochaines compétitions : la coupe de l'association sportive, le samedi 7 août et la coupe de l'association 3A, le mardi 10 août.

V.Z.

Plus d'informations et inscriptions au club house installé dans le Petit restaurant de La Folie Douce, au 06 10 61 37 18 ainsi que sur la rubrique golf des Arcs de [www.lesarcs.com](http://www.lesarcs.com).

SEEZ

## Près de 70 donneurs se sont présentés à la collecte de sang

Lors de la collecte de sang organisée lundi 2 août, 74 volontaires se sont présentés. « 70 ont été prélevés dont quatre nouveaux, précise Jean-Gabriel Schneider, le président de l'Amicale de dons du sang. Une fréquentation « dans la moyenne alors que les stocks au niveau national

## Les montagnes ont inspiré Benoît Menut, compositeur invité de l'Académie-festival de musique



Si le bilan, en termes de fréquentation, est satisfai-

des traces dans son travail.

s'est amusé à faire un récital très apprécié de chan-



Le compositeur brestois Benoît Menut s'est vraiment fait plaisir aux Arcs. Photo Le DL/V.Z.

sant, il l'est aussi pour le compositeur invité en résidence cette année, le Brestois Benoît Menut. Né en 1977, il est issu d'une famille de musiciens (son père était le chef d'orchestre de la musique des équipages de la flotte de Brest). Benoît a démarré par les chœurs, puis, de façon autodidacte, a appris, le violon, la trompette et le piano. Mais il s'est aussi lancé dans la composition.

C'est très précocement, à 17 ans, qu'il a également commencé à enseigner l'écriture musicale tout en suivant un cursus aux conservatoires (CNSM) de Brest et de Paris. Ses influences sont multiples mais c'est avant tout Bach ou encore Beethoven, « le plus humain et le plus révolutionnaire » selon ses dires, dont on retrouve

Ses inspirations lui viennent aussi d'autres arts comme la peinture, la sculpture ou encore la poésie. Il adore également le théâtre avec lequel il collabore et se verrait bien aussi composer des musiques de films, à condition de lui laisser la bride lâche.

#### Des îles aux sommets

Lors du festival arcadien, une quinzaine de ses œuvres ont été interprétées par les musiciens présents et notamment les jeunes talents, Les Arcs 2.0, avec qui il a pris un grand plaisir à préparer chacun des concerts.

Parmi ses partitions, il en avait réservé une pour le festival avec une composition écrite spécialement pour l'occasion et jouée en première mondiale. Avec d'autres musiciens, il

sons français en plein air et a su également partager sa passion avec les plus jeunes.

Autre plaisir pour sa première participation, une découverte quotidienne de la montagne environnante qui va l'inspirer comme les îles, qui fascinent déjà tant ce Breton au pied marin. D'ailleurs, deux d'entre elles (Belle Île et Ouessant) ont été interprétées par Lyonel Schmit et Adrien Bellom au concert de clôture du festival, avec comme effet spécial un bel orage qui grondait au-dessus du centre Bernard-Taillefer d'Arc 1800. Et dire qu'il ne savait même pas qu'un des slogans de la station dans les années 70 était "Les Arcs, votre île à la montagne" !

V.Z.

### BOURG-SAINT-AURICE

## Samarabalouf, tête d'affiche de la 19<sup>e</sup> édition du festival Jazz n'Bouf

Ce vendredi 6 août au soir, sur l'esplanade des brassiers, du côté du quartier des Alpains, ils seront attendus de pied ferme car ils ont déjà pas mal de fans dans la vallée. Il s'agit des Samarabalouf, un trio composé de son fondateur, le guitariste François Petit, de la violoncelliste Phyllipa Scammel ainsi que du violoniste et mandoliniste en kilt et avec un prénom à bretelles Léo Ferdinand Cornélius Mathieu.

Cela fait vingt ans que ce groupe à géométrie variable écume les festivals français et internationaux, s'est produit dans autant de salles et a collaboré avec d'autres éminentes pointures du jazz et de la musique du monde. D'ailleurs, ils définissent leur style comme de

la « french world music à tendance manouche », souvent endiablée. Le public va voyager et certainement ne pas s'ennuyer, tout comme l'équipe de sonorisation de l'association musicale boraine à tendance punk-rock Bande Rouge, qui devrait être ravie de travailler avec eux, surtout que le septième album de Samarabalouf s'intitule "Nono Future". Comme on dit : « kepon un jour, kepon toujours » !

#### Samedi soir, c'est à Peisey que ça se passera

Cette soirée sera aussi l'occasion d'une projection d'un clip de trois minutes réalisé par le plasticien peiserot Romaric Bonne sur le making of de l'affiche, qu'il a peint



Samarabalouf débarque à Bourg-Saint-Maurice.

Photo François Fayet

pour cette 19<sup>e</sup> édition de Jazz n'Bouf. La première partie sera assurée par le Louis Mezzasoma Duo, présenté dans notre édi-

tion du 5 août.

Un chili con carne sera servi à partir de 19 h 30. Des glaces artisanales sont aussi au menu et une

buvette attend également les festivaliers. Samedi soir, on prend les mêmes et on recommence sur la place de Roscanvel de Peisey avec le succulent et louisianais jambalaya préparé par le fondateur de l'événement, le chef de cuisine Raphaël Bonne.

Enfin, le dimanche, à partir de midi, ce dernier attend le public dans sa Bergerie éponyme de Vallandry autour d'un mixed grill. En raison de la crise sanitaire, l'événement s'est adjoint les services d'une infirmière, « une blouse pour du blues », pour réaliser des tests avant chaque concert.

V.Z.

Réservations impératives au 06 20 96 52 81, au 04 79 07 94 95 ou au 04 79 07 94 28.

soit au plus bas. » La prochaine collecte doit avoir lieu le 29 septembre, à Bourg-Saint-Maurice.

### le dauphiné

#### POUR NOUS SUIVRE :

Vous pouvez maintenant nous suivre quotidiennement sur :

Facebook  
Le Dauphiné Libéré



Twitter  
@LeDL73

#### POUR NOUS JOINDRE :

Galerie de l'Albaron, 15 place de la Gare 73700 BOURG-ST-AURICE  
Pour contacter la rédaction : 04 79 55 39 86 [LDLredaction@ledauphine.com](mailto:LDLredaction@ledauphine.com)  
Pour contacter la publicité : 04 79 31 13 70 [aurelie.fouyer@ledauphine.com](mailto:aurelie.fouyer@ledauphine.com)

## INFOS SERVICES

### LA LÉCHÈRE

#### TAXI ALPES

VTC Transferts - Transport de malades assis  
Consultations - Dialyses - Rayons  
**06 84 60 95 52**

### SALINS-LES-THERMES

#### TAXI CHRISTINE HUMBERT

Transport de malades assis  
Consultations - Dialyses - Rayons  
**06 09 41 23 64**

### AVANCHERS / VALMOREL

#### TAXI ALBATRANS STEPHANE BOUVIER

Toutes distances - Transport malade assis  
Conventionné Sécurité Sociale  
**06 16 55 43 22**

### AIGUEBLANCHE

#### TAXI ALBATRANS LAURENT HYVOZ

Toutes distances - Transport malade assis  
Conventionné Sécurité Sociale  
**06 15 38 57 98**



**à partir du Mercredi 4 Août 2021**

# LIQUIDATION TOTALE

RÉCEPISSÉ N° 01/2021

## AVANT TRAVAUX

### TOUT DOIT DISPARAÎTRE

**Galerie des Villards - ARC 1800**

Sur articles signalés en magasin, jusqu'à épuisement des stocks

73AB17 - V1

P2 - T3 - 07 - PC - adv2

## CONSUMMATION

## La revente de Quick va relancer la guerre du fast-food en France

Le Groupe Bertrand, premier groupe de restauration indépendante en France avec quelque 850 restaurants sous diverses enseignes, a revendu l'enseigne Quick au fonds américain HIG Capital : une vente qui se chiffrerait à 240 millions d'euros, selon l'Agefi. La France compte encore 109 restaurants Quick, qui servent quelque 36 millions de repas chaque année. Avec cette vente, non seulement les établissements Quick ne devraient pas disparaître, mais leur nombre pourrait même doubler. En France, sur près de 300 Quick, les deux tiers étaient devenus des Burger King. Aujourd'hui, Burger King compte environ 350 restaurants dans toute la France. La guerre des géants de la restauration rapide semble alors relancée face au mastodonte McDonalds.

## CAUSE ANIMALE

## À Bayonne, des dinosaures pour dénoncer la corrida

Pour manifester contre la pratique de la corrida, l'association de défense des animaux Peta a organisé une course de... dinosaures jeudi à Bayonne, première ville de France à avoir accueilli de tels événements. L'objectif ? Montrer que cette pratique est « d'un autre temps ». Ainsi, une dizaine de ces dinosaures a couru sur l'esplanade Roland Barthes vers une banderole sur la ligne d'arrivée où l'on pouvait lire : « La corrida, c'est pour les vieux fossiles ! » La Société protectrice des animaux (SPA) avait tenté récemment de faire interdire la corrida dans plusieurs villes françaises, mais avait été déboutée à Bayonne en novembre 2020. La Fondation Brigitte Bardot va quant à elle démarrer une campagne d'affiches anticorrida, notamment dans les Pyrénées-Atlantiques.



Photo AFP/Gaizka IROZ

## ÉTATS-UNIS

## Une bouteille de whisky, offerte par le Japon, portée disparue

Le gouvernement américain cherche à savoir ce qu'il est advenu d'une bouteille de whisky de 5 800 dollars offerte par le Japon à l'ancien secrétaire d'Etat Mike Pompeo, mais qui semble avoir disparu, a rapporté mercredi le New York Times. Des fonctionnaires japonais ont donné la bouteille au département d'Etat le 24 juin 2019, selon le journal, notant que M. Pompeo était alors en visite en Arabie saoudite et qu'il n'était pas clair qu'il ait reçu le cadeau lui-même. Le New York Times cite des fonctionnaires anonymes affirmant que le gouvernement n'a jamais été payé pour la bouteille manquante et qu'il est inhabituel pour le département d'Etat de déclarer publiquement que l'on ignore où se trouve un objet. M. Pompeo n'aurait aucune connaissance du sort de la précieuse bouteille...

## FRANCE-MONDE

## CATALOGNE

## Le fiasco des concerts-tests



Des festivaliers au Rototom Sunsplash European Reggae Festival à Benicassim en Espagne, en 2019, avant toutes les restrictions liées au Covid-19. Photo d'archive AFP/José JORDAN

■ Début juillet, plusieurs concerts ont eu lieu en Catalogne, rassemblant près de 50 000 personnes. Ils ont abouti à la contamination directe de près de 2 300 personnes. La fiabilité des tests antigéniques est pointée du doigt.

■ C'est tout sauf une réussite : plusieurs concerts-tests qui

quelques jours plus tôt seraient tout de même venues... bénéficiant sur place d'un test négatif. Enfin, le faux sentiment de sécurité procuré par ces tests négatifs a pu jouer.

■ Pour autant, le département de la Santé catalan rappelle que ces concerts ont été organisés dans la foulée de ce qui avait été fait en mars en Barcelone, et qui n'avait alors pas donné lieu à une explo-

## ÉPIDÉMIE DE COVID-19

## Le pass sanitaire étendu dès lundi

Le Conseil constitutionnel a validé l'essentiel de la loi qui permettra d'étendre le pass sanitaire dès lundi prochain et de rendre obligatoire la vaccination pour certaines professions.

Combien seront-ils samedi à défiler dans les rues de France pour dire leur hostilité au pass sanitaire ? La décision du Conseil constitutionnel validant la plupart des mesures du projet de loi sanitaire, devrait renforcer leur détermination. En effet, les Sages n'ont censuré qu'à la marge ce qui était prévu par le législateur. Ils retoquent les dispositions relatives à l'isolement des malades, et celles qui organisent la rupture anticipée de certains contrats de travail (voir par ailleurs). C'était attendu.

## Un pass pour les restos

En revanche, les membres du Conseil constitutionnel valident le pass sanitaire à l'hôpital, dans la mesure où il ne s'avère pas un obstacle à l'accès aux soins. Cette disposition fait débat dans le mi-



Des manifestants se sont rendus en fin d'après-midi ce jeudi près du Conseil constitutionnel à Paris. Photo AFP/Stephane DE SAKUTIN

■ mente Florian Philippot. Le président du mouvement des Patriotes, candidat à l'élection présidentielle, est l'un des Français se satisfait de la décision rendue par le Conseil constitutionnel qui « permettra le plein déploiement de notre stratégie de libé-

mettent en avant pour les dénoncer, la privation de liberté. Le Conseil constitutionnel ne leur donne pas raison. Il reconnaît que certaines dispositions peuvent porter atteinte à la liberté d'aller et de venir mais les justifie par l'exigence de protection de la santé, elle aussi constitutionnelle. Dans la balance entre la liberté et la santé, c'est donc la seconde qui l'emporte ici.

## La politique jamais très loin

« Hypocrisie totale », réagit Marine Le Pen, présidente du Rassemblement national. « Très décevante décision », renchérit Jean-Luc Mélenchon, leader de la France Insoumise. Les deux candidats à la présidentielle n'ont pas gonflé les rangs des manifestants mais savent que ce sont principalement leurs partisans qui défilent. À moins de neuf mois de la présidentielle, ils prennent soin de ne pas froisser leur électeur. Au sein de l'exécutif, on suit de près la contestation. Même minoritaire dans de l'opinion, elle grossit tout de même de se-

## MAIS AUSSI

■ **Qu'est-ce que ce pass ?**  
C'est la présentation de la preuve d'une vaccination complète, la preuve d'un test négatif de moins de 48 heures ou le résultat d'un test antigénique ou PCR positif datant de plus de onze jours et de moins de six mois.

## ■ Depuis le 21 juillet

Le pass sanitaire est obligatoire pour les lieux rassemblant plus de 50 personnes (salles de spectacle, les parcs d'attractions, les salles de concert, les festivals, les salles de sport, les cinémas...).

## ■ À partir du 9 août

Il sera obligatoire dans les cafés, restaurants, centres commerciaux, hôpitaux, maisons de retraite, établissements médico-sociaux, ainsi que pour les voyages en avion, train et car (pour les trajets de longue distance).

C'est tout sauf une réussite : plusieurs concerts-tests qui ont rassemblé près de 50 000 personnes en Catalogne début juillet ont abouti à une forte hausse des contaminations au Covid-19. Ils devaient permettre de réaliser un test « grandeur nature » de la transmission du Covid-19 lors de tels événements, debout, et avec masque. Mais sans distanciation physique. Tous les participants devaient aussi se soumettre à un test antigénique avant de pénétrer dans le périmètre des festivals.

Et pourtant... les autorités sanitaires ont dénombré près de 2 300 contaminations lors de ces trois événements, soit 842 de plus que dans le groupe témoin équivalent. Cette vague de contaminations pourrait, pour partie, expliquer l'envolée des contaminations dans la région en juillet.

En cause : la moindre fiabilité des tests antigéniques - qui affichent une sensibilité d'environ 65 à 70 % au virus - et le décalage dans le temps entre l'infection et le moment où elle est détectable.

#### Faux sentiment de sécurité

Conséquence directe de ce manque de fiabilité : selon la secrétaire d'État à la Santé de Catalogne, Carmen Cabezas, des personnes testées positives

la toute fin de ce qui avait été fait en mars en Barcelone, et qui n'avait alors pas donné lieu à une explosion de contaminations. Mais c'était aussi avant la flambée épidémique due au variant Delta, nettement plus contagieux.

#### Le ministre de la Santé regrette

Plusieurs organisateurs de ces festivals ont considéré, eux, que les personnes contaminées avaient pu être infectées ailleurs. Mais cet argument s'appliquerait aussi au groupe témoin, où les infections ont été beaucoup moins nombreuses.

Le ministre de la Santé catalan, Josep Maria Argimon, a depuis reconnu qu'organiser ces concerts et même maintenir ces festivals avait été « une erreur », parce qu'ils ont eu lieu dans une situation épidémique compliquée. Sa secrétaire d'État Carmen Cabezas reconnaît qu'ils ont clairement joué un rôle dans l'épidémie - même si elle refuse de les considérer comme des superaccélérateurs.

En France, un concert test unique organisé à Bercy a donné lieu à une augmentation des contaminations, mais qui n'avait pas été jugée significative. Les conditions du test - comme de l'épidémie, à un niveau très bas et avant le variant Delta - étaient somme toute très différentes des tests catalans.

#### ÉTATS-UNIS

## Vers une réouverture des frontières aux vaccinés ?

Les États-Unis, dont les frontières restent fermées à de très nombreux voyageurs étrangers, projettent de les rouvrir à terme aux personnes pleinement vaccinées, a fait savoir mercredi un responsable de la Maison Blanche.

Aucune date n'est pour le moment avancée et le ton est très prudent mais il s'agit néanmoins d'une évolution pour les États-Unis, qui le 26 juillet encore ne voulaient entendre parler ni de tests ni de vaccins pour rouvrir leurs frontières.

À l'heure actuelle, les voyageurs venus d'Europe, d'Inde, du Brésil ou encore de Chine ne

peuvent pas entrer aux États-Unis, sauf motifs impérieux précis.

#### Une réciprocité

Washington était resté sourd jusqu'ici aux appels à la réciprocité des Européens notamment.

Tandis que les pays de l'Union européenne ont décidé de rouvrir leurs propres frontières aux Américains, à condition qu'ils soient vaccinés contre le Covid-19 ou présentent un test négatif, les voyageurs en provenance de l'espace Schengen, du Royaume-Uni et d'Irlande ne peuvent, eux, plus entrer aux États-Unis depuis mars 2020.

la mesure où il ne s'avère pas un obstacle à l'accès aux soins. Cette disposition fait débat dans le milieu médical. À partir de lundi prochain, il faudra donc montrer un pass sanitaire pour aller déjeuner au restaurant, même en terrasse, ou lorsqu'on prendra le train ou l'avion pour un long trajet. « C'est une décision lamentable mais prévisible », nous com-

président du mouvement des Patriotes, candidat à l'élection présidentielle, est l'une des figures de proue de la contestation. « Samedi, il y aura un monde fou », promet-il. Samedi dernier, plus de 200 000 personnes avaient manifesté en France, contre ce qu'elles considèrent être une loi liberticide.

Du côté du gouvernement, on

par le président Emmanuel Macron qui « permettra le plein déploiement de notre stratégie de lutte contre le Covid-19 », a tweeté le Premier ministre Jean Castex.

#### Liberté ou santé ?

Depuis le 12 juillet, date à laquelle le président Macron a annoncé l'instauration de ce pass sanitaire, ceux qui le combattent

les trajets de longue distance). Elle a même contraint Emmanuel Macron à publier une série de petites vidéos toute la semaine sur les réseaux sociaux, pour ne pas laisser les pourfendeurs du pass sanitaire faire seuls l'actualité sur le sujet.

Nathalie MAURET

#### À partir du 30 août

Le pass sera exigé pour les salariés des lieux et établissements recevant du public.

#### À partir du 30 septembre

Il sera obligatoire pour les jeunes de 12 à 17 ans.

## Obligatoire pour certains salariés

Le Conseil constitutionnel a validé l'obligation de se vacciner pour les soignants, et l'obligation d'un pass sanitaire pour les salariés en contact avec le public.

les soignants : le Conseil souligne le caractère progressif de l'obligation. Ils ont jusqu'au 15 septembre pour justifier d'une première dose, et au 15 octobre pour un schéma vaccinal complet. les autres salariés : l'obligation du pass est proportionnée à l'objectif sanitaire, juge le Conseil. Car elle concerne les seuls personnels en contact avec le public, « lorsque la gravité des risques de contamination en lien avec l'exercice des activités qui y sont prati-

quées le justifie ». Et elle est limitée à la période d'état d'urgence sanitaire.

#### Les CDD sauvegardés

Le Conseil a également validé la procédure en cas de défaut de pass sanitaire : suspension du contrat de travail et de la rémunération, et entretien au bout de trois jours afin de trouver un autre poste où le salarié ne sera plus en contact avec le public. Cela vaudra aussi pour les CDD et salariés en mission. La CGT a critiqué dans cette décision une « dégradation des droits fondamentaux » des salariés. Force ouvrière regrette « une sanction lourde ».

F.B.

## Un pass validé avec des nuances

Le Conseil constitutionnel a validé l'extension du pass sanitaire aux visiteurs et patients non urgents des établissements de santé en considérant qu'elle « n'a pas pour effet de limiter l'accès aux soins ». Lundi, l'Ordre des médecins s'était pourtant inquiété de cette mesure « qui ne doit pas priver des patients de soins ». L'infectiologue Karine Lacombe estime même que le pass sanitaire pourrait « être assimilé à un refus de soins ». Les Sages laissent donc une marge de manœuvre aux professionnels de santé pour demander ou non le pass. La décision sera à l'appréciation des soignants », précise-t-on au Conseil constitutionnel.

Les Sages ont aussi donné leur feu vert aux préfets qui pourront imposer le pass sanitaire pour accéder à certains centres commerciaux mais seulement si « la gravité des risques de contamination le justifie », et à condition de « garantir l'accès aux biens et services de première nécessité ». Le Conseil constitutionnel n'a pas non plus retoqué l'obligation du pass sanitaire dans les cafés et les restaurants. Les professionnels sont déçus et craignent une baisse de clientèle. Les Sages enfoncent le clou en notant que le pass s'applique « à des lieux dont l'activité présente un risque particulier de diffusion du virus ».

L.C.

### QUESTIONS À

Bernard Sananès Président de l'institut de sondage Elabe

## « L'opposition au pass sanitaire est minoritaire »

37 % des Français (\*) approuvent la mobilisation contre le pass sanitaire. Qui sont-ils ?

« Dans ces 37 % de Français, il y a 20 % de soutien et 17 % de sympathie. Plusieurs catégories de population sont représentées. Il y a les plus jeunes (les moins de 35 ans), qui considèrent le pass sanitaire comme une contrainte dans la vie quotidienne. Il y a ensuite une opposition plus politique de la part des électeurs de Marine Le Pen et de la France insoumise qui expriment leur hostilité envers Emmanuel Macron. Il y a enfin des catégories plus populaires, qui se recourent avec les abstentionnistes et qui traditionnellement se tiennent à distance et qui sont défiantes vis-à-vis de la parole publique. »

Le soutien au pass sanitaire reste malgré tout très large...

« Oui entre 55 et 63 % des Français, en fonction des situations de la vie quotidienne testées dans l'enquête, disent que cela ne leur poserait pas de problème de présenter un pass sanitaire. À ce pourcentage, s'ajoutent près de 20 % qui se disent prêts à le faire, tout soulignant que cela les dérange. Donc la

part des personnes opposées au pass sanitaire est réduite à 20 %.

Il est clair que le mouvement d'opposition au pass sanitaire n'a pas l'assise populaire qu'avait le mouvement des gilets jaunes. Cela ne veut pas dire que la mobilisation n'est pas forte, ni que l'opposition est marginale, mais elle est minoritaire dans l'opinion. »

Qu'en est-il pour la vaccination obligatoire ?

« 60 % des Français sont pour mais 40 % contre. C'est la même mesure qu'il y a un mois. Nous avons posé la question un peu différemment en novembre 2020 : on était à 60 % défavorables et 20 % étaient pour la vaccination obligatoire. Donc plus l'adhésion à la vaccination s'est opérée, plus le soutien à la vaccination obligatoire progresse. »

Propos recueillis par Nathalie MAURET

(\*) Étude pour Les Échos, Institut Montaigne et Radio Classique réalisée les 2 et 3 août auprès d'un échantillon de 1 000 personnes représentatif de la population française.



Photo DR

## L'isolement obligatoire censuré par les Sages

Si l'article 9 de la loi sur la gestion de la crise sanitaire n'avait pas été censuré par le Conseil constitutionnel, les plus de 28 000 personnes par jour actuellement testées positives auraient été obligées de s'isoler à leur domicile ou dans un lieu d'hébergement de leur choix pendant 10 jours, sans autorisation de sortie sauf entre 10 heures et 12 heures, sous peine de sanction pénale. Les Sages rappellent que « nul ne peut être arbitrairement détenu » selon l'article 66 de la Constitution et que les atteintes portées à l'exercice de la liberté individuelle doivent être « adaptées, nécessaires et proportionnées aux objectifs poursuivis ».

Le Conseil constitutionnel estime que la loi n'apportait pas de garantie suffisante car elle plaçait les cas positifs à l'isolement « sans aucune appréciation » sur leur situation individuelle de l'autorité administrative ou judiciai-



Le mécanisme de privation de liberté a été jugé contraire à la Constitution. Photo Julio PELAEZ

re. La Défenseure des droits Claire Hédon s'était émue de ces mesures d'isolement étendues. Elle craignait en outre que la possibilité d'être privé de liberté ne pousse un grand nombre de personnes à renoncer à se faire tester, ce qui aurait eu pour conséquence de freiner la politique de dépistage massif et de favoriser la circulation du virus.

Luc CHAILLOT



Un peu plus de 286 000 personnes ont déjà reçu au moins une dose de vaccin contre la Covid-19 en Savoie. Le DL/Th.G.

## Covid-19 : déjà le haut de la vague ?

Ça monte, ça monte, et tout à coup, ça s'arrête, sans préavis. La vague de Covid-19 qui menace le département depuis la mi-juillet, la quatrième depuis le début de l'épidémie en 2020, semble retomber depuis 72 heures. Comme à l'échelle nationale, plusieurs indicateurs de suivi sont en léger reflux. Le variant Delta est pourtant toujours très largement majoritaire parmi les contaminations (98 %).

La nouvelle la plus réjouissante, c'est le net recul, en l'espace d'une semaine, du fameux "R", le taux de reproduction du virus. Supérieur à 2 il y a trois semaines (ce qui signifiait qu'une personne porteuse en contaminait deux autres), il était retombé à 1,36 au 31 juillet (la dernière donnée disponible). C'est certes toujours au-dessus de 1 (l'épidémie continue donc à se répandre), mais l'amélioration est notable.

Cela se ressent dans le taux d'incidence (le nombre de personnes positives pour 100 000 habitants) qui plafonne depuis le début de la semaine, après être remonté en flèche jusqu'à 275 en l'espace de 15 jours. Tout n'est pas rose pour au-

tant. Si l'incidence stagne d'une manière générale, elle continue néanmoins de progresser dans certaines classes d'âge, notamment entre 30 et 79 ans. La baisse est en revanche marquée chez les 20-29 ans, où ce taux est passé de 1 028 à 748 entre la dernière semaine de juillet et la première d'août.

Explication ? Une année et demie de hauts et de bas a enseigné qu'il fallait rester humble dès lors que l'on cherche à comprendre ces évolutions.

Une des hypothèses, c'est que ce léger repli du virus coïncide avec le renforcement des mesures sanitaires déployées en Savoie dans la dernière ligne droite de juillet. Port du masque dans les principales villes, annulation de plusieurs rendez-vous festifs... et peut-être tout simplement prise en compte générale de la population que le risque pointait de nouveau son nez. Une chose est certaine, ce n'est pas car on teste moins que le taux d'incidence fléchit, l'instauration du passe sanitaire ayant entraîné une augmentation du nombre de dépistages réalisés.

P.-E.B.

### CHAMONIX

# Des masques à oxygène conçus par le PGHM et la Chamoniarde

Depuis plus d'un an, un gendarme du PGHM et la Chamoniarde développent des masques à oxygène pour aider en haute montagne les secouristes et les victimes qu'ils tentent de sauver. L'appareil, testé récemment lors d'un secours, s'est avéré très utile.

Le port de ce masque ne sera probablement jamais obligatoire, mais dans certaines circonstances, il pourrait bien sauver des vies. Depuis plus d'un an, un secouriste du peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM) de Chamonix et la société de prévention et de secours en montagne la Chamoniarde, développent dans leur coin un masque à oxygène performant en haute montagne. Un équipement qui pourrait dans le massif du Mont-Blanc faciliter grandement certains secours.

« Tout est parti du vide-greniers d'Anselme Baud », se souvient l'adjudant-chef Frédéric Auvet. Lors du premier confinement, le pionnier du ski de pente raide a apporté une partie de son vieux matériel d'expédition himalayenne à la DZ des bois. Amusé alors par cette initiative, le gendarme secouriste s'interroge : « Pourquoi ne pas utiliser lorsque des caravanes terrestres sont envoyées à plus de 4 000 mètres, un masque à oxygène qui limiterait pour les secouristes ou pour les victimes les effets de l'altitude ? »

Un premier secours convainquant

L'idée chemine en lui, jusqu'au 21 juillet 2020, lorsqu'il

le matériel mériterait d'être profondément repensé. Le gendarme se tourne alors vers la Chamoniarde, dont l'une des missions consiste à démocratiser du matériel innovant pour la sécurité.

Du bricolage pour compenser un manque dans l'industrie européenne

Séduite par ce projet, la directrice de l'association la Chamoniarde se met également au travail. Mais rapidement le duo se retrouve confronté à quelques difficultés. Des masques à oxygène optimisés pour la très haute altitude existent bel et bien dans le cadre des expéditions himalayennes, mais les importer s'avère très compliqué. Même constat pour les bouteilles d'oxygène népalaises, qui ne respectent pas les normes européennes et qu'aucun prestataire ne peut remplir en France.

À force de patience et de recherche, les deux ingénieurs du dimanche découvrent qu'une société anglaise fabrique des masques parfaits pour la haute montagne et se montre prête à collaborer sur ce projet atypique. Reste le problème des bouteilles d'oxygène, que des collègues secouristes suisses finissent par régler en prêtant une bouteille plus légère (3 kg) et contenant plus d'O<sub>2</sub> que celles dont dispose le PGHM.

Une entreprise de décolletage de la vallée de l'Arve impliquée

Des pièces anglaises, d'autres suisses... les bricoleurs



Les masques ont pu être testés lors du secours d'un alpiniste irlandais, samedi 24 juillet entre le Tacul et le mont Maudit. Photo DR

personnes positives pour 100 000 habitants) qui plonge depuis le début de la semaine, après être remonté en flèche jusqu'à 275 en l'espace de 15 jours. Tout n'est pas rose pour au-

pas car on teste moins que le taux d'incidence fléchit, l'instauration du passe sanitaire ayant entraîné une augmentation du nombre de dépistages réalisés.

P.-E.B.

### Un premier secours convainquant

L'idée chemine en lui, jusqu'au 21 juillet 2020, lorsqu'il faut secourir une cordée de deux alpinistes britanniques, au mont Blanc de Courmayeur, épuisée par cinq jours d'ascension à l'intégrale de Peuterey, et dont l'un d'eux souffre d'un mal aigu des montagnes critique. Mobilisé, l'adjudant-chef emporte une bouteille d'oxygène et un masque qu'il place sur l'alpiniste inconscient. « Au bout d'une heure, il nous parlait de nouveau de manière cohérente. Un quart d'heure plus tard, il voulait se remettre sur ses deux pieds », raconte le secouriste. « Sans ça, nous n'aurions peut-être jamais atteint avec lui le sommet du mont Blanc, puis l'abri Vallot. »

Mais loin d'être optimiste pour la haute montagne, l'équipement médical, dont le PGHM de Chamonix bénéficiait, présente des failles. Lourde, loin d'être hermétique,

### Une entreprise de décolletage de la vallée de l'Arve impliquée

Des pièces anglaises, d'autres suisses... les bricoleurs flairent la difficulté pour relier les deux entre elles. La solution est finalement apportée par l'entreprise de décolletage PF Technologies, basée à Magland, qui fabrique de précieux adaptateurs. Une solution provisoire, puisqu'à terme Frédéric Auvet espère pouvoir utiliser les bouteilles encore plus légères que développent en ce moment les forces armées françaises.

Non sans peine, le PGHM de Chamonix compte maintenant six masques à oxygène prêts à l'emploi et déjà testés en situation de secours. Une innovation permise, entre autres, par l'engagement financier de la Chamoniarde, que pourraient s'approprier à terme les secouristes suisses ou italiens, engagés parfois sur des opérations de sauvetage à plus de 4 000 mètres.

Baptiste SAVIGNAC

Les masques ont pu être testés lors du secours d'un alpiniste irlandais, samedi 24 juillet entre le Tacul et le mont Maudit. Photo DR

## Une aide bienvenue pour les secouristes et salvatrice pour les victimes

Mais pourquoi n'y avaient-ils pas pensé plus tôt ? « On se privait peut-être pour une éthique alpine qui n'a plus de sens quand des vies sont en jeu », spéculait Frédéric Auvet qui se réjouit de constater que les tests réalisés lors d'un secours entre le mont Maudit et le Tacul s'avèrent concluants.

Si chez les puristes de l'alpinisme, l'utilisation de l'oxygène dans les Alpes peut sembler être une aberration, les secouristes du massif du Mont-Blanc sont convaincus qu'elle peut sauver des victimes de mal aigu des montagnes, ne pouvant être héliportées. Utilisé par les secouristes déployés par mauvais temps en caravane terrestre, l'apport supplémentaire

en oxygène, qu'ils peuvent réguler, permet d'évoluer plus vite et avec un certain confort, tout en homogénéisant le niveau physique des membres de la caravane.

« Nous ne sommes pas surhumains, les effets de l'altitude se font sentir même chez des personnes entraînées », explique l'adjudant-chef. Plus lucides avec l'utilisation de ses masques, les secouristes sont ainsi plus à même de réaliser rapidement le sauvetage.

« En tout cas, ça peut sécuriser et rassurer les secouristes, qui à plus de 4 000 mètres, craignent toujours les effets de l'hypoxie », conclut le gendarme.

B.S.

**NOUVEAU**

# OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL

**Journal papier + numérique 7j/7**

## 36€99/mois

**le dauphiné libéré**

- Journal papier livré chez vous
  - Accès au Dauphiné Libéré en illimité sur site internet et appli
  - 4 connexions simultanées
  - Accès à l'édition du soir dès 21h30
  - Les éditions locales en numérique dès 5h
- Par prélèvement 36,99€  Au comptant 443,88€

Vous pouvez nous contacter par mail : [ldsrc@ledauphine.com](mailto:ldsrc@ledauphine.com) ou appeler le

**0 800 88 70 01** Service & appel gratuits

ou retourner après avoir complété le bulletin ci-dessous à :  
**Le Dauphiné Libéré, service abonnements - 38913 Veurey Cedex**  
 - Accompagné de votre chèque à l'ordre du Dauphiné Libéré pour un règlement au comptant  
 - Accompagné du mandat SEPA et de votre RIB pour un règlement par prélèvement

### Indiquez vos coordonnées

Nom ..... Prénom .....  
 Adresse .....  
 C.P. .... Ville .....  
 Tél. .... Mail .....

### Adresse mail obligatoire pour l'accès numérique

**Mandat de prélèvement SEPA**  
 En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Le Dauphiné Libéré à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Le Dauphiné Libéré. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant créancier SEPA : **FR98ZZZ393812** Créancier : **Le Dauphiné Libéré**  
 Adresse : **650, route de Valence** Code postal : **38913** Ville : **Veurey Cedex** Pays : **France**

Référence unique du mandat

Débiteur : Votre nom : .....  
 Votre Adresse : .....  
 Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

IBAN : .....  
 BIC : ..... Paiement :  Récurrent/Répétitif  Ponctuel  
 A : ..... Le : .....

Signature : .....  
 Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.  
**Veillez compléter tous les champs du mandat.**

## PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DE NOTRE PATRIMOINE AVEC LA COLLECTION

les patrimoines

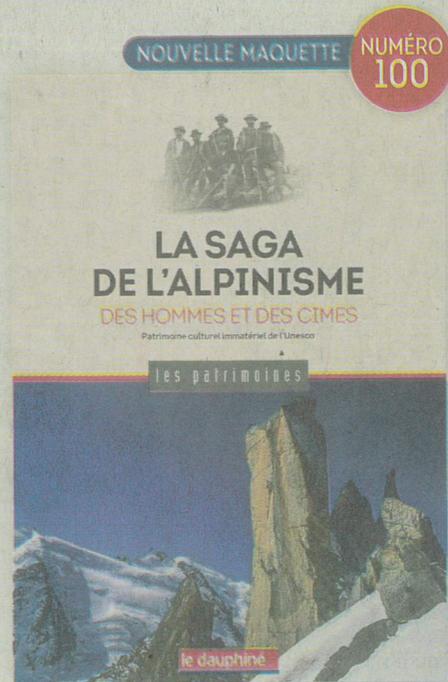
Chassez vos crampons, enflez votre baudrier, votre casque, vos gants, vérifiez votre corde et revivez la belle histoire de l'alpinisme depuis les sommets du monde entier. Prêts ? Lisez !

PAR ANTOINE CHANDELLIER

**8,50 €**  
 52 PAGES

**EN VENTE** chez votre marchand de journaux ou boutique.ledauphine.com ou par correspondance

**le dauphiné libéré**



### BON DE COMMANDE à retourner à : DAUPHINÉ LIBÉRÉ - Service VPO - 650, route de Valence - 38913 Veurey Cedex

Oui, je souhaite recevoir : ..... exemplaire(s) de la collection Les Patrimoines : **LA SAGA DE L'ALPINISME** au prix de **8,50 € l'unité + 2,40 €** de participation à l'envoi = ..... €

Écrire en capitale, n'inscrire qu'une lettre par case. Laisser une case entre deux mots.

.....

.....

M, Mme, Mlle, Nom et Prénom

.....

Résidence / Escalier / Bâtiment

.....

N° Rue / Avenue / Boulevard ou Lieu-dit

.....

Code postal / Commune

.....

Email

.....

Je joins mon règlement d'un montant de ..... € par :

Chèque bancaire à l'ordre de : **DAUPHINÉ LIBÉRÉ**

Carte bancaire : .....

Date d'expiration : ..... Date et signature

.....

Je peux aussi commander par téléphone (paiement uniquement par CB) :

**04 76 88 70 88**

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

## VOS COMMUNES

LES ARCS

# Malgré les contraintes, l'Académie-festival a ravi les mélomanes

**Le bilan de l'édition 2021 de l'Académie-festival de musique classique a été tiré. 7 600 spectateurs ont assisté aux concerts, masterclass et conférences.**

La 48<sup>e</sup> édition de l'Académie-festival de musique classique, a été plutôt réussie, malgré les restrictions sanitaires. Cette année, faute d'académie, l'événement a tout de même fait la part belle aux jeunes talents, Les Arcs 2.0, célébré deux anniversaires pour Camille Saint-Saëns et Astor Piazzolla, et développé une thématique "Musique et pouvoir, le pouvoir de la musique", le tout grâce à des concerts quotidiens, des masterclass et des conférences gratuites.

## Un nouveau président à la barre

C'est l'occasion de découvrir le nouveau président du festival arcadien, en la personne de Pierre-Yves Tanguy, nommé l'automne dernier, pour reprendre le flambeau que tenait jusqu'alors Pierre Maurel. Is-



De gauche à droite, au concert de clôture de l'édition 2021 de l'Académie-festival de musique, son directeur artistique, Éric Crambes, le maire Guillaume Desrués et son nouveau président, Pierre-Yves Tanguy. Photo Le DL/V.Z.

su du monde du BTP, Pierre-Yves est propriétaire à Arc 1800 depuis une vingtaine d'années et est aussi un grand amateur de golf. C'est ainsi qu'il a découvert le festival. Désormais, en tant que président, il tient à rendre ce que ce festival lui a déjà donné, un événement qu'il sait unanimement reconnu dans le monde de la musique classique.

Côté chiffres, 7 600 spectateurs ont été comptabilisés, ce qui est plutôt pas mal, vu que le festival était plus court que d'habitude. C'est mieux que l'an dernier (5 000 spectateurs) quand les salles étaient à mi-jauge et les protocoles sanitaires ont été scrupuleusement appliqués.

Maintenant la mission de Pierre-Yves Tanguy est de renforcer le nombre d'ad-

hérents et ainsi pérenniser cette gratuité qui fait aussi la réputation de l'événement. Il tient aussi à mettre en avant cette navette, gratuite aussi, qui permet aux festivaliers de redescendre à Arc 1600 et à Bourg-Saint-Maurice après chaque concert du soir, au centre Bernard-Taillefer d'Arc 1800.

Autre objectif déjà appliqué cette année, encore

mieux rayonner dans la vallée avec les concerts "hors les murs", notamment dans les églises du coin. Et ce n'est pas Alain Emprin, maire de Villaroger et délégué à la commission culture de la communauté de communes, qui dira le contraire tant il a été ravi des deux rendez-vous dans celles de sa commune et de Sainte-Foy.

Le plus grand souhait de Pierre-Yves, c'est que le festival s'ouvre au plus grand nombre, que la musique classique s'adresse à tous, petits et grands, ne souffre pas d'un hermétisme injustifié. Une mission que s'évertue à mener l'événement arcadien depuis sa création.

On peut déjà dire que ce challenge a été réussi, cette année, notamment grâce aux nombreux concerts en plein air et aux styles variés, d'Astor Piazzolla à Camille Saint-Saëns, en passant aussi par la chanson française.

Vincent ZAVARONI

Retrouvez les grands moments du festival en replay sur l'Espace Roger Godino accessible depuis le site [www.festivaldesarcs.com](http://www.festivaldesarcs.com).

ARC 1600

## De courageux golfeurs ont bravé la pluie



Remise des prix des prix de la Coupe du Bistrot de Dodo 2021 devant l'établissement éponyme, avec au centre, au premier rang, sa patronne "Dodo" Biolley. Photo Le DL/V.Z.

La météo exécrable de dimanche dernier n'aura pas découragé les 70 golfeurs qui ont donc bravé les éléments à l'occasion de la deuxième édition de la Coupe du Bistrot de Dodo. En formule scramble, si les premiers joueurs ont pu accomplir l'intégralité des 18 trous du parcours du golf du Chantel, cela n'a pas été le cas des derniers, au plus fort de l'averse. Du coup, la compétition a été jugée sur neuf trous.

En brut, c'est la paire arcadienne, Julien Grognet et Romain Ciudad, qui l'emporte tandis qu'en net, Jules Modelon et Marie-Christine ont mené les débats. La remise des prix s'est déroulée devant le Bistrot de Dodo, dans un des

coins couverts de la place du Soleil d'Arc 1600, où un bon buffet, à même de sécher des joueurs un peu détrempés, avait été préparé par la maîtresse des lieux, "Dodo" Biolley qui, par ailleurs, avait dégusté pas mal de lots auprès de ses amis commerçants. Prochaines compétitions : la coupe de l'association sportive, le samedi 7 août et la coupe de l'association 3A, le mardi 10 août.

V.Z.

Plus d'informations et inscriptions au club house installé dans le Petit restaurant de La Folie Douce, au 06 10 61 37 18 ainsi que sur la rubrique golf des Arcs de [www.lesarcs.com](http://www.lesarcs.com).

SEEZ

## Près de 70 donneurs se sont présentés à la collecte de sang

Lors de la collecte de sang organisée lundi 2 août, 74 volontaires se sont présentés. « 70 ont été prélevés dont quatre nouveaux, précise Jean-Gabriel Schneider, le président de l'Amicale de dons du sang. Une fréquentation « dans la moyenne alors que les stocks au niveau national

## Les montagnes ont inspiré Benoît Menut, compositeur invité de l'Académie-festival de musique



Si le bilan, en termes de fréquentation, est satisfai-

des traces dans son travail.

s'est amusé à faire un récital très apprécié de chan-



Le compositeur brestois Benoît Menut s'est vraiment fait plaisir aux Arcs. Photo Le DL/V.Z.

sant, il l'est aussi pour le compositeur invité en résidence cette année, le Brestois Benoît Menut. Né en 1977, il est issu d'une famille de musiciens (son père était le chef d'orchestre de la musique des équipages de la flotte de Brest). Benoît a démarré par les chœurs, puis, de façon autodidacte, a appris, le violon, la trompette et le piano. Mais il s'est aussi lancé dans la composition.

C'est très précocement, à 17 ans, qu'il a également commencé à enseigner l'écriture musicale tout en suivant un cursus aux conservatoires (CNSM) de Brest et de Paris. Ses influences sont multiples mais c'est avant tout Bach ou encore Beethoven, « le plus humain et le plus révolutionnaire » selon ses dires, dont on retrouve

Ses inspirations lui viennent aussi d'autres arts comme la peinture, la sculpture ou encore la poésie. Il adore également le théâtre avec lequel il collabore et se verrait bien aussi composer des musiques de films, à condition de lui laisser la bride lâche.

#### Des îles aux sommets

Lors du festival arcadien, une quinzaine de ses œuvres ont été interprétées par les musiciens présents et notamment les jeunes talents, Les Arcs 2.0, avec qui il a pris un grand plaisir à préparer chacun des concerts.

Parmi ses partitions, il en avait réservé une pour le festival avec une composition écrite spécialement pour l'occasion et jouée en première mondiale. Avec d'autres musiciens, il

sons français en plein air et a su également partager sa passion avec les plus jeunes.

Autre plaisir pour sa première participation, une découverte quotidienne de la montagne environnante qui va l'inspirer comme les îles, qui fascinent déjà tant ce Breton au pied marin. D'ailleurs, deux d'entre elles (Belle Île et Ouessant) ont été interprétées par Lyonel Schmit et Adrien Bellom au concert de clôture du festival, avec comme effet spécial un bel orage qui grondait au-dessus du centre Bernard-Taillefer d'Arc 1800. Et dire qu'il ne savait même pas qu'un des slogans de la station dans les années 70 était "Les Arcs, votre île à la montagne" !

V.Z.

### BOURG-SAINT-AURICE

## Samarabalouf, tête d'affiche de la 19<sup>e</sup> édition du festival Jazz n'Bouf

Ce vendredi 6 août au soir, sur l'esplanade des brassiers, du côté du quartier des Alpains, ils seront attendus de pied ferme car ils ont déjà pas mal de fans dans la vallée. Il s'agit des Samarabalouf, un trio composé de son fondateur, le guitariste François Petit, de la violoncelliste Phyllipa Scammel ainsi que du violoniste et mandoliniste en kilt et avec un prénom à bretelles Léo Ferdinand Cornélius Mathieu.

Cela fait vingt ans que ce groupe à géométrie variable écume les festivals français et internationaux, s'est produit dans autant de salles et a collaboré avec d'autres éminentes pointures du jazz et de la musique du monde. D'ailleurs, ils définissent leur style comme de

la « french world music à tendance manouche », souvent endiablée. Le public va voyager et certainement ne pas s'ennuyer, tout comme l'équipe de sonorisation de l'association musicale boraine à tendance punk-rock Bande Rouge, qui devrait être ravie de travailler avec eux, surtout que le septième album de Samarabalouf s'intitule "Nono Future". Comme on dit : « kepon un jour, kepon toujours » !

#### Samedi soir, c'est à Peisey que ça se passera

Cette soirée sera aussi l'occasion d'une projection d'un clip de trois minutes réalisé par le plasticien peiserot Romaric Bonne sur le making of de l'affiche, qu'il a peinte



Samarabalouf débarque à Bourg-Saint-Maurice.

Photo François Fayet

pour cette 19<sup>e</sup> édition de Jazz n'Bouf. La première partie sera assurée par le Louis Mezzasoma Duo, présenté dans notre édi-

tion du 5 août.

Un chili con carne sera servi à partir de 19 h 30. Des glaces artisanales sont aussi au menu et une

buvette attend également les festivaliers. Samedi soir, on prend les mêmes et on recommence sur la place de Roscanvel de Peisey avec le succulent et louisianais jambalaya préparé par le fondateur de l'événement, le chef de cuisine Raphaël Bonne.

Enfin, le dimanche, à partir de midi, ce dernier attend le public dans sa Bergerie éponyme de Vallandry autour d'un mixed grill. En raison de la crise sanitaire, l'événement s'est adjoint les services d'une infirmière, « une blouse pour du blues », pour réaliser des tests avant chaque concert.

V.Z.

Réservations impératives au 06 20 96 52 81, au 04 79 07 94 95 ou au 04 79 07 94 28.

soit au plus bas. » La prochaine collecte doit avoir lieu le 29 septembre, à Bourg-Saint-Maurice.

### le dauphiné

#### POUR NOUS SUIVRE :

Vous pouvez maintenant nous suivre quotidiennement sur :

Facebook  
Le Dauphiné Libéré



Twitter  
@LeDL73

#### POUR NOUS JOINDRE :

Galerie de l'Albaron, 15 place de la Gare 73700 BOURG-ST-AURICE  
Pour contacter la rédaction : 04 79 55 39 86 LDLeDredaurenaise@ledauphine.com  
Pour contacter la publicité : 04 79 31 13 70 aurelie.fouyer@ledauphine.com

## INFOS SERVICES

### LA LÉCHÈRE

#### TAXI ALPES

VTC Transferts - Transport de malades assis  
Consultations - Dialyses - Rayons  
06 84 60 95 52

### SALINS-LES-THERMES

#### TAXI CHRISTINE HUMBERT

Transport de malades assis  
Consultations - Dialyses - Rayons  
06 09 41 23 64

### AVANCHERS / VALMOREL

#### TAXI ALBATRANS STEPHANE BOUVIER

Toutes distances - Transport malade assis  
Conventionné Sécurité Sociale  
06 16 55 43 22

### AIGUEBLANCHE

#### TAXI ALBATRANS LAURENT HYVOZ

Toutes distances - Transport malade assis  
Conventionné Sécurité Sociale  
06 15 38 57 98



à partir du Mercredi 4 Août 2021

# LIQUIDATION TOTALE

RÉCEPISSÉ N° 01/2021

## AVANT TRAVAUX

### TOUT DOIT DISPARAÎTRE

**Galerie des Villards - ARC 1800**

Sur articles signalés en magasin, jusqu'à épuisement des stocks

73AB17 - V1

P2 - T3 - 07 - PC - adv2

## CONSUMMATION

## La revente de Quick va relancer la guerre du fast-food en France

Le Groupe Bertrand, premier groupe de restauration indépendante en France avec quelque 850 restaurants sous diverses enseignes, a revendu l'enseigne Quick au fonds américain HIG Capital : une vente qui se chiffrerait à 240 millions d'euros, selon l'Agefi. La France compte encore 109 restaurants Quick, qui servent quelque 36 millions de repas chaque année. Avec cette vente, non seulement les établissements Quick ne devraient pas disparaître, mais leur nombre pourrait même doubler. En France, sur près de 300 Quick, les deux tiers étaient devenus des Burger King. Aujourd'hui, Burger King compte environ 350 restaurants dans toute la France. La guerre des géants de la restauration rapide semble alors relancée face au mastodonte McDonalds.

## CAUSE ANIMALE

## À Bayonne, des dinosaures pour dénoncer la corrida

Pour manifester contre la pratique de la corrida, l'association de défense des animaux Peta a organisé une course de... dinosaures jeudi à Bayonne, première ville de France à avoir accueilli de tels événements. L'objectif ? Montrer que cette pratique est « d'un autre temps ». Ainsi, une dizaine de ces dinosaures a couru sur l'esplanade Roland Barthes vers une banderole sur la ligne d'arrivée où l'on pouvait lire : « La corrida, c'est pour les vieux fossiles ! » La Société protectrice des animaux (SPA) avait tenté récemment de faire interdire la corrida dans plusieurs villes françaises, mais avait été déboutée à Bayonne en novembre 2020. La Fondation Brigitte Bardot va quant à elle démarrer une campagne d'affiches anticorrida, notamment dans les Pyrénées-Atlantiques.



Photo AFP/Gaizka IROZ

## ÉTATS-UNIS

## Une bouteille de whisky, offerte par le Japon, portée disparue

Le gouvernement américain cherche à savoir ce qu'il est advenu d'une bouteille de whisky de 5 800 dollars offerte par le Japon à l'ancien secrétaire d'Etat Mike Pompeo, mais qui semble avoir disparu, a rapporté mercredi le New York Times. Des fonctionnaires japonais ont donné la bouteille au département d'Etat le 24 juin 2019, selon le journal, notant que M. Pompeo était alors en visite en Arabie saoudite et qu'il n'était pas clair qu'il ait reçu le cadeau lui-même. Le New York Times cite des fonctionnaires anonymes affirmant que le gouvernement n'a jamais été payé pour la bouteille manquante et qu'il est inhabituel pour le département d'Etat de déclarer publiquement que l'on ignore où se trouve un objet. M. Pompeo n'aurait aucune connaissance du sort de la précieuse bouteille...

## FRANCE-MONDE

## CATALOGNE

## Le fiasco des concerts-tests



Des festivaliers au Rototom Sunsplash European Reggae Festival à Benicassim en Espagne, en 2019, avant toutes les restrictions liées au Covid-19. Photo d'archive AFP/José JORDAN

■ Début juillet, plusieurs concerts ont eu lieu en Catalogne, rassemblant près de 50 000 personnes. Ils ont abouti à la contamination directe de près de 2 300 personnes. La fiabilité des tests antigéniques est pointée du doigt.

■ C'est tout sauf une réussite : plusieurs concerts-tests qui

quelques jours plus tôt seraient tout de même venues... bénéficiant sur place d'un test négatif. Enfin, le faux sentiment de sécurité procuré par ces tests négatifs a pu jouer.

■ Pour autant, le département de la Santé catalan rappelle que ces concerts ont été organisés dans la foulée de ce qui avait été fait en mars en Barcelone, et qui n'avait alors pas donné lieu à une explo-

## ÉPIDÉMIE DE COVID-19

## Le pass sanitaire étendu dès lundi

Le Conseil constitutionnel a validé l'essentiel de la loi qui permettra d'étendre le pass sanitaire dès lundi prochain et de rendre obligatoire la vaccination pour certaines professions.

Combien seront-ils samedi à défiler dans les rues de France pour dire leur hostilité au pass sanitaire ? La décision du Conseil constitutionnel validant la plupart des mesures du projet de loi sanitaire, devrait renforcer leur détermination. En effet, les Sages n'ont censuré qu'à la marge ce qui était prévu par le législateur. Ils retoquent les dispositions relatives à l'isolement des malades, et celles qui organisent la rupture anticipée de certains contrats de travail (voir par ailleurs). C'était attendu.

## Un pass pour les restos

En revanche, les membres du Conseil constitutionnel valident le pass sanitaire à l'hôpital, dans la mesure où il ne s'avère pas un obstacle à l'accès aux soins. Cette disposition fait débat dans le mi-



Des manifestants se sont rendus en fin d'après-midi ce jeudi près du Conseil constitutionnel à Paris. Photo AFP/Stephane DE SAKUTIN

■ mente Florian Philippot. Le président du mouvement des Patriotes, candidat à l'élection présidentielle, est l'un des Français se satisfait de la décision rendue par le Conseil constitutionnel qui « permettra le plein déploiement de notre stratégie de libé-

mettent en avant pour les dénoncer, la privation de liberté. Le Conseil constitutionnel ne leur donne pas raison. Il reconnaît que certaines dispositions peuvent porter atteinte à la liberté d'aller et de venir mais les justifie par l'exigence de protection de la santé, elle aussi constitutionnelle. Dans la balance entre la liberté et la santé, c'est donc la seconde qui l'emporte ici.

## La politique jamais très loin

« Hypocrisie totale », réagit Marine Le Pen, présidente du Rassemblement national. « Très décevante décision », renchérit Jean-Luc Mélenchon, leader de la France Insoumise. Les deux candidats à la présidentielle n'ont pas gonflé les rangs des manifestants mais savent que ce sont principalement leurs partisans qui défilent. À moins de neuf mois de la présidentielle, ils prennent soin de ne pas froisser leur électeur. Au sein de l'exécutif, on suit de près la contestation. Même minoritaire dans de l'opinion, elle grossit tout de même de se-

## MAIS AUSSI

■ **Qu'est-ce que ce pass ?**  
C'est la présentation de la preuve d'une vaccination complète, la preuve d'un test négatif de moins de 48 heures ou le résultat d'un test antigénique ou PCR positif datant de plus de onze jours et de moins de six mois.

## ■ Depuis le 21 juillet

Le pass sanitaire est obligatoire pour les lieux rassemblant plus de 50 personnes (salles de spectacle, les parcs d'attractions, les salles de concert, les festivals, les salles de sport, les cinémas...).

## ■ À partir du 9 août

Il sera obligatoire dans les cafés, restaurants, centres commerciaux, hôpitaux, maisons de retraite, établissements médico-sociaux, ainsi que pour les voyages en avion, train et car (pour les trajets de longue distance).

